

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université de Tours

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Rapport publié le 29/02/2024



Au nom du comité d'experts ■
Laurence Pirault-Roy, présidente

Pour le Hcéres ■
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Tours, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littérature et civilisation étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Sciences du langage*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie*
- Licence *Gestion*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires*

Domaine Santé :

- Certificat de capacité d'*Orthoptiste*
- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales*
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information et Communication*

- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art*
- Licence *Musicologie*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux et télécommunications*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Science et génie des matériaux*
- Licence *Chimie*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences de la Terre et de l'environnement*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle*
- Licence professionnelle *Optique professionnelle*
- Licence professionnelle *Productions animales*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de Tours a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Laurence Pirault-Roy, professeure en chimie à l'université de Poitiers. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Julien Longhi, professeur en sciences du langage à CY Cergy Université.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Mark Bailoni, maître de conférences en géographie à l'université de Lorraine,

Mme Séverine Barandon, sage-femme coordinatrice, directrice de l'école de Sages-femmes à l'université de Bordeaux,

Mme Anne Bordron-Loussouarn, professeure en biologie cellulaire, immuno-hématologie à l'université de Bretagne occidentale,

M. Pascal Brassier, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Clermont Auvergne,

M. Pierre Dahoo, professeur en physique à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

M. Goulwen De Kermoisan, consultant en recrutement chez MacAnders Group,

Mme Héloïse Haliday, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'université de Bourgogne,

M. Thierry Hauet, professeur d'université praticien hospitalier à l'université de Poitiers,

M. Christian Hurson, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Rouen,

Mme Catherine Lisak, professeure de littérature britannique à l'université Bordeaux-Montaigne,

M. Nassime Mountasir, doctorant en informatique à l'université de Strasbourg,

Mme Christine Paillard, maître de conférences en droit public à l'université de Rennes,

M. Laurent Posocco, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Toulouse Capitole,

Mme Sophie Raisin-Tani, professeure en biochimie et biologie moléculaire à Université Côte d'Azur,

M. Luiz-Angelo Steffenel, professeur en informatique à l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Mme Christelle Veillard-Morel, maître de conférences en philosophie ancienne à l'université de Paris Nanterre,

M. Eric Vial, professeur en histoire contemporaine à CY Cergy Université.

M. Valéry Laurand, conseiller scientifique, et Mme Stéphanie Jameaux, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université de Tours est une université pluridisciplinaire de taille moyenne accueillant environ 30 000 étudiants dont 10 % d'étudiants de nationalité étrangère. Cela représente plus de 16 000 étudiants en premier cycle (940 sur les formations santé, 250 en licence professionnelle, 2 300 en BUT et 12 000 en licence). Elle compte environ 1 400 enseignants et enseignants-chercheurs et plus de 1 000 personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (BIATSS).

L'université comprend six facultés pour la formation du premier cycle : Arts et sciences humaines (ASH) ; droit, économie et sciences sociales ; Lettres et langues ; Sciences et techniques ; Médecine ; Sciences pharmaceutiques, et deux instituts universitaires de technologie (Tours et Blois).

Les formations du premier cycle incluent 45 formations (10 formations relevant du périmètre du BUT, 11 licences professionnelles, 20 licences générales, 4 diplômes de santé organisés *via* un *Collegium* santé). Les enseignements sont dispensés majoritairement sur le campus de Tours (six sites), mais aussi sur le campus de Blois (deux sites). La recherche est développée au sein de 35 laboratoires dont 16 sont des unités mixtes de recherche (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - INRAE).

L'université de Tours dispose d'un financement du 3^e volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) sur les Nouveaux cursus à l'université (NCU). Doté d'un budget de huit millions d'euros sur 10 ans, l'objectif du projet intitulé « Parcours de réussite modulaire » (PaRM) est l'amélioration de la réussite des étudiants de licence générale, de leur orientation, mais aussi la valorisation du contenu des enseignements en les rendant visibles au plus grand nombre, et l'augmentation des possibilités de parcours et d'échanges entre les filières *via* la nouvelle offre modulaire. Ce projet vise aussi à soutenir les enseignants et les professionnels dans l'accompagnement des étudiants et la diversification des pratiques pédagogiques.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

D'un point de vue stratégique, on note une certaine distance entre les lignes directrices de l'établissement, la stratégie de la présidence et les formations elles-mêmes. Les axes prioritaires tels que l'ouverture à l'international ou le développement de la formation continue ne sont pas ou sont peu connus des formations. Il conviendrait donc de renforcer la communication auprès des équipes pédagogiques, tandis qu'en sens inverse, les formations gagneraient à s'emparer davantage des opportunités liées aux axes stratégiques de l'établissement. Ces difficultés résultent surtout d'une absence de visibilité et donc de lisibilité des axes prioritaires et de hiérarchisation de ces axes dans la stratégie du 1^{er} cycle.

L'université de Tours met en œuvre des mesures afin de favoriser le *continuum* lycée/premier cycle en proposant une information *via* des visites dans les établissements secondaires, des journées portes ouvertes, notamment. Il faut noter la faiblesse de l'usage des dispositifs « oui si » (en progression de 0.8 % à 3.2 % des étudiants durant les trois années de référence), effectifs dans seulement cinq licences générales (*Langues étrangères appliquées, Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie*). Par ailleurs, aucun bilan sur la plus-value du dispositif n'est présenté.

Si l'on peut féliciter l'université de Tours pour la bonne intégration des formations dans le tissu régional, en particulier les formations de Santé et certaines licences professionnelles, on doit regretter une approche par compétences balbutiante et un pilotage des formations qui ne s'appuie pas sur l'analyse des indicateurs de suivi tels que ceux de l'insertion professionnelle, de l'attractivité, de taux d'intervention de professionnels, etc. Cela, ajouté au fait qu'un nombre encore important de formations reste dépourvu d'un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation et actif, constitue un frein à une ouverture professionnelle plus dynamique. Là encore, les équipes ne profitent pas assez des outils que l'établissement met à leur disposition (enquêtes d'insertion notamment), qui leur permettraient pourtant de réfléchir à des mesures correctives ou d'étendre des dispositifs ayant fait leurs preuves.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle est cohérente avec le tissu régional et comprend des formations classiques permettant d'intégrer des masters, mais aussi des formations fortement professionnalisantes comme des formations relevant du périmètre des BUT et des licences professionnelles visant une insertion professionnelle immédiate. Si la plupart des formations peinent à s'inscrire dans les ambitions, dans les orientations et dans les priorités de l'université, telles que la formation continue et l'ouverture internationale, les besoins du territoire, en particulier pour les formations de Santé (diplôme d'État de *Sages-femmes* et *Infirmiers en pratique avancée*), sont pris en compte pour développer une offre large et de qualité. Certaines formations sont assez originales pour se distinguer sur le plan national telles que la licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* proposée dans six universités en France ou la licence *Histoire* associant de manière originale Histoire et Archéologie.

Ces formations sont bien positionnées dans l'environnement de l'université et offrent en général, durant les trois années du cursus, des ouvertures pluridisciplinaires, cependant trop souvent limitées à des disciplines relevant de la même composante (domaine Sciences et technologies par exemple).

Le *continuum* licence-master est bien articulé malgré certaines disparités (*continuum* rompu entre la licence *Chimie* et le master *Chimie et Sciences des Matériaux* ; pas de licence en Italien mais un parcours de master *Histoire de l'art et études italiennes* avec un enseignement en italien). Le *continuum* lycée-licence est aussi pris en compte avec divers dispositifs (« oui si », direction des études, PIA 3 PaRM, etc.) permettant de favoriser l'intégration des étudiants dans les formations universitaires du premier cycle.

Les formations générales se distinguent par leur qualité, la solidité de leurs maquettes et le souci d'une spécialisation progressive (par exemple les licences *Géographie et aménagement*, *Histoire de l'art*, *Sciences de la vie*). Les formations du domaine de la santé disposent aussi d'un enseignement adéquat cadré par les textes nationaux. En ce qui concerne les formations visant une insertion professionnelle immédiate, telles que les formations relevant du périmètre des BUT et des licences professionnelles, le cloisonnement est plus fort, offrant moins de pluridisciplinarité.

L'intégration de certaines licences professionnelles (LP) au sein des BUT est parfois bien structurée comme pour la licence professionnelle *Information et Communication*, ou plus déclarative comme pour les formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation* où il est difficile de voir des liens entre l'ex-diplôme universitaire de technologie (DUT) et les LP associées. On note aussi une difficulté des formations relevant du périmètre des BUT à se projeter dans le nouvel environnement lié à la transformation du DUT en BUT notamment, sur la question de l'insertion professionnelle, mais surtout sur celle d'éventuelles poursuites d'études en master/école d'ingénieur (même si cela ne concerne qu'une petite fraction d'étudiants).

L'université de Tours a mis en œuvre la réforme des études de santé et propose à la fois un parcours d'accès santé spécifique – PASS (incluant une majorité de cours des disciplines de santé et une « mineure » d'autres mentions de licence générale soit huit options) et cinq parcours de licence option Accès santé – L.AS (incluant une majorité de cours d'une discipline de licence générale et une « mineure » des disciplines de santé, soit 5 parcours L.AS). Il est à signaler que les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas les parcours de licence adossés au PASS (PASS - option Chimie, option Droit, option Économie, option Mathématiques, option Physique, option Psychologie, option Sciences de la vie, option STAPS). Ce système d'une double offre PASS-L.AS apparaît assez lourd pour les équipes pédagogiques des L.AS et devra tenir compte de l'ouverture en 2022 de cette même offre dans l'université d'Orléans distante d'à peine plus de 100 kilomètres, les deux universités se positionnant sur un même bassin de recrutement.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les formations ne profitent pas suffisamment des dispositifs d'accompagnement à leur disposition. On note ainsi une sous-utilisation du dispositif « oui si » pour favoriser la réussite des étudiants ayant des besoins spécifiques (reprise d'études, néo-bacheliers issus de filières technologiques et professionnelles, etc.). Il n'est actif que dans cinq licences générales (*Langues étrangères appliquées*, *Informatique*, *Mathématiques*, *Physique*, *Chimie*) qui le proposent avec un taux d'inscrits en progression de 0,8 % à 3,2 % des étudiants durant les trois années de référence. Les dossiers d'autoévaluation ne mentionnent pas si ce dispositif a vocation à être généralisé à l'ensemble du premier cycle. Il est par ailleurs difficile d'évaluer l'impact de ce dispositif puisque pour les licences concernées, on ne constate pas de progression du taux de réussite. Ainsi en licence *Informatique*, les deux séries de taux ne sont pas corrélées : la progression d'étudiants dans le dispositif « oui si » varie pendant trois ans de

9 %, à 21 % puis 26 %, alors que le taux de réussite en première année de licence passe de 27 % à 63 % puis à 41 %. L'analyse de la licence *Chimie* conduit au même constat. Toutefois, si une analyse sur une période de cinq ans démontrait un bilan positif (ce qui n'est pas le cas actuellement pour les trois années d'analyse), dont une augmentation du taux de réussite situé actuellement entre 25 % à 60 % en première année, l'établissement devrait réfléchir à un déploiement plus large du dispositif.

La plupart des parcours se sont dotés de directeurs d'études ou d'un responsable de formation afin d'accompagner la réussite. Le projet PaRM obtenu permet aussi de proposer un catalogue numérique des formations afin de favoriser la diffusion de l'information, un portail numérique d'accompagnement et d'orientation pour le suivi de l'étudiant et un accompagnement des équipes pédagogiques. Peu de formations toutefois ont inscrit ces dispositifs dans les données et les analyses de leur dossier d'autoévaluation, ce qui montre une méconnaissance et donc une sous-utilisation des moyens mis à disposition. Un effort doit être mené tant par l'établissement pour communiquer sur ces dispositifs que par les formations pour qu'elles s'emparent des opportunités offertes.

En revanche, la création du *syllabus* est largement citée et parfois confondue avec une approche par compétences. Celle-ci est balbutiante dans la plupart des formations et souvent à l'état de projet pour le prochain contrat. Un accompagnement des équipes pédagogiques par l'établissement pour mener cette transformation est nécessaire notamment par l'intermédiaire des équipes pionnières et de leur retour d'expériences.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées (mise en situation, projets, etc.). On peut toutefois regretter que peu de formations se saisissent du Fac'lab (lieux universitaires où étudiants et enseignants peuvent venir développer leurs projets numériques et bénéficient de ressources en matériels et moyens techniques, mais aussi d'accompagnement d'ingénieurs) comme outil d'apprentissage pour les étudiants ou comme moyens de diversifier leur enseignement pour les équipes pédagogiques. De plus, on peut s'étonner que les formations qui se sont investies dans les modalités d'enseignement à distance en raison de la crise sanitaire aient choisi de les délaisser depuis. Une réflexion autour de l'aménagement de ces nouvelles possibilités permettrait pourtant l'accueil de publics en formation continue et d'étudiants empêchés.

L'attractivité est plutôt bonne, lorsqu'elle est présentée, avec un nombre de candidats en hausse par rapport au nombre d'inscrits durant les deux dernières années (2019-2020 et 2020-2021). Le taux d'attractivité se situe autour de 4 à 6 %, sauf dans les licences *Chimie* (13 %), *Sciences de la Terre et de l'Environnement* ou *Sciences de la vie* (10 %), en licence *Économie, Gestion* ou *Psychologie* (10 %). Il aurait été intéressant d'analyser ces données pour comprendre les raisons justifiant le taux beaucoup plus élevé que dans les autres licences. Cette attractivité s'appuie sur des dispositifs d'informations assez classiques tels que le site internet, les journées portes ouvertes ou les forums et les salons d'orientations, y compris en lycées.

Les taux de réussite se situent autour de 50 à 60 % en première année avec quelques formations présentant des taux plus élevés (licence *Mathématiques*, licence *Sciences de la Vie*, licence *Physique* ou licence *Sociologie*), mais aussi des licences présentant des taux inquiétants au-dessous de 30 % (licence *Informatique*, licence *Économie*). Les taux de réussite sont globalement bons en deuxième et troisième années de licence (sauf en licence *Mathématiques* ou *Physique* avec des taux de réussite en dents de scie) ainsi qu'en licences professionnelles et dans les formations relevant du périmètre des BUT. Les dossiers présentent peu d'analyses sur les raisons de ces échecs ou des abandons, ce qui ne les conduit pas à réfléchir à des dispositifs adéquats d'accompagnement et à mettre en place des soutiens à la réussite pertinents.

Les compétences numériques sont validées par la plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques (Pix), mais cette certification n'est pas proposée dans toutes les formations (par exemple ni dans les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières sociales* ni du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*). Tous les étudiants bénéficieraient pourtant d'une incitation plus nette à passer cette certification.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche est très faible tant en licence et en licence professionnelle que dans les formations relevant du périmètre des BUT. Ainsi, le *ratio* d'heures de formation à et par la recherche se situe en moyenne autour de 3 %. L'adossement repose donc majoritairement sur la présence d'enseignants-chercheurs au sein des parcours ou la réalisation d'un stage (lorsqu'il est possible) au sein d'un laboratoire de recherche, mais on note des initiatives positives pour sensibiliser ou initier à la recherche, comme en licence *Géographie et aménagement*, *Histoire* et *Histoire de l'art*, et même dans certaines LP comme la LP *Assurance*, *Banque*, *Finance*. La seule présence d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, nécessaire, ne suffit pas à assurer un adossement actif à la recherche. Il est nécessaire de développer une démarche scientifique formalisée par des projets, des mises en situations dédiées ou d'autres dispositifs. Certaines formations fortement professionnalisantes comme les formations relevant du périmètre des BUT *Carrières sociales*, *Mesures physiques* ou *Sciences des matériaux* ou les formations de santé proposent un adossement à la recherche de qualité tandis que des formations plus attendues sur ce point telles que la licence *Sociologie* ou la licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires* (un seul enseignant-chercheur intervient dans cette formation) présentent étonnamment un adossement trop faible auquel il faudra remédier.

Si peu de formations proposent une sensibilisation à l'intégrité scientifique, à l'éthique et à la déontologie, la plupart des formations ont organisé, sous une forme ou une autre, un projet de recherches bibliographiques et/ou une formation à la méthodologie documentaire. On regrette le manque d'informations sur la contribution des unités de recherches à l'initiation des étudiants à la recherche. On peut toutefois noter que dans les disciplines scientifiques, les laboratoires de recherche accueillent des étudiants pour leur stage de licence (*Chimie*, *Informatique*, *Physique*, *Science de la Terre et de l'environnement* et *Sciences de la vie* pour des stages de 2 à 4 semaines).

Concernant le taux de poursuite d'études des diplômés en master au sein de l'établissement, il se situe entre 30 et 40 % en moyenne. Trois licences présentent un taux supérieur à 60 % : les licences *Histoire*, *Philosophie* et *Mathématiques*. Au contraire, cinq licences présentent des taux inférieurs à 20 % (licence *Langues étrangères appliquées*, licence *Sciences du Langage*, licence *Chimie*, licence *Informatique*, licence *Physique*). Il est nécessaire pour ces formations ayant des taux faibles de s'interroger sur les raisons de ce manque d'attractivité, à plus forte raison si les effectifs en master sont fragiles.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les liens avec le monde socio-économique sont assez hétérogènes selon les formations et peu formalisés par des conventions avec les entreprises partenaires. Les dossiers d'autoévaluation n'explicitent pas beaucoup la nature de ces liens ni le bénéfice octroyé en termes pédagogiques. Certaines formations se distinguent positivement par la qualité et la formalisation de ces liens, comme la LP *Optique professionnelle*, les formations relevant du périmètre du BUT *Sciences des matériaux* ou du BUT *Réseaux et télécommunications*, la licence *Langues étrangères appliquées*. D'une manière générale, ces liens offrent aussi des possibilités de stages, de projets tutorés, de mises en situation, mais ils ne sont pas toujours assez pourvoyeurs de professionnels pour des interventions en enseignements ou des participations dans les conseils de perfectionnement (par exemple en licence *Économie*, où on constate étonnamment assez peu de liens avec les entreprises).

En ce qui concerne la formation continue (FC), l'ouverture des formations à ses publics reste plus théorique qu'inscrite dans les faits. Si les formations de licence générale se montrent assez favorables à son ouverture sur le principe, elles regrettent souvent le manque de moyens humains et de dispositifs adaptés pour la réaliser. De même, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE), de validation des acquis professionnels (VAP) ou de reprise d'études sont très faibles (entre 0 et 2 par an). La situation est différente pour les formations fortement professionnalisantes. Ainsi, en licence professionnelle, le nombre de VAE accordées se situe entre 6 et 7 par an et le nombre de stagiaires en formation continue est de l'ordre d'une vingtaine de personnes (soit 10 % de l'effectif).

En ce qui concerne les formations relevant du périmètre du BUT, quatre n'ont ni stagiaires de la formation continue ni VAE accordée (formations relevant du périmètre du BUT *Réseaux et télécommunications*, du BUT *Métiers du multimédia et de l'internet*, du BUT *Mesures physiques* ou du BUT *Science et génie des matériaux*).

Au contraire, trois formations se distinguent avec un accueil conséquent de stagiaires de la formation continue durant les trois années d'analyse (9 dans les formations relevant du périmètre du BUT *Information et Communication*, 20 dans celles du BUT *Génie Biologique* et 27 dans celles du BUT *Carrières Sociales*). Il serait intéressant que les formations relevant du périmètre des BUT impliquées dans cet accueil puissent faire un retour d'expérience aux autres formations afin de les inciter à s'emparer de ce dispositif.

L'objectif de développement de la formation continue au niveau de l'établissement devrait être assorti d'un travail d'accompagnement des formations, d'un ciblage plus précis de certaines formations et de certains secteurs, d'une modularisation des formations couplée à une adaptation des emplois du temps, en fonction de l'identification des besoins. Le passage à l'approche par compétences représentera une opportunité pour cela.

Certaines formations visant une insertion professionnelle immédiate (formations relevant du périmètre des BUT ou licences professionnelles) incluent une contribution des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique très faible et inférieure à la réglementation (soit moins de 10 % du volume horaire réalisé par des intervenants professionnels extérieurs pour les formations relevant du BUT *Science et génie des matériaux*, du BUT *Information-communication* et du BUT *Mesures physiques* ; entre 10 et 20 % pour le BUT *Métiers du multimédia et de l'internet*, BUT *Génie Électrique et informatique industrielle* et licence professionnelle *Gestion et administration des entreprises*). Quelques licences professionnelles doivent encore déployer des efforts pour atteindre la cible, mais en sont proches (LP *Bio-industries et biotechnologies*, LP *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*, LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*).

Certaines licences professionnelles disposent de liens étonnamment faibles avec le monde industriel (LP *Bio-industries et technologies*) et ne sont parfois pas ouvertes à l'alternance (LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* ou LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*). Il est nécessaire pour ces formations, qui doivent être fortement professionnalisantes, d'accroître les interventions des professionnels, notamment dans le cœur du métier. L'alternance devrait aussi être développée plus largement, ce qui nécessitera là aussi un travail d'accompagnement des formations et un effort d'adaptation.

Les dispositifs de professionnalisation, les mises en situation professionnelle restent sous-utilisés, en particulier les stages en troisième année. Si ceux-ci sont présents dans les formations relevant du périmètre des BUT et dans les LP, ils ne concernent en licence générale que quelques mentions, principalement du secteur Sciences, technologies, santé (licence *Histoire*, licence *Gestion*, licence *Chimie*, licence *Informatique*, licence *Physique*, licence *Sciences de la Terre et de l'environnement*, licence *Sciences de la vie*). Il est nécessaire de réfléchir aux freins qui empêchent les formations de proposer un stage de fin de licence et d'apprécier la possibilité de lever ces verrous. La sensibilisation à l'entrepreneuriat reste peu abordée, en dépit de l'existence d'un dispositif proposé par l'université (Pépité). Les formations gagneraient à proposer plus largement ce dispositif à leurs étudiants.

L'insertion professionnelle des diplômés est difficile à évaluer, car le taux de répondants aux enquêtes est souvent trop faible pour que les résultats soient significatifs en licence générale. Toutefois, sur les données présentées pour les licences professionnelles, on peut noter que seulement 50 % des diplômés sont en emploi 18 mois après le diplôme, voire moins en LP *Commercialisation des produits alimentaires* ou en LP *Métiers de l'industrie, gestion de la production industrielle*, ce qui est trop faible. Les pourcentages de diplômés en emploi après 30 mois restent dans le même ordre de grandeur. Si l'on croise ces données avec le nombre de diplômés en recherche d'emploi (de 0 à 14 %), on note une forte différence qui n'est pas analysée. On ignore si les diplômés qui ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi sont en poursuite d'études, ce qui représenterait un nombre trop important des diplômés de licence professionnelle (entre 35 % et 65 %).

Les dossiers citent les enquêtes d'insertion, pourtant très complètes, du Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (Cape), mais les formations ne présentent pas d'analyse de cette insertion (nature de contrat, niveau de qualification, secteur d'activité en lien avec le diplôme obtenu, secteur géographique d'activité) ni ne les confrontent avec les objectifs d'apprentissage ciblés.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'internationalisation est un point faible des formations du 1^{er} cycle. La dimension internationale est traitée de manière très différente selon les formations et ne concerne, pour les mobilités, qu'environ 3 % des étudiants : elle est largement absente en DUT et en LP, mais le passage au BUT peut être vu comme une opportunité pour ces formations d'introduire de nouveaux dispositifs. Certaines licences générales font des efforts que l'on peut saluer pour proposer des mobilités et des échanges, et s'ouvrir à l'international (*Histoire, LLCER, Musicologie, Droit, Sciences de la vie* par exemple), mais cette ouverture à l'international reste trop limitée pour la majorité des formations alors qu'il s'agit d'une priorité affichée de l'établissement, qui offre pourtant des moyens (cependant limités) pour la dynamiser (dispositif compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques - CERCIP - « préparer sa mobilité internationale »).

Très peu de mobilités entrantes sont dénombrées (moins de 0,75 % en mobilité entrante) et sont quasiment inexistantes en LP et en BUT. Peu de doubles diplômes existent (licence *Histoire*, licence *Droit*, licence *Musicologie*, licences *Langues étrangères appliquées* et *Philologie romane* - double certification -, dont trois relèvent du même partenaire Ruhr-Universität Bochum en Allemagne).

L'enseignement des langues étrangères est négligé dans les formations de santé avec 1 à 4 % seulement des heures de formation dédiées à l'enseignement d'une langue étrangère et en LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, qui annonce 14 heures d'enseignement de langues sur 600 heures dispensées.

En ce qui concerne la certification en langue étrangère, on dénombre 88 étudiants de licence et trois étudiants de licence professionnelle ayant obtenu une certification, ce qui représente respectivement 0,7 % et 1,4 % des effectifs. Aucun étudiant en formations de santé n'a acquis de certification. Bien que la certification en langue(s) ne soit plus obligatoire en sortie du premier cycle, elle permet aux étudiants de garantir un niveau linguistique adéquat pour une mobilité internationale, pour une entrée en master ou pour une insertion professionnelle et devrait, à ce titre, être encouragée.

Trop de formations indiquent ne pas être concernées par les mobilités internationales en raison de leur fonctionnement en alternance partiellement ou exclusivement. Bien que cela soit encore marginal et concerne plutôt des séjours courts pour le moment (2 à 8 semaines), les étudiants en formation par apprentissage de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier du programme Erasmus + pour les apprentis et réaliser une mobilité avec l'accord de leur employeur. Cela s'accompagne généralement d'une « mise en veille » du contrat d'alternance pendant la durée du séjour. Il est donc tout à fait envisageable de proposer ce dispositif de mobilité aux apprentis et les formations gagneraient à s'y intéresser.

À l'instar des étudiants, les enseignants effectuent peu de mobilités et il serait intéressant d'en analyser les raisons afin de proposer des dispositifs pertinents. La mobilité entrante d'enseignants-chercheurs et de professeurs invités n'est presque jamais mentionnée dans les dossiers d'autoévaluation et il n'est donc pas possible d'en mesurer la réalité.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Les composantes montrent un effort certain dans le pilotage des formations (notamment pluridisciplinarité en LSH, mutualisations en droit, cohérence à l'Institut d'administration des entreprises - IAE) qui, en particulier dans le cas des IUT ou de la faculté de médecine, peut se révéler très indépendant de la direction de l'université. Les composantes devraient jouer un rôle de relais plus fort de la politique de l'établissement, qui ne « ruisselle » que trop peu jusqu'aux formations.

Il est regrettable que le pilotage des formations ne s'appuie pas davantage sur des données chiffrées et des indicateurs de qualité. Si la quasi-totalité des formations suit les taux de réussite des étudiants, on regrette une sous-utilisation d'autres données importantes : taux d'attractivité, taux d'insertion professionnelle, bassins de recrutement, profils des étudiants, ratio hommes/femmes dans les effectifs, etc. Cette absence d'analyse des données chiffrées témoigne d'un lien à consolider entre les formations et les services centraux, tels que le Cape, qui produit des enquêtes de qualité (annexées aux dossiers d'autoévaluation). Les données sont rarement commentées ou analysées et peu présentées dans les conseils de perfectionnement (lorsqu'ils existent ou sont actifs). On peut toutefois mentionner l'effort dans l'analyse des données réalisée par la licence *Sciences de la*

vie ou la LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*. Il est donc nécessaire que les formations s'emparent des questionnaires d'évaluations des formations et des enseignements réalisés par l'université de Tours et étayent leur pilotage par des indicateurs mesurables. Les formations des IUT assurent un suivi de proximité, mais en dehors des dispositifs existants.

Presque toutes les licences générales (sauf en licence *Sciences de la Terre et de l'environnement*) et les licences professionnelles se sont dotées au moins théoriquement d'un conseil de perfectionnement. Ce n'est pas encore le cas pour le bachelor universitaire de technologie pour lequel cette obligation est nouvelle. Il serait souhaitable que les BUT s'appuient sur les licences professionnelles qu'ils intègrent pour s'emparer de ce dispositif. Par ailleurs, la composition du conseil de perfectionnement ne semble pas cadrée par l'établissement, ce qui est regrettable, car certains conseils ne comportent pas de représentants étudiants et comptent encore trop peu de représentants du monde socio-économique (voire aucun), en contradiction avec les critères de conformité de l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 (LP *Assurance, banque, finance*, licence *Sciences de la vie*, licence *Langues étrangères appliquées*). D'autres formations ne fournissent pas de compte rendu des conseils de perfectionnement (Certificat de capacité d'orthoptiste, licences *Histoire de l'art*, *Psychologie* et *Informatique* par exemple), ce qui rend difficile l'appréciation de leur fonctionnement. Enfin, la tenue des conseils de perfectionnement ne présente pas une régularité annuelle (compte rendu de 2016 pour la licence professionnelle *Biologie analytique et expérimentale* qui sera intégrée dans le Bachelor universitaire de technologie *Génie biologique*).

L'évaluation des enseignements n'est pas systématique et ne permet pas de disposer de données solides pour une amélioration continue des formations. Les taux de répondants sont assez faibles pour les enquêtes menées par l'établissement et se situent autour de 30 % (entre 17 % et 42 %). Ces taux sont plus forts dans les enquêtes menées par les équipes pédagogiques. Il est nécessaire que les équipes pédagogiques analysent les résultats des questionnaires d'évaluation des formations et des enseignements et intègrent ces réflexions dans une politique d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une cohérence des parcours au sein de l'université et dans le tissu régional,
- Des liens réels avec le tissu socioéconomique et culturel,
- Des dispositifs divers pour favoriser la réussite étudiante dont les formations doivent toutefois encore s'emparer,
- Des taux de réussite en 1^{er} cycle globalement bons,
- Un *continuum* licence-master assez bien pris en compte avec une spécialisation progressive,
- Des formations de qualité avec des modalités pédagogiques variées.

Points faibles

- Une absence d'analyse des indicateurs de qualité pour le pilotage (attractivité, insertion professionnelle, évaluation des enseignements),
- Une problématique de conformité et/ou de fonctionnement des conseils de perfectionnement,
- Une professionnalisation insuffisamment développée (stages, formalisation des partenariats),
- Un adossement à la recherche fragile,
- Une ouverture à l'international trop faible,
- Une approche par compétences balbutiante,

- Une méconnaissance des axes stratégiques de l'établissement,
- très peu de formations accueillant du public en formation continue alors qu'il s'agit d'une priorité de l'établissement.

Recommandations

- Amener les équipes pédagogiques à s'emparer de manière plus dynamique des outils et des dispositifs mis à leur disposition (PIA, suivi de la réussite et de l'insertion des étudiants, mobilités),
- Uniformiser et contrôler la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement avec une vigilance vis-à-vis des formations BUT pour lesquelles la mise en place est nouvelle,
- Accentuer les activités de mises en situation professionnelle, en particulier proposer des stages de fin de licence chaque fois que cela sera possible,
- Accroître l'adossement à la recherche avec des projets mettant en œuvre une démarche scientifique si possible en lien avec les recherches menées dans les laboratoires de l'université de Tours,
- Rendre effectifs les accords internationaux pour offrir une réelle perspective de mobilité aux étudiants, quelle que soit leur filière y compris en alternance, en s'emparant des dispositifs possibles (Erasmus+ pour apprentis), ainsi que pour les mobilités des personnels. Renforcer la politique pour les mobilités entrantes et les professeurs invités,
- Accompagner la mise en place de l'approche par compétences en s'appuyant sur le retour d'expériences de formation (notamment des BUT ou des licences professionnelles),
- Établir une hiérarchie des priorités stratégiques de l'établissement et accentuer la communication sur ces priorités,
- Cibler les formations attractives pour la formation continue et accompagner les équipes pédagogiques pour la mise en place de dispositifs adaptés pour l'accueil de ce public.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux

Les conseils de perfectionnement des formations suivantes ne rassemblent pas les conditions requises pour fonctionner correctement (composition, représentation) ou n'ont pas fourni d'informations suffisantes pour une évaluation de ce fonctionnement : Formations relevant du périmètre du BUT *Génie biologique*, Certificat de capacité d'*Orthoptiste*, licence *Histoire de l'art*, licence *Informatique*, licence *Langues étrangères appliquées*, licence *Lettres*, licence *Philosophie*, licence *Psychologie*, licence *Sciences de la Terre et de l'environnement*, licence *Sciences de la vie*, licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, licence professionnelle *Bio-industrie et biotechnologies*, licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires*.

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Sciences humaines et sociales : formations relevant du périmètre du BUT *Information-communication*, licence *Géographie et aménagement*,
- Droit, économie, gestion : formations relevant du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*,
- Santé : Certificat de capacité d'*Orthoptiste*,

- Sciences, technologie, santé : licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*, licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires*, licence professionnelle *Productions animales*.

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La mention de licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* s'inscrit dans le domaine de licence Arts, Lettres et Langues. La formation comprend neuf parcours de licence *LEA* et *Droit-langues* : *droit-langues anglais allemand* ; *Droit-langues anglais espagnol* ; *Droit-langues anglais italien* ; *Anglais/allemand* ; *Anglais/chinois* ; *Anglais/espagnol* ; *Anglais/italien* ; *Philologie* ; *Anglais-français pour étrangers*. La formation *LEA*, qui consacre la plus grande partie de son enseignement à l'apprentissage des langues étrangères, est en droite lignée avec les orientations pédagogiques de la faculté Lettres & langues. La mention de licence *LEA* débouche prioritairement sur la spécialité de master *LEA Langues et commerce international*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *LEA* suit le modèle de l'établissement d'une modularisation des parcours, au rythme de cinq semestres *in-situ*, avec une mobilité à l'étranger obligatoire au semestre 6. La formation est aussi en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en matière d'objectif de fond, qui est la professionnalisation de l'étudiant. La double licence *Droit-Langues* identifie l'apport de la bidisciplinarité à sa finalité au niveau du diplôme lui-même. Les principes affirmés par l'établissement se déclinent dans la formation, à plusieurs niveaux : possibilité de doubles parcours *Droit-Langues* (pluridisciplinarité), partenariat avec des universités étrangères (internationalisation), système de tutorat, dispositifs pédagogiques de mise à niveau et méthodologie (qualité de l'accueil, des conditions d'études et créativité de la recherche). La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en *continuum*, notamment le master de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), un partenaire du même site qui offre des débouchés aux étudiants titulaires de la licence *LEA*. Elle est aussi en parfaite articulation avec le master *LEA Commerce International (LEA CI)*, d'une part, et, d'autre part, avec les masters du domaine *Droit européen* (dont le parcours *Droit-Langues* mais aussi les parcours *Franco-allemand* et *Juriste européen*). La nature des deux modules de langues favorise des passerelles avec les formations voisines au sein de la composante. La double licence des parcours *Droit-Langues* offre des débouchés dans des masters de Droit, de Sciences politiques ou de Relations internationales. La formation s'assure de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux (visites régulières de lycéens en insertion dans les formations de la mention et visites de collègues dans les établissements) et avec des associations et structures de la région (par exemple, la Maison de l'Europe, le Centre franco-allemand de Touraine).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle développe une offre spécifique à l'international en s'assurant de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux. Elle présente notamment un échange linguistique et culturel proposé par East Carolina University (Global Understanding) et un parcours co-diplômant avec l'université de Bochum. 80 % environ des étudiants de 3^e année (L3) bénéficient d'une mobilité internationale assortie de bourses Erasmus et Mobicentre (région Centre-Val de Loire). Concernant la mobilité entrante, le parcours *LEA* accueille tous les ans des étudiants des établissements partenaires, même si le conseil consultatif de perfectionnement fait valoir le nombre encore trop faible d'étudiants étrangers au sein de la formation, ce qui jette de l'ombre sur l'attractivité de la formation pour les étudiants internationaux. Face à la réduction drastique (de moitié) du budget de mobilité de l'université de Tours (- 350 000€), et même si le conseil de perfectionnement évoque des aides d'un mois pour les départs au semestre 2, et des départs au semestre 1 non impactés, grâce à l'utilisation de fonds propres, il n'est à aucun moment précisé quelles stratégies viables seront envisagées pour répondre non seulement à cette perte de dotation de la Commission européenne, mais aussi aux difficultés de mobilités liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Au niveau pédagogique, des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation interviennent et assurent un suivi de recherche (mini-mémoires, projets de traduction). La formation propose également un dispositif d'accompagnement méthodologique à la recherche sous la forme d'un enseignement (Ressources documentaires et méthodologiques). Les étudiants participent régulièrement à des conférences, journées d'études et séminaires de recherche.

Il n'est pas précisé de quelle manière la formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés. La formation prépare à l'insertion professionnelle, mais ne nous informe pas sur sa formation à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle peine à faire intervenir les acteurs socio-économiques à la hauteur de ses ambitions, même si elle assure un contact avec les intervenants professionnels anciens étudiants du LEA CI. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement alerte la formation sur une intervention encore insuffisante (en nombre et en nombre d'heures) d'intervenants professionnels, et sur le risque d'un accompagnement insuffisant des étudiants dans la mise en application des acquis d'apprentissage en situation professionnelle (notamment par une meilleure sensibilisation au travail en équipe ou aux échanges interpersonnels). La licence LEA privilégie la professionnalisation par les réorientations envisagées tantôt à la fin du premier semestre en 1^{re} année (L1), vers une licence professionnelle ou en droit par exemple, ou en 2^e année (L2), sous conditions. La Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP) joue un rôle important dans l'accompagnement de l'étudiant dans sa réorientation professionnalisante. La formation propose certaines actions phares comme le Forum des anciens et des métiers inauguré en décembre 2021, qui a réuni les partenaires professionnels et *alumni* intervenants. Ces actions avérées demandent à être reconduites, développées et multipliées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence LEA définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, et ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle décline dans une maquette une structure en blocs de connaissances et de compétences donnant lieu à une évaluation des compétences. La formation propose un programme d'études qui conjugue les fondamentaux et les enseignements disciplinaires dont deux modules de langue (l'anglais étant une langue obligatoire), dans l'optique de concilier une forte spécialisation avec une pluridisciplinarité qui viserait à répondre au marché du travail actuel. La double licence *Droit-langues* n'offre pas un enseignement de la culture économique et juridique suffisamment renforcé pour faire valoir le pan « Droit » à la même hauteur que « Langues ».

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques variées, notamment en proposant des espaces d'enseignement diversifiés (séminaires, travaux pratiques, cours en laboratoires de langues ; mise à disposition de centres de ressources en langues et entraînement *in situ* dans des services, associations, salles de sport, etc., dans le cadre du Compétences, engagements, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP). La formation encourage les étudiants à faire des stages courts ou encore à poursuivre des activités extracurriculaires (participation aux conseils, aux salons, à des simulations de débats, à des concours d'éloquence/de plaidoirie, à la vie associative estudiantine, etc.). Ces méthodes sont globalement adaptées aux objectifs qu'elle s'est définis et aux publics qu'elle accueille, même si celles-ci mériteraient d'être renforcées (par exemple : apprendre à rédiger un courriel professionnel ou une plaquette commerciale ; introduction d'un module d'actualité internationale). Toutefois, on note qu'il n'y a pas de projets tutorés prévus dans la maquette. Par ailleurs, la formation gagnerait à proposer un module d'actualité internationale ou à remédier au morcellement des cours, générateur de confusion et de dispersion. D'autre part, les cours de compétences numériques accordent une place encore trop peu importante aux usages spécialisés du tableur Excel, au numérique au service du marketing, aux outils collaboratifs et au design numérique.

La formation linguistique incluse dans la formation est cohérente avec la politique d'internationalisation. Elle profile ses apprentissages en se fondant sur la demande dans le monde professionnel national et international des juristes, et le monde commercial, d'une maîtrise de plusieurs langues. L'un des modules permet une spécialisation en une troisième langue. La formation ne propose pas de préparation à la mobilité en L2, mais réfléchit à donner les moyens aux étudiants d'envisager la mobilité, obligatoire dans leur cursus universitaire comme un élément de leur projet personnel. La licence LEA a pour vocation de déboucher sur le master *Commerce international*. La licence *Droit-langues* envisage des débouchés potentiels dans le master de *Relations internationales*. La formation LEA consacre le semestre 6 à une mobilité (obligatoire) à l'étranger. Comme il est suggéré par le conseil de perfectionnement, un nombre plus important de cours pourrait être dispensé dans la langue de spécialité afin de donner aux étudiants les moyens d'appréhender les contextes techniques directement dans la langue étrangère concernée.

La maquette de la formation favorise la formation continue (FC), et par défaut, ouvre à la FC toutes les formations initiales (FI), mais ne prend pas en compte la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le nombre de stagiaires de la FC varie entre 4 (2018-2019 et 2020-2021) et 5 (2019-2020). Le document de la formation ne propose pas plus d'information sur l'accueil du public en FC.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation reconnaît le besoin de renforcer l'affichage des partenariats de façon à faire valoir leurs forces disciplinaires (gestion, tourisme, marketing). La formation réfléchit sur la nécessité d'enseigner les matières d'application dans la langue A (anglais), non seulement dans le but de préparer les étudiants à la mobilité, mais également d'attirer des étudiants étrangers.

La formation suit la réussite des étudiants en tenant compte des rapports de l'Observatoire de la vie étudiante (OVÉ). Des dispositifs d'accompagnement mis en place pour des étudiants en difficulté font l'objet d'une évaluation régulière des résultats.

La formation soumet, sous forme de tableaux, les résultats d'une enquête sur le devenir des étudiants de licence, 12 mois après l'obtention de leur diplôme en 2019-2020, avec une focalisation sur la poursuite d'études post-L3, les caractéristiques des emplois occupés, et les poursuites d'études envisagées par les répondants. Sur les 99 répondants (79 femmes et 20 hommes ; 50 boursiers), 78 ont confirmé une poursuite d'études post-L3 (dont 65 en master). Concernant la situation principale des 21 répondants qui n'ont pas poursuivi leurs études ou préparé un concours en 2020-2021, 1 était en quête d'emploi, 2 en services civiques, et 7 « dans une autre situation », tandis que 11 étaient en emploi (dont 7 à temps plein, 2 seulement dont l'emploi était en lien direct avec le diplôme de licence obtenu et 7 qui envisageaient de poursuivre leurs études en 2021-2022).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation mène une réflexion sur les moyens à élaborer ou à améliorer pour atteindre ses objectifs, à savoir, accroître la participation des intervenants issus de domaines variés tout en veillant à la pluridisciplinarité propre à cette formation, privilégier certains types d'actions comme le Forum des anciens, renforcer les travaux de groupe pour remédier aux difficultés que rencontrent certains étudiants à travailler en collectif.

La formation définit un processus d'évaluation interne, qui prend la forme d'un conseil "consultatif" de perfectionnement LEA. Le conseil réunit un ingénieur pédagogique, 5 enseignants (3 maîtres de conférences - MCF-, 1 professeur agrégé - PRAG - et 1 professeur certifié - PRCE), 6 professionnels externes à la formation (dont deux anciennes étudiantes LEA), et un coach de vie international certifié (enseignant en master LEA CI et ancien étudiant LEA à distance). Pourtant la constitution du conseil n'est pas conforme à ce qui est défini par l'université de Tours, car la représentation des membres étudiants n'est pas assurée. Le conseil de perfectionnement fait émaner la nécessité de déployer quatre opérations : un resserrement des relations avec le monde professionnel (par le biais du module 4 "Compétences transversales" imposé ; mais ce module est figé, et le partage collaboratif de l'enseignement entre enseignants et professionnels, ainsi que l'introduction d'ateliers professionnels, semblent très problématiques) ; une traduction appliquée qui peine à proposer une perspective ou des débouchés professionnels (faute de l'existence d'un master de traduction) ; l'enseignement des matières d'application dans la langue étrangère de spécialité ; l'urgence de répondre aux difficultés budgétaires liées à la perte de dotation de la Commission européenne (ce qui enjoint à revoir les principes et l'obligation de la mobilité universitaire, notamment dans les parcours autres que *Droit-Langues*).

Conclusion

Points forts

- Une interdisciplinarité et transdisciplinarité bien exploitée,
- Un forum des anciens et des métiers, inauguré en décembre 2021, qui connaît un succès auprès des étudiants,
- Une formation à et par la recherche bien déclinée (mini mémoires, participations aux colloques, etc.),
- De nombreuses passerelles fluides avec d'autres formations du même cycle ou plusieurs cycles supérieurs,
- Une réorientation professionnelle encadrée à chaque étape de la formation.

Points faibles

- Un enseignement qui n'est pas suffisamment en adéquation avec les objectifs de la formation : l'enseignement du numérique et l'intervention des professionnels dans la formation sont insuffisants,
- Une absence de module de préparation à la mobilité au risque d'une perte de motivation chez l'étudiant au semestre 6,
- Pas de projets de tutorats prévus dans la maquette, pas de formation à l'entrepreneuriat,
- Pas de prise en compte de la formation en alternance et de la validation des acquis d'expérience,
- Une constitution du conseil de perfectionnement non conforme à ce qui est défini par les statuts, car la représentation des membres étudiants n'est pas assurée.

Recommandations

- Veiller à ce que l'enseignement soit dans son contenu en adéquation avec les attentes des étudiants et du monde actuel, en développant l'enseignement du numérique et en assurant une intervention des professionnels au sein de la formation,
- Proposer un module de préparation à la mobilité et un module d'actualité internationale pour maintenir la motivation de l'étudiant,
- Réfléchir à l'élaboration d'un projet de tutorat et de formation à l'entrepreneuriat,
- Viser à élaborer une stratégie qui prendrait en compte la formation en alternance et la validation des acquis d'expérience,
- Revoir la constitution du conseil de perfectionnement pour qu'elle soit conforme avec les statuts, notamment en veillant à ce que la représentation des membres étudiants soit assurée.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais* est une formation en Lettres et langues, à vocation générale. Son champ de formation est les Sciences de l'homme et des sociétés (SHS). Elle a pour objectif d'offrir une consolidation en compétences linguistiques, méthodologiques et culturelles dans le domaine élargi des études anglophones. Une double licence *LLCER Anglais/Espagnol*, qui arrive au terme de son premier quinquennat, est une formation d'excellence destinée aux étudiants les plus motivés.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation vise à être en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, même si ses efforts restent à consolider. Dans un souci d'assurer une bonne communication entre l'équipe pédagogique et le public étudiant, la formation multiplie les supports pédagogiques innovants (notamment, le distanciel, le tutorat et la plateforme pédagogique en ligne Moodle depuis 2018), en sus de supports plus rodés (par exemple, le suivi spécifique des étudiants en Régime spécial d'études - RSE - ou en situation de handicap en coordination avec le Service de santé universitaire - SSU). Toutefois, l'effort affiché par la formation pour se trouver en cohérence avec la politique de l'établissement gagnerait à se généraliser au sein des autres modules. En effet, la formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité surtout au niveau du contenu d'un cours magistral assuré durant quatre semestres (intitulé « Concepts-clés »). Elle mise sur le module 4 dit « transversal » pour décliner la politique transdisciplinaire de l'établissement (le module 4 abordant le numérique, la communication en langue étrangère, la culture visuelle), et sur le module 3, module à choix, pour assurer des passerelles avec d'autres formations (l'allemand, l'italien, les langues et éducation, les arts du spectacle, les cultures méditerranéennes, les politiques et relations internationales, les médias et les relations internationales et le Français langue étrangère – FLE) et pour s'afficher en cohérence et en complémentarité avec d'autres formations du même cycle (de la 1^{re} année - L1 - à la 3^e année - L3).

La formation développe une offre spécifique à l'international par la mise en place des partenariats dans une vingtaine de pays anglophones, hispanophones, ou offrant des formations anglophones compatibles (Suède, Corée du Sud, Taïwan). La formation offre des cours en suivi simultané avec des universités anglophones. Elle inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants vers les aires linguistiques et culturelles étudiées. Elle bénéficie d'un soutien, y compris financier, dans le cadre d'accords Erasmus en Europe et d'accords bilatéraux hors-Europe (USA, Amérique Latine, Australie).

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité sous la forme d'une recherche documentaire (L1), une sensibilisation/initiation à la recherche durant deux semestres (L3) et une séance d'information sur les poursuites d'études dans le domaine de la recherche (L3) avec la production d'un travail de recherche original encadré. La formation témoigne d'une mise en œuvre d'une stratégie d'adossement à la recherche en incitant également les étudiants à participer aux conférences et interventions des enseignants-chercheurs (EC) invités, ainsi qu'en assurant une passerelle avec le master *Études culturelles* qui lui-même ouvre sur une initiation pré-doctorale et interdisciplinaire à la recherche.

Alors que la formation n'a pas vocation à être une licence professionnelle, elle intègre néanmoins quelques éléments d'introduction à la professionnalisation, notamment par le biais du Module d'orientation, de bilan et d'insertion (MOBIL) et des Compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP) « aborder le monde professionnel ». Il n'est toutefois pas précisé quelles sont les actions adoptées par le MOBIL et les étudiants déplorent ne pas bénéficier de plus d'informations concernant le CERCIP. Il n'est pas non plus indiqué si le module « transversal » intègre (ne serait-ce qu'en partie) des intervenants professionnels ou si, à l'occasion de ce module, la formation engage un dialogue avec ses partenaires dans le monde professionnel de la communication, du numérique, et des arts visuels. Par ailleurs, la formation pourrait élaborer un accompagnement dans la construction d'un projet professionnel. La formation met toutefois en place plusieurs dispositifs d'accompagnement à une insertion professionnelle à court terme. Elle permet plusieurs passerelles

pour la poursuite d'études en masters professionnalisants (*Médiation culturelle, FLE, Traduction bilingue ou trilingue*) ; elle prépare à la poursuite d'études dans le master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF)* ; elle propose également une réorientation accompagnée et assurée par la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit ses objectifs, ses contenus de formation, ses méthodes pédagogiques et ses méthodes d'évaluation de manière cohérente entre eux dans le cadre de l'alignement pédagogique. La formation conçoit son organisation pédagogique sur la base d'un principe modulaire (quatre modules en tout), les deux premiers modulent, en amont, ciblant les priorités thématiques de la *LLCER Anglais* (langue, littérature, civilisation, arts visuels des mondes anglophones), un 4^e module, en aval, à visée « transversale ». Le rôle de l'équipe pédagogique pour définir le profil de ses diplômés et le programme de la formation n'est pas précisé. Si l'approche par compétences est développée, en lien avec la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), il est à regretter que l'enseignement à distance hybride ou comodal pour faciliter l'accès aux enseignements des publics spécifiques, des publics de formation continue ou encore des publics internationaux, n'ait pas été envisagé.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en créant plusieurs parcours (par exemple, le parcours *LLCER Anglais/espagnol*) pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs qu'elle s'est assignés (ainsi, la langue orale est enseignée dans les laboratoires SANAKO). Afin d'assurer le bon accueil de ses différents publics, la formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités qui permettent à certains étudiants d'être dispensés, sous conditions, du contrôle continu (intitulé Régime spécial d'études - RSE).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation linguistique incluse dans la formation est conçue dans ses objectifs, ses modalités, et son organisation pour préparer aux mobilités sortantes. La formation propose différents séjours linguistiques d'un semestre ou d'un an dans le cadre du programme Erasmus, ou des partenariats avec des universités étrangères, ou encore du programme d'assistantat. La politique des mobilités sortantes, réservées aux étudiants en L3, est en accord avec le Service des relations internationales de l'université. La formation jouit d'une trentaine de conventions signées avec des universités étrangères (en Angleterre, en Irlande, en Amérique du Nord, en Australie, en Afrique du Sud). La formation assure un suivi, les étudiants étant accompagnés dans leurs démarches par des coordinateurs pédagogiques (ils établissent les contrats, assurent le suivi pendant toute la durée du séjour, en coordination avec les responsables des universités d'accueil). Les enseignants jouissent également d'une ouverture à l'international grâce à la mise en place du programme de mobilité *Staff Mobility for Teaching (STA)*. La double licence est couplée à d'autres dispositifs d'accompagnement à la mobilité (par exemple, le parcours *LLCER Espagnol*). Pour autant, la formation ne précise pas comment elle prépare des candidatures à la mobilité ; sa politique de sensibilisation à l'interculturalité n'est pas présentée. La formation n'indique pas non plus si les modules d'enseignement de la langue française correspondent à (ou sont compatibles avec) un volet de formation en français langue étrangère, favorisant la mobilité entrante d'étudiants non francophones.

La formation ne présente aucune offre spécifique pour ces publics dans le sillage du diplôme accrédité. Il n'est pas fait mention de l'accueil de publics spécifiques ; il n'est pas non plus précisé si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Néanmoins, la formation signale l'existence d'une plateforme de cours en ligne permettant aux étudiants de suivre, soit partiellement soit intégralement, la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de différents publics. La formation attire chaque année une quarantaine d'étudiants, en L1, signe de son attractivité. Plusieurs dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics : accueil de futurs étudiants par la journée portes ouvertes (JPO) et Forum de l'orientation ; accueils ciblés de classes de lycée (premières et terminales) ; présentation de la formation dans les lycées, ou dans l'académie ; site Web du département affichant les livrets d'études, des conseils de lecture, une orientation bibliographique.

La formation veille à favoriser la réussite de ses étudiants. Si elle reconnaît qu'une adéquation optimale entre profils et objectifs est assurée avec les étudiants issus des spécialités Anglais monde contemporain (AMC), Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) ou Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), elle ne manque pas de s'ouvrir aux étudiants issus de filières générales ou technologiques. La

formation prend la mesure des difficultés rencontrées par ces différents types de publics dont les prérequis méthodologiques se révèlent lacunaires. Elle maintient son attractivité et sa performance par la mise en œuvre d'une stratégie de mise à niveau, notamment en proposant un module de renforcement en anglais à partir de la 2^e année (L2). L'initiative « Oral sur bibliographie », si elle présente des difficultés encore non résolues (ouvrages encore trop peu accessibles ou inabordables, trop académiques, trop nombreux, trop disparates dans le contenu), a pour vocation louable d'aider les étudiants à devenir autonomes dans leurs lectures et à pallier leur manque de culture générale. La formation pourrait se saisir de la suggestion du conseil de perfectionnement de créer un « passeport » de prononciation pour faciliter le suivi des étudiants sur le long terme.

La formation suit l'insertion professionnelle des étudiants ; elle analyse les résultats des dispositifs d'information et d'orientation mis en place. Un questionnaire révèle que parmi le nombre d'étudiants qui ont répondu (12), la moitié occupe un emploi à temps plein, l'autre moitié à temps partiel. Seule une personne occupe un emploi en lien avec le diplôme *LLCER* obtenu. Sept envisagent de poursuivre leurs études (dont six d'entre eux en master) ; aucun n'envisage de poursuivre une licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique se donne partiellement les moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique, pourtant dotée de 5 professeurs des Universités (PU), 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR), 18 maîtres de conférences (MCF), 1 professeur agrégé (PRAG), 6 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), et 8 lecteurs/lectrices, fait valoir un sous-encadrement des enseignements en L1/L2 faute de titulaires. Il est d'autre part regrettable qu'aucune structure d'*alumni* n'ait été mise en place.

La formation dispose d'un soutien financier pour les étudiants en mobilité ; néanmoins, la prise en compte des besoins de la formation demeure inadéquate. Il n'est pas spécifié quelles stratégies seront envisagées pour faire face à la perte de dotation de la Commission européenne. Si la double licence *LLCER Anglais/Espagnol*, en fin d'un premier contrat, trouve son public, et est amenée à se développer dans les années à venir, si, par ailleurs, l'exigence de la formation justifie le nombre important de réorientations proposées, il serait souhaitable que la formation veille à mettre en place des dispositifs structurés permettant d'anticiper (et de freiner) l'abandon en cours d'année.

La formation définit un processus d'évaluation interne (conseil de perfectionnement *LLCER Anglais*) dans le but d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil mixte a pour mission d'évaluer la cohérence de l'offre de la formation *LLCER Anglais* et d'évaluer son adéquation avec les débouchés traditionnels du diplôme. Les représentants étudiants font valoir les forces et faiblesses en ce qui concerne la cohérence, la lisibilité et l'adéquation des cours L1/L2. Ainsi, le conseil de perfectionnement alerte contre (et formule des propositions concernant) les intitulés opaques de programmes en littérature (par exemple, « Entendre la littérature ») ou en linguistique, la redondance de contenus en civilisation (entre certains cours en L1/L2 et d'autres en L3), et l'inadéquation avec certaines promesses affichées (transversalité, approche synthétique, etc.). Les questions politiques et institutionnelles semblent insuffisamment abordées au vu de l'importance de la question dans les concours de recrutement. D'autres enseignements (trop pointus et trop portés sur la civilisation) sont inadaptés au public concerné.

Conclusion

Points forts

- Un souci de multiplier les outils, méthodes et actions pour assurer une bonne communication entre l'équipe pédagogique et le public étudiant,
- Un fort succès du double parcours *LLCER Anglais/espagnol*, formation d'excellence dont l'attractivité est avérée et dont le taux d'échec est faible, les abandons donnant lieu à des réorientations vers l'un des deux autres parcours *LLCER (Anglais ou Espagnol)*,
- Une bonne ouverture à l'international pour les enseignants grâce à la mise en œuvre du programme de mobilité STA,
- La mise en place de plusieurs dispositifs d'accompagnement à une insertion professionnelle à court terme,

- Une formation dont le contenu et les dispositifs sont conçus pour permettre une ouverture à l'international,
- Un bon adossement à la recherche : les étudiants sont sensibilisés à la déontologie scientifique dès la L1,
- Plusieurs actions pédagogiques judicieuses proposées dont le Régime spécial d'études (RSE), le cours « Concept clé » et l'initiative « Oral sur bibliographie »,
- Un bon suivi de l'insertion professionnelle des étudiants,
- Un conseil de perfectionnement qui fonctionne bien.

Points faibles

- Certains programmes posent problème dans leur affichage, leur adéquation avec les besoins de la formation et leur évaluation,
- Un sous-encadrement des enseignements en L1/L2 (faute de titulaires),
- Un abandon des étudiants en cours d'année encore mal géré en amont,
- Des dialogues insuffisamment établis avec les partenaires du monde professionnels encore trop peu engagé au sein des modules,
- Une stratégie fragile pour faire face à la perte de dotation de la Commission européenne,
- La formation en alternance et les validations des acquis de l'expérience (VAE) ne reçoivent aucune mention, l'enseignement à distance hybride ou co-modal n'est pas envisagé.

Recommandations

- Consolider l'adéquation entre l'affichage, le contenu et les besoins de la formation dans certains programmes problématiques,
- Se donner les moyens humains nécessaires pour atteindre ses objectifs,
- Mettre en place des dispositifs structurés permettant d'anticiper (et freiner) l'abandon en cours d'année,
- Renforcer la présence des professionnels dans l'enseignement de la formation,
- Élaborer une stratégie pour faire face à la perte de dotation de la Commission européenne,
- Envisager dans l'avenir l'intégration de la formation en alternance et des VAE, ainsi que l'enseignement à distance hybride ou co-modal.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Tours propose, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langues, une formation de *Lettres Modernes* et de *Lettres Classiques*. Elle a vocation à accueillir les bacheliers de séries littéraires et débouche principalement sur deux masters attachés à la filière Lettres : le master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)* et le master *Recherche*. Elle accueille également des personnes en reprise d'études, qui se destinent aux concours de l'enseignement.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation applique le principe d'interdisciplinarité prôné par l'établissement. L'enseignement proposé aux étudiants est constitué d'un tronc commun, pour les trois quarts du cursus : cours de littérature française, de latin, d'histoire et de maîtrise de la langue, de méthodologie et de langues vivantes. La formation se complète par un quart d'enseignement de compétences transversales : renforcement en langue vivante (allemand, italien), cultures méditerranéennes, ressources documentaires et numériques, méthodologie de la dissertation, techniques oratoires, initiation au grec. L'enseignement proposé témoigne d'une forte mutualisation avec l'UFR Lettres et Langues (45 % en première année - L1), mais aussi avec l'UFR *Arts et Sciences Humaines*, en particulier avec les licences *Histoire* et *Philosophie* (notamment pour l'enseignement du grec). L'enseignement des langues vivantes et anciennes est privilégié, ce qui est un atout spécifique de la formation.

La formation est ouverte à l'international par le biais principalement de son partenariat avec l'université de Bochum : elle accueille notamment les étudiants de la licence *Histoire* en cursus intégré. Malgré une baisse de la dotation Erasmus, la mobilité entrante et sortante est dite importante. Les chiffres qui sont donnés sont toutefois partiels, voire "non conformes à la réalité" : la mobilité sortante se situe entre 8 et 5 étudiants ; la mobilité entrante est "nulle", mais "non conforme à la réalité". Le dossier est lacunaire sur ce point et ne permet pas de statuer sur l'attractivité réelle de la formation.

La formation est correctement adossée à la recherche. Elle a mis en place des dispositifs particuliers, comme le dispositif Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques (CERCIP), qui permet aux étudiants qui suivent des colloques ou des journées d'études de les valoriser. Elle propose par ailleurs une unité d'enseignement "Ressources documentaires et méthodologiques" dans le module 4 de Compétences transversales, qui dispense des cours spécifiques (en licence et en master) sur l'intégrité scientifique, la question du plagiat, la question de la propriété intellectuelle et celle de l'accès aux données textuelles.

La formation entretient de fortes relations avec le monde socio-culturel et socio-économique. Elle intègre bien des éléments de professionnalisation. La formation proposée est classique et revendiquée comme telle. Toutefois, l'équipe enseignante souligne la particularité qu'il y a à enseigner la littérature française, dans le lieu même où elle s'est constituée, par les figures de Ronsard, Rabelais, Balzac, mais aussi Bonnefoy. C'est la raison pour laquelle des partenariats très fructueux ont été noués avec les différents lieux de conservation du patrimoine littéraire régionaux : bibliothèques, théâtres, musées. Les cours dédiés de CERCIP, de même que le Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) qui permet à l'étudiant de construire son projet professionnel sont des atouts certains. Ces deux cours font intervenir des acteurs socio-économiques, comme par exemple des libraires, des personnels de lieux de spectacle, des bibliothécaires, des conservateurs de musée, ce qui instaure un contact efficace avec les métiers auxquels ouvre cette formation. Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont par ailleurs en contact direct avec les professeurs du secondaire : des collaborations sont établies avec les collègues de l'Académie d'Orléans-Tours lors de séminaires de formation du second degré, lors des Matinées des langues anciennes, ou bien par le biais des modules de préprofessionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'objectif de la formation est double : conservation du patrimoine et transmission de sa richesse ; ouverture à la modernité. Cette double finalité est bien réalisée d'un point de vue pédagogique, puisque la licence *Lettres* fait toute leur place aux classiques, tout en les approchant selon des questionnements nouveaux : un panorama de la littérature, de l'Antiquité à la littérature actuelle, est proposé, ainsi que des éléments de littérature comparée (littérature Caraïbes, par exemple). La formation proposée, de ce fait, est une formation ouverte, complète et efficace. Une table de correspondance claire est établie entre les contenus pédagogiques délivrés et les compétences acquises.

La formation s'efforce de diversifier ses pratiques. Outre les modalités classiques d'enseignement par cours magistraux et travaux dirigés, qui sont par principe légitimement privilégiés pour ce type de formation, la licence *Lettres* a mis en place des ateliers d'écriture ainsi que des dispositifs de remédiation (détection des difficultés d'expression écrite et orale, remise à niveau assurée par des tuteurs), un suivi personnalisé des étudiants (permanences de l'équipe pédagogique et des responsables de filière et d'année), et une durée des cours proportionnée au propos pédagogique (1 heure, 1h30, 2 heures en fonction de l'intention pédagogique).

La formation permet efficacement l'apprentissage des langues vivantes, ce qui rend possible son ouverture à l'international. Les langues vivantes occupent un volume de 36 heures étudiants, à chaque semestre de chaque année du cursus. La certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est obligatoire en 3^e année (L3).

La formation est ouverte à la formation continue. Elle accueille régulièrement des stagiaires de formation continue (trois en moyenne). Le rapport ne précise toutefois pas dans quelle mesure ces stagiaires sont (ou non) spécifiquement suivis. La formation en alternance n'existe pas.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a développé une maquette attractive, eu égard aux formations régionales alternatives. L'université de Tours offre la seule formation complète en Lettres classiques sur un large territoire (les formations les plus proches étant Bordeaux et Paris). Par ailleurs, si la formation ne propose pas à proprement parler de parcours différenciés, elle fournit un choix possible entre Lettres modernes et Lettres classiques, par le moyen de son module 2 Parcours littéraire : le premier oriente l'étudiant vers un renforcement en littérature française et comparée ; le second propose un enseignement complémentaire en langue et littérature grecque (en L1) puis un renforcement disciplinaire en grec et en latin (en deuxième et troisième années - L2 et L3). L'attractivité de cette licence est importante, en dépit de l'apparent classicisme de sa proposition de formation : elle a une capacité d'accueil de 150 étudiants ; les inscriptions administratives se situent entre 235 et 242 (effectifs stables, en légère augmentation), dont une dizaine d'étudiants internationaux.

La formation s'adresse effectivement à un public diversifié. Si la formation vise principalement à former des enseignants en Lettres modernes et en Lettres classiques (il faut noter sur ce point que la présence du latin tout au long du cursus est très appréciable), elle s'adresse plus largement à des étudiants souhaitant se former dans le domaine culturel : journalisme, conservation et transmission du patrimoine textuel (lien avec le master de l'École publique de journalisme de Tours ; masters du Centre d'études supérieures de la Renaissance – CESR – *Histoire, civilisations, patrimoines et Humanités numériques*).

La formation s'efforce de suivre le devenir de ses étudiants. La considération des chiffres au fil des trois années montre que, entre la première année et la dernière année, se produit une disparition de la moitié des effectifs (en L1, 100 ; en L2, 87 ; en L3, 56) : cette déperdition a fait l'objet de l'analyse suivante : la moitié des inscrits n'est pas issue de baccalauréat de série littéraire, ou se trouve en reprise d'études. Cette explication est tout à fait convaincante, notamment au vu des conditions sanitaires antérieures, qui ont conduit des publics plus larges à s'inscrire dans ce type de formations. La majorité des étudiants de cette formation poursuit en master (11 sur 17), deux sont en emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Elle est en effet assurée par 42 enseignants au total : 27 titulaires et 15 non-titulaires. On regrettera que le rapport ne fasse pas mention du pourcentage d'intervenants extérieurs qui assurent certains cours de compétences transversales.

La formation a mis en place des procédures d'évaluation interne. Le pilotage de la formation est assuré par son responsable, en concertation avec les enseignants-chercheurs du département de Lettres. Un conseil de perfectionnement a été mis en place et fonctionne manifestement de manière régulière, ce qui est très appréciable : il procède notamment à deux évaluations par an des contenus pédagogiques de certains cours (sur la base du volontariat des enseignants), avec mise en place d'un questionnaire. L'équipe pédagogique exprime des réticences de principe quant à ce type d'évaluation, tandis que les étudiants souhaiteraient pouvoir s'exprimer par un autre biais que par un questionnaire « par score ». Bien que la méthodologie n'ait manifestement pas vocation à évoluer, le Conseil se dit prêt à revoir les questions posées pour mieux correspondre aux attentes des étudiants. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas décrite et ressemble toutefois plus à un conseil de département : il ne comprend pas de membres du personnel administratif ni de personnalité extérieure, ce qui n'est pas conforme à la réglementation et doit être urgemment corrigé.

Conclusion

Points forts

- Une formation solide en lettres modernes et classiques, attentive aux problématiques afférentes au statut même du matériau textuel,
- Une bonne insertion dans le tissu culturel et économique régional,
- Une formation ouverte sur une professionnalisation diversifiée (enseignement et milieux culturels).

Points faibles

- Une non-conformité statutaire du conseil de perfectionnement,
- Une faible internationalisation effective de la formation,
- Un caractère lacunaire des données chiffrées transmises dans le rapport (mobilité entrante).

Recommandations

- Revoir la composition et le rôle du conseil de perfectionnement, qui ne doit pas être confondu avec un conseil de département,
- Asseoir l'ouverture internationale de la formation sur des partenariats actifs et sur une incitation aux mobilités étudiantes,
- Compléter les données quantitatives.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* de l'université de Tours est une licence générale, relativement classique dans sa structuration, qui offre trois grands types d'orientation : une orientation enseignement, une orientation entreprise et une orientation recherche. Elle fonctionne selon une spécialisation progressive, ce qui signifie qu'elle propose une mutualisation décroissante d'enseignements avec d'autres licences de l'université : c'est en troisième année (L3) que les étudiants peuvent choisir de se spécialiser (en optant pour le module de renforcement en sciences du langage) ou de conserver une certaine pluridisciplinarité.

L'équipe pédagogique étant impliquée dans le cadre du Projet d'investissements d'avenir 3 (PIA 3) Nouveaux cursus à l'université (NCU) « Parcours de Réussite Modulaire » (PaRM), une part croissante des enseignements est (et sera) accessible à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien intégrée dans la stratégie de l'établissement, à plusieurs niveaux.

En termes de stratégie politique, elle s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre d'enseignements croissants à distance, en proposant un nombre de cours de plus en plus important en ligne.

Sur le plan pédagogique, elle s'intègre dans l'environnement de l'unité de formation et de recherche (UFR), puisque de nombreux modules sont mutualisés, et qu'elle offre une certaine pluridisciplinarité propre aux sciences humaines et sociales de l'établissement.

L'ouverture à l'international est existante, mais peu développée. Les mobilités entrantes et sortantes sont possibles, mais concernent assez peu d'étudiants (5 sortants en moyenne, 1 à 3 entrants). Un dispositif d'enseignement de l'anglais en 3^e année (L3) est mis en place avec East Carolina University (Etats-Unis) : il s'agit d'un cours d'expression orale et d'échange culturel par visioconférence (projet « *Global Understanding* » avec plus de 40 universités à travers le monde). Ce projet donne l'opportunité aux étudiants de pratiquer l'anglais avec de nombreux autres étudiants, dont des anglophones, ce qui est intéressant.

L'adossement à la recherche se fait essentiellement par l'intervention des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique : une attention particulière a été mise en place pour mettre en cohérence la maquette pédagogique avec les spécialités de recherche de l'équipe. Les deux laboratoires sont le Laboratoire ligérien de linguistique (LLL, unité mixte de recherche - UMR - 7270 université de Tours, université d'Orléans, Bibliothèque nationale de France - BNF - et Centre national de la recherche scientifique - CNRS -) et l'équipe 1 Autisme de l'UMR Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) 930 Imagerie et cerveau.

La formation entretient peu relations avec le monde socio-économique mais intègre quelques éléments de professionnalisation. La professionnalisation se fait essentiellement dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL), un module d'orientation et d'insertion professionnelle (sur les trois années). Plus particulièrement, le métier de professeur des écoles est un débouché très bien préparé, grâce à un parcours de préprofessionnalisation proposé à partir de la deuxième année (L2) et géré par le rectorat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La structuration de la formation est cohérente, assez classique, et permet une spécialisation progressive (sauf si les étudiants choisissent de conserver une certaine pluridisciplinarité en L3), avec une progression croissante en termes de complexité et de spécificités dans les différents domaines des sciences du langage. Pour les étudiants dont le projet est de devenir professeur des écoles, le choix de contenus adaptés dès la L2 permet aussi une mise en pratique progressive de ces connaissances.

Les pratiques pédagogiques proposées dans cette formation sont relativement diversifiées. Outre les modalités pédagogiques classiques (cours magistraux - CM -, travaux dirigés - TD -, cours à distance), les étudiants peuvent bénéficier du Centre de ressources en langues (CRL) considéré comme un lieu d'innovations pédagogiques (ressources pédagogiques, supports audiovisuels).

La pratique des langues est favorisée par l'intégration d'un cours disciplinaire dispensé en anglais en L2 et en L3, en plus de l'anglais comme langue vivante (LV) obligatoire dès la première année (L1). Une deuxième langue vivante (LV2) est proposée. Cela permet de favoriser une ouverture à l'international, même si le volume (44 heures) reste modeste pour asseoir cette volonté.

La formation n'est dispensée ni en alternance ni en formation continue : certains points s'en rapprochent néanmoins, comme l'intégration de mises en situation réelle dans le parcours professeur des écoles (intégration des écoles au cours des études tout en étant rémunéré, dans le cadre d'un dispositif géré par le rectorat). La croissance des enseignements à distance et des supports produits dans ce cadre permet néanmoins à des professionnels de suivre la licence, et offre à l'équipe la possibilité d'envisager l'intégration de modules dans le cadre de la formation continue, dans le futur.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation limite les inscriptions à 150 étudiants, et reçoit plus de 600 demandes sur Parcoursup. Elle est donc attractive, avec un taux important de bacheliers généraux (au moins 90 %). Le nombre de candidatures augmente légèrement entre 2019 et 2020, mais le nombre d'admis baisse, du fait d'une précision des critères de recrutement sur Parcoursup.

Ces clarifications ont permis l'augmentation du taux de réussite en L1, qui était d'environ 50 % dans le précédent contrat, et qui oscille dans les trois années présentées dans le dossier entre 58 % et 75 %. Les taux de réussite en L2 et L3 sont bons voire très bons (85 à 100 %), ce qui s'explique également par les mesures d'accompagnement mises en place (amélioration de la pédagogie, mise en place d'un suivi de proximité individualisé, tutorat, etc.).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Concernant l'analyse du devenir des étudiants, une grande majorité (42 sur 45) des répondants à l'enquête fournie poursuit ses études, dont une part importante (35) en master. La formation joue donc bien son rôle et est également en cohérence avec le master *Sciences du langage* proposé à l'université de Tours. Les débouchés après poursuite d'études sont nombreux, et les anciens étudiants exercent des métiers divers liés au domaine d'études : métiers de la communication (dont sémiologie), enseignement (dont professeurs des écoles), orthophonie, notamment.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Au regard de la quantité d'étudiants, l'équipe est un peu sous-dotée, d'autant que la formation connaît une croissance régulière. L'équipe pédagogique est composée de 9 enseignants-chercheurs permanents, de 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), et de chargés de cours. Dans le cadre du projet PIA 3, une attention particulière a été portée à l'enseignement à distance, et l'équipe est investie dans la mise en œuvre croissante d'enseignements en ligne (avec le recrutement d'un ATER financé par ce projet).

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et le conseil de perfectionnement fonctionne bien. Un taux important de répondants (plus de 100 étudiants par an) aux questionnaires d'amélioration continue est constaté, ce qui montre une bonne interaction entre les étudiants et leur formation. Aucune précision n'est apportée néanmoins sur la manière dont ces retours sont pris en compte par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une formation complète en sciences du langage, qui propose un inventaire complet des différents domaines de la discipline, tout en offrant une culture générale en SHS,
- Une mise en place progressive d'enseignements à distance, qui permettent à de nouveaux publics de suivre la formation, mais aussi aux étudiants en présentiel de bénéficier d'autres modalités,

- Un appui judicieux sur le Centre de ressources en langues (CRL) qui offre des ressources variées et innovantes aux étudiants, renforçant l'autoformation, et dont l'implication est intégrée dans la progression pédagogique au même titre que les CM et TD,
- Une bonne internationalisation, garantie par des accords et partenariats, la pratique continue et la mise en avant de l'anglais ainsi que d'une seconde langue.

Points faibles

- Une faible dimension professionnalisante : même si les stages sont encouragés, la dimension généraliste de la licence et la découverte des différents aspects prime sur la découverte des métiers liés aux Sciences du langage,
- Des liens avec le tissu socio-économique et l'écosystème faibles et peu valorisés,
- Une équipe assez restreinte au regard de l'évolution de la formation (croissance des effectifs).

Recommandations

- Préparer davantage la professionnalisation, notamment par des collaborations avec le tissu socio-économique et les partenaires potentiels liés aux débouchés possibles (communication, pathologies - l'enseignement faisant exception car déjà mis en lien),
- Identifier davantage de débouchés professionnels,
- Au regard de la croissance régulière de la formation, étoffer l'équipe pédagogique pour maintenir la dynamique engagée, notamment s'agissant du suivi de proximité des étudiants (ce qui améliore les taux de réussite).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* sera délivré par le département éponyme de l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Tours (UT). Il fera suite au diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEA* et à deux licences professionnelles (LP). Le DUT *GEA* accueille chaque année 140 étudiants ; la première année est commune et la seconde est divisée en trois options *Gestion comptable et financière*, *Gestion des ressources humaines (GRH)* et *Gestion et management des organisations*. La LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi (LP GRH)* accueille chaque année 40 étudiants et la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion (LP CG)* un peu plus de 20 en un seul groupe. Le BUT *GEA* affiche une capacité d'accueil de 140 étudiants ; il comprendra deux parcours correspondant aux deux LP actuellement en place, le parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)* et le parcours *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est conforme à la stratégie de l'UT. L'appartenance au réseau des départements *GEA* constitue un partenariat académique à valeur ajoutée sous la forme de partages d'expériences et de constitution de principes et programmes communs. Le programme national des départements *GEA* est pluridisciplinaire en gestion. Il est signalé, sans plus de précision, que les étudiants sont sensibilisés aux enjeux du développement durable par le biais du programme national. De manière surprenante, les rédacteurs du dossier déclarent le DUT « non concerné » par les dispositifs et moyens mis à disposition des étudiants et des enseignants par l'UT dans le cadre de l'initiative d'excellence, notamment en termes d'enseignement à distance, de numérique et d'élaboration de *syllabi*.

L'ouverture à l'internationale est insuffisante, inexistante en LP et quasi inexistante en DUT, aucune mobilité entrante et des mobilités sortantes qualifiées d'exceptionnelles. Concernant l'avenir, il est juste indiqué que la commission relation internationale de l'IUT « travaille » à la mise en place d'accords d'échanges.

L'adossement à la recherche des formations du département *GEA* est trop faible. L'objectif d'insertion professionnelle est avancé pour justifier cette faiblesse, mais la professionnalisation n'est pas incompatible avec l'adossement à la recherche. Dans le dossier du DUT, il est simplement signalé qu'une initiation à la recherche « peut se faire ponctuellement » ; dans celui de la LP *CG*, celle-ci est présentée comme non concernée par cette question. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements est de cinq en première et seconde année et n'est pas renseigné pour les deux LP, le nombre d'heures d'enseignement réalisées par ceux-ci n'est pas précisé. Aucune heure de formation à et par la recherche n'est mentionnée dans le DUT et dans la LP *CG*. Dans la LP *GRH*, 600 heures sont déclarées, mais il s'agit là manifestement d'une erreur, puisque cela correspond en fait au total des enseignements, projets tutorés compris.

Les relations avec les milieux professionnels et la professionnalisation sont satisfaisantes pour le DUT et la LP *GRH* mais insuffisantes pour la LP *CG*. Des partenariats professionnels sont signalés au niveau de la LP *GRH*, cependant ceux-ci ne font pas l'objet de conventions. On aurait aimé trouver dans le dossier quelques éléments précisant comment les professionnels sont intégrés à la réflexion sur la mise en place du BUT. Notons que le degré d'intervention des professionnels est satisfaisant au cours des deux premières années (une trentaine d'intervenants pour environ 510 heures) et également dans la LP *GRH* (15 intervenants pour environ 189 heures). Il est bien trop faible pour la LP *CG* avec seulement un intervenant pour 60 heures. La seconde année de DUT et la LP *GRH* sont ouvertes en alternance, pas la LP *CG*. Il est prévu que le BUT soit ouvert en alternance sur les seconde et troisième années. Les stagiaires de formation continue ont, jusqu'à présent, été peu nombreux (pour les trois dernières années, entre zéro et deux en DUT, de quatre à neuf en LP *GRH* et de deux à quatre en LP *CG*). Dans la LP *CG*, en l'absence d'alternance, la place des stages est cruciale pour la professionnalisation. Dans

cette LP, le nombre de semaines de stages est de 12, soit le minimum réglementaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est insuffisamment développée. Il n'y a pas de certification numérique PIX, pas de certification professionnelle, ni de e-portfolio, l'acquisition des compétences est peu valorisée.

Outre les projets tutorés et les mémoires, les pratiques pédagogiques sont diverses et innovantes, favorisant la participation : importante utilisation de plateformes et outils numériques développés suite à la crise Covid, jeux d'entreprise, situation d'apprentissage et d'évaluation, cours inversés, pédagogie par projet. Celles-ci s'appuient sur du matériel adapté (tableaux interactifs, mobilier mobile, etc.) et des espaces de cours variés avec des amphithéâtres à double projection, des labo de langues, des centres de langue, des salles informatiques équipées de logiciels spécialisés.

L'ouverture à l'international étant à l'état de projet, il est logique qu'il y ait peu de dispositifs et d'enseignements dédiés. Sur les deux premières années, en plus de l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le japonais sont enseignés. L'enseignement des langues étrangères représente 67 heures ; il n'y a pas d'enseignement en anglais des disciplines du département ni de certification. Dans les LP, seul l'anglais est enseigné, le passage de la certification *Test of English for International Communication (TOIEC)* est obligatoire dans les LP.

À l'évidence, la formation est très bien adaptée au public de formation en alternance en seconde année et dans la LP GRH. En revanche, l'alternance n'est pas en place en LP CG. L'organisation en blocs de compétences permet également une bonne adaptation au public de formation continue et devrait conduire à un développement de ce public dans le futur.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier est succinct concernant la communication sur la formation. Il est simplement indiqué que l'IUT participe aux forums d'orientation régionaux, aucune allusion aux réseaux sociaux ou à tout autre mode de communication. Néanmoins, l'attractivité est importante en première année (BUT1) avec 3500 candidatures en BUT1 en 2021-2022 pour 140 places soit un taux de sélection de 4 %. Pour les LP, cela reste assez satisfaisant avec un taux de sélection variant entre 20 % et 26 % pour la LP GRH et entre 22 % et 30 % pour la LP CG.

Le dossier ne précise pas quels sont les dispositifs d'aide à la réussite mis en place. Cependant les taux de réussite sont excellents en seconde année de DUT avec plus de 94 % et en LP GRH avec plus de 89 %. En LP CG ils sont de 83 % en 2018-2019, 90 % en 2019-2020 et 71 % seulement en 2020-2021, ils sont donc à surveiller. Concernant les LP, des enquêtes d'insertions sont réalisées à court terme (9 mois) et à long terme (30 mois).

Le devenir des étudiants de DUT n'est pas étudié, la seule donnée disponible est le nombre d'étudiants qui poursuivent en N+1 dans l'université de Tours. Pour les LP, des enquêtes d'insertion bien conçues, mais assez mal exploitées dans le dossier d'autoévaluation sont réalisées à court terme (9 mois) et à long terme (30 mois). Les taux de réponses indiqués sur les trois dernières années sont supérieurs à 66 % pour la LP GRH et à 82 % pour la LP CG. Ils sont suffisants pour garantir la fiabilité de l'évaluation. Les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. En effet, le dossier fournit sur trois dernières années : les taux de réponses, le nombre de diplômés en emploi, en poursuite d'études et en recherche d'emploi à 18 et 30 mois. Mais ces données sont marquées par des incohérences. Le dossier est complété par la fourniture à titre de preuve des résultats pour une seule année des enquêtes à 30 mois pour la promotion 2017-2018 et à 9 mois pour la promotion 2019-2020. Ces enquêtes sont riches en informations.

Pour la LP CG, les résultats de ces deux enquêtes font état d'une insertion professionnelle de qualité si on omet le taux de poursuites d'études à la sortie du diplôme. À 30 mois, sur 13 répondants, 2 sont en recherche d'emploi et 1 en études seulement. Le salaire net mensuel moyen est de 2 000 € environ, il y a 9 contrats à durée indéterminée (CDI) pour 2 contrats à durée déterminée (CDD), 3 catégories C seulement, les répondants sont satisfaits par rapport à l'emploi occupé. À 9 mois pour 11 répondants, 4 sont en emploi, 5 diplômés en poursuite d'études, ce qui est trop important et deux « autres ». Pour la LP GRH, les résultats de ces deux enquêtes affichent des poursuites d'études excessives, les autres indicateurs sont satisfaisants. À 30 mois, pour 21 répondants, 3 sont en recherche d'emploi et 2 en études. Le salaire net mensuel moyen est de 1 600 € environ, il y a 10 CDD pour 11 CDI, 3 catégories C seulement et les répondants sont satisfaits par rapport à l'emploi occupé. À 9 mois pour 26 répondants, 21 sont en poursuite d'études, ce qui est beaucoup trop, 2 en recherche d'emploi et donc seulement 3 en emploi. Parmi les 21 étudiants en poursuite d'études, 18 sont « en étude et en emploi très vraisemblablement dans un master en formation par apprentissage, mais cela reste une poursuite d'études. Aucune autre explication n'est donnée par rapport à ces poursuites d'études. Cependant ces résultats restent

à relativiser, car ils ne portent que sur une seule année.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe d'enseignants du département GEA est de 15 personnes, elle est considérée par les responsables de la formation comme relativement faible en regard de l'offre de formation. La répartition de cette équipe par statut (enseignant-chercheur, enseignants du secondaire) n'apparaît pas clairement dans le dossier. À cette équipe d'enseignants permanents s'ajoutent deux postes d'enseignants temporaires.

Le processus d'évaluation interne et la démarche d'amélioration continue sont perfectibles. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement du DUT. Ceux des deux LP comportent des enseignants, des personnalités extérieures et des étudiants. Il n'y a pas dans le dossier de compte rendu de ce conseil de perfectionnement de la LP CG. Le compte rendu du conseil de perfectionnement de la LP GRH comporte un bilan complet accompagné d'axes d'améliorations et de propositions d'évolutions. Pour les deux LP, ces conseils de perfectionnement peuvent s'appuyer sur une évaluation des enseignements par les étudiants de grande qualité. Cette évaluation est très riche en informations : critères de choix de la formation, évaluation sur plusieurs critères de l'organisation générale, des principes du contrôle des connaissances, du lien avec les milieux professionnels, des projets tutorés, du stage, des conditions d'études, de la satisfaction globale, focus sur le retour en présentiel, focus sur l'utilisation du numérique, pistes d'amélioration. La satisfaction globale est bonne à excellente.

Conclusion

Points forts

- Une richesse des informations dans les enquêtes d'insertion des deux LP,
- De bons taux de réussite en DUT et en LP GRH,
- Une mesure très riche et complète de la satisfaction des étudiants et de leurs difficultés en LP,
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes, faisant appel aux outils numériques.

Points faibles

- Une LP CG pas au niveau d'une LP universitaire sur ses points clefs : très faible intervention des professionnels dans les enseignements, absence d'information quant à la présence des enseignants-chercheurs dans la formation, pas d'ouverture à l'alternance et ouverture faible au public de formation continue, taux de réussite relativement faible certaines années (70 % en 2020-2021),
- Un très faible adossement à la recherche, qui semble négligé,
- Trop de poursuites d'études en LP GRH, à surveiller en LP CG,
- Une ouverture à l'international toujours à l'état de la réflexion.

Recommandations

- Corriger les points faibles de la LP CG concernant les points clefs d'une LP universitaire lors de la mise en place du parcours de BUT CG2P,
- Prioritairement, l'adossement à la recherche doit être renforcé, par le biais, par exemple, des mémoires de projets tutorés et de stages, appuyés par des cours de méthodologie et comportant une revue de la littérature,
- Mettre en place un dispositif d'ouverture à l'international.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie, spécialité *Techniques de commercialisation* (BUT TC) est établi sur des formations qui ont déjà de longues années d'expérience locales. Il fait suite au diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et à quatre licences professionnelles (LP) auparavant portées par le département Techniques de commercialisation d'une part, et le département Techniques de commercialisation des produits agroalimentaires d'autre part. Trois mentions de LP cesseront d'exister à la rentrée 2023 ; il s'agit des mentions *Marketing Numérique*, *Technico-commerciale*, et *Management des unités de restauration à thème*, dans le domaine du marketing et de la vente.

Il offre quatre parcours dans la formation : *Parcours 1, Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* ; *Parcours 2, Business développement et management de la relation client* ; *Parcours 3, Marketing et management du point de vente* ; *Parcours 4, Stratégie de marque et événementiel*. Le diplôme couvre ainsi un large champ des métiers des fonctions marketing et vente à ce niveau d'enseignement. Il se déroule sur un seul site. Les 2 LP *Marketing Numérique* et *Technico-commerciale* ont été intégrées au BUT en tant que parcours ; la formation initiale est proposée en 1^{re} année (M1), et l'apprentissage possible en 2^e année (M2). La formation vise 196 places (204-203 les années précédentes). Il y avait environ 30 places pour les deux précédentes LP.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'intégration de la formation dans l'offre de l'établissement, bien qu'utilisant un historique tout à fait favorable, n'est pas clairement explicitée. Elle s'appuie sur des formations antérieures transformées en BUT, lui permettant de bénéficier de liens importants avec le marché de l'emploi et déjà actifs (environ 2000 partenaires au total), et de taux de réussite satisfaisants. La formation a profité de l'existence du BUT pour élargir son panel de parcours à l'ensemble des fonctions de marketing et de vente, en utilisant pour partie ses formations précédentes. L'offre de quatre parcours, définis sur le plan national, apporte une forte diversité dans la discipline marketing et vente, ce qui est attractif pour des étudiants de profils variés. L'interdisciplinarité est mise en avant. L'offre est ainsi attractive pour le marché, au niveau des bac+3, sur ces métiers, avec une approche réputée professionnalisante et opérationnelle. La formation, en soit, est ainsi cohérente avec l'expérience acquise par l'équipe pédagogique. On ne voit pas, cependant, comment sont pensés les liens entre l'offre de l'institut universitaire de technologie (IUT) et de l'institut d'administration des entreprises (IAE), concurrent dans la même université, en licence de gestion et en licences professionnelles. Par ailleurs, prévoir des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) monocompétences peut être vu comme une erreur d'interprétation de ce que devrait être une SAÉ dans l'approche par compétences.

La « large place » annoncée pour développement durable n'est pas documentée.

La place de l'international est très réduite, malgré des annonces dans le dossier : une commission des Relations internationales (RI) s'occupe de partenariats, mais les effectifs sont très faibles : trois accords (Finlande, Espagne, Allemagne) pour cinq mobilités sortantes, aucune entrante, sur près de 200 étudiants. La deuxième et la future troisième années sont annoncées pouvoir montrer leur capacité à offrir effectivement un parcours international aux étudiants, mais on ignore comment au vu de l'existant.

L'adossement à la recherche n'est pas clair selon les données fournies. Ainsi, 300 heures sont de la formation à et par la recherche pour 2020-2021, ce qui est très positif. Néanmoins, les contenus liés réellement à la recherche doivent être mieux précisés : nombre de projets ne peuvent être qualifiés de formation par la recherche, mais de mise en pratique. Cependant, pour l'accueil, l'accompagnement et la formation par la recherche, les rédacteurs ont noté "non concerné". Cette ambiguïté doit être levée. 15 enseignants-chercheurs (50 %) participent à la formation. Il serait bon de savoir comment leur activité de recherche est utilisée en formation. On remarque également que seulement deux heures sont assurées par un personnel spécialiste en documentation, ce qui est très peu, sur 1600 heures, pour s'approprier des outils et méthodes de recherche

documentaire, de collecte d'information scientifique ou technique, dans une formation visant le marché de l'emploi à un niveau de technicien supérieur.

Les relations socio-économiques de la formation sont favorisées par des partenariats anciens, du fait des formations antérieures, qui permettent un bon ancrage territorial et des offres d'alternances et de stages régulières. Elles devraient être mieux précisées cependant (nature, type d'entreprises, types d'offres faites, en guise d'exemples marquants). Seule une adaptation locale du programme national est indiquée, et à venir, mais l'on n'en connaît pas la teneur. La place des intervenants professionnels pose question : leur nombre a été divisé par cinq entre 2020-2021 et 2021-2022, sans explicitation ; la baisse éventuelle du nombre d'heures de formation ne peut pas expliquer une telle différence.

La place de la formation continue, pour cette formation professionnalisante, n'est pas démontrée : aucun parcours dédié, ni aménagement spécifique du programme ne sont proposés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

En ce qui concerne les méthodes pédagogiques, des points de développement tels que la certification numérique Pix ou l'usage d'e-portfolio, dans le cadre de l'approche par compétences (APC), sont considérés comme ne concernant pas la formation, ce qui est peu compréhensible : toutes les formations de l'établissement sont concernées par son objectif d'innovation pédagogique, d'intégration accrue du numérique et par la mise en place de l'APC.

La liste de quelques outils pédagogiques (modes d'enseignements, cours en distanciel, investissement matériel, etc.) est insuffisante à expliquer l'effort d'innovation pédagogique, qui n'est pas une priorité dans ce dossier. Ainsi, la formation ne documente pas d'innovations pédagogiques précises ni pérennes. Certaines confusions interrogent, comme celle de cours inversés, qui ne se définissent pas comme "des powerpoints sonorisés" déposés en ligne. Ils ne représentent que 30 heures, dont de l'enseignement "partiel" sur 1600 heures au total.

L'anglais et l'aspect international de la formation sont améliorables. Le BUT dispose de 86 heures réparties en deux langues dans la première année (de l'ordre de 1 à 2 heures hebdomadaires), mais n'a pas de cours de spécialité en anglais en première année, et pas de mobilités. La 1^{re} année de LP (LP1) a eu une mobilité sortante (2020), et 2 mobilités entrantes (2018 et 2019). Le test d'anglais *Test of English for International Communication (TOEIC)* est devenu obligatoire. Il sera difficile à obtenir sans un meilleur soutien pédagogique. Aucun résultat n'est présenté sur ce point, ni sur la manière dont les candidats à la mobilité pourraient être accompagnés.

On peut regretter l'absence d'indication quant à la manière de développer la formation continue (FC). Il est fait état de stagiaires qui peuvent intégrer la formation, mais l'on reste sur de petits nombres : 3 en DUT, 2019-2020, 1 à 2 en LP1, entre 2018 et 2020, et pour la 2^e année de LP (LP2), 1 en 2019, 3 en 2020-2021. Il y a également eu un à deux cas de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans chacune des trois formations antérieures, au total. Cela reste faible. Une bonne vingtaine en revanche en DUT, ce qui constitue un bon chiffre, soutenu régulièrement. L'apprentissage existe depuis 2008 en licences professionnelles. On peut aussi regretter qu'il n'y ait pas d'approche spécifique (parcours, blocs de compétences) développée pour la FC dans la LP2, alors qu'il y a 8 blocs conçus dans ce sens en LP1.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des actions très classiques sont effectuées pour promouvoir la formation auprès des publics visés (forums régionaux). Mais il n'est pas communiqué de données ni d'analyse des publics visés et touchés. On ne peut donc pas connaître l'attractivité effective de la formation. Pourtant, l'antériorité du DUT et des deux licences professionnelles doit pouvoir fournir un cadre prospectif, avec un nombre de candidats relativement solide pour la LP1 et le DUT, et des chiffres moins stables, en revanche, pour la LP2.

Malgré un contrat de réussite signé par les entrants, une vingtaine de réorientations (plus de 10 % d'une promotion) sont proposées chaque année en DUT, ce qui est une proportion élevée. Le nombre d'admis reste stable.

Les données sur la poursuite d'études sont parcellaires et méritent d'être mieux documentées. Pour le DUT, les chiffres de poursuite en LP sont très variables, de 12 à 21 selon l'année. Les données de sortie sur le marché de l'emploi montrent un succès assez faible pour les LP du contrat précédent. Pour la LP2, deux à trois étudiants sont indiqués en poursuite d'études, un nombre faible est en poste, mais très peu sont signalés en recherche d'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

S'agissant des moyens alloués à la formation, plusieurs chiffres sont peu clairs : l'équipe compte 22 enseignants permanents, la moitié, soit 11 enseignants-chercheurs (EC), 15 temporaires (dont on ignore le statut), 11 professionnels (ce qui est peu, pour une formation aussi professionnalisante, et alors qu'ils étaient 58 en 2^e année de DUT - DUT2 -, 17 en LP1, et 6 en LP2) dispensant 150 heures, ce qui ne représente pas un quart des 750 heures de la première année. Des accompagnements pédagogiques sont proposés ; l'impact n'en est pas analysé. La formation ne précise donc pas la réalité des moyens dont elle se dote pour son développement.

L'évaluation de la formation par les étudiants peut être améliorée. Aux questionnaires envoyés, la formation a reçu des réponses d'environ la moitié des étudiants, ce qui est convenable, mais devrait être amélioré par une relance ou d'autres incitatifs, surtout pour une formation qui se dit proche de ses étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation appuyée sur l'historique important du DUT et des 2 LP, donc une présence territoriale forte,
- Quatre parcours proposés et complémentaires,
- Un grand nombre de partenaires, et d'offres d'alternance, en DUT notamment.

Points faibles

- Des innovations pédagogiques faibles,
- Une formation qui reste très généraliste, et dont l'intitulé de diplôme reflète mal l'amplitude,
- Une ouverture à l'international insuffisamment développée.

Recommandations

- S'engager dans des évolutions significatives des pratiques numériques, pour l'acquisition des connaissances de base, la mise en œuvre des pratiques en ateliers/simulations, l'usage de la vidéo, de jeux numériques, etc. Utiliser la recherche de l'équipe pédagogique est une autre voie innovante.
- Mieux valoriser l'expérience acquise de la formation (recrutement et réussite en emplois) en faisant peut-être des choix dans les parcours. Le domaine des bac+3 en marketing est très concurrentiel, certaines spécialités sont plus porteuses à ce niveau (vente et distribution), d'autres fonctions étant nettement plus accessibles aux masters (marketing et communication),
- Développer la place de l'international : promouvoir plus fortement les partenariats, les places en mobilité entrante-sortante ; s'engager sur la formation en anglais - spécialités -, et accompagner la certification TOEIC.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Droit* permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale. Elle est composée de sept parcours. Elle n'est pas proposée en alternance. La scolarité peut être suivie sur le campus de Blois ou de Tours.

La fiche descriptive fait état d'un parcours 1 *Droit-langues Anglais Allemand*, un parcours 2 *Droit-Langues Anglais Espagnol*, un parcours 3 *Droit-Langues Anglais Italien*, un parcours 4 *Droit Privé*, un parcours 5 *Droit Public*, un parcours 6 *Droit français et droit allemand*, et un parcours 7 *Droit et Sciences Politiques*. La cohérence du droit et des langues au sein des parcours *Droit langues* est assez mal expliquée. Le parcours *Droit français-droit allemand* est plus simple à saisir, car il est intégralement structuré autour de la discipline juridique. Les enseignements de Blois et de Tours ne sont pas mentionnés comme étant des parcours différents alors que les enseignements divergent parfois (compte rendu conseil de perfectionnement).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement en matière de formation. En particulier, elle favorise l'internationalisation et la pluridisciplinarité ou interdisciplinarité. La spécialisation progressive en licence, notamment en troisième année, est en adéquation avec l'offre de master.

L'ouverture à l'international est un point fort de la licence. L'implication internationale des enseignants est à relever (15 enseignants en mobilité sortante en 2020-2021). L'enseignement des langues (anglais, espagnol, allemand) est proposé tout au long de la licence ; un module de 72 heures de cours est enseigné en anglais. La licence/bachelor DFDA offre des cours de méthodologie et terminologie juridiques allemandes et de spécialité en allemand. Le parcours droit-langues comprend des enseignements en deux langues juridiques étrangères (anglais et italien, allemand et espagnol). La faculté propose un certificat universitaire d'aptitude à l'insertion en 1^{re} année (L1) à destination des étudiants étrangers désireux de rejoindre notre formation. L'internationalisation du diplôme est à saluer. Il est surprenant dans ce cadre que les parcours *Droit langues* ne valorisent pas davantage d'éventuels partenariats internationaux ou européens le cas échéant au moyen de conventions les encadrant et en intégrant formellement et expressément des expériences de mobilité dans la scolarité. La cohérence des parcours *Droit langues* pourrait être expliquée par la notice de présentation.

S'agissant de l'adossement à la recherche, le diplôme bénéficie de formations spécifiques. L'ensemble des étudiants de licence est sensibilisé à la question du plagiat par le service commun de documentation. Des formations obligatoires à la recherche documentaire sont proposées aux étudiants de première et deuxième années de licence et apparaissent distinctement sur la maquette. La configuration minimaliste en première année (1 heure de cours et 1 heure de travaux dirigés de recherche documentaire) est complétée par un enseignement plus consistant en deuxième année (8 heures de travaux dirigés de compétences numériques et 2 heures de travaux dirigés de formation aux ressources numériques). La licence/bachelor *Droit français-droit allemand* intègre, pour répondre aux exigences de la réglementation allemande, un mémoire de recherche encadré par des enseignants-chercheurs de la faculté. Elle bénéficie à ce titre d'un dispositif méthodologique dédié en troisième année pour accompagner les étudiants dans la rédaction de leur travail de recherche (12 heures de travaux dirigés de méthodologie et initiation à la recherche).

La formation entretient des liens avec le monde socio-économique. De nombreux professionnels (48) interviennent en effet à divers titres. Par ailleurs, un Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) aide les étudiants à définir leur projet professionnel et à réfléchir à leur orientation (2 heures de cours et 4 heures de travaux dirigés). Un stage en licence/bachelor *Droit français-droit allemand* mobilise différents acteurs économiques locaux et régionaux. Enfin, le dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) - non quantifié - des universités et établissements du Centre-Val de Loire assiste les étudiants dans leurs projets de création d'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation appuie sa démarche sur une approche par compétences. La correspondance entre les compétences acquises et les enseignements sont très explicites. On relève en outre un module "compétences transversales" qui valorise les engagements étudiants.

S'agissant des pratiques innovantes, les enseignants-chercheurs nouvellement stagiaires bénéficient d'un accompagnement. Certaines pratiques (classe inversée ; supports pédagogiques en ligne ; mises en situation professionnelles) sont mentionnées sans être quantifiées. Des services support (par exemple NewTeach) permettent de développer ces méthodes d'enseignement. Un "Fac'Lab" offre un espace dédié aux nouvelles technologies et le centre de ressources en langues permet l'autoformation des étudiants en langue. Il reste que la mise en œuvre de telles pratiques n'est que rarement détaillée (ex : mention de projets tutorés pour 30 heures de travaux dirigés). Point positif, les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés bénéficient de formations pédagogiques et les enseignants de travaux dirigés peuvent suivre des conférences de méthode et de déontologie.

Les données relatives aux mobilités entrantes et sortantes étudiantes doivent être confortées. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, allemand) est proposé tout au long de la licence. Le *Test of English for International Communication (TOEIC)* est désormais obligatoirement passé par l'intégralité des étudiants de L3. En première et en deuxième année de licence de droit, un module disciplinaire spécifique, intitulé "Grands enjeux contemporains", est proposé aux étudiants en langue anglaise (120 heures par année).

Le parcours *Droit-langues* comprend quant à lui des enseignements en deux langues juridiques étrangères (anglais et italien, allemand et espagnol). Les diplômés obtiennent en plus de leur licence en droit une licence en langues étrangères appliquées. La licence/bachelor *Droit français - droit Allemand* offre des cours de méthodologie et terminologie juridique allemande et de spécialité en allemand. Des cours en langue allemande sont également proposés (116 heures en L1 ; 348 heures en 2^e année - L2 - ; 48 heures en 3^e année - L3). Des cours de droit en langue étrangère sont également proposés en licence *Droit-langues* (96 heures pour chaque année de licence).

La formation n'est pas proposée en alternance ou en apprentissage. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), totale ou partielle, n'a été délivrée durant la période envisagée. Le nombre de validations des acquis professionnels (VAP) est en revanche satisfaisant (entre 41 et 20 selon les années). Les effectifs en formation continue (6 en 2018-2019 ; 7 en 2019-2020 ; 4 en 2020-2021) pourraient être renforcés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est sensibilisée à la question de l'attractivité. Elle communique en direction du public via divers canaux (site internet de la faculté, journées portes ouvertes, etc.). Les données fournies sont relativement détaillées. La formation suscite un certain intérêt de la part des candidats (4188 candidats en 2020-2021 en première année ; 1092 inscrits pour la même année).

La réussite des étudiants est mesurée. La question de la réussite des étudiants est abordée de manière incidente dans la relation de la réunion du conseil de perfectionnement du 5 avril 2022 ; elle est par ailleurs traitée selon une approche statistique dans le tableau relatif aux données. Le traitement qui est réalisé à l'issue de la collecte n'est toutefois pas expliqué.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés. Une analyse chiffrée (devenir des non réinscrits de licence 12 mois après l'obtention de leur diplôme en 2019-2020) est ainsi transmise. L'étude est intéressante, car elle repose sur un nombre important de répondants (148). Elle révèle que la plupart des diplômés poursuivent leurs études (125, dont 107 en master, deux en licence option Accès Santé, 15 dans une autre formation), une minorité (25) se consacrant à une autre activité (12 en emploi, 7 dans une autre situation, 3 en service civique, 1 sans emploi, mais n'en recherchant pas). La manière dont les données sont ensuite exploitées n'est toutefois pas mentionnée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

S'agissant des moyens dont dispose la formation, le dossier est assez peu documenté. En outre, aucune information n'est fournie relativement aux indicateurs de mesure de coût destinés à suivre la soutenabilité du diplôme.

La formation définit un processus d'évaluation à améliorer. Un compte rendu de réunion est joint. Il associe une étudiante de première année de master. Rien n'est indiqué sur le mode de sélection de cette étudiante, mais il est surprenant, compte tenu de l'existence de sept parcours, qu'un panel d'étudiants représentatifs n'ait pas été associé ou que d'autres conseils associant d'autres profils d'étudiants ne se soient pas tenus. En outre, la relation de la rencontre fait état de parcours spécifiques à Blois et à Tours, parcours qui ne sont que rarement individualisés. La formation évoque enfin une autoévaluation dont les résultats seraient fournis à l'équipe, mais dont aucun élément n'est concrètement communiqué. L'analyse des résultats n'est pas expliquée elle non plus.

Conclusion

Points forts

- Une orientation internationale,
- Un bon adossement à la recherche,
- Des partenariats du parcours *Droit français-droit allemand*,
- Un ancrage territorial (Tours et Blois).

Points faibles

- Une absence d'apprentissage/d'alternance.

Recommandations

- Développer l'apprentissage/l'alternance.

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Économie* est une formation généraliste de la faculté de Droit, économie et sciences sociales. Elle contient théoriquement deux parcours en 3^e année (L3) (*Économie internationale* et *Économie d'entreprise*) qui débouchent sur deux masters en Économie en lien direct avec ces derniers. Toutefois, le parcours *Économie internationale* n'a pas été maintenu en raison du manque d'étudiants intéressés. La scolarité se déroule à Tours. La formation ne peut pas être suivie en alternance. En revanche, elle est ouverte à la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

S'agissant de l'adéquation de la formation à la stratégie de l'établissement, le dossier est assez peu renseigné.

Il est seulement soutenu que l'établissement est interdisciplinaire et qu'à ce titre, il se doit d'offrir aux étudiants une formation de licence dans chaque grande discipline, dont l'économie.

L'internationalisation du diplôme est faible. Le parcours *Économie internationale* n'a pas été maintenu à cause du manque d'étudiants inscrits. En l'état actuel, la cause de cet échec n'est pas expliquée. Par ailleurs, en dépit de la dimension internationale de la discipline, le niveau des mobilités entrantes (zéro) et sortantes (8) est extrêmement faible chez les étudiants (8 seulement sur toute la période) et elle est inexistante chez les enseignants. Il est fortement regrettable que la formation désire attendre la "mise en place pour le prochain contrat quinquennal" pour qu'une action soit enfin entreprise.

L'adossement à la recherche est à améliorer. D'une part, il est indiqué qu'une partie de l'effectif de l'équipe pédagogique (33 intervenants) est constituée d'enseignants-chercheurs. D'un autre côté, ne sont pas mentionnés ni l'adossement du diplôme à un laboratoire pour la licence, ni le nombre d'heures affectées à et par la recherche (cette préoccupation est renvoyée aux services de documentation). Bien logiquement, aucune initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie n'est envisagée. Ces lacunes ne sont certes pas gravissimes à ce niveau d'études, mais, ajoutées à d'autres éléments, elles interpellent.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique à approfondir. Huit professionnels interviennent dans la formation, ce qui démontre un niveau satisfaisant d'implication du monde socio-économique. Ceci n'épuise pourtant pas les axes possibles de professionnalisation. Il est en effet regrettable qu'aucun stage ne soit obligatoire, qu'aucun crédit *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* ne soit accordé aux stages, aux projets tutorés, ou aux formations à l'entrepreneuriat. Des points pour le Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) sanctionnent tout au plus ces initiatives importantes. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est à relever sur la période. Il résulte de ce contexte que, sur certains aspects, les connexions avec l'entreprise sont discrètes, ceci en dépit de la thématique fortement entrepreneuriale de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est exposée de manière claire par la maquette dans laquelle s'insèrent les références du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette qualité doit être soulignée, car elle facilite la lecture du dossier.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques grâce à l'initiative Newteach qui n'est pas propre à la formation, mais qui concerne toute l'université. Cette démarche permet aux étudiants de réaliser des travaux collectifs sur des projets innovants. L'objectif de cette démarche du plus grand intérêt est de mettre en place une université inversée dont les étudiants se retrouvent initiateurs de la transformation pédagogique. Concrètement, sa mise en œuvre n'est ni identifiée ni étayée dans les documents fournis et il est difficile d'en mesurer la portée.

Par ailleurs, l'internationalisation s'avère décevante. Bien entendu, l'étude de la langue anglaise est obligatoire et des partenariats Erasmus ou bilatéraux avec des pays anglo-saxons permettent à des étudiants de se rendre un semestre ou deux à l'étranger. Il reste qu'aucun étudiant n'obtient une certification en langue étrangère dans le niveau ciblé, qu'aucun double diplôme n'est envisagé, que peu d'étudiants se prêtent à la mobilité sortante (huit seulement sur toute la période), qu'aucun étudiant étranger n'a fréquenté la formation en mobilité entrante, qu'aucun enseignant n'a effectué de mobilité internationale et qu'aucun professeur invité n'est mentionné. Cela est d'autant plus surprenant que la discipline est en elle-même assez globalisée. Une démarche devrait donc être entreprise en faveur d'une véritable incitation à toutes les formes de mobilités et à l'accomplissement d'études ou de séjours prolongés auprès de partenaires.

La formation ne peut pas être suivie en alternance ; en revanche des dispositifs sont prévus pour des candidats en formation continue. Le succès de cette dernière formule est toutefois très relatif (2 inscrits seulement en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation auprès de différents publics, satisfaisante, pourrait encore être améliorée. Les données fournies démontrent que la formation rencontre son public et que le nombre de candidatures augmente (1656 en 2019 ; 2280 en 2020). Un site internet est évoqué comme outil de communication. En revanche, peu d'indications sont fournies relativement à d'autres formes de promotion du diplôme, notamment en première année de licence. Les statistiques relatives à la provenance des étudiants, au baccalauréat obtenu sont disponibles. Il est surprenant que le parcours *Économie internationale* n'ait pas réussi à mobiliser les étudiants de deuxième année de licence sans que les causes de la désaffection ne soient réellement expliquées. Une réflexion approfondie sur ce point aurait sans doute été utile.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation fournit des données chiffrées relatives à la réussite des étudiants. Elle soutient que les données sont analysées. Le taux de réussite (pour 233 inscrits en 2020-2021 en première année, 116 n'ont validé aucun crédit, et 73 ont validé tous les crédits en première année), sans être problématique, pourrait sans doute être amélioré par de l'accompagnement.

Par ailleurs, elle examine l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études de ses diplômés. Une étude intitulée "Devenir des non réinscrits de licence 12 mois après l'obtention de leur diplôme en 2019-2020" fournit une indication de la situation. Seules 14 personnes ont répondu aux sollicitations de l'université. Il ressort de l'enquête que seuls deux diplômés sont en recherche d'emploi alors que 12 ont continué à se former.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont dispose la formation sont assez peu renseignés. La formation évoque parfois la dimension réduite de la filière et la faiblesse de l'effectif des enseignants-chercheurs (par exemple pour motiver l'absence de dispositif d'accompagnement des étudiants vers des procédures de réussite ou encore l'absence de mobilités entrantes ou sortantes pour les enseignants). Pourtant, la question de la prise en compte des besoins d'encadrement de la formation par la politique de ressources humaines de l'établissement n'est pas documentée.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont un compte rendu de réunion est joint. On relève que des étudiants sont associés en nombre suffisant (4 dont 2 en master). Leur modalité de désignation n'est toutefois pas indiquée. Ceci est regrettable, car le bon fonctionnement de l'organe en dépend assez largement. Des questionnaires d'évaluation sont évoqués, avec de bons niveaux de réponses (85 à 50 selon les années), mais les résultats ne sont pas analysés.

Conclusion

Points forts

- Un pilotage associant les étudiants,
- Une bonne implication des intervenants professionnels dans la formation.

Points faibles

- Une internationalisation insuffisante,
- Pas d'ouverture à l'alternance.

Recommandations

- Développer une stratégie incitant toutes les formes de mobilités,
- Développer l'apprentissage.

LICENCE GESTION

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Gestion* est délivrée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Tours (UT). Elle est organisée autour de trois parcours fortement mutualisés : *Sciences de gestion*, *Management international* et *Expérience en entreprise*, dès la première année. Le parcours *Sciences de gestion* n'a pas de particularités indiquées, il représente en première année environ 300 étudiants, 160 en deuxième et 140 en troisième année. Le parcours *Management international* rassemble 20 à 30 étudiants par an ; il se différencie du premier par un stage à l'étranger (quatre semaines), des cours en anglais (270 heures) et une mobilité d'un an en troisième année de licence (L3). Le parcours *Expérience en entreprise* comprend 27 à 52 étudiants ; il propose des stages (quatre semaines en première année de licence - L1 -, huit semaines en deuxième année de licence - L2 -) et l'alternance en L3.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. Les effectifs de la licence sont passés de 644 à 769 étudiants, ce qui note une bonne croissance, du fait de l'ouverture des parcours *Management international* et *Expérience en entreprise*. 34 étudiants internationaux sont inscrits en 2020-21, ce qui est aussi positif, mais curieusement pas en management international. La licence est généraliste en gestion, répondant à son objectif d'offrir un enseignement à la gestion de bon niveau à une variété de profils. Le nombre d'étudiants, et la capacité d'accueil accrue, en témoignent. Des modules de remise à niveau des connaissances sont envisagés. La formation avec son parcours à l'international et une troisième année en alternance dans le parcours entreprise satisfait à deux priorités de l'UT. L'appartenance de l'IAE au réseau IAE France, constitue un partenariat académique à valeur ajoutée fort de nombreux événements, principes et actions communes. La formation souligne l'interdisciplinarité de ses enseignements, en contenus (droit, économie, géographie) et en méthodes (simulations, projets) pour s'inscrire dans l'approche par compétences. Nous n'avons pas d'indications concernant l'application de celle-ci, cependant, ni quant à son état d'avancement et le soutien obtenu de l'établissement à ce sujet. Les questions de développement durable sont mises en avant dans l'ensemble des enseignements, et avec plusieurs dispositifs transversaux (un cours transversal de performance des organisations, des événements et projets). Elle s'appuie sur différents dispositifs et équipements à destination des étudiants et/ou des enseignants mis en place par l'UT pour favoriser l'excellence, notamment en faveur du numérique, de l'enseignement en distanciel, de l'élaboration de *syllabus*.

La formation est dotée d'une ouverture active, mais insuffisante à l'international. Le parcours dédié à l'international fait écho à l'objectif de développement international de l'université. Il attire un nombre régulier d'étudiants français, constituant un groupe significatif. Il y manque cependant des étudiants internationaux. L'IAE est actif en mobilités sortantes (15 en 2020-2021, 6 l'année précédente), grâce aux partenaires, 8 en Europe et au 2 au Québec. Les mobilités entrantes sont inexistantes ; les responsables de la licence l'expliquent par une insuffisance des cours disciplinaires anglophones. Les difficultés du passage à une offre anglophone performante sont identifiées. La formation ne peut donc pas s'autoévaluer "5" sur ce point, cela signifierait qu'elle a atteint ses objectifs. C'est un sujet à développer pour répondre à cet objectif de l'UT. Le dossier ne permet pas d'évaluer le degré d'ouverture à l'international des parcours *Sciences de gestion* et *Expérience en entreprise*.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche relativement limité. La formation à la recherche (initiation) est présente uniquement en L3 : elle est cependant expliquée par une méthodologie au rapport stage, ce qui n'a pas de lien avec la recherche, et de la méthodologie d'enquête et documentaire. On ne voit pas non plus en quoi les problèmes contemporains des organisations sont abordés par la recherche. 32 enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans la formation, en gestion et d'autres disciplines, ils assurent une majorité des enseignements. Ils intègrent leurs travaux dans leur enseignement. Ils se limitent néanmoins, en pensant étonnamment qu'il n'y a « rien de montrable » de leur production pour un public étudiant de licence ; la vulgarisation ne semble donc pas envisagée. C'est regrettable, et de nombreuses expériences réussies, en gestion, montrent au contraire que cela est tout à fait possible.

Les relations socio-économiques sont de bon niveau, la professionnalisation est bien développée dans le parcours *Expérience en entreprise*, plus limitée dans le parcours *Sciences de gestion*. La composante s'inscrit dans le réseau national des IAE et est impliquée avec son centre de formation d'apprentis (CFA) pour définir ses programmes et s'assurer de leur adéquation avec les besoins de son territoire. Les partenariats sont annoncés en hausse et actifs. Le parcours professionnalisant est original, se positionnant sur le créneau des formations à bac+3 ouvrant sur le marché de l'emploi. Plusieurs formes et organes d'évaluation instruisent périodiquement la qualité de la formation (tuteurs, CFA, réseau, conseil de perfectionnement, etc.). Il faudrait en préciser le mode de fonctionnement. L'alternance est développée et volontairement stabilisée pour pouvoir la gérer, en termes d'encadrement. La création d'entreprise et l'insertion professionnelle sont mises en avant dans le cursus. 27 professionnels assurent environ 200 heures d'enseignement. En dehors du parcours *Expérience en entreprise*, la professionnalisation est relativement limitée dans le parcours *Sciences de gestion* qui ne comporte que 8 semaines de stage en L3.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont correctement adaptées aux compétences visées, mais perfectibles.

L'approche par compétences est encore au stade embryonnaire, même si l'équipe se dit prête à l'aborder concrètement, du fait de ses expériences. Un *e-portfolio* est utilisé pour le parcours *Expérience en entreprise*. Il n'est pas précisé comment, à quel stade de développement, qui ne peut être que réduit étant donné le commentaire qui précède. La préparation à la certification numérique Pix est possible pour les étudiants volontaires ; cependant, seuls 12 se sont inscrits et 11 l'ont obtenue. Ce type d'action devrait être dynamisé par l'équipe. Une commission pédagogique évalue régulièrement les progrès et les besoins des étudiants.

La formation bénéficie d'une bonne diversification de ses pratiques pédagogiques. La pédagogie active est bien développée. Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour utiliser les technologies pédagogiques et accroître les compétences des étudiants en la matière. Les limites de ces changements sont identifiées sans complaisance. Les espaces d'enseignement sont bien équipés.

Les contenus et dispositifs de la formation sont en cours d'adaptation à l'ouverture internationale. Cependant, deux cours disciplinaires en anglais, cela reste trop faible. L'anglais est enseigné à hauteur de 18 heures par semestre, une seconde langue, allemand ou espagnol est obligatoire dans le parcours à l'international. Quelques dispositifs permettent d'accompagner les compétences linguistiques (anglais) : évaluation, *Test of English for International Communication (TOEIC)*, réunions d'informations mobilité. Cet aspect de l'enseignement mérite d'être dynamisé également.

Les contenus et dispositifs de la formation sont bien adaptés au public de formation en alternance.

Le parcours *Management international* est spécifiquement ouvert en alternance en troisième année, les cours magistraux sont toutefois mutualisés avec les autres parcours. Des tuteurs accompagnent les missions en entreprise. Il n'y a pas d'adaptation au public de formation continue et peu d'inscrits en formation continue, comme dans la majorité des licences généralistes qui ne sont pas adaptées à ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation affiche une bonne attractivité et gère efficacement celle-ci. La formation est attractive, avec environ 3000 candidats pour 900 admis et plus de 300 inscrits, le nombre de refusés est conséquent. La composante ne cherche pas à accroître le volume de recrutement pour mieux gérer son cursus. Elle cherche à mieux analyser les profils des candidats. Elle constate des souhaits de rejoindre la formation provenant d'instituts universitaires de technologie (IUT) en troisième année, qu'elle a du mal à satisfaire. Toutefois, l'ouverture de la troisième année de BUT pourrait réduire cette pression, selon la politique de relation IAE-IUT de l'université. Elle cible les bacs généraux, ce qui correspond bien à son recrutement effectif.

Le suivi de la réussite des étudiants est actif, les taux de réussite sont très bons. La formation manque de recul (elle est récente, et a traversé la période Covid) pour analyser ses résultats ; elle mène une politique active de lutte contre l'échec. Le taux de succès aux examens est cependant de bon niveau avec des taux de réussite en progression constante, passant en première année de 50 % à 65 % en trois ans ; en seconde année, ils dépassent les 80 % pour le parcours *Sciences de gestion* et atteignent 100 % pour les deux autres ; en troisième année, ils approchent ou atteignent 100 % pour les trois parcours.

L'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études est partielle. Le taux de poursuite en master au sein de l'IAE de Tours Val de Loire est faible. Les responsables de la formation expliquent cela par des parcours manquants (logistique, comptabilité, etc.) et l'alternance, très présente, qui rebuterait certains candidats potentiels. L'argument est peu convaincant, l'attractivité des masters de l'IAE serait une autre explication. En

dehors de cela, les responsables reconnaissent une insuffisance des données pour apprécier le devenir des étudiants malgré la présence d'une étude à 12 mois limitée aux étudiants ne poursuivant pas leurs études à l'UT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'importance des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation n'est pas évaluable, faute d'information. Il y a des enseignants-chercheurs étrangers invités, mais pas d'enseignant sortant en revanche. Les responsables de la formation précisent ne pas avoir d'indication sur les formations suivies par les EC pour leur propre développement de compétences. Ils ne donnent aucune appréciation quant à la taille de l'équipe pédagogique ou administrative par rapport aux besoins de la formation.

Le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue est bien en place et de qualité.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements est proposé aux étudiants, au moins une fois par an. Le nombre de répondants, en progression, atteint 270 en 2020-2021, ce qui est suffisant pour assurer la fiabilité des résultats. Des rencontres sont organisées avec des délégués de promotion, des réunions pédagogiques annuelles sont organisées. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, il a du mal à mobiliser des professionnels, comme c'est très souvent le cas pour les licences généralistes. À cela s'ajoute la certification Qualicert (certification qualité) du réseau des IAE délivrée par la Société générale de surveillance (SGS). Plusieurs exemples d'améliorations mises en place et un compte rendu de conseil de perfectionnement comportant un bilan complet et de nombreuses propositions viennent étayer la qualité de l'évaluation interne et de l'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation généraliste répondant à une forte demande, attirant des profils variés de bacheliers,
- Un dynamisme dans les méthodes pédagogiques utilisées, les adaptations du programme, et l'offre,
- Une volonté avérée d'internationalisation, et d'intégration de la recherche,
- Une bonne qualité du processus d'évaluation de la formation et d'amélioration continue.

Points faibles

- Un manque d'offre anglophone, de mobilités entrantes, et de liens internationaux actifs de la part des EC,
- Une insuffisance du suivi du devenir des étudiants,
- Une offre d'alternance trop peu développée, malgré des parcours potentiellement porteurs pour cela.

Recommandations

- Développer l'offre anglophone ; améliorer les liens internationaux des EC peut être une aide significative pour cela, en sollicitant les budgets et appels à projets présents au sein de l'université notamment,
- Mettre en place un dispositif complet de suivi du devenir des étudiants,
- Développer et valoriser l'alternance qui possède un fort pouvoir d'attractivité auprès des étudiants de licence.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance, chargé de clientèle* forme chaque année plus de 45 conseillers clientèle particuliers en banque divisés en deux groupes. Sa capacité d'accueil est fixée à 50 étudiants ; elle est ouverte en alternance et en formation continue. Elle est délivrée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Tours (UT) et fait l'objet d'un partenariat avec l'École supérieure de la banque (ESB).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est conforme à la stratégie de l'UT. Unique LP de la faculté de Droit, d'économie et sciences sociales (DESS) à laquelle l'IAE appartient, cette formation est essentielle dans la stratégie pluridisciplinaire de l'UT et la professionnalisation au niveau licence. Son positionnement est bien conçu et justifié, que ce soit au sein de la faculté DESS, au sein de l'UT et sur le plan régional parmi les formations de même nature. L'ESB, organisme de formation du secteur bancaire, gère de nombreuses LP de même nature sur le territoire national, dont une à l'université d'Orléans et assure un lien académique avec ces LP ainsi qu'une certaine uniformité de celles-ci. La LP *Banque* (LPB) intègre efficacement les enjeux du développement durable de différentes manières : présence d'un cours dédié à l'éthique, la déontologie et la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ; thèmes des projets tutorés, dispositifs de sensibilisation et actions estudiantines au niveau de l'IAE. Elle s'appuie sur les dispositifs et moyens à disposition des étudiants et des enseignants, mis en place par l'UT dans le cadre de l'initiative d'excellence, notamment en termes d'enseignement à distance, de numérique et d'élaboration de *syllabi*.

Bien que l'IAE soit ouvert à l'international, la LPB ne l'est pas, comme la plupart des licences professionnelles, car les principes de celles-ci rendent cette ouverture compliquée et souvent peu justifiée. Il n'y a donc aucune mobilité, ni entrante ni sortante.

La LPB, par le biais des projets tutorés, dispose d'un adossement à la recherche remarquable pour une LP. En effet, le projet tutoré prend la forme d'un mémoire en lien avec la recherche. Ce mémoire doit être rédigé autour d'une problématique proposant une réflexion sur les évolutions du secteur bancaire, son environnement, sa relation client. La réalisation de ce mémoire fait l'objet d'un cours de méthodologie assuré par des enseignants-chercheurs et qui initie les étudiants aux techniques d'investigation du terrain de recherche et aux techniques de recherche documentaire tout en les sensibilisant à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Par ailleurs, le mémoire doit contenir une revue de la littérature et fait l'objet d'une soutenance orale.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et propose une professionnalisation de qualité. L'alternance garantit un bon niveau de professionnalisation de la formation. Le partenariat avec l'ESB vient compléter cela, notamment en assurant une très bonne adéquation avec les besoins des banques. Les professionnels sont impliqués depuis la sélection des étudiants jusqu'à l'embauche des diplômés, en passant par le suivi des étudiants en cours de formation ; ils réalisent 63 % des enseignements. Les banques participent à différents forums, stages et *job dating*, forums métiers et diffusent leurs offres d'emploi auprès des étudiants et du réseau *alumni* de l'IAE. On regrettera que la question de l'entrepreneuriat soit simplement abordée par le biais d'un jeu d'entreprise alors que la question de son financement est vitale et que le secteur bancaire est fortement impliqué dans les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation en blocs de compétences permet une excellente adéquation entre les enseignements et les compétences visées. En revanche, la valorisation des compétences acquises est perfectible. Si un dispositif d'autoformation permet aux étudiants de préparer la certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

indispensable dans le milieu bancaire, cette préparation ne semble pas intégrée aux enseignements et il n'y a ni e-portfolio ni préparation à la certification numérique Pix.

Les pratiques pédagogiques sont de qualité et innovantes. L'organisation en deux groupes à effectifs restreints permet l'application de pratiques pédagogiques participantes et innovantes : études de cas, mises en situation, simulation, *serious game*, organisation de conférences, pédagogie inversée ou par projet. L'ESB met à la disposition des étudiants et des enseignants un dispositif de *e-learning* en accompagnement des cours. Comme déjà signalé, pour mettre en œuvre ses pratiques pédagogiques, la formation bénéficie des dispositifs mis en place en faveur de l'initiative d'excellence par l'UT : elle dispose de salles de travaux dirigés (TD), de salles informatiques équipées de divers logiciels spécialisés et d'espaces de *co-working*.

Logiquement, la formation n'étant pas ouverte à l'international, les dispositifs pédagogiques en relation avec celle-ci sont faibles. On note juste un cours d'anglais avec passage d'une certification, mais réduit à 14 heures seulement, et diverses initiatives incitant les étudiants à lire en anglais. Les rédacteurs du dossier signalent d'ailleurs une insuffisance du niveau d'anglais des étudiants qui serait expliquée par un faible besoin professionnel par rapport à la clientèle visée par la formation.

À l'évidence, la formation est très bien adaptée au public de formation en alternance qui représente une large majorité des inscrits. L'organisation en blocs de compétences permet également une bonne adaptation au public de formation continue. Chaque année, la LP Banque intègre 2 ou 3 stagiaires de formation continue. Elle organise également chaque année quelques validations des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité suffisante. Pour cela, elle communique de diverses manières auprès des publics qui s'y intéressent : salons, journées portes ouvertes, site de l'UT, dispositif ESB, projets étudiants de l'IAE. Elle bénéficie aussi de la notoriété du réseau des IAE. Elle enregistre chaque année plus de 170 dossiers de candidatures et en retient autour de 80, pour arriver finalement à un peu plus de 45 inscrits en formation continue ou en formation par apprentissage.

La réussite des étudiants est satisfaisante. Elle fait l'objet d'un suivi classique tout au long de l'année pour une LP : cours de mise à niveau, points d'étape individuels et collectifs, tuteur pédagogique et tuteur professionnel. La réussite est satisfaisante avec un taux variant de 82 % à 96 % durant les trois dernières années.

La qualité de l'insertion est bonne, autant que l'on puisse en juger. Des enquêtes d'insertions bien conçues, mais mal exploitées dans le dossier d'autoévaluation sont réalisées à court terme (9 mois) et à long terme (30 mois). Les taux de réponses indiqués supérieurs à 63 % sont suffisants pour garantir la fiabilité de l'évaluation. Toutefois, les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. En effet, le dossier fournit, pour les trois dernières années : les taux de réponse, le nombre de diplômés en emploi, en poursuite d'études et en recherche d'emploi à 18 et 30 mois. Mais ces données sont marquées par des incohérences ; ainsi la somme des étudiants en emploi et en recherche d'emploi à 30 mois est largement inférieure au nombre de répondants. Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018 seulement. Cette enquête est riche en informations : situation (20 en emploi, 1 en recherche, 1 en poursuite d'études), type de contrat (18 en contrat à durée déterminée, 1 en contrat à durée indéterminée), type d'employeur (19 dans le privé, 1 dans le public), revenu net mensuel (en moyenne, 1 967 €), niveau d'emploi (4 cadres, 20 intermédiaires, 0 employé), situation géographique (16 dans la région, 4 dans d'autres régions de France), secteur d'activité, intitulé de l'emploi, satisfaction (bonne). Cet exemple manifeste d'une insertion de bonne, voire d'excellente qualité, mais ne porte que sur une année et aucun élément n'est donné pour l'enquête à 9 mois. Le suivi des diplômés est aussi assuré de manière plus informelle grâce à l'organisation d'événements en présence d'anciens et un suivi de ceux-ci par le responsable de la formation, au moyen des réseaux sociaux (LinkedIn) et de la plateforme Alumni de l'IAE.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'établissement donne les moyens à l'équipe de la formation de parfaire ses méthodes pédagogiques en proposant un appui du centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (Cape) et d'ingénieurs pédagogiques, en plus des partages d'expériences entre les enseignants-chercheurs, en nombre suffisant pour encadrer les étudiants.

Le pilotage et l'amélioration continue, malgré quelques bonnes pratiques souffrent d'un conseil de perfectionnement défaillant. La liste des présents du compte rendu du conseil de perfectionnement montre que celui-ci est réduit à quatre personnes sans étudiants : le directeur régional et la coordinatrice pédagogique

de l'ESB, l'assistante pédagogique de l'IAE représentant son administration et le responsable des projets tutorés comme seul représentant de l'équipe pédagogique. La coordinatrice pédagogique est improprement présentée comme représentante des apprenants qui sont absents du conseil. Au moins pour cette réunion-là, cela ne correspond pas au fonctionnement d'un conseil de perfectionnement. Le compte rendu est sommaire, il contient un bilan et quelques pistes d'amélioration ; ainsi, on ne sait presque rien à propos de l'évaluation de la formation par les étudiants. Pourtant celle-ci est en place et complète, mais elle n'est pas analysée dans le dossier. En 2020-2021, 35 étudiants sur les 45 inscrits ont répondu à cette enquête, ce qui est satisfaisant. Le suivi de la formation et des étudiants est régulier et de qualité, mais essentiellement fondé sur les pratiques de l'ESB. La formation bénéficie de la certification Qualicert de l'IAE, certification qualité délivrée par un organisme indépendant de certification sur la base d'un référentiel défini par le réseau des IAE. Cette certification garantit la présence d'un dispositif d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une qualité remarquable de l'adossement à la recherche,
- Une organisation en blocs de compétences en place,
- Un bon équilibre entre enseignements professionnels et universitaires,
- Une diversité des pratiques pédagogiques innovantes,
- Un partenariat avec l'ESB permettant une forte adéquation des enseignements avec les besoins des banques,
- Une certification qualité Qualicert délivrée par la Société générale de surveillance (SGS) sur la base du référentiel du réseau des IAE.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement défaillant : réduit à quatre personnes, avec un seul enseignant et sans la présence des étudiants,
- Une insuffisance de la formation en anglais,
- Pas de formation et une faible sensibilisation à l'entrepreneuriat,
- Une faiblesse des dispositifs permettant d'acquérir des certifications et de valoriser les compétences acquises.

Recommandations

- Revoir impérativement le fonctionnement du conseil de perfectionnement,
- Renforcer l'enseignement de l'anglais,
- Intégrer des enseignements en relation avec l'entrepreneuriat,
- Mieux valoriser les compétences acquises, intégrer une préparation à la certification AMF.

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La formation s'inscrit dans le Pôle Alimentation (communauté scientifique pluridisciplinaire réunissant une vingtaine de domaines scientifiques autour d'une approche transversale de l'alimentation et de la nutrition) de l'université de Tours. Elle peut être suivie en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans le Pôle alimentation de l'université de Tours. En ce sens, elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'établissement. Elle entretient des contacts réguliers avec l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA). Aucun cursus spécifique antérieur n'est cependant dédié à la formation.

L'internationalisation du diplôme devrait être renforcée. Les périodes de mobilité sont parfois compliquées à organiser en période universitaire en raison de l'alternance. Mais il n'est jamais exclu que les stages ou l'alternance puissent être accomplis à l'étranger. On peut par ailleurs regretter la faiblesse des mobilités enseignantes à l'étranger. D'autre part, aucun enseignant invité n'est venu enrichir la scolarité de sa participation. Une orientation différente aurait été pertinente puisque le diplôme est consacré à la filière viticole, fortement internationalisée et de plus en plus concurrentielle. Cette dimension est hélas en partie occultée alors même que la présentation du diplôme évoque notamment les vins du Nouveau Monde et que les cours de langues étrangères parviennent de leur côté à des volumes horaires satisfaisants.

L'adossement à la recherche est faible. Une heure de méthodologie de la documentation et deux heures de méthodologie de la recherche sont relevées. Si les étudiants doivent rédiger un mémoire, on peut se poser la question de son encadrement, puisqu'un seul enseignant-chercheur participe à la formation. Cela pose la question du caractère universitaire de celle-ci.

Les relations avec le monde économique pourraient être approfondies. Les liens avec le monde socio-économique se concrétisent notamment par la présence de nombreux professionnels parmi les intervenants - liste non communiquée - et par le choix de la formule de l'alternance. Toutefois, aucune validation des acquis de l'expérience, totale ou partielle, ou validation des acquis professionnels n'a pu être relevée. Ce pourrait être une occasion d'approfondir les rapports avec le monde de l'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche pédagogique, éminemment pratique, opte pour une approche par compétences. La formation pourrait cependant adopter une démarche d'amélioration à travers la certification. L'absence de certification numérique Pix, par exemple, est regrettable.

La formation développe ses pratiques pédagogiques, mais l'initiative n'est pas quantifiée. Simulations de négociation filmées puis analysées en studio, visite de l'exploitation d'un vigneron franco-américain, échange puis production d'un écrit de restitution, étude de terrain sont mentionnés.

L'ouverture internationale est permise par l'enseignement des langues étrangères, mais elle se heurte à l'organisation du diplôme qui a fait le choix de l'alternance. Une réflexion doit être menée par l'équipe pédagogique pour surmonter cette difficulté, car l'alternance n'est pas incompatible avec l'ouverture internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en apprentissage. Les effectifs en apprentissage sont suffisants (17 personnes en 2020-2021) alors que ceux de la

formation continue sont réduits (1 personne en 2020-2021). Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée sur la période. Aucun alternant en contrat de professionnalisation n'est mentionné. Les différentes voies de diplomation ne rencontrent pas le même succès.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est assez satisfaisante (87 candidats pour 22 admis en 2020) pour un diplôme professionnel de niveau licence.

L'université suit la réussite de ses étudiants. Elle fournit des données statistiques assez détaillées sur les résultats obtenus. Il est en outre mentionné que la principale cause d'échec est liée à la rédaction d'un mémoire à laquelle certains étudiants seraient peu préparés. L'analyse faite des résultats est toutefois assez peu expliquée.

L'insertion professionnelle est satisfaisante. Une enquête intitulée "Devenir des diplômés de LP à 30 mois - Promotion 2017-2018" analyse l'insertion professionnelle. Elle repose sur un nombre suffisant de réponses (22) pour que soit dégagée une tendance. Le document révèle un niveau d'insertion relativement satisfaisant. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les données avec celles d'autres promotions et également de connaître l'insertion à 6 et 12 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs sont assez peu documentés. D'un côté, les enseignants bénéficient du soutien du Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) de l'université. D'un autre côté, la formation n'évoque aucun outil ou indicateur de mesure du coût pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Et l'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre dans le domaine du pilotage ne sont pas renseignés.

Le conseil de perfectionnement doit associer les étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont un compte rendu de réunion est joint. En outre, il faut relever la présence de professionnels à cette rencontre, ce qui démontre l'intérêt qu'ils portent au diplôme. En particulier, le compte rendu est intéressant, car il individualise les éléments examinés et il soulève les difficultés et les forces de manière détaillée. Il est cependant fortement regrettable que ladite instance n'associe pas les étudiants de la formation, ce qui est pourtant un des attraits principaux de l'outil de pilotage, en particulier dans les diplômes professionnels.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture à l'alternance,
- Une bonne implication des professionnels.

Points faibles

- Un adossement universitaire beaucoup trop faible,
- Une absence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement,
- Une internationalisation insuffisante.

Recommandations

- Accroître le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation,
- Associer les étudiants au pilotage de la formation, en particulier au conseil de perfectionnement,
- Ouvrir davantage la formation à l'international.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La formation d'orthoptiste est une formation de premier cycle universitaire professionnalisante diplômante en trois ans, référencée par décret (décret du 20 octobre 2014) et de qualification du Référentiel national des certifications professionnelles (RNCP) 34219 de niveau 6. Elle permet la délivrance du certificat de capacité d'orthoptiste. Elle accueille chaque année un peu plus de 15 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Nous n'avons pas d'élément pour assurer que la formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement eu égard aux spécificités de celle-ci. Le statut de la formation, la gouvernance, l'organisation pédagogique et administrative et l'organigramme ne sont pas précisés, ce qui ne permet pas d'identifier clairement la place de la formation dans le paysage universitaire et le lien avec les fonctions centrales. On note un partenariat avec les écoles de Nantes et de Rennes, avec des mutualisations du concours de recrutement, d'enseignements et d'enseignants. À cela s'ajoutent des partenariats avec des Centres hospitaliers universitaires (CHU) pour l'apprentissage pratique qui se fait par convention entre la formation, l'étudiant et les terrains de stage. Plusieurs enseignements sont mutualisés (70 % de la maquette) avec d'autres formations ; orthophonie : 3 unités d'enseignement - UE - sur 41 (60 heures), Nantes : 11 UE sur 41 (270 heures de cours magistraux - CM), Rennes : 8 UE sur 41 (158 heures CM), Tours : 9 UE sur 41 (280 heures CM) afin de favoriser la pluridisciplinarité. La formation est une formation à temps plein, et est délivrée en présentiel à Tours et de façon délocalisée à Nantes et Rennes (cours à distance).

La formation n'est pas ouverte à l'international du fait de la spécificité française de ce diplôme. Elle n'inclut pas de mobilités sortantes des étudiants, ceux-ci ne bénéficiant pas d'un soutien financier à cet effet.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche, l'école d'orthoptie de Tours n'étant affiliée à aucun laboratoire de recherche. Des enseignements en méthodologie de rédaction de mémoire de fin d'études (UE 41 Rédaction de mémoire) qui doit s'appuyer sur des travaux de recherche encadrés, permettent d'atteindre les objectifs limités dans ce domaine de la formation. Le service de documentation de l'université assure une dizaine d'heures d'enseignement à la méthodologie informationnelle et documentaire. Des difficultés de recrutement d'enseignants-chercheurs et de chercheurs pour participer aux enseignements sont soulignées, toutefois plus de 20 enseignants-chercheurs assurent un peu plus de 200 heures d'enseignement. La formation assure des enseignements en éthique et déontologie.

La formation entretient quelques relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La prise en compte des besoins socio-économiques du territoire pour définir les débouchés est mentionnée et convaincante. La formation associe les acteurs socio-économiques à cette démarche, notamment les entreprises et sociétés privées de contactologie qui participent, dans le cadre de leur mission de formation, à la dispensation d'enseignements. Huit intervenants professionnels sont indiqués, ce qui semble assez peu, on ne sait apprécier l'importance de ces interventions, car leur volume horaire n'est pas fourni. La formation n'entretient pas de partenariat avec les acteurs et partenaires mentionnés dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement. L'organisation de la formation ne permet ni l'intégration de l'alternance ni celle de la formation continue en dehors d'étudiants en reconversion. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat, mais ceci ne représente que deux crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, ce qui reste faible ; elle fait intervenir à cette fin des acteurs socio-économiques privés notamment.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation rencontre des difficultés pour la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées du fait de difficultés de recrutement d'enseignants dans le domaine de compétences (manque de postes hospitaliers d'ophtalmologistes, manque d'enseignants en recherche, en anglais, etc.) et

des exigences en ressources humaines attendues par le niveau central (qui ne sont pas portées à notre connaissance). Ceci reste de l'ordre du déclaratif par l'équipe. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, mais les répartitions en crédits ECTS ne sont que partiellement énoncées. Les méthodes pédagogiques et les acquis d'apprentissage ne sont pas formalisés par un document de modalités de contrôle des connaissances (MCC) ni par une feuille d'objectifs et d'évaluation des acquisitions en stage, même si ceux-ci sont mentionnés dans le règlement intérieur. Le positionnement du stage dans le cursus n'est pas non plus précisé, le nombre d'heures de stage est faible (40 heures). Cette approche ne favorise pas l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche *a priori* sur une approche programme et prend en compte les compétences, mais il manque des précisions et des éléments pour évaluer les modalités pédagogiques développées (pas de calendrier pédagogique, pas de calendrier de répartition entre nombres d'heures de cours/stage, les attendus du portfolio ne sont pas fournis, les rapports de stage ne sont pas communiqués). L'alignement pédagogique ne peut pas être évalué ou de façon très parcellaire. Un projet de travail avec le Centre d'accompagnement pédagogique pour les enseignants (CAPE) est envisagé pour améliorer l'alignement pédagogique de la formation et l'évaluation du dispositif ; cependant, ceci reste déclaratif. La quasi-totalité des étudiants obtient une certification Pix (outil permettant de développer et de certifier leurs compétences numériques). La formation propose un portfolio papier, mais pas de e-portfolio.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques (portfolio, simulation, stage pratique, cours théoriques, travaux dirigés - TD -, etc.) pour favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par l'initiative d'excellence ou des projets connexes dépendant du Programme d'investissements d'avenir (PIA). La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics. Des locaux sont mis à disposition sur un temps défini par le Centre hospitalier régional universitaire de Tours sans convention à ce jour (salle de simulation), d'autres font défaut (salle de travaux pratiques - TP), différents lieux d'enseignements sont cités (Tours, Orléans, CHU, université, etc.) sans donner d'explication sur ce choix multisite. Des cours sont mutualisés avec d'autres filières (orthophonie, psychomotricité) sans précision supplémentaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement de l'anglais. Cependant le volume horaire de 10 heures par semestre est faible. Il n'y a pas de certification en langue étrangère dans le cursus. Les données fournies précisent qu'aucun étudiant n'obtient de certification en anglais. La formation inclut, à la marge, des dispositifs de préparation à des actions humanitaires sur demande de certains étudiants.

La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue en reconversion uniquement (cinq par an environ), mais pas en alternance, par la mise en place de modalités adaptées d'accueil (pas de précision sur le recrutement entrant), d'encadrement et d'ingénierie de formation, mais aucune information n'est apportée sur les modalités attendues d'intégration et l'ingénierie de formation proposée aux publics de la formation continue. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE) et entre 6 et 8 étudiants entrants par validation des acquis professionnels (VAP) par an. La formation n'est pas concernée par le "oui si". Les données sont contradictoires et manquent de précision sur l'accueil des étudiants en formation continue, ce qui ne permet pas d'émettre un avis tranché sur cet item.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il est déclaré que la formation rencontre des difficultés à mesurer son attractivité par manque de moyens administratifs (effectifs non précisés). Il n'y a pas d'analyse d'impact de ceux-ci sur les dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Les dispositifs d'information sur la formation ne sont pas présentés. Il n'y a pas de donnée concernant la mise à disposition et l'utilisation de dispositifs d'accompagnement et d'amélioration de la qualité de vie des étudiants. La formation est cependant attractive : on observe une hausse des candidatures et une augmentation du nombre d'étudiants entrants en 10 ans pour aboutir à 799 candidats pour 17 admis, soit un taux de sélection de 2,13 %. Ce taux est très faible et interroge le caractère sélectif de cette formation poussé à l'extrême.

Les données discordantes ne permettent pas d'évaluer avec pertinence la réussite des étudiants. Si on rapporte le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs ECTS en première et seconde années au nombre d'inscrits, on obtient des taux de réussite variant de 75 % à 94 % en première année et de 81 % à 89 % en seconde. Le calcul ne peut être fait pour la troisième année faute de données sur le nombre d'étudiants ayant validé tous leur ECTS, ce qui est fort surprenant puisque c'est cette troisième année qui permet de valider le certificat. Il n'est pas possible d'analyser correctement les résultats de la réussite.

Très peu d'informations concernant l'insertion professionnelle sont mentionnées et les données fournies sont marquées par des incohérences. Dans le texte, il est signalé une seule étude sur cinq ans dont on ne connaît pas l'horizon. Pourtant des taux de réponse à 30 mois sont indiqués sur les promotions 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, quand bien même des données à 30 mois sur les deux dernières promotions sont impossibles à obtenir au moment de la rédaction du document puisque 30 mois ne s'étaient pas écoulés depuis l'obtention du diplôme. Il est indiqué dans le texte que 100 % des répondants à l'enquête travaillent, mais dans le chiffrage, le nombre d'étudiants en emploi est inférieur au nombre de diplômés. Les diplômés se dirigent pour 53,2 % vers le secteur libéral et 16,7 % sont en recherche d'emploi. Aucun autre résultat n'est fourni, ainsi on ne sait rien concernant les salaires, le type de contrat, le statut, la région, l'emploi occupé ou la satisfaction par rapport à celui-ci.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Concernant les moyens humains, il est mentionné que la politique de ressources humaines de l'établissement a des exigences administratives limitantes et que les recrutements d'enseignants sont difficiles. Les effectifs de formateurs et d'encadrants sont déficitaires (il manque 0,2 équivalent temps plein - ETP - administratif), les chiffres sur les effectifs de l'équipe pédagogique et les enseignants sont imprécis ou non communiqués. Il n'y a pas de données d'indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Il n'y a pas de données sur le dispositif de développement des compétences des encadrants.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sur classeur excel partiellement anonyme (pas d'utilisation d'un outil d'évaluation type plateforme numérique universitaire ou sur Espace numérique de travail - ENT), mais il n'est pas précisé dans quelle mesure les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans l'évolution de la formation. La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement ou d'une instance comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Une réunion par semestre est organisée avec les étudiants pour réaliser un point sur les stages et les cours. Il n'est pas précisé si la formation a reçu la certification Qualiopi ou toute autre certification. L'accompagnement des étudiants en situation de redoublement est assuré par un dispositif de dettes et de stage à la carte, ce qui ne peut pas être considéré comme un accompagnement, mais comme un aménagement.

Conclusion

Points forts

- Une formation universitaire avec effectif entrant croissant, une attractivité de la filière croissante,
- Une formation professionnalisante de premier cycle en trois ans ce qui est relativement rare,
- Des partenariats avec des acteurs du privé.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement,
- Une absence de visibilité sur l'intégration de la filière dans le paysage universitaire,
- Une sélectivité extrême de l'entrée dans la filière,
- Un défaut de convention avec le Centre hospitalier régional universitaire et les partenaires,
- Un défaut dans le dispositif d'évaluation des enseignements et des stages,
- Un manque d'évaluation et de suivi de la réussite et du devenir étudiant,
- Pas de formation continue disponible,
- Des difficultés de recrutement des enseignants et de personnels administratifs,
- Pas de notion de montée en compétences ou de formation continue possible pour les enseignants.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement,
- Assurer une meilleure visibilité de l'intégration de la filière dans le paysage universitaire du *collegium* Santé Val de Loire, voire un rapprochement avec les autres structures de formations paramédicales ou médicales, en mutualisant certains enseignements par exemple avec les étudiants en physique, en médecine, etc.
- Améliorer la diffusion d'information concernant l'hyper sélectivité de la filière en amont (sur le site internet de l'université, dans les salons étudiants),
- Signer une convention avec le CHRU pour la mise à disposition de salles de simulation et de TP,
- Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements, des stages et de la formation en s'appuyant sur les outils (rapport de stage questionnaire, etc.) mis à disposition par l'université de Tours (CAPE),
- Assurer un suivi des étudiants par enquête, en sortie d'études (mettre en place un questionnaire et le diffuser),
- Développer la formation continue des enseignants,
- Définir une politique d'accueil d'un public en situation de vulnérabilité (y compris violences sexistes et sexuelles et harcèlements) ou de handicap en lien avec la cellule universitaire et de signalement (séminaires de sensibilisation, établissement d'un process d'accompagnement et d'aménagement d'études).

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) constitue le premier cycle des études de sages-femmes et se déroule en trois ans. Il permet l'acquisition de 180 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, et confère le grade de licence. La 1^{re} année du diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques (DFGSMa1) n'est pas spécifique à la formation, mais commun aux études de santé (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie). Les étudiants entrant en 2^e année (DFGSMa2) proviennent du Parcours accès spécifique santé (PASS) et des licences option Accès santé (L.AS) (Sciences de la vie, Chimie, Mathématiques, Psychologie, Physique, Économie, Physique/Mathématiques, Mathématiques/Informatique) et des passerelles d'admission directe dans les professions médicales. La formation DFGSMa permet l'acquisition des connaissances et compétences indispensables, requises pour l'entrée dans le second cycle de maïeutique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions et les orientations pédagogiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle avec lesquelles elle s'inscrit en *continuum* (filière médecine). La formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux en développant des terrains de stages multiples dans les établissements de santé de la région et avec les professionnels libéraux (la liste n'est toutefois pas fournie). La formation apporte de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité par la mutualisation des cours avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, de psychologie. De plus, il existe un développement du réseau professionnel qui permet la venue d'experts de différentes spécialités. Des partenariats académiques uniques sont développés avec l'université de Tours et le double cursus de sciences (diplôme préparatoire à la recherche biomédicale (DPRB) et diplôme préparatoire à la recherche en sciences humaines - DPRSH), avec le *collegium* santé Centre-Val de Loire, mais aussi avec l'école supérieure d'art et de design Tours Angers Le Mans (TALM) et le Fac Lab de l'UFR de médecine dans le cadre d'unités d'enseignement (UE) libres. Une démarche d'aide aux étudiants en situation de précarité (lutte contre la précarité menstruelle, paniers-repas bio et locaux) en partenariat avec l'université de Tours est proposée, il n'y a pas de donnée concernant l'accompagnement des étudiants ayant des besoins spécifiques ou porteurs de handicaps. L'école de maïeutique de Tours est la seule école à délivrer le diplôme d'État (DE) de sage-femme en Centre-Val de Loire. Elle est une école hospitalière sous la tutelle du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) à ce jour. Nous n'avons pas de donnée concernant une intégration universitaire pourtant portée au plan national. La certification Qualiopi a été obtenue en décembre 2021, ce qui est un marqueur de la qualité de la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas de dispositif *EuRoPeAn Action Scheme for the Mobility of University Students* (Erasmus). La formation n'inclut pas de mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Ainsi, des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements (53 enseignants-chercheurs : 3 assistants hospitalo-universitaires, 12 chefs de clinique assistant, 26 professeurs des Universités-praticiens hospitaliers, 12 maîtres de conférences universitaires et des sages-femmes attachées de recherche clinique). L'équipe pédagogique de sages-femmes enseignantes est en difficulté par l'absence de remplacement, mais l'organigramme n'est pas annexé pour étayer ce constat. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. Le nombre d'heures d'initiation à la recherche permet un apprentissage et une mise en œuvre des moteurs de recherche scientifique par la réalisation de travaux divers (bibliographie, lecture critique, etc.) et est cohérent avec le texte fondateur. Un partenariat avec la bibliothèque universitaire de médecine, le Centre régional de documentation en santé (CRD), le centre de documentation de la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS) permet une formation adaptée au niveau du premier cycle et est en adéquation avec le niveau attendu (accès aux données et aux logiciels d'élaboration de bases bibliographiques à destination scientifique). Il est à noter un accès à un double cursus en biologie médicale ou

sciences humaines dans l'objectif de la validation d'une 1^{re} année de master (M1) ainsi qu'un accompagnement des inscriptions et parcours dans le double cursus de sciences : diplôme préparatoire à la recherche biomédicale (DPRB)/diplôme préparatoire à la recherche en sciences humaines (DPRSH) - 1 à 3 étudiants par année universitaire (jusqu'à 10 % du contingent).

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire Val de Loire pour définir ses effectifs (adaptation du nombre d'étudiants formés aux besoins des territoires, suppression du *numerus clausus* et augmentation du nombre d'entrants : 7 % en moyenne et 23 % en 2022), sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), actualisée en 2021. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socio-économiques. Elle suit la stratégie de l'établissement support qu'est le Centre hospitalier régional universitaire de Tours qui vise à former des professionnels compétents pour exercer sur le territoire régional et à développer un pôle d'excellence. La formation est en adéquation avec la stratégie de la tutelle régionale : financement, soutien à l'hébergement sur les lieux de stages pour répondre au déficit du territoire Centre-Val de Loire, notamment dans les déserts médicaux, l'alternance de périodes de cours et de stage clinique est conçue pour optimiser l'apprentissage théorique et pratique et rationaliser l'utilisation des ressources pédagogiques et pratiques (la liste des lieux de stages n'est pas donnée et le calendrier pédagogique non fourni).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus (volume horaire global en adéquation avec le programme, le livret des enseignements n'est pas disponible), ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences en ce qui concerne les stages, mais nous n'avons pas de rapports de stage ou de livrets disponibles à consulter pour évaluer précisément ce point. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci (élaboration d'un projet pédagogique quinquennal, revu annuellement si nécessaire, basé sur une démarche programme issue des textes législatifs et sur une approche par compétences au regard du référentiel métier et compétences des sages-femmes). Le nombre d'heures et de crédits ECTS est cohérent avec les textes. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) ne sont pas conformes aux textes réglementaires et demandent à être revus. Un projet pédagogique 2023-2028 est envisagé pour répondre à une approche par compétences exclusive.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par l'initiative d'excellence ou des projets connexes dépendant du Programme d'investissements d'avenir (PIA). La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics. La formation s'appuie sur plusieurs formats de cours (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques - TP -, enseignements dirigés - ED) et diverses activités d'apprentissage sont proposées aux étudiants (enseignement dirigé de sémiologie, atelier de réflexion clinique, analyse de pratiques, mise en situation professionnelle et ateliers procéduraux, simulation, quizz, etc.). Les outils pédagogiques utilisés reposent sur la pédagogie par projet (enseignement entre pairs et à des publics divers), travaux de groupes dans toutes les UE et parfois en pluridisciplinarité. L'utilisation des ressources pédagogiques de l'université permet l'accès aux cours théoriques ou enregistrés (formation ouverte et/ou à distance (FOAD) via une plateforme TEAMS ou Anthropotomia. L'ensemble des cours magistraux peut être suivi à distance.

Des enseignements sont totalement ou partiellement mutualisés avec les étudiants en médecine ou pharmacie et dépendent donc de l'université (en DFGSMa2, l'outil Pix pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques est géré par l'université, en 3^e année (DFGSMa3), le Certificat informatique et internet (C2I) santé est piloté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de pharmacie, les doubles parcours de sciences sont mutualisés et portés par l'UFR correspondante (médecine pour le DPRB, sciences humaines pour le DPRSH). Les locaux sont adaptés aux enseignements avec le matériel nécessaire.

Les enseignants bénéficient de formations pédagogiques ponctuelles et diplômantes dans le cadre de l'actualisation de leurs compétences professionnelles (congrès, master, etc.). Nous n'avons pas d'élément démontrant que les sages-femmes qui enseignent peuvent bénéficier de formations proposées par l'université (du fait du statut d'école hospitalière et du statut de sages-femmes salariées du CHRU de Tours sans statut universitaire qui ne permet pas de profiter pleinement des moyens mis à disposition par l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international, mais celle-ci est très limitée. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères (14 heures) et à travers la certification Pix (Mischool, ED d'anglais oral). Il n'y a pas de mobilité sortante pour les étudiants de DFGSMa sauf dans le cadre spécifique d'une césure.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance du fait des exigences de son calendrier pédagogique. Des étudiants peuvent intégrer la formation continue en entrant par la voie des passerelles (deux étudiants par an) ; cependant les difficultés de financement (pris en charge par différents organismes financeurs selon l'origine du professionnel) des frais de scolarité demandé par le CHRU de Tours (montant non communiqué) sont un frein au développement de cette modalité entrante. Il n'y a pas de données disponibles pour évaluer le coût de la formation dans ce cas. La formation continue (FC) de l'École de sages-femmes (ESF) se décline à partir du département de FC du CHRU (actualisation de connaissances et maintien des compétences).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de public (sites du CHU et de l'université). La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. L'ESF peut publier des événements sur les réseaux sociaux via le CHRU et le réseau de périnatalité de la région Centre-Val de Loire. L'évolution des candidatures est dépendante du système de recrutement qui a diversifié ses publics via la réforme de la Première année commune aux études de santé (PACES) et la réforme des accès directs à travers les passerelles nationales. Le nombre des inscriptions est fixé en fonction des arrêtés annuels de contingentement des étudiants en santé (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) et négocié avec l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) chaque année pour répondre aux besoins du territoire. Il est de 32 étudiants entrants pour les années 2023-2027. La capacité d'accueil est en augmentation. Il n'y avait pas de problème de recrutement via la PACES (l'effectif total correspondait à l'effectif déterminé par arrêté) ; toutefois, la situation est plus complexe depuis la diversification des entrées (PASS-L.AS) post réforme 2021 : un problème de recrutement conduit à la baisse des effectifs. Ce point est une problématique majeure, car la réforme ne permet pas de recruter le nombre d'étudiants attendus et donc de pourvoir aux besoins en sages-femmes à l'issue des cinq années d'études.

La formation suit de façon parcellaire l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus (dispositif d'accompagnement pour étudiants en difficulté, amélioration de la qualité de vie, précarité, hébergements solidaires). Elle s'est dotée d'un suivi des indicateurs de réussite (taux de réussite aux épreuves, de diplomation, etc.). Il n'y a pas d'information sur le nombre de suspensions/arrêts des études. L'enquête d'insertion professionnelle n'est pas anonyme. Elle reste très peu explicite et ne permet pas une analyse. L'autoévaluation de l'étudiant est en projet. Il y a un dispositif d'identification des étudiants en difficulté, mais il n'est pas annexé et donc non analysable. On peut noter l'existence d'un parcours individuel en vue de la construction du Projet d'orientation professionnelle (POP) en second cycle (10 %) par le choix d'UE libres (UEL). Les compétences acquises valident des crédits ECTS. Les étudiants peuvent bénéficier de crédits ECTS complémentaires dans le cadre du supplément au diplôme pour valoriser des compétences personnelles spécifiques (sportives, associatives, d'engagement citoyen).

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. À l'issue du DFGSMa, la formation ne permet pas une insertion professionnelle, mais une poursuite en deuxième cycle (M1 et M2).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation. La formation s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Les professionnels de l'équipe pédagogique ont accès au Développement personnel continu et à la formation continue du CHU de Tours. Il n'y a pas d'information sur l'effectif en ressources humaines en Équivalent temps plein de l'équipe pédagogique de l'École de sages-femmes, ni d'organigramme de l'équipe ou du positionnement de l'école dans l'organigramme du CHU et des autres instituts de formation. Le recrutement d'enseignants extérieurs en anglais est très difficile et ne permet pas de développer cette matière dans des conditions optimales.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement, mais d'un conseil technique (composition et attendus sont définis réglementairement) qui se réunit annuellement avec des attendus similaires à un conseil de perfectionnement. L'évaluation de l'ensemble des enseignements de chaque semestre est réalisée sur la plateforme Sphinx universitaire dans un souci d'amélioration continue et permet de faire évoluer l'offre pédagogique annuelle. Nous n'avons pas de données

pour évaluer cet indicateur.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante complète, de qualité et en adéquation avec les attendus du programme,
- Une ouverture aux acteurs locaux et régionaux via les stages,
- Une ouverture à la recherche,
- Une ouverture à la pluridisciplinarité,
- La présence d'un conseil technique qui permet d'assurer une démarche qualité de la formation,
- Une certification Qualiopi.

Points faibles

- Une évaluation des enseignements et des enquêtes professionnelles parcellaires,
- Un manque de visibilité de la formation en maïeutique au sein de l'université du fait du statut d'école hospitalière du CHRU de Tours,
- Une inadéquation des effectifs de recrutement étudiants par rapport aux besoins en sages-femmes sur le territoire depuis la réforme du premier cycle des études médicales (R1C) et la mise en place d'un recrutement PASS/L.AS,
- Un manque de dispositifs de suivi des étudiants en difficulté (altérités, handicap, ou avec difficultés d'apprentissage dans leur parcours).

Recommandations

- Mettre en place des outils d'évaluation des cours et des stages (questionnaires, utilisation de la plateforme nationale ou de plateforme locale s'il y en a, etc.),
- Porter le projet d'intégration à l'université de la filière maïeutique, sous la forme d'une entité autonome (département, institut) pour sortir d'une tutelle hospitalière et donner davantage de visibilité dans les filières médicales,
- Assurer le suivi de la mise en place de la réforme et envisager de nouvelles modalités de recrutement (Parcoursup, augmentation des dispositifs passerelles, répartition PASS, L.AS à réadapter selon le nombre de candidats potentiels dans chaque filière) en collaboration avec la filière médecine,
- Définir un parcours pour les étudiants en difficultés ou ayant des besoins spécifiques en s'appuyant sur les structures universitaires (par exemple PHASE) ou hospitalière, organiser des séminaires de sensibilisation et d'information, sur les violences sexistes et sexuelles par exemple.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM)

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'État de docteur en médecine. La formation est portée par la composante Médecine et confère le grade de licence. Le DFGSM s'inscrit dans un cursus qui se poursuit par le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) et par l'internat via l'examen classant national (ECN) avec spécialisation et obtention d'un diplôme validant la formation. Les formations médicales ont fait l'objet de réformes concernant les trois cycles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cette formation est cadrée par un référentiel national et donc des normes précises. Il s'agit du seul établissement pour la période concernée dans la région. Il existe un réseau national des unités de formation et de recherche (UFR) de Médecine qui permet des partages de pratiques pédagogiques. Le caractère pluridisciplinaire des enseignements est évidemment indiscutable au sein des modules coordonnés. Un double parcours scientifique est possible dès le premier cycle en collaboration avec les autres UFR (arts et sciences humaines, droit économie et sciences sociales, sciences et techniques, etc.). Pour ce qui est de l'intégration des enjeux du développement durable, la formation est loin d'une politique aboutie, et reste fondée sur des initiatives de la part des étudiants surtout en lien avec l'aspect solidaire (mais avec le soutien de l'UFR). La formation s'appuie sur Hybridium Santé porté par le Groupement d'intérêt public Université numérique en santé et sport au plan national. Pour les autres actions, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), elles sont centrées essentiellement sur la collaboration avec le Fac'Lab et le service audiovisuel de la formation et il conviendrait d'envisager d'autres pistes.

L'ouverture à l'international reste modeste. Des échanges sont en place avec la Roumanie et le Royaume-Uni, mais ne concernent qu'un faible nombre d'étudiants. Les mobilités restent par ailleurs à évaluer dans le contexte de pandémie. Dans le cadre des unités d'enseignement en recherche biologique (UERB) accessibles aux deuxième et troisième années (L2) et (L3), les étudiants ont la possibilité de faire des stages dans des laboratoires de recherche à l'international. L'internationalisation pourrait être développée et une participation au Projet NéoLaia est en cours de discussion. Il serait souhaitable de disposer d'éléments concernant un déploiement de cette offre ou une éventuelle ouverture à d'autres échanges internationaux.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Elle intègre une formation à et par la recherche adaptée validée par l'obtention d'une équivalence de 1^{re} année de master (M1). La formation dispose également d'un tissu de structures de recherche dont des équipes associées à des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et au Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU). Le nombre d'étudiants concernés n'est pas disponible (nombre de M1, école de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM). Les enseignants-chercheurs (158) interviennent dans les différents domaines de la formation ; un volume satisfaisant de 1260 heures étudiant est donné et concerne les deuxième et troisième années. De plus, 20 heures étudiant de méthodologie informationnelle et documentaire sont dispensées dans le cadre de l'unité d'enseignement libre "Ma BU mes docs" avec une formation spécifique assurée par l'équipe de documentation, mais sans indication du nombre de personnes et peu de précisions sont fournies sur le contenu du programme. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est proposée en collaboration avec le service de documentation sans précision sur le rôle des écoles doctorales et des EPST.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. La formation n'est pas en marge des besoins socio-économiques du territoire. Il s'agit d'une formation professionnalisante avec des stages en conformité avec les textes ministériels. La formation n'est pas non plus concernée par les aspects formation médicale continue et l'alternance (pas de parcours spécifique ou ouvert). Dans le cadre de la préparation à l'insertion professionnelle, à l'entrepreneuriat au cours du cursus

et à l'intervention d'acteurs socio-économiques, des indications quantitatives sont données quant aux semaines de stages obligatoires dans le cursus (15) et le nombre de crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) accordés aux stages dans le cursus (18). Il existe des partenariats saillants avec le CHU et les hôpitaux de la région et le service sanitaire est structuré en interprofessionnalité avec les autres formations de santé avec le soutien du Collegium Santé qui a pour mission de rapprocher les formations en santé de la région Centre-Val de Loire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec des objectifs définis au niveau ministériel (national) et par les arrêtés des études. Cette organisation est en adéquation avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation et permet d'acquérir les compétences demandées. Les contrôles continus sont mis en place dans certains modules (travaux pratiques, travaux dirigés et enseignements dirigés) et pour certaines matières. Il existe une formation théorique et pratique caractéristique de la formation. Cette dernière passe par des stages dans différentes spécialités ainsi que des enseignements dirigés de sémiologie qui sont la base de l'acquisition de compétences. Le détail des programmes et du contrôle continu est lié à un référentiel national, mais dans le cadre des unités d'enseignements libres (UEL), l'engagement sociétal et personnel de l'étudiant est pris en compte dans la validation de son cursus, ce qui est positif.

La formation définit un processus de diversification de ses pratiques pédagogiques en lien avec les réformes des études de santé en cours et concernant les trois cycles. Plusieurs formats de cours existent : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignement en ligne type *Massive Open Online Course* (MOOC), et plus récemment, un enseignement par la simulation (enjeu d'avenir), et la formation pratique au travers des stages. La crise sanitaire a imposé des adaptations afin de rendre techniquement possibles les enseignements en distanciel. Cependant, avec le retour à la normale, la formation a affiché sa volonté de revenir à un enseignement en présence (aucune heure étudiant ne pouvant être suivie à distance). La formation dispose d'espaces répartis sur deux sites : amphithéâtres, salles de cours, salles de travaux pratiques, laboratoire d'anatomie, centre de ressources en langues, centre de simulation et stages dans les services hospitaliers (souvent au lit du malade). Il n'y a pas d'indication quant aux niveaux ciblés par la certification numérique Pix ni en ce qui concerne le compte de *e-portfolio* ou le carnet de suivi des apprentissages cliniques en stage : il faudrait combler ce manque.

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement de l'anglais est dispensé dans les trois années du DFGSM. Une unité d'enseignement à la recherche biomédicale (UERB) est entièrement en anglais. Le Centre de ressources en langues (CRL) est accessible à tous les étudiants. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en sciences médicales compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Les enseignements en anglais se font en cours et travaux dirigés. 52 heures étudiant de langue étrangère sont proposées, et 20 heures étudiant pour l'UERB Exploration fonctionnelle et technologies électrophysiologiques en recherche biomédicale sont dispensées en anglais. Le nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère n'est pas disponible.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation médicale continue (FMC) et en alternance. Il faut signaler un public qui intègre le cursus tardivement via les passerelles (deux chaque année depuis trois ans). Pour ce qui est de la FMC et de l'alternance, les critères ne sont pas adaptés et sans objet. Il est précisé que certains diplômes universitaires et interuniversitaires sont proposés dans le cadre de la formation continue en post-bac. La formation a diversifié ses outils pédagogiques pour l'enseignement d'un programme cohérent et répondant à des consignes nationales (examen classant en fin de 2^e cycle). Elle combine une formation théorique et pratique (stages hospitaliers).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité comme en témoigne le nombre d'inscrits. Elle diffuse l'organisation des études et les maquettes de la formation et organise une journée portes ouvertes chaque année. La démographie des candidatures et inscriptions des différents types de public en première année de cycle (plus de 1500 étudiants inscrits en première année) ne fait l'objet d'aucune analyse, ce qui est regrettable.

La formation a formalisé le suivi de la réussite des étudiants par la création d'une commission d'aide aux étudiants. L'UFR de Médecine propose des aménagements personnalisés en fonction des situations des étudiants, démontrant une évolution substantielle. De rares données quantitatives sont fournies quant au nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits : en deuxième année (DFGSM2), 257 en 2018-2019, 265 en 2019-2020, 289 en 2020-2021 et, en troisième année (DFGSM3) du Campagne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C
Département d'évaluation des formations

cycle, 288 en 2018-2019, 278 en 2019-2020, 277 en 2020-2021. Les nombres d'étudiants passant en DFGSM2 venant de Parcours d'accès spécifique santé (PASS) – 136 – et licence option Accès santé (L.AS) – 37 – et ceux passant en L2 (PASS : 136 et LAS : 43) sont indiqués. Concernant les étudiants en difficulté ou subissant des violences sexistes et sexuelles, aucun process de dépistage spécifique n'est donné.

L'insertion professionnelle ne se fait pas à l'issue de cette formation. La finalité est la poursuite d'études, et le cursus est non achevé en fin de cycle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le ratio enseignant-étudiant est insuffisant par rapport à la norme nationale. La politique de ressources humaines de l'établissement par rapport à la formation n'est pas clairement précisée. Il y a 158 enseignants en deuxième et troisième années, (190 si on prend en compte la 1^{re} année) qui sont concernés avec 11 enseignants vacataires apportant une plus-value. Il ne semble pas que la politique de ressources humaines de l'établissement ait pris en compte ce point. Peu de membres de l'équipe pédagogique effectuent des mobilités sortantes, malgré des facilités aménagées dans le cadre de projets cliniques, de recherches et pédagogiques et il n'y a pas de mobilité entrante. En ce qui concerne le soutien, l'accompagnement et/ou les formations au métier d'enseignant des membres de l'équipe pédagogique, l'université de Tours dispose d'une structure (Centre d'accompagnement à la pédagogie - CAPE). Au sein de l'UFR, des enseignants ou personnels référents de la plateforme Moodle proposent aussi des formations pour utiliser les différents outils à disposition (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation - TICE) et l'UFR de Médecine accueille les nouveaux enseignants par un séminaire et l'obligation de suivre le diplôme universitaire (DU) de Pédagogie.

La formation définit un processus d'évaluation interne par l'envoi de questionnaires dans le cadre de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ce procédé n'est ni précis ni pertinent. Bien qu'une évaluation régulière des enseignements par les étudiants et les enseignants avec retour systématique aux responsables pédagogiques soit réalisée, le retour systématique sur les examens par les étudiants est modeste. Pour 2018-2019, 1606 questionnaires renseignés correspondent à 21 % de questionnaires renseignés. Pour 2019-2020, 675 questionnaires renseignés correspondent à 14 % de questionnaires renseignés et pour 2020-2021, 712 questionnaires renseignés correspondent à 10 % de questionnaires renseignés. Il n'y a pas de mise en place de véritables conseils de perfectionnement, d'évaluations des enseignements. Une commission pédagogique spécifique à la L2 et L3 se réunit environ toutes les six semaines. Elle a pour but de discuter des modalités de contrôle des connaissances, des difficultés ou améliorations à apporter dans l'organisation des années d'études. Sa composition précise (nombre d'étudiants de médecine et de maïeutique, d'enseignants de médecine et de maïeutique, ainsi que de personnels de la scolarité de la faculté de Médecine) n'est pas indiquée. La formation maïeutique est associée à cette commission, car des enseignements de la formation générale en sciences médicales sont mutualisés avec ceux de la formation générale en sciences maïeutiques.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité,
- Un partenariat avec le CHU, les hôpitaux de la région et d'autres partenaires santé (formation professionnalisante avec des stages en conformité avec les textes ministériels),
- Une formation professionnalisante associant cours et stages.

Points faibles

- Un ratio d'encadrement inférieur à la norme nationale,
- Une ouverture à l'international à développer, y compris pour la venue d'enseignants étrangers,
- Une absence de conseil de perfectionnement,
- Un processus d'évaluation interne à améliorer,
- Des faiblesses dans la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie,

- Une existence de Fédérations hospitalières et universitaires qui semblent mal identifiées,
- Un faible appui sur les réalisations du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Recommandations

- Prendre en compte le *ratio* enseignants/étudiants et amener l'établissement à préciser la politique à envisager,
- Prendre appui sur le Projet NéoLaia qui est en cours de discussion pour le développement à l'international,
- Mettre en place de véritables conseils de perfectionnement et d'évaluation,
- Formaliser davantage l'évaluation des enseignants autrement que par des questionnaires,
- Développer une politique plus aboutie pour le développement durable, l'intégrité scientifique et la déontologie,
- Renforcer le développement de partenariats régionaux en s'appropriant les dispositifs existants,
- S'appuyer sur les actions menées et les moyens obtenus dans le cadre des initiatives d'excellence et des projets tels que le Programme d'investissements d'avenir en lien avec l'établissement.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP), constituant le premier cycle des études de Pharmacie, se déroule sur trois années. Il s'inscrit dans le cadre des formations en santé (Médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie - MMOP), confère le grade de licence et doit être poursuivi par un 2^e cycle (diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* - DFASP), un 3^e cycle court ou long selon les différents types d'exercice et la soutenance d'une thèse d'exercice permettant l'obtention du diplôme d'état de Docteur en pharmacie. La première année n'est pas spécifique aux études de Pharmacie. En 2019-2022, elle correspondait à la Première année commune aux études de santé (PACES) et permettait l'accueil de 108 étudiants. Après l'instauration du *numerus apertus*, l'origine des étudiants a évolué avec deux voies d'accès : Parcours accès santé spécifique (PASS) et licence option Accès santé (L.AS). La capacité d'accueil en deuxième année de pharmacie a été augmentée de plus de 30 %. Il s'agit d'une formation professionnalisante.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les ambitions et les priorités de l'établissement avec un "axe santé" soutenu. La formation s'appuie sur un arrêté national des études avec des orientations pédagogiques concertées et un contenu de la formation défini par un arrêté national des études. Le contenu pédagogique est pluridisciplinaire et l'interdisciplinarité s'appuie sur des modules d'enseignements coordonnés dédiés aux pathologies avec un *continuum* pédagogique allant de la physiologie jusqu'aux recommandations de prise en charge de patients. La formation intègre également les enjeux du développement durable et plus particulièrement accentue son action sur l'objectif "bonne santé et bien-être". Pour ce qui concerne les actions menées et les moyens obtenus dans le cadre de l'initiative d'excellence et des projets connexes du Programme d'investissements d'avenir (PIA), la formation a des unités d'enseignement (UE) libres (UE NewTEAch et Initiative étudiant) qui s'appuient sur le projet NewTEAch financé par le PIA 2 (10 % des étudiants du cycle sont concernés). Une plateforme d'enseignement en ligne de statistiques (SOSS) a été créée *via* ce dispositif par des enseignants et est utilisée par les étudiants de première année ainsi que par les étudiants de pharmacie. Une ressource *Massive Open Online Course* (MOOC) sur la radioactivité a été aussi créée *via* le Labex IRON et est utilisée par les étudiants de pharmacie.

L'ouverture à l'international est contrainte par la spécificité des études de pharmacie et du déroulement imposé, d'où l'absence d'offre spécifique. Il existe une convention à l'international avec l'université Laval Québec permettant la mobilité des étudiants de 3^e année et ceux de 4^e année (quatre étudiants en 2018-2019, trois en 2019-2020 et aucun en 2020-2021). Pour ce qui est des étudiants québécois, il s'agit d'étudiants de 5^e année et le nombre est là aussi très faible, et même nul pour l'année 2020-2021, pour les mêmes raisons. Si l'impact de la crise sanitaire a perturbé le développement de ce dispositif, rien n'explique cependant la baisse enregistrée en 2020-2021.

S'agissant de l'adossement à la recherche, un dispositif a été mis en place en 2^e année avec la possibilité d'effectuer un stage de recherche ou en suivant deux UE dédiées. La possibilité de valider une première année de master en intégrant le parcours recherche est proposée en 3^e année (4 UE de recherche biomédicale et un stage de recherche de 6 semaines). La création d'un double cursus commun aux facultés de Pharmacie, Médecine et Sciences sera proposée dans l'offre de formation et pourrait permettre d'intégrer des enseignements spécifiquement dédiés aux métiers de la recherche et de rendre accessible la recherche à un plus grand nombre d'étudiants. 128 heures sont dédiées à la recherche avec un taux de suivi de 30 % et 50 % en 2^e et 3^e année. Une initiative étudiante avec une association dédiée à la recherche est à noter. Une forte implication dans ce domaine des enseignants-chercheurs (EC) de la faculté et des assesseurs recherche avec 55 EC impliqués est décrite. En plus des heures, il faut prendre en compte l'encadrement des étudiants lors des stages dans les laboratoires, les soutenances orales, etc. (2843 heures étudiant). De plus, la formation dispose de 11 équipes de recherche qui accueillent 120 étudiants par an. Malgré ce dynamisme, on peut regretter le

manque de formalisation de la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Enfin 20 heures étudiant sont consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire et modulées en fonction des parcours avec un accès aux ressources numériques de la bibliothèque universitaire.

Dans le cadre des relations avec le monde socio-économique et l'intégration des éléments de professionnalisation, des dispositifs sont en place. Les capacités d'accueil de la formation sont établies en concertation avec l'agence régionale de santé (ARS) et les représentants des filières santé puis validées par l'observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS), et un arrêté conjoint des ministères de tutelle est publié. La composante échange avec les organismes professionnels pour définir les besoins des filières (groupement industrie pharmaceutique de la région Centre-Val de Loire et les entreprises du médicament - LEEM -, conseils ordinaires). La formation prépare de manière effective à l'insertion professionnelle et à celui de l'entreprise (stages et projet d'orientation professionnelle, formation à l'entrepreneuriat proposée à tous les étudiants). Il n'y a pas de crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* accordés aux stages et aux projets tutorés comme à la formation à l'entrepreneuriat. Il faut souligner la création d'une junior entreprise. Six professionnels sont impliqués dans l'enseignement (en dehors des professionnels accueillant des stages) avec 73 heures étudiant (n'incluant pas l'encadrement des stages).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées avec des objectifs et contenus qui s'appuient sur le programme national défini par les arrêtés des études. Les méthodes pédagogiques permettant d'acquérir les connaissances demandées s'articulent autour d'un ensemble de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Des contrôles continus sont mis en place dans de nombreux modules afin d'évaluer les acquis d'apprentissage. Il existe une politique de concertation entre les enseignants-chercheurs et les étudiants. L'approche par compétences est en cours de finalisation. Il y a une politique de valorisation des compétences acquises. Il n'y a pas de niveau ciblé par la certification numérique Pix. Tous les étudiants de 2^e année sont formés aux compétences numériques du référentiel Pix. 245 étudiants ont un compte de *e-portfolio* (Moodle en 2020 puis, en 2021, solution Médiapfolio, Groupe d'intérêt public université numérique en santé et en sport - GIP UNESS).

La formation développe ses pratiques pédagogiques par la mise en place de différents formats de cours et diversifie ses pratiques (pédagogie inversée, intégrée, approche par projets, simulation, etc.). Il existe des espaces variés et les équipements nécessaires pour réaliser ces enseignements. Il n'est pas proposé de distanciel dans les heures étudiant compte tenu des travaux pratiques et des mises en situation.

Dans le cadre des dispositifs pour l'ouverture à l'international, la formation a centré ses efforts sur l'enseignement de l'anglais essentiellement, ce qui est logique compte tenu de la domination de la littérature anglophone dans le domaine de la santé. 45 heures de travaux dirigés (TD) sont proposées. La certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est proposée à certains étudiants en fin de diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (volontariat et filière industrie). Il faut rappeler les échanges avec le Québec (université Laval) et un stage de découverte de l'industrie pharmaceutique.

La réglementation des études ne permet pas l'accès à la formation continue et l'adaptation à l'alternance. En revanche, certains étudiants peuvent être inscrits administrativement au titre de la formation continue dans le cadre d'une reprise d'études (une entrée tardive en 2019-2020). La spécificité de la formation est mal adaptée à l'alternance ou la formation continue. Il est à noter que, dans le cadre des réorientations professionnelles ou reprises d'études, la voie "entrée tardive" est privilégiée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est difficile à évaluer, compte tenu de la spécificité de la formation. Le passage en deuxième année est lié au classement en rang utile dans le *numerus clausus* et ainsi à la capacité d'accueil définie par les tutelles. La formation fournit des données sur les étudiants entrants, mais aucun commentaire ne permet d'analyser leur impact (128 bacheliers généraux et 1 bachelier technologique en 2018-2019, 132 et 0 en 2019-2020, et 111 et 2 en 2020-2021). La formation a produit et utilise les outils d'informations sur les métiers en lien avec la pharmacie pour différents publics et diffuse des informations via les réseaux sociaux.

Le taux de réussite aux examens est suivi chaque année (de l'ordre de 90 %) et présente peu de variabilité. Il est lié à plusieurs dispositifs (tutorat, accueil des étudiants redoublants, poursuite d'études, accompagnement dans le projet professionnel). Le taux de réussite est excellent avec 113 étudiants ayant validé tous les *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* en 2^e année et 112 en 3^e année du cycle (en 2018-2019), 131 et 126 en 2019-2020 et 109 et 119 en 2020-2021 (variation en lien avec des transferts entre facultés), 39 étudiants

de Parcours accès santé spécifique (PASS) et 24 de licence option Accès santé (L.AS). Le taux de réussite concerne donc l'ensemble des étudiants au terme des trois années.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le nombre de diplômés en 2018-2019 est de 112, 126 en 2019-2020 et 113 en 2020-2021. Le DFGSP est obligatoirement suivi du diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) et d'un 3^e cycle nécessaire à l'insertion professionnelle et permettant l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie. Par conséquent, l'analyse de l'insertion professionnelle est sans objet ainsi que celle de la poursuite d'études. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études en année N+1 est de 110 en 2018-2020, 124 en 2019-2020 et 111 en 2020-2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement global est satisfaisant, mais cache des disparités de charge d'enseignement importantes entre les disciplines résultant d'une évolution du contenu des enseignements DFGSP. La formation dispose de 56 enseignants-chercheurs (EC), 11 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et assistants hospitaliers universitaires (AHU). La redistribution des postes n'est possible qu'en fonction des départs à la retraite et donc des recrutements. Des formations sont proposées aux enseignants : utilisation de *Teams*, *Active Presenter* pour la réalisation de supports distanciel, création d'*escape game* ou de *serious game*, formations aux évaluations *via Moodle* (questionnaires à choix multiples - QCM -, dossiers progressifs, dépôt de devoirs avec correction par les pairs, etc.). Il n'y a pas de mobilité à l'international de l'équipe pédagogique, ni professeur invité. La formation dispose d'outils et d'indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Des données quantitatives sont fournies quant au nombre d'heures étudiant en 2^e et 3^e années (603 + 596) et le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) en 2^e et 3^e année (1808 + 1535). Le suivi de l'exécution du budget de la composante est établi lors d'un dialogue de gestion annuelle avec des lignes dédiées pour répondre aux investissements et au fonctionnement des formations.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par le truchement de questionnaires adressés aux étudiants avec une participation entre 50 et 80 %. Des rencontres sont organisées entre responsables d'année et étudiants délégués de la promotion. Le cadrage national des études ne permet que des modifications marginales (ajustement du contenu des unités d'enseignement - UE -, équilibrage des volumes horaires). Cependant, une organisation matricielle avec responsables pédagogiques d'année s'appuyant également sur une commission pédagogique pluridisciplinaire regroupant enseignants, étudiants ainsi qu'une commission officine et une commission industrie rassemblant étudiants, enseignants et professionnels, permet de déterminer les adaptations à mettre en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Un appui visible sur les actions et moyens dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA),
- Un suivi et une évaluation de qualité,
- Un bon adossement à la recherche,
- Des partenariats institutionnels bien développés
- Une formation incluse dans un 2^e et 3^e cycles.

Points faibles

- Des disparités dans l'encadrement et les charges d'enseignement,
- Une ouverture internationale peu développée, y compris pour la venue d'enseignants,
- Des faiblesses dans la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie,
- Un enseignement hybride peu développé.

Recommandations

- S'efforcer d'homogénéiser l'encadrement en termes de charges d'enseignement entre les disciplines,
- Proposer des incitations à la mobilité et instaurer de bonnes conditions d'accueil d'enseignants invités en lien avec l'établissement,
- Formaliser l'enseignement de l'intégrité scientifique et de la déontologie,
- Formaliser et développer les moyens d'un enseignement hybride.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie *Carrières Sociales* (BUT CS) sera délivré par le département éponyme de l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Tours (UT). Il fera suite au diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales* et à la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale (IS) : accompagnement de publics spécifiques*. Sur les trois dernières années, le DUT a accueilli entre 72 et 88 étudiants en seconde année et la LP entre 21 et 23 étudiants. La capacité d'accueil du BUT est fixée à 56 étudiants. Tout comme la LP, le BUT formera des professionnels de l'animation en direction des publics difficiles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Unique formation universitaire en carrières sociales de l'UT et de l'académie de Tours, le BUT *Carrières sociales* est essentiel dans la stratégie pluridisciplinaire de l'UT et la professionnalisation au niveau licence. Les autres formations régionales en lien avec le travail social sont purement professionnelles, sans lien avec la recherche ni caractère académique. Le futur BUT est donc parfaitement justifié. L'appartenance au réseau des départements carrières sociales constitue un partenariat académique à valeur ajoutée sous la forme de partages d'expériences et de constitution de principes et programmes communs au niveau national. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont au cœur de la formation qui intègre dans son équipe pédagogique des enseignants de plusieurs disciplines, principalement en sociologie et en psychologie, mais aussi en droit, gestion, géographie, économie, ainsi que de nombreux professionnels. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux du développement durable, notamment par le biais d'une option de seconde année de DUT. Il n'est pas précisé si la formation s'appuie sur les dispositifs et moyens mis à disposition des étudiants et des enseignants par l'UT dans le cadre de l'initiative d'excellence notamment en termes d'enseignement à distance, de numérique et d'élaboration de *syllabi*.

L'ouverture à l'internationale est inexistante en LP et quasi inexistante en DUT : on note une mobilité sortante en trois ans, pas d'entrante et trois stages en seconde année (DUT2) à l'étranger par an. Les responsables de la formation identifient là un point faible qu'ils comptent corriger à court terme, un projet est en cours d'étude.

L'adossement à la recherche est d'excellente qualité. Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) intervenant est important par rapport à ce que l'on observe dans nombre de départements d'IUT et permet un bon niveau de formation à et par la recherche. Les thèmes de recherche de beaucoup de ces enseignants-chercheurs sont souvent en phase avec la formation, ce qui permet de les intégrer aux enseignements. L'adossement à la recherche passe aussi par différents canaux : mémoire reposant sur une recherche bibliographique, enseignements de méthode de la recherche et de recherche documentaire, séminaires, projets tutorés, réalisations d'enquêtes, participations à des colloques. La formation à et par la recherche est estimée à 120 heures en DUT et 50 heures en LP. L'ensemble, qui doit être repris dans le futur BUT, constitue un adossement à la recherche remarquablement bien conçu et supérieur à ce que l'on observe le plus souvent dans les DUT et les LP.

Malgré des liens bien présents avec le monde socio-économique et une professionnalisation suffisante, l'ensemble reste perfectible. De nombreux professionnels, souvent de haut niveau et au cœur des métiers visés, interviennent de manière très significative dans les enseignements. Aucune convention formalisant les partenariats professionnels n'est signalée. Il est indiqué que les professionnels sont associés à la construction de la maquette, notamment au sein des conseils de perfectionnement. Mais, sans plus de précision, on ne sait pas évaluer l'ampleur de cette participation. En DUT, quatre semaines de stage sont signalées, mais on ne sait pas si cela concerne les deux années du DUT ou seulement la seconde. Dans le premier cas, cela est particulièrement faible et cela reste faible dans le second cas, de plus il n'y a pas de crédits *European Credit Transfert and Accumulation System (ECTS)* spécifiques aux stages. En LP, les stages courent sur 12 semaines.

Cette organisation a permis d'accueillir épisodiquement deux alternants en contrat de professionnalisation, mais cela ne constitue pas à proprement parler une ouverture en alternance. Ni le DUT ni la LP ne sont organisés en blocs de compétences et il n'est pas indiqué que ce soit prévu pour le BUT, ce qui ne facilitera pas l'ouverture en formation continue et la professionnalisation. Ainsi, si la formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique, les éléments de professionnalisation restent peu développés et juste suffisants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est insuffisamment développée. Il est indiqué que les crédits ECTS sont accordés par blocs de compétences, ce qui apparaît comme peu cohérent puisque l'approche par compétences n'est pas en place. S'il est indiqué que les étudiants sont formés aux enjeux sociaux du numérique, il n'y a pas de certification numérique Pix, pas de certification professionnelle, ni de *e-portfolio*, l'acquisition des compétences n'est pas valorisée. Ce point est identifié comme une lacune par les responsables de la formation.

Outre les projets tutorés et les mémoires, les pratiques pédagogiques sont diverses et innovantes, favorisant la participation : exposés collectifs, classe inversée, groupes projet, sorties terrain, enquêtes, pratiques corporelles, retours d'expérience croisés, jeux participatifs. Il n'y a pas de recours à des salles spécifiques pour les langues ou le numérique.

L'ouverture à l'international étant à l'état de projet, il est logique qu'il y ait peu de dispositifs et d'enseignements dédiés. L'anglais est la seule langue étrangère enseignée avec un volume horaire juste conforme aux 42 heures du programme national en DUT et de 25 heures en LP, soit 67 heures en trois ans. Une certification en anglais est organisée dans le cadre de la LP.

Il en est de même pour l'adaptation aux publics en formation par alternance ou en formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance en DUT. La LP a accueilli chaque année cinq ou six stagiaires de formation continue, mais sans que ceux-ci bénéficient de dispositifs spécifiques. Les responsables de la formation attribuent cette faiblesse de l'ouverture aux publics d'alternance et de formation continue à un manque de moyens.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier est succinct concernant la manière dont la formation développe sa communication. Il est simplement indiqué que l'IUT participe aux forums d'orientation régionaux, aucune allusion n'est faite aux réseaux sociaux ou à tout autre mode de communication. Néanmoins, l'attractivité reste très correcte avec 999 candidatures en 1^{re} année de BUT (BUT1) en 2021-2022 pour 54 places. Pour la LP CS, le nombre de candidatures était de 97 en 2019-2020 et de 125 en 2020-2021 pour 34 et 23 admis respectivement. Malgré une hausse des candidatures en LP en 2020-2021, le nombre d'admis diminue sans qu'aucune explication ne soit fournie. L'équipe pédagogique signale que les entretiens de sélections n'ont pu être organisés cette année-là en raison de la crise Covid.

Les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé de la réussite dont le dossier dit peu de choses. Celui-ci est manifestement suffisant puisque les taux de réussites sont supérieurs à 90 % en DUT et de 100 % en LP.

Le devenir des étudiants de la LP est bien étudié et de qualité. En revanche, celui des étudiants de DUT n'est pas étudié, la seule donnée disponible est le nombre d'étudiants qui poursuivent en N+1 dans l'université de Tours. À cela s'ajoutent quelques éléments subjectifs. Concernant la LP, les deux enquêtes fournies, l'une à 9 mois et l'autre à 30 mois, sont riches en informations. Outre les informations de plus en plus classiques qui sont complètes (salaires, contrat à durée déterminée - CDD - / Contrat à durée indéterminée - CDI -, cadre/intermédiaire/employé, région, rémunération, secteur, poursuites d'études), on trouve une évaluation de la satisfaction de l'emploi. En plus de cela apparaissent, dans les deux enquêtes, un répertoire des fonctions occupées et des missions réalisées. Dans l'enquête à neuf mois, un avis est émis quant aux points forts et faibles de la formation, un recensement est réalisé, avec un focus sur les diplômés en recherche d'emploi et sur les diplômés ni en emploi ni en études, permettant d'en analyser les raisons. Si l'on omet les salaires à l'embauche dans l'enquête à neuf mois qui sont trop faibles (salaire mensuel net moyen inférieur à 1200 €), les données d'insertion sont bonnes. Dans l'enquête à 30 mois, le salaire net mensuel moyen est de 1413 €, et si les salaires à l'embauche restent faibles, cela s'améliore par la suite. Cependant, les deux enquêtes ne portant que sur une année, il faut rester prudent quant à leur interprétation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La taille de l'équipe d'enseignants est difficile à évaluer. Le nombre d'enseignants-chercheurs théorique du département CS est de 12 personnes, mais elle est réduite à neuf par un congé maladie longue durée, un décès et une décharge importante. Aux enseignants-chercheurs permanents s'ajoutent deux postes d'enseignants-chercheurs temporaires dont l'un va être transformé en un poste permanent. Il n'est pas précisé clairement dans quelle mesure cette équipe d'enseignants-chercheurs est complétée par des enseignants du second degré toujours présents dans les départements d'IUT. L'équipe enseignante est évaluée à 12 enseignants-chercheurs permanents dans le dossier du DUT et à 15 enseignants et enseignants-chercheurs dans le dossier LP. Cette équipe est considérée par les responsables de la formation comme faible et insuffisante pour développer un groupe spécifique de formation continue ou d'alternance. L'absence de précision sur la présence d'enseignants du second degré non-titulaires ne permet pas d'apprécier la pertinence de cette information.

Le processus d'évaluation interne et la démarche d'amélioration continue sont perfectibles. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement du DUT. Celui de la LP, composé à parité d'enseignants et de représentants des milieux professionnels, ne prévoit pas la présence d'étudiants qui peuvent juste être invités. Il n'y a pas dans le dossier de compte rendu de ce conseil de perfectionnement, les rédacteurs se contentent de citer deux « principales évolutions » proposées par ce conseil. L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place, les taux de répondants sont suffisants pour assurer la fiabilité de l'évaluation. Celle-ci est très riche en informations : critères de choix de la formation, évaluation sur plusieurs critères de l'organisation générale, des principes du contrôle des connaissances, du lien avec les milieux professionnels, des projets tutorés, du stage, des conditions d'études, de la satisfaction globale, focus sur le retour en présentiel, focus sur l'utilisation du numérique, pistes d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Une richesse des enquêtes d'insertion et qualité de celles-ci en LP,
- Une bonne attractivité des IUT,
- Un adossement à la recherche de qualité,
- Un bon équilibre entre intervenants professionnels et enseignants titulaires,
- Une diversité et de la modernité dans les pratiques pédagogiques,
- D'excellents taux de réussite en DUT (plus de 90 %) comme en LP (100 %),
- Une mesure très riche et complète de la satisfaction des étudiants et de leurs difficultés (LP).

Points faibles

- Une absence d'approche par compétences, et de valorisation des compétences acquises,
- Un dispositif d'amélioration continue perfectible, pas d'étudiant dans le conseil de perfectionnement de la LP,
- Des stages peu développés en DUT,
- Une ouverture à l'international à l'état de projet,
- Pas de partenariats professionnels formalisés.

Recommandations

- Mettre en place l'approche par compétences et un dispositif de suivi et de valorisation de l'acquisition des compétences basé sur l'obtention de certifications et la mise en place d'un *e-portfolio*,
- Mettre en œuvre un processus formalisé d'amélioration continue fondé sur un conseil de perfectionnement du BUT comprenant des représentants des étudiants,

- Renforcer les stages en BUT1 et en 2^e année (BUT2),
- Préciser et réaliser le projet d'ouverture à l'international en cours d'élaboration,
- Formaliser les partenariats professionnels par le biais de conventions de partenariats.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION ET COMMUNICATION

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Deux des cinq parcours de la spécialité information-communication (IC) sont proposés par le Département IC de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours : le parcours *Information numérique dans les organisations (INFONUM)* et le parcours *Communication dans les organisations (COMOR)*. La formation sera proposée en alternance à partir de la 3^e année de bachelor universitaire de technologie (BUT). Les deux parcours prennent la suite des deux licences professionnelles (LP) qui étaient portées par le département.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et de l'IUT, même si la réforme du BUT invite les équipes à repenser leurs liens avec d'autres formations et composantes. La formation du BUT IC (et précédemment le diplôme universitaire de technologie - DUT - IC) suit le programme national (PN) avec l'adaptation locale rendue possible.

La formation est très peu ouverte à l'international. Si un dispositif de mobilité est possible pour un semestre (dans l'ancien DUT), il n'a concerné qu'un étudiant lors de la précédente période. Avec le passage au BUT, il est indiqué la future possibilité d'une mobilité internationale d'un semestre en 2^e année (BUT2) ou en 3^e année (BUT3).

Pour une formation professionnalisante, la formation bénéficie d'un certain adossement à la recherche. En effet, 12 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation : si la formation à la recherche est peu centrale en BUT, 5 heures sont néanmoins dispensées pour une initiation, et les intervenants de la 71^e section du Conseil national des universités (CNU) dispensent des savoirs fondamentaux et une certaine réflexivité qui s'intègre à une démarche scientifique possible.

Si les enseignants titulaires assurent les contenus académiques, les intervenants professionnels assurent les unités d'enseignement professionnel (dont la proportion augmente au fil du BUT). Ces intervenants viennent des réseaux de professionnels de l'environnement socio-économique, et assurent une professionnalisation, avec également les stages, les projets tutorés, et l'apprentissage en 3^e année. Un stage court de quatre semaines est intégré au DUT, et pour les LP, la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* est ouverte à l'alternance (50 % de l'effectif concerné), alors que la LP *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* est en initiale (ouverture à l'alternance en 2022). Ces 2 LP deviennent des parcours de BUT, et proposeront de l'alternance en BUT3. Le dossier indique que la question du développement durable est intégrée sans donner beaucoup de détails, si ce n'est en lien avec la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, notamment dans le cadre du programme national : le BUT IC respecte, modulo l'adaptation locale, ce qui est préconisé. Les interventions professionnelles sur les modules de mise en situation sont une bonne chose, même si une interaction plus forte avec les intervenants académiques pourrait être intéressante.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, notamment avec la mise en place progressive du BUT, et la mise en place du lien entre les ressources et les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Si l'internationalisation est faible du fait de l'ancienne structuration DUT + LP, les contenus et les dispositifs de la formation sont pourtant adaptés pour permettre son ouverture à l'international : 90 heures de langues étrangères en 1^{re} année (BUT1), 24 heures d'enseignement assurées en langue étrangère, et une certification obligatoire (dont on ne connaît pas la nature).

L'approche par compétences du BUT permet de s'adapter à différents types de publics possibles, mais l'alternance n'est prévue qu'en 3^e année. Cependant, même si à l'heure actuelle les processus de formation continue ou de validations des acquis de l'expérience (VAE) n'existent pas, la déclinaison du programme en compétences permet d'entrevoir un accueil de ces publics, si la volonté annoncée se concrétise en actes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT IC de l'université de Tours est très attractif, puisque plus de 2000 candidatures ont été reçues en 2021 (pour 56 admis). Environ 20 % des étudiants reçus viennent d'un bac technologique.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La comparaison entre le nombre d'inscrits et le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* est bon, voire très bon (84 sur 89, 49 sur 50, 50 sur 51 par exemple pour le DUT).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Concernant l'insertion professionnelle, les données fournies à 30 mois pour les LP montrent une insertion professionnelle à 50 % environ, ce qui est relativement faible pour des formations destinées à l'insertion professionnelle. Le passage au BUT ne garantit donc pas une meilleure insertion et ce point sera à considérer avec vigilance par les équipes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, l'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants-chercheurs (EC), et 18 intervenants professionnels sont associés : ils n'assurent néanmoins que 100 heures sur les 880 heures d'enseignement.

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En DUT, le pilotage est assuré par le chef de département et les directeurs des études, mais aucun dispositif d'enquêtes ou d'amélioration ne semble être fait au niveau du DUT. En revanche, le suivi est plus précis en ce qui concerne les LP, avec des enquêtes de satisfaction qui sont fournies et analysées, et le conseil de perfectionnement qui fonctionne (le compte rendu n'est fourni que pour une seule des deux LP) et prend en compte les évolutions en fonction des échanges avec les étudiants (en amont du conseil) et les intervenants.

Conclusion

Points forts

- Une proposition de deux parcours attractifs, bien appréhendés par le département du fait de son expertise développée avec deux LP proches,
- Une réussite importante dans les DUT et LP qui donne confiance pour la réussite en BUT qui reprend la structuration du DUT et des deux LP comme parcours,
- Une cohérence du choix des parcours entre eux, et une bonne attractivité des domaines visés par rapport à l'environnement socio économique.

Points faibles

- Une pratique de l'alternance existante, mais récente pour une des LP, et partielle pour l'autre, ce qui nécessitera donc une attention pour la mise en place de l'alternance en BUT,
- Une intervention marginale des professionnels (hors du coeur de métier),
- Une insertion professionnelle assez faible si l'on se base sur la dynamique des LP (environ 50 %),

- Une faible internationalisation (qui pourra être favorisée par le passage au BUT).

Recommandations

- Accompagner la déclinaison du programme en compétences par la mise en œuvre effective de l'accueil de publics en formation continue ou intégrés dans des processus de validations d'acquis,
- Intégrer plus fortement les professionnels dans la pédagogie (et pas seulement dans les applications pratiques) pour permettre de mieux valoriser la dimension métier des contenus,
- Tirer profit de la mise en place du bachelor universitaire de technologie pour accentuer l'internationalisation et l'insertion professionnelle,
- Utiliser l'internationalisation pour accentuer la professionnalisation, notamment si des stages ou des semestres dans des structures professionnalisantes peuvent être proposés.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université de Tours est une formation généraliste en trois ans qui apporte aux étudiants de solides connaissances théoriques et fondamentales du champ de la géographie, et des compétences fondamentales pour leur poursuite d'études et leur future insertion professionnelle. Cette licence propose une spécialisation progressive dans le cadre d'un parcours unique, avec des ouvertures disciplinaires importantes vers l'histoire (1^{re} et 2^e années - L1 et L2) et vers les sciences politiques et sociales (L1).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Géographie et aménagement* propose une ouverture disciplinaire conforme aux préconisations de l'université de Tours, de manière pertinente, puisqu'il y a une cohérence dans les disciplines d'ouverture proposées (histoire, sociologie, sciences politiques) et les finalités de la formation. Celle-ci propose une ouverture généraliste aux différents champs de la géographie, permettant à ses étudiants un *continuum* avec la grande majorité des masters du champ de la géographie et de l'aménagement à l'échelle nationale. Du fait des spécificités de la géographie et des objectifs professionnels de la formation, elle intègre parfaitement les enjeux du développement durable.

Si elle ne s'insère pas dans des partenariats internationaux spécifiques, la formation propose une ouverture internationale via la mobilité étudiante. Ses résultats sont assez similaires à d'autres formations de licence comparable (mobilité sortante de l'ordre de 5 à 8 étudiants par an, et pas de mobilité entrante).

La formation bénéficie d'un adossement notable à la recherche. Dans le cadre des objectifs d'une licence - ne formant donc pas spécifiquement à la recherche - la formation propose une ouverture remarquable à la recherche à travers les enseignements et les modalités d'enseignement (stages de terrain, voyages d'études).

Si la formation permet l'acquisition de compétences professionnelles et a une dimension professionnalisante, peu de professionnels extérieurs au monde académique interviennent dans ses enseignements. Sont cités des doctorants, des personnels de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et un enseignant de classe préparatoire aux grandes écoles, mais aucun professionnel de l'aménagement du territoire, pourtant principal débouché des études de géographie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation prend en compte l'approche par compétences et s'intègre dans une démarche d'amélioration continue de ses enseignements pour mieux répondre aux besoins des étudiants dans leurs projets professionnels. Cependant, la maquette reste peu lisible sur la place des compétences. Elle s'organise en modules aux titres très généraux ("enseignements fondamentaux 1"; "enseignements optionnels", etc.), rassemblant des enseignements sans forcément de liens évidents entre eux (exemple du 1^{er} module du semestre 3, rassemblant des thématiques très différentes). Une approche par blocs de compétences et de connaissances pourrait être plus lisible.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation est ouverte uniquement en présentiel, ce qui est cohérent avec ses objectifs et tout à fait similaire à la grande majorité des autres licences *Géographie et aménagement* en France. Malgré l'absence d'enseignements par projet (projet tutoré), elle propose des modalités d'enseignement variées, là aussi tout à fait adaptées à ses objectifs (place importante du terrain, mise en place de *serious games*, capsules vidéo, etc.).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Elle comprend 120 heures d'enseignements de langue étrangère (anglais, allemand ou espagnol), un volume comparable aux autres licences de la même mention en France.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *Géographie et aménagement* n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de parcours spécifique en formation continue. Il n'y a pas de réel besoin en la matière, à ce niveau de formation, dans le champ de la géographie, et il n'y a d'ailleurs pas de demande de la part des professionnels du secteur.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les effectifs de L1 ont légèrement baissé en 2019-2020 par rapport à 2018-2019, puis réaugmenté en 2020-2021, sans explication particulière, puisque l'accès se fait via Parcoursup, sans sélection, et bien sûr sans intervention de l'équipe pédagogique dans le processus. Des dispositifs d'information vers les lycéens existent. Les responsables de formation connaissent le profil général de leurs étudiants.

Les taux de réussite, conformes à une licence de géographie-aménagement, sont suivis par l'équipe pédagogique. En dehors de quelques enseignements méthodologiques, la formation ne propose pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite ni de parcours "oui si". Aucun soutien de l'établissement à ce type de dispositif n'est mentionné. Cependant, les responsables de formation suivent les taux de réussite des différentes promotions. L'année 2020-2021 est marquée par un abandon précoce des étudiants, évoqué dans le dossier d'autoévaluation et sans doute lié au contexte du COVID-19 ayant particulièrement impacté la formation, la réussite et l'orientation des lycéens au cours en 2019-2020.

La formation analyse le devenir des étudiants, grâce aux données fournies par l'établissement, mais aussi par des enquêtes menées par les responsables de formation. L'issue de la licence est la poursuite d'études en master pour la majorité des diplômés. La question de l'insertion professionnelle n'est donc pas pertinente pour une licence de ce type.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments présents dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation (évaluation des enseignements par les étudiants, commissions paritaires équipe pédagogique - délégués étudiants) sont en place, permettant notamment d'avoir un retour régulier des étudiants. L'équipe pédagogique dispose également d'outils pour connaître leur profil général (origine géographique, type de bac, cursus précédent, motivations, etc.), notamment en L1, au moment de leur entrée dans la formation. Un conseil de perfectionnement, répondant parfaitement aux critères attendus (comprenant des représentants étudiants et professionnels extérieurs) a également été mis en place, mais ne s'est réuni qu'une seule fois, en mars 2022. Il n'y a donc pas de retour sur les effets de ce dispositif.

Conclusion

Points forts

- Une licence généraliste avec une spécialisation progressive, permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences solides dans tout le champ de la géographie et de l'aménagement et leur offrant la possibilité de poursuivre leurs études dans de nombreux masters,
- Une ouverture à la recherche par le contenu et les modalités des enseignements,
- Une volonté de renforcer les dispositifs d'aide à la réussite pour la prochaine maquette.

Points faibles

- Une maquette peu lisible en matière de compétences, basée sur des modules pas toujours cohérents dans leurs contenus,
- Pas de dispositifs d'aide à la réussite,
- Un conseil de perfectionnement qui ne s'est réuni qu'une seule fois,

- Pas de professionnels de l'aménagement du territoire dans l'équipe pédagogique.

Recommandations

- Reprendre la structuration des enseignements dans une maquette plus lisible et plus cohérente, par exemple autour de blocs de connaissances et de compétences,
- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite,
- Pérenniser les dispositifs d'autoévaluation en continu (conseil de perfectionnement notamment),
- Intégrer des professionnels de l'aménagement du territoire dans l'équipe pédagogique.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université François-Rabelais de Tours est une formation comprenant en troisième année (L3) deux parcours : *Histoire* (avec des options orientant vers la recherche ou vers les concours) et *Archéologie*. Elle propose aussi un cursus intégré franco-allemand avec la Ruhr-Universität Bochum, et participe à une double licence *Histoire-sociologie*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Arts et sciences humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, et s'inscrit dans ses orientations. Elle reflète celles d'une université généraliste, prônant la pluridisciplinarité, à vocation régionale (80 % des étudiants), mais à horizons internationaux. Elle est construite dans l'esprit d'une continuité menant du lycée à des masters. Avec les autres formations du même cycle, il n'y a aucune incohérence, et au contraire des complémentarités au-delà des modules semestriels d'ouverture disciplinaire et de la place traditionnelle de la géographie, entre l'association peu usitée avec l'archéologie et une double licence *Histoire-sociologie*, dont la première promotion a été diplômée en 2021 et dont la valeur ajoutée est identifiée entre débouchés dans des masters sélectifs et attractivité. Sur les plans régional et national, en revanche, rien n'est formalisé. Des passerelles permettent de passer du cursus intégré ou de la double licence à la formule standard, l'inverse étant moins imaginable ; on peut regretter l'absence de licences professionnelles avec des passerelles qui offriraient à certains étudiants une insertion en fin de premier cycle, il n'est pas fait mention des diplômes d'université (DU) en construction qui pourraient s'y apparenter.

La formation affiche son ouverture à l'international, même si des zones d'ombre demeurent. Le cursus intégré franco-allemand est une offre spécifique, avec des modules de préparation et d'accueil ainsi que des bourses ; sa valeur ajoutée est évidente, même si le recul de l'allemand en France et du français en Allemagne inquiète l'équipe pédagogique. Cependant, si l'on note des échanges d'enseignants (mobilités sortantes à Bochum, mais aussi à Padoue, Sienna, Harvard, mobilité entrante d'un professeur siennois), et des aides financières régionales pour les étudiants en Erasmus, auxquels est proposée une dizaine de destinations en Europe et une quinzaine au-delà, dont 8 et 2 réellement utilisées, la mobilité réelle reste limitée malgré les efforts consentis. Covid, Brexit et recul de la langue du voisin de part et d'autre du Rhin ne suffisent pas à l'expliquer : emblématiquement, un seul étudiant de Bochum par an vient à Tours ; pour Erasmus, la dizaine d'étudiants par an dans chaque sens est plus satisfaisante au vu des effectifs globaux et des situations constatées dans des universités comparables.

L'adossement à la recherche est limité, peu souligné, mais réel et cohérent avec la formation. L'équipe pédagogique comporte 28 enseignants-chercheurs (EC) permanents, 5 assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 27 contractuels et chargés de cours, souvent collègues du secondaire doctorants ou docteurs en particulier dans le cœur disciplinaire de la formation, ceci même si les qualifications ne sont pas indiquées, pas plus que la répartition de cours. Elle souligne qu'il s'agit de formation initiale (au sens de formation de base), et parle peu de recherche (ainsi le laboratoire d'appartenance des EC n'est pas indiqué), mais il s'agit d'un problème de présentation, et la recherche est bien prise en compte : les enseignements, en particulier sur les sources de l'Histoire, lui sont directement liés ; en L3 existe une option spécifique certes trop souvent prise par défaut par opposition à celle orientée vers les concours ; surtout, le parcours *Archéologie* prévoit logiquement des stages de terrain et en laboratoire. Au total, c'est ce qu'on peut attendre en licence dans la discipline.

La professionnalisation offerte par la formation est fragile, malgré des efforts réels de l'équipe pédagogique. Sa conception comme formation « initiale » et la séparation en L3 pour le parcours *Histoire* entre options « recherche » et « concours » limite les perspectives en matière de professions. Mais un enseignement de sensibilisation aux enjeux et perspectives des études existe dès la première année (L1) avant, aux deux semestres des deux années suivantes, des ateliers d'orientation et d'insertion professionnelle, remplaçables ou complétés par des stages. Ces derniers sont appréciés des étudiants, mais difficiles à trouver et concernent environ le quart des promotions ; les ateliers mettent en contact les étudiants avec des professionnels, mais la

faible place de ceux-ci dans le Conseil de perfectionnement est inquiétante. S'est manifestée dans ce cadre une demande d'exercices (bilan de compétence, rédaction de *curriculum vitae*, etc.) pour faire mieux prendre conscience aux étudiants de leurs aptitudes, pour lesquels la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle, service commun de l'université, a proposé son appui. Le parcours *Archéologie* est plus clairement professionnalisant, entre stages de terrain, présentation des métiers liés à la spécialité, intervention de 18 professionnels, mais cette spécialité est moins attractive. On s'étonnera de l'absence de liens signalés avec le diplôme d'université (DU) de guide conférencier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme de la formation est cohérent et solidement construit, et s'il n'est pas organisé selon l'approche par compétences, un tableau simplifié de ces dernières les relie aux enseignements avec une grande adéquation, résultat manifeste de toute une réflexion collective. La valorisation des compétences est confiée à la pré-professionnalisation, qui doit cependant être encore plus poussée.

La formation propose des pratiques pédagogiques bien diversifiées. L'influence de l'archéologie se marque sans doute avec des travaux pratiques (TP) et du travail de terrain, mais s'ajoutent des « amphis inversés » aux deux semestres de L1 pour l'initiation aux sources, quelques heures dans le cadre de la Bibliothèque universitaire pour l'approche de la technique documentaire, et surtout un projet collectif tutoré en L3. Le distanciel n'est pas favorisé, la pandémie en ayant montré les limites, mais son utilité est reconnue, sans plus de précision cependant, pour les étudiants en Régime spécial d'études (RSE).

L'ouverture internationale est appuyée de façon cohérente par des enseignements spécifiques. L'enseignement d'une langue vivante est assuré chaque semestre. Le choix est limité mais cohérent, anglais et allemand. Dans le cursus intégré, l'enseignement est en allemand pour les étudiants français durant leurs trois semestres à Bochum, et en 1^{er} année (L1), en France, leur séjour est préparé, de même que les étudiants allemands peuvent recevoir un enseignement de Français langue étrangère, et qu'existe une préparation aux séjours Erasmus – mais dans ce dernier cas, on n'a pas d'indication sur le nombre d'étudiants concernés. Une certification, le *Test of English for International Communication (TOEIC)* a été mise en place en 2021 et un module facultatif (Politiques et relations internationales) repose sur un enseignement en anglais.

La formation continue est limitée, celle en alternance est absente. La seconde n'est pas prévue, faute de demande, ce qui n'étonne pas dans les disciplines concernées. La première concerne peu d'inscrits, même s'ils sont en hausse depuis 2019 : 3, puis 4 et 7, ou 4, 6 et 7 avec la double licence. Les validations des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis professionnels (VAP) sont prévues, et considérées comme permettant des aménagements de fait des cursus, mais en fait, il n'y a pas de demandes de VAE, très peu de VAP, avec une régression attribuée à la situation sanitaire récente. Pour le Régimes spécial d'études (RSE) n'est indiquée qu'une dispense de contrôle continu. En pratique, les moyens manquent, mais la demande aussi.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a une bonne attractivité, développée avec la double licence, et a des données assez précises sur l'origine de ses étudiants. Elle mène une politique d'information en amont, classique, mais active, note une augmentation des effectifs de 30 % depuis 2018 (519 en 2018-2019, puis 551 et 591, plus 57, 90 et 137 en double licence), et la baisse des néo-bacheliers en L1 en 2020, liée à la pandémie, a été rattrapée en 2020-2021. Le flux de bacheliers généraux est stable ou en légère hausse, celui de bacheliers technologiques en hausse régulière, ce qui est attribué à l'attractivité et à l'inclusivité de la formation. La double licence, dont la première promotion a été diplômée en 2021, concourt pour moitié à peu près à l'augmentation des effectifs ; elle vise un nouveau public en se posant en concurrente des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des instituts d'études politiques (IEP).

La formation suit la réussite de ses étudiants au niveau global, et présente les mesures pour l'améliorer. Les réussites sont plutôt stables en chiffres absolus pour les trois années étudiées, tout comme en L1 le nombre d'étudiants n'obtenant qu'en partie leurs crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* ; ceux n'en obtenant aucun a en revanche augmenté en 2020-2021 de 63 et 62 à 108, ce qui est analysé comme lié à la situation sanitaire. Les taux de réussite oscillent de 49 à 58 % en L1, avec, au vu des chiffres, plus d'abandons que d'échecs aux examens, ce qui renvoie à l'idée d'une année d'orientation et réorientation, puis bondissent, de 80 à 87 % en 2^e année (L2) et de 90 à 94 % en 3^e année (L3), ce qui est très classique (et équivaut à 121, 112 et 117 diplômés, plus 35 en double licence en 2021). Une ventilation des résultats de L1 par type de baccalauréat, qui pourrait être utile, n'est pas disponible. Les taux de la double licence *Histoire-sociologie*, ouverte en 2018-2019, sont bien supérieurs, surtout en L1 : 75 à 85 % puis 94 à 100 % en L2 et 92 % en

L3 ; sans que cela soit dit, cela laisse supposer une autosélection initiale. Il n'y a pas de dispositif "oui si" et le système de contrat d'études "Conpéré", astreignant pour l'équipe enseignante et mis en place tardivement, a été pour les étudiants un échec. L'établissement cherche à le remplacer ; en revanche, l'insistance sur la méthodologie en L1, groupes de travaux dirigés (TD) fixes façon classe de lycée, tutorat et encadrement de la prérentrée sont présentés comme ayant des effets positifs.

L'insertion professionnelle directe est marginale, la poursuite d'études est de règle, mais le suivi est lacunaire.

La formation se veut avant tout initiale avec poursuite d'études, et c'est le cas pour trois quarts des étudiants ayant répondu à l'enquête menée à 12 mois auprès des non réinscrits à l'université parmi les diplômés de 2020 (et évidemment pour tous ceux qui poursuivent leurs études dans l'établissement). Cette enquête n'indique que 4 insertions professionnelles directes, sans lien avec la formation, et 3 recherches d'emploi ; aucun ne vient du parcours *Archéologie*, très minoritaire (une dizaine de diplômés pour une centaine pour *Histoire*), mais seul présenté comme permettant une insertion immédiate. Les poursuites dans une seconde licence sont connues, mais rares et peu analysables : six en trois ans dans quatre disciplines. Les choix de masters dans une autre université sont analysés pour le parcours *Archéologie*, en termes de spécialisations dans la discipline, mais pas pour *Histoire*, et la ventilation entre masters (y compris *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEÉF*) n'est pas fournie. L'accès à des masters sélectifs (IEP ou Écoles normales supérieures - ENS) est évoqué pour la double licence, mais sans précision. De façon générale, les chiffres fournis sont insuffisants pour mener une réflexion.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas tout à fait des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs, encore moins pour se développer.

L'attractivité et la hausse des effectifs en L1, la nécessité d'une offre diversifiée ensuite, expliquent des investissements en heures bien repérés, mais insuffisants au vu en particulier de groupes de travaux dirigés (TD) à 45 étudiants, effectif qui n'est ni favorable à l'enseignement ni propice à des innovations. Par ailleurs, des initiatives au bénéfice des étudiants, tutorat ou encadrement de la prérentrée, posent des problèmes de pérennisation. Surtout, les décharges d'enseignement des enseignants-chercheurs (EC) permanents, de l'appartenance à l'Institut universitaire de France (IUF) aux responsabilités administratives, marques de reconnaissance de leur qualité ou de leur engagement au service du collectif, limitent leur disponibilité. De façon générale, des postes permanents supplémentaires sont réclamés.

La formation utilise plus ou moins des enquêtes des services centraux de l'université, et est dotée d'un conseil de perfectionnement lui-même perfectible.

À l'enquête d'insertion à un an visant les non-réinscrits, substitut très imparfait à ce qui serait souhaitable (entre autres faute d'éclairer sur le devenir des étudiants après le master), s'ajoutent des évaluations semestrielles des enseignements, en ligne, avec de plus en plus de réponses (pour les trois ans présentés, 118 puis 140 et 190), mais les résultats sont ressentis comme « contrastés, donc difficiles à exploiter », et il est indiqué qu'il « faudrait adapter aux spécificités » un questionnaire unique pour tout l'établissement. Des données sur le cursus d'étudiants issus de baccalauréats technologiques permettraient de vérifier que l'inclusivité dépasse l'inscription en L1. En revanche, le conseil de perfectionnement refonctionne après la parenthèse pandémique ; certes, il n'y a que 4 représentants extérieurs dont l'un est membre du service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) de l'établissement, et 2 étudiants, pour 9 enseignants dont 6 présents à la réunion de janvier 2021, mais y a été posée la question de la durée (3 heures) des séances de TD, discutée par des étudiants et enseignants, et on a vu que des liens plus étroits avec le monde professionnel étaient souhaités : ce conseil joue donc son rôle.

Conclusion

Points forts

- Une formation solide, associant de manière originale Histoire et archéologie, et qui a consolidé son attractivité avec une double licence *Histoire-sociologie*,
- Une variété de formats d'enseignement intéressante,
- Un effort réel, même s'il n'est pas original, en faveur de la réussite en L1,
- Un souci d'ouverture internationale matérialisé par un cursus intégré franco-allemand, même s'il concerne peu d'étudiants.

Points faibles

- Des données très incomplètes sur le devenir des étudiants et leur cursus, peu utiles au pilotage de la formation,
- Un conseil de perfectionnement insuffisamment ouvert au monde socio-économique et aux étudiants,
- Une préprofessionnalisation limitée,
- Une approche par compétences tout juste esquissée,
- Un adossement à la recherche très réel, mais pas assez mis en valeur.

Recommandations

- Prévoir des enquêtes par la formation sur le devenir des étudiants, pour mieux identifier les besoins à moyen terme, au-delà des masters,
- Investir le conseil de perfectionnement comme lieu fondamental de la politique d'amélioration continue en y incluant plus d'acteurs du monde socio-économique et des délégués étudiants,
- Repenser l'insertion professionnelle post-licence, avec une meilleure utilisation de la structure proposée par l'établissement pour aider les étudiants dans leur recherche de stages et la mise en valeur de leur expérience,
- Accroître la part d'approche par compétences dans la formation, en complémentarité avec l'approche programme déjà présente,
- Mieux mettre en valeur le très réel appui sur la recherche.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art* de l'université de Tours est une formation généraliste en trois ans qui apporte aux étudiants de solides connaissances théoriques et des compétences fondamentales pour leur poursuite d'études et leur future insertion professionnelle. Cette licence propose une spécialisation progressive dans le cadre d'un parcours unique, avec des ouvertures disciplinaires importantes vers l'histoire, l'archéologie, la philosophie et la civilisation italienne.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire de l'art* s'inscrit dans la stratégie formation de l'université de Tours. En effet, elle propose une ouverture disciplinaire conforme aux préconisations de l'université de Tours, de manière pertinente, puisqu'il y a une cohérence dans les disciplines d'ouverture proposées (histoire, archéologie, philosophie, civilisation italienne) et les finalités de la licence. Elle présente une ouverture généraliste aux différents champs et aux différentes périodes de l'histoire de l'art, permettant à ses étudiants un *continuum* avec la grande majorité des masters *Histoire de l'art* à l'échelle nationale, ou du parcours *Études italiennes* du master local.

Si elle ne s'insère pas dans des partenariats internationaux spécifiques, la formation propose néanmoins une ouverture internationale via la mobilité étudiante. Ses résultats sont assez similaires à d'autres formations de licence comparables (7 à 8 étudiants en mobilité sortante - sauf en 2020-2021 pour cause de COVID-19 - et pas de mobilité entrante).

Dans le cadre des objectifs d'une licence (ne formant donc pas spécifiquement à la recherche), cette formation propose toutefois une ouverture à la recherche à travers les enseignements et les modalités d'enseignement en 3^e année (L3), avec la réalisation d'un petit mémoire de recherche sur un objet du patrimoine régional.

La formation permet également l'acquisition de compétences professionnelles et a une dimension professionnalisante remarquable. Elle offre notamment des partenariats et des enseignements délocalisés dans les structures culturelles de Tours et du Val de Loire (musée des Beaux-arts – MBA –, le Centre de création contemporaine Oliver Debré – CCCOD –, etc.), mais également l'intervention de professionnels extérieurs dans la formation et a mis en place une convention avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si la formation permet l'acquisition de compétences professionnelles, elle n'est pas construite dans une démarche d'approche par compétences. Ainsi, la maquette reste peu lisible sur la place des compétences. Elle s'organise en modules aux titres très généraux, construits quasi exclusivement sur un partage entre les différentes périodes : soit le module concerne toute une période (en première année), soit le module se subdivise en quatre enseignements correspondant chacun à une période (1^{er} module des 5^e et 6^e semestres) et rassemblant parfois des enseignements sans forcément de liens évidents entre eux (par exemple, le 1^{er} module du 6^e semestre, rassemblant des thématiques très différentes). Une approche par blocs de compétences et de connaissances pourrait être plus lisible.

La formation propose des modalités d'enseignement variées. Outre les modalités classiques de cours magistral et de travaux dirigés, l'approche pédagogique se fait par amphithéâtre inversé, travail par projet, réalisation de vidéos, pratiques du terrain, etc., méthodes tout à fait adaptées aux objectifs de la licence. Elle est ouverte uniquement en présentiel, ce qui est cohérent avec ses objectifs et tout à fait similaire à la grande majorité des autres licences *Histoire de l'art* en France.

Sans élément particulièrement remarquable, la formation est adaptée pour permettre une ouverture à l'international. Elle comprend 108 heures d'enseignement de langue étrangère, un volume comparable aux

autres licences de la même mention en France. Une partie des enseignements « Regards sur l'Italie » (qui s'inscrivent parmi des choix offerts aux étudiants) se fait en italien.

La licence *Histoire de l'art* n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de parcours spécifique en formation continue (FC). Malgré tout, elle accueille un à deux étudiants en FC chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les effectifs de 1^{re} année de licence (L1) ont légèrement baissé en 2019-2020 par rapport à 2018-2019, puis réaugmenté en 2020-2021, sans explication particulière, puisque l'accès se fait *via* Parcoursup, et bien sûr sans intervention de l'équipe pédagogique dans le processus. Des dispositifs d'information vers les lycéens existent (site internet du département, présence aux journées portes ouvertes, journées métiers d'art, intervention dans les lycées). Le dossier d'autoévaluation ne mentionne toutefois pas d'outil permettant à l'équipe pédagogique de connaître le profil général des étudiants (origine géographique, type de bac, cursus précédent, motivations, etc.), notamment en première année, au moment de leur entrée dans la formation.

Les responsables de formation suivent les taux de réussite des différentes promotions. Comme dans beaucoup de licences, il y a une forte érosion entre la première (L1) et la deuxième année (L2), puis une perte d'effectifs plus faible entre la L2 et la troisième année (L3). Les effectifs de la L2 de 2019-2020 représentaient ainsi 38 % des effectifs de la L1 de 2018-2019. Les effectifs de la L2 de 2020-2021 représentaient 52 % des effectifs de la L1 de 2019-2020, dans un contexte de réussite plus importante aux examens de 2020 réalisés en période de pandémie. En dehors de quelques enseignements méthodologiques, la formation ne propose pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite, ni de parcours "oui si". Aucun soutien de l'établissement à ce type de dispositif n'est mentionné.

Le devenir des étudiants n'est pas réellement suivi par l'équipe pédagogique, faute d'enquête satisfaisante. L'issue naturelle de la formation est cependant la poursuite d'études en master pour la majorité des étudiants diplômés, comme pour les autres licences. La question de l'insertion professionnelle directe n'est donc pas pertinente pour une formation de ce type.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation manque de moyens pour atteindre ses objectifs. En effet, l'équipe pédagogique compte trois enseignants-chercheurs en disponibilité (sur 19 enseignants-chercheurs titulaires, pour environ 300 étudiants par an), ce qui complique la gestion du département.

Des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation sont en place, permettant notamment d'avoir un retour régulier des étudiants. L'existence d'un conseil de perfectionnement est mentionnée, sans toutefois qu'il soit fourni de compte rendu permettant de connaître sa composition et la nature de ses travaux. Il n'y a donc pas de retour concret sur les effets de ce dispositif.

Conclusion

Points forts

- Une formation généraliste avec une spécialisation progressive, permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences solides dans tout le champ de l'histoire de l'art et leur offrant la possibilité de poursuivre leurs études dans de nombreux masters,
- Une dimension professionnalisante remarquable, avec la participation de professionnels extérieurs et des partenariats avec des institutions et établissements culturels de la région,
- Une ouverture à la recherche par le contenu et les modalités des enseignements.

Points faibles

- Une maquette peu lisible en matière de compétences, basée sur des modules répondant à la seule logique des périodes historiques, et pas toujours cohérents dans leurs contenus,

- Pas de dispositif particulier pour favoriser la réussite des étudiants mentionné dans le dossier, notamment en première année, malgré un taux de passage faible en deuxième année.

Recommandations

- Reprendre la structuration des enseignements dans une maquette plus lisible et plus cohérente, par exemple autour de blocs de connaissances et de compétences,
- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite (via par exemple le conseil de perfectionnement).

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* proposée par le département de Musique et musicologie de l'université François-Rabelais de Tours s'insère dans l'unité de formation et de recherches (UFR) *Arts et Sciences Humaines*. Elle propose un parcours diplômant débouchant sur un cursus licence-master-doctorat complet ainsi que sur la préparation des concours d'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire - CAPES - ; agrégation), notamment par son parcours 1, *Musique et Musicologie*, qui rassemble la grande majorité des étudiants. Le parcours 2 *Musiciens-interprètes* se fait dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Tours. La formation donne accès au diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM, parcours 4), en partenariat avec le Centre d'études supérieures musique et danse (CESMD) de Poitiers ; au diplôme d'études musicales (DEM, parcours 3 : *Jazz et musiques actuelles*), en partenariat avec l'École Jazz à Tours. La licence mention *Musicologie* sert également de socle à une licence franco-allemande conventionnée par l'université franco-allemande (UFA), en partenariat avec la Folkwang Universität der Künste d'Essen.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'efforce d'appliquer le principe d'interdisciplinarité prôné par l'établissement La formation vise à associer l'acquisition d'une culture musicale (historique et culturelle), l'assimilation des techniques du langage musical et un large éventail de pratiques musicales. L'architecture de la formation est de ce fait très complexe, en raison notamment de la très grande diversité des pratiques musicales impliquées, du nombre élevé d'intervenants, d'institutions et de lieux d'enseignements, ce qui complique l'applicabilité de l'interdisciplinarité. La prochaine offre de formation promet de s'attacher à multiplier les ouvertures.

Les enseignements transversaux ne sont pas pour autant oubliés. Un enseignement complémentaire de langue (anglais) est imposé sur l'ensemble de la licence et vise à l'obtention du Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) niveau 2, certifiant les compétences acquises. Un enseignement complémentaire sur l'environnement numérique est donné en deuxième année ainsi qu'un enseignement d'informatique musicale à chaque niveau de la licence. Des modules afférents aux sciences humaines sont proposés, par exemple en deuxième année, le module "Musique et environnement", qui croise sociologie, ethnologie et philosophie.

La formation dispose d'une ouverture satisfaisante à l'international. Outre la licence franco-allemande, on note un grand nombre d'accords Erasmus + avec les universités de Freiburg, Essen, Vienne, Madrid, Venise, Milan, Malte, York et un accord d'échange avec l'université Laval de Québec (Canada). Les mobilités étudiantes et enseignantes sont encouragées au cours de réunions régulières (une par semestre) explicitement dédiées à la mobilité. Le rapport témoigne effectivement d'un souci tout particulier pour cet aspect de la formation, ce qui est très appréciable et doit être souligné. Dans la pratique, on note une mobilité sortante mesurée (entre 11 et 17 étudiants) qui est analysée ainsi : les étudiants peinent à retrouver chez les universités partenaires une formation qui associe formation académique, technique et pratique. La mobilité entrante est toutefois nulle, ce qui semble contredire l'efficacité décrite précédemment : elle est expliquée toutefois par le fait que les cours se donnent tous en français. Le rapport indique une volonté de travailler sur ce point en proposant des cours en langue anglaise. En 2021-2022, la création d'une fiche dédiée à la licence franco-allemande a rendu le cursus plus visible (7 étudiants ont intégré la 1^{re} année - L1). Les contacts déjà pris par des candidats avec la responsable du cursus laissent présager que cette dynamique favorable se poursuivra en 2022-2023. Tous ces éléments montrent que l'aspect international est très important pour la formation considérée et que des solutions sont recherchées pour l'encourager.

La formation dispose d'un adossement à la recherche satisfaisant. La formation est adossée à une structure très solide, en termes d'équipe de recherches : Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, unité mixte de recherche - UMR - 7323), Interactions culturelles et discursives (ICD, EA 6297), Centre de recherches interdisciplinaires et transculturelles (CRIT, EA 3224). Même si la licence n'a pas pour principal objet de former les étudiants à la recherche scientifique, cet aspect de la discipline musicale n'est pas oublié pour autant : outre une formation théorique à la discipline (histoire et cadres conceptuels) sur cinq semestres, les étudiants

sont associés aux journées d'étude et autres manifestations organisées par les équipes ; une initiation à la recherche est proposée en troisième année. Des cours de méthodologie disciplinaire permettent d'aborder un certain nombre de points de déontologie et d'intégrité scientifique (par ex. le plagiat ou le recours à des ressources en ligne).

La formation témoigne d'une démarche adaptée en terme de professionnalisation. La licence *Musicologie* de l'université de Tours est la seule formation relevant de cette discipline dans la région Centre-Val de Loire. Au plan national, elle se distingue par des parcours dont les équivalents ne sont proposés que par des établissements dont le bassin de recrutement est distinct (Poitiers pour la musicologie générale), voire très éloigné (Montpellier pour un parcours conjoint avec un CRR, Toulouse pour un parcours Jazz). Elle propose donc une formation théoriquement attractive d'un point de vue professionnel, ce dont témoigne la forte augmentation des candidatures (476 en 2018, 739 en 2020).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle a mis en place une approche par compétences, clairement indiquée dans le livret. Les modules d'enseignement permettent de les identifier avec précision et de les acquérir progressivement, au cours des trois années. Les intervenants extérieurs qui participent à cette formation (professeurs du CRR de Tours, musiciens professionnels, enseignant du CESMD de Poitiers) permettent de délivrer un enseignement éclairé par une connaissance en première personne des problématiques afférentes au milieu professionnel envisagé.

La formation propose de facto des pratiques pédagogiques diversifiées, du fait de la matière enseignée : un enseignement classique de cours magistraux et de travaux dirigés pour les disciplines théoriques (histoire de la musique), des ateliers de pratique instrumentale individuelle et collective, des ateliers de musicologie pour l'analyse des textes musicaux. L'outil Célène est notamment utilisé.

La formation, qui est attentive à l'ouverture internationale, pourrait toutefois accentuer son effort sur l'acquisition des langues. Si l'anglais est obligatoire (à hauteur de 18 heures pour toutes les années et tous les semestres), ce volume n'est peut-être pas suffisant pour encourager la mobilité. Seul l'allemand, par ailleurs, est proposé comme langue complémentaire, dans la licence franco-allemande en partenariat avec Essen.

La formation est attentive à promouvoir la formation continue. Elle s'attache en effet à préciser les conditions d'entrée afin de guider au plus près les candidats pour compléter leur formation (validation possible des diplômes d'État et certificats d'aptitude - DE et CA - du Ministère de la culture) de culture musicale, formation musicale, voix ou instruments ; du diplôme universitaire de Musicien intervenant (DUMI) ; de l'expérience professionnelle des musiciens professionnels, enseignants en écoles de musique ou intermittents du spectacle. Dans la pratique, la formation continue est rarement sollicitée (4 stagiaires en moyenne, 1 seul au dernier recensement). La formation en alternance n'est pas proposée. Le rapport indique la préparation d'un diplôme universitaire (DU) dans les domaines du jazz, des musiques actuelles et de l'ethnomusicologie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a mis en place des instruments d'information efficaces. La formation présentée est manifestement attractive, comme en témoigne la forte augmentation des candidatures (476 en 2018, 739 en 2020). Elle travaille à dynamiser la licence franco-allemande, par la création d'une fiche dédiée qui a rendu le cursus plus visible, ce qui a produit une augmentation significative du nombre d'inscrits (de 1 à 7), même si le nombre actuel des étudiants reste très modeste.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants. La formation est attentive au décrochage de ses étudiants et a mis en place, pour ce faire, une possibilité de réorientation en L1, d'un parcours à l'autre, en fin de semestre 1 et en fin de semestre 2, sous réserve des validations d'acquis et de satisfaire aux exigences propres à chaque parcours. Elle a établi des données chiffrées mettant en évidence un important taux d'abandon en première année (taux en augmentation) et instauré des procédures de remédiation à ce phénomène (tutorat, réorientation). La formation établit également une nette progression de la réussite des étudiants à partir de la deuxième année, l'expliquant par le temps d'adaptation nécessaire aux exigences multiples de cette formation. Ces éléments montrent un réel souci de quantifier et d'analyser la réussite de ses étudiants à l'intérieur du cursus.

La formation analyse trop peu le devenir professionnel de ses étudiants. De manière surprenante, nous manquons de données chiffrées quant au devenir professionnel des étudiants à l'issue des trois années de formation. Les chiffres transmis indiquent en effet qu'un peu moins de la moitié des diplômés poursuivent leur cursus, et ce massivement dans l'établissement d'origine, avec toutefois un effondrement non expliqué de cette

proportion en 2020-2021 (11 sur 53 diplômés). Nous n'avons pas de chiffres significatifs concernant le devenir de l'autre moitié, qui ne semble pas non plus être en emploi. La formation toutefois encourage les stages, qui permettent aux étudiants de valoriser leur dossier et facilitent leur insertion dans des formations ultérieures : non obligatoires dans le cursus de licence, les stages sont néanmoins possibles et régulièrement effectués par des étudiants, notamment en 3^e année (L3). Les données chiffrées en attestant sont toutefois manquantes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une structure performante pour accomplir sa mission. Elle est adossée à une structure pédagogique, administrative et logistique très solide. L'équipe pédagogique comprend 15 titulaires, 10 non titulaires, 15 intervenants extérieurs. S'y ajoutent un secrétaire pédagogique, deux documentalistes qui gèrent une bibliothèque musicale spécialisée (Bibliothèque musicale de Touraine reliée au Service commun de documentation), un régisseur et un assistant technique. Cette structure est solide, complète et parfaitement adaptée aux objectifs poursuivis.

Des procédures d'évaluations internes efficaces ont été mises en place, à partir du référentiel de compétences et des blocs de compétences figurant dans la fiche nationale (Répertoire national des compétences professionnelles - RNCP - 24480). Le conseil de perfectionnement existe et fonctionne conformément à la réglementation. Il est constitué du directeur du Département de musicologie, de son éventuel adjoint, du responsable de la mention des responsables de niveau licence (L1, L2, L3) d'un représentant des partenaires publics et privés, et d'un étudiant élu pour chaque parcours. Il existe par ailleurs un comité de suivi spécifique aux parcours 1 et 2 qui se réunit une à deux fois par an et transmet un compte rendu au conseil de département. Une procédure d'analyse de l'origine géographique des étudiants entrants a été mise en place afin de favoriser la mobilité entrante (en 2021-2022, 54 % des bacheliers proviennent d'une autre académie et seulement 20 % sont originaires du département). Nous n'avons pas connaissance des résultats de cette analyse. On note toutefois des lacunes pour ce qui concerne les procédures d'évaluation du devenir professionnel des étudiants au sortir de cette formation.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion dans le bassin de formation et dans le tissu professionnel régional,
- Une formation professionnalisante et attentive à la réussite de ses étudiants,
- Une ouverture à l'international par le biais de la licence franco-allemande.

Points faibles

- Un manque de données chiffrées sur le devenir professionnel des étudiants.

Recommandations

- Compléter les données qualitatives sur le devenir professionnel des étudiants.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* proposée par l'université François-Rabelais de Tours s'insère dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et Sciences Humaines. Elle propose une formation disciplinaire complète en philosophie, qui a vocation à se poursuivre en master, afin de préparer les concours d'enseignement ou bien les concours de la fonction publique territoriale et de certaines écoles ou instituts d'études supérieures (écoles de journalisme, institut d'études politiques, etc.) Les étudiants peuvent poursuivre leur formation dans les masters mention *Philosophie* ou mention *Histoire, civilisations, patrimoine* proposés par l'université François-Rabelais, ou se diriger vers d'autres masters menant aux métiers de la communication.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'efforce d'appliquer le principe d'interdisciplinarité prôné par l'établissement. La transdisciplinarité est assurée principalement par le biais des modules 3 et 4 : enseignement de langue vivante, de grec et de latin dans le module 4 ; histoire de l'art et psychologie dans le module 3 en première année de licence (L1). L'ouverture transdisciplinaire se fait donc par des enseignements en histoire de l'art et psychologie principalement. La volonté affichée par l'établissement de favoriser une approche environnementale pourrait inciter la licence *Philosophie* à renforcer ses liens avec la licence *Histoire* et à chercher des ouvertures en philosophie de l'environnement, ou autres disciplines connexes (notamment médicales).

L'ouverture à l'international reste modeste. Des accords Erasmus ont été conclus avec l'Allemagne (Berlin, Munich) et l'Italie (Bologne). La mobilité sortante est modeste (quatre étudiants en 2022). Le chiffre de la mobilité entrante (zéro) est indiqué comme "non conforme à la réalité", sans plus d'explication ni de chiffre alternatif.

La formation dispose d'une ressource suffisante pour la formation à la recherche. Elle est efficacement adossée à cinq laboratoires de recherche différents : Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturelles (INTRU) ; Centre d'études supérieures sur la Renaissance (CESR) ; Interactions culturelles et discursives (ICD) ; Éthique, éducation, santé (EES) ; Imagerie et cerveau (INSERM U930). La participation à des colloques ou journées d'études permet aux étudiants de valider certains enseignements, ce qui leur donne un premier contact avec l'univers de la recherche et ses exigences spécifiques. Ce contact est efficacement complété par les enseignements du module 4 : techniques et recherches documentaires, compétences numériques.

La démarche de professionnalisation est limitée à l'enseignement. L'objectif est de proposer une première formation en philosophie. Elle n'a pas vocation à déboucher directement sur une professionnalisation, les étudiants poursuivant leur cursus en master (un peu moins d'une quinzaine par an au cours des trois dernières années). Des liens ont toutefois été établis avec les lycées de la région et les professeurs du secondaire, dans l'optique d'une préprofessionnalisation, favorisée par le Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL). Le rapport fait état également de sorties organisées dans les secteurs du patrimoine, des sciences ou le secteur médical : ces liens ont vocation à être développés et renforcés. Il conviendrait qu'une description plus précise de leur nature actuelle et de leur fréquence apparaissent dans le rapport.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'efforce de repenser une maquette cohérente. On regrettera en premier lieu que la licence, organisée sur un système modulaire, ne soit pas pensée en terme de compétences. Chaque semestre, l'étudiant doit valider trois modules disciplinaires, dont au moins deux en philosophie (le 3^e étant obligatoirement choisi dans une autre discipline en L1) et un module de compétences transversales. La formation disciplinaire proprement dite est assurée par les modules 1 et 2 : tandis que le premier a pour objectif de fournir un enseignement complet et cohérent en histoire de la philosophie, de l'Antiquité à la philosophie contemporaine, le second porte sur une discipline plus spécialisée (philosophie de l'art, des sciences, etc.). La transdisciplinarité est partiellement assurée par le module 3, qui a vocation à l'ouverture à une autre discipline : histoire de l'art, psychologie. S'il remplit effectivement cette fonction en première année, ce module redevient en deuxième

et troisième année un renforcement disciplinaire (philosophie de l'art par exemple), ce qui semble donc réitérer le module 2. Ainsi, l'autopositionnement de la formation quant à la transdisciplinarité (évaluée 5) se révèle un peu excessif, et une clarification des fonctions spécifiques des différents modules est nécessaire (distinction des modules 2 et 3). Le module 4 (compétences transversales) complète les précédents modules, et réalise l'interdisciplinarité souhaitée : il regroupe des enseignements de langue vivante (obligatoires à chaque semestre), de latin et de grec, de techniques et recherches documentaires, de compétences numériques (dont la certification numérique Pix), ainsi que le MOBIL proposé dans toutes les licences de l'établissement.

Les techniques d'apprentissages proposées sont conformes à un enseignement de philosophie (cours magistraux, travaux dirigés, pédagogie inversée), avec un effort bienvenu pour diversifier les modalités d'enseignement (ateliers d'écriture, de remédiation, cours hors les murs). Le module 1 est pensé afin qu'il n'y ait ni lacune ni redondance sur les trois années de formation dispensées, ce qui est effectivement un point très important à maintenir.

Le dispositif d'enseignement des langues semble peu propice à une formation à l'international. Le module 4 (compétences transversales) regroupe des enseignements de langue vivante supposée obligatoire chaque semestre, à hauteur de 18 heures Équivalent travaux dirigés (ETD), mais qui apparaissent finalement comme étant conditionnées à la compatibilité d'emploi du temps. Ces indications contradictoires ont vocation à être revues.

Tous les enseignements sont par principe accessibles à la formation continue. La licence accueille régulièrement des étudiants dans ce cadre (trois en moyenne par année) sans fournir toutefois d'accompagnement spécifique, semble-t-il, ce qui est compréhensible eu égard au nombre faible de titulaires animant cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est peu active pour développer son attractivité. Elle ne déploie aucune activité particulière pour favoriser son attractivité, en dehors des journées portes ouvertes et de la diffusion du livret décrivant les enseignements. On note une stabilité globale des effectifs, avec un pic d'inscription en 2019-2020, expliqué par les conditions sanitaires antérieures. La formation accueille une centaine d'étudiants dont la moitié sortira diplômée, ce qui paraît conforme aux chiffres habituels d'une telle formation.

La formation porte une attention particulière à la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique est manifestement attentive aux étudiants en difficulté et a mis en place différents dispositifs de remédiation et de tutorat qui ont permis, selon le rapport transmis, une amélioration significative du niveau des étudiants bénéficiaires. La bibliothèque de philosophie et l'association étudiante Kairos sont identifiées comme des instruments importants pour le public étudiant le plus fragile. Nous regrettons l'absence de données chiffrées qui permettraient d'étayer ces assertions.

La formation a mis en place une enquête sur le devenir de ses étudiants. La formation a proposé un questionnaire de suivi des étudiants, qui connaît un taux de réponse en augmentation, ce qui laisse augurer, pour la suite, d'une meilleure connaissance du devenir des étudiants de cette formation. Les chiffres transmis par l'enquête à 12 mois montrent que sur 20 diplômés, 14 sont en poursuite d'études, ce qui est conforme à la vocation de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une structure pédagogique sous-dimensionnée. La maquette présentée est très complète et d'une architecture élaborée : elle constitue une belle réussite compte tenu du nombre réduit d'enseignants titulaires (trois professeurs, quatre maîtres de conférences). De fait, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 18 chargés de cours sont nécessaires pour la faire fonctionner, auxquels s'ajoutent les enseignants des autres départements (latin, grec, langues). La formation accorde toutefois une attention particulière aux étudiants de première année, par la mise en place d'un tutorat assuré par quatre tuteurs étudiants.

La formation propose une procédure d'évaluation dont le mécanisme ou les résultats ne sont pas connus. Le rapport transmis fait état de deux procédures d'évaluation : une campagne d'évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants, qui se fait par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne ; une campagne d'évaluation annuelle des formations par les étudiants. On regrettera que ces dispositifs soient uniquement mentionnés et ne soient pas décrits. Leurs résultats ne sont pas non plus connus. Toutefois, un conseil de perfectionnement a manifestement été mis en place. Il comprend des représentants d'autres disciplines (droit,

psychologie, sociologie, études hispaniques), des professionnels (libraire, médecin, député). Le rapport ne précise pas s'il comprend des représentants étudiants. Ni ses apports, ni son fonctionnement ne sont suffisamment décrits.

Conclusion

Points forts

- Une maquette riche et complète, et ce malgré un effectif faible de titulaires,
- Une mise en place de dispositifs de suivi des étudiants et de remédiation pour les étudiants en difficulté.

Points faibles

- Un manque de données chiffrées (mobilité, devenir des étudiants),
- Un manque de précision quant à la composition et au fonctionnement du conseil de perfectionnement,
- Un manque de lisibilité des différents modules présentés.

Recommandations

- Renseigner les chiffres de la mobilité des étudiants et de leur devenir,
- Préciser la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement
- Clarifier la fonction du module 3 en deuxième et troisième année.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université de Tours (UT) est rattachée à la faculté Arts et sciences humaines (ASH). Seule formation de son type dans la région Centre-Val de Loire, celle-ci sensibilise à la psychologie comme discipline, via une offre de cours sous-disciplinaires généralistes, et constitue le premier bloc réglementaire de l'obtention du titre de psychologue. La licence *Psychologie* prépare l'accession aux concours de la fonction publique, aux masters des métiers de l'enseignement ainsi qu'aux masters *Psychologie*, au moyen de cours représentant toutes les sous-disciplines majeures du champ.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place importante dans l'offre de l'établissement, mais elle peine à orienter ses contenus en fonction de la stratégie de formation de l'UT. La conjonction entre la nécessité pour la licence *Psychologie* de rester généraliste tout en proposant des contenus modulaires crée de nombreuses contraintes : la licence s'articule difficilement aux autres parcours du même cycle, alors que les partenariats académiques locaux sont les seuls dont elle peut se prévaloir actuellement. La formation propose un module d'ouverture interdisciplinaire varié en première année (L1) avec les autres disciplines de la faculté ASH (histoire, musicologie, philosophie, anthropologie), mais ce module ne trouve pas d'équivalent en deuxième année (L2) ni en troisième année (L3). Pourtant, les relations entre sous-disciplines de la psychologie ne sont pas comparables à des relations interdisciplinaires, confrontant les étudiants à des disciplines n'ayant pas les mêmes objets, ni les mêmes histoires, épistémologies et méthodologies. De même, classer la neuropsychologie et l'anglais (matières enseignées dans les modules d'approfondissement) comme relevant de la pluri ou interdisciplinarité alors que celles-ci servent les objectifs disciplinaires de la formation est un argument discutable, d'autant que la précédente évaluation HCERES avait déjà souligné le poids proportionnellement trop important des neurosciences en licence.

La formation fait état d'une ouverture à l'international effective, mais dont la pérennité est en question. La formation fait partir ses étudiants vers plusieurs destinations européennes, notamment l'Italie, l'Espagne et la Finlande, mais craint la perte de conventions partenariales avec des universités exigeant la mise en place de cours en anglais dans le cursus. La difficulté à proposer ces cours en anglais pour s'ouvrir aux étudiants en mobilité entrante s'explique par de nombreux facteurs, notamment le faible taux d'encadrement empêchant l'équipe de s'y pencher. La coopération avec la gouvernance quant à la résolution de ces problèmes de convention semble ténue. On regrette que ne soient pas plus investigués, pour compenser, d'éventuels partenariats avec des pays du monde francophone (Suisse, Canada, pays du Maghreb et plus largement d'Afrique francophone) qui viendraient s'ajouter à ceux déjà en place avec la Belgique.

L'adossement à la recherche de la formation est effectif en termes de contenus des cours, malgré une forte proportion d'enseignants non-permanents. Tous les enseignants-chercheurs (EC) des disciplines enseignées dans la formation participent aux enseignements de licence, mais ils n'assurent qu'une faible proportion des heures équivalent travaux dirigés (ETD) de licence. Une sensibilisation à la recherche est effectuée par le biais des Travaux d'études et de recherche (TER) et de la lecture analytique d'articles scientifiques venant compléter l'apprentissage méthodologique. On regrettera l'absence de module méthodologique généraliste, qualitatif et quantitatif. Le stage du 6^e semestre peut être effectué en laboratoire, mais le nombre d'étudiants concernés par cette ouverture n'est pas connu.

La formation est attentive à la professionnalisation des étudiants. Ces aspects, particulièrement nécessaires du fait de la forte sélectivité des masters *Psychologie*, sont traités par l'obligation d'effectuer un stage au 6^e semestre, et un accompagnement à l'insertion dans le cadre des dispositifs de l'UT (Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle - MOIP - et certification Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence - MOBIL). La prise en compte des besoins socio-économiques du territoire est plus restreinte (ne sont mentionnés que la rencontre et l'échange avec des professionnels intervenant comme chargés de cours, ou l'exercice d'une activité clinique par certains EC). L'alternance pose des problèmes spécifiques en psychologie (difficultés de la majorité des institutions prenant des stagiaires à les rémunérer), et la question de la formation continue, à l'instar de nombreuses licences *Psychologie*, n'est pas traitée de façon spécifique dans le cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation fait état de contenus de cours et de modalités d'apprentissage cohérents, mais l'alignement pédagogique y est dépendant de modalités d'évaluation contraintes par le volume d'étudiants et de l'harmonisation des pratiques pédagogiques entre chargés d'enseignement. La partie de la formation orientée par une approche programme est consistante avec les attendus de fin d'une licence généraliste de *Psychologie*, avec la présence de la plupart des sous-disciplines majeures de la psychologie chaque année (on regrette l'absence de cours de psychologie sociale en 3^e année (L3) cependant). Un module par semestre est dédié à l'acquisition de compétences transversales et utiles à la poursuite en master, en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On ne note cependant pas de réflexion générale sur l'approche par compétences.

La formation utilise de façon ponctuelle les dispositifs d'aide à la réussite étudiante, mais ne diversifie pas beaucoup ses méthodes pédagogiques. Les modalités classiques (cours magistraux – CM –, travaux dirigés – TD), travaux pratiques – TP) sont citées, mais aucun exemple de pédagogie nouvelle ou originale (classe inversée, projets, scénarisation des contenus de cours, etc.) n'est donné. Le peu de variété des publics en licence *Psychologie* justifie l'utilisation de modalités exclusivement présentes avec ajouts de documentation en ligne. On regrette cependant l'absence de mention des éventuelles adaptations des cours pour les étudiants à besoins spécifiques. La flexibilité pour les étudiants des parcours d'accès spécifique santé (PASS) et des licences option Accès santé (L.AS) est assurée grâce aux enseignements à distance dans la mineure santé.

La formation est attentive à son ouverture linguistique à l'anglais, mais n'a pas pleinement structuré ses dispositifs d'accompagnement aux mobilités entrantes et sortantes. Le cursus propose des cours d'anglais disciplinaire, essentiels à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. Ceux-ci sont présents tous les semestres (volume de 18 heures de TD), conformément au cadrage imposé par l'établissement. Les dispositifs de mobilité sortante et entrante sont peu détaillés, au-delà des cours de langue qui y sont associés et du travail conjoint avec les responsables des programmes Erasmus +.

La formation ne propose pas d'adaptation spécifique aux publics de la formation continue et en alternance. Si l'alternance pose en psychologie des problèmes spécifiques aux stages, on note l'absence d'ingénierie de formation spécifique aux étudiants en formation continue, à l'exception des validations des acquis professionnels (VAP) et validations des acquis de l'expérience (VAE) permettant aux étudiants en reprise d'études de faire valoir leur expérience. Celles-ci sont cependant très peu utilisées : aucune VAE totale ou partielle durant les trois années évaluées, et un nombre de VAP en baisse (de 13 à 1 sur la période). L'analyse de l'équipe pédagogique se centre sur l'effet de la crise sanitaire, mais aussi le possible passage des publics en reconversion en formation initiale plutôt que continue. Le document cite de nombreux diplômes universitaires (DU) pour pallier l'absence de ces publics, sans expliciter s'ils sont ouverts à des publics de niveau licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence jouit d'une grande attractivité, qui dépasse cependant les capacités de traitement de l'équipe pédagogique. La licence *Psychologie*, comme l'ensemble des diplômes de ce titre en France, fait l'objet de nombreuses candidatures (plus de 6400 en 2020-2021), pour un nombre d'admis issus majoritairement des filières générales (environ 85 %) légèrement en baisse du fait des difficultés d'encadrement. De ce fait, aucun dispositif d'inscription sous condition "oui si" n'a pu être mis en place.

La formation fait état de taux de réussite irréguliers, sur lesquels l'impact des nombreux dispositifs d'accompagnement et de soutien aux étudiants est difficile à évaluer. Si les abandons dès la première année restent un phénomène limité (2 à 3 % par an), les taux de réussite sont dysharmoniques entre les années évaluées, du fait des modalités d'évaluation différentes lors de la crise sanitaire ayant permis des validations d'années plus massives. Ces difficultés, ainsi que le faible taux d'encadrement, questionnent l'accueil des étudiants à besoins spécifiques. Les sportifs de haut niveau bénéficient de sessions d'exams spécifiques, et les étudiants en situation de handicap d'un soutien de la mission handicap, mais aucune politique systématique n'existe. La formation a, du reste, réussi à tirer parti des dispositifs PASS et L.AS pour faire passer des étudiants en 2^e année de médecine (16 venant de PASS, 4 de L.AS) et en 2^e année de psychologie.

L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est précaire et le taux d'entrée en master assez faible. Du fait de la forte sélectivité des masters *Psychologie* en France, une partie non-négligeable (40 % des 184 répondants à l'enquête d'insertion à douze mois) des licenciés se retrouvent en emploi au sortir de leur diplôme, à durée déterminée (62 %) et sans lien avec leur diplôme (68 %) majoritairement. Il n'existe pas d'accompagnement à une insertion professionnelle ciblée et pertinente, malgré les modules d'orientation intégrés dans la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est globalement en grande tension, et l'équipe pédagogique dispose de moyens insuffisants pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Le taux d'encadrement d'enseignants permanents (26 de 16^e section, 8 de 69^e section) pour les plus de 1720 étudiants inscrits dans les trois années du diplôme est très faible, d'autant plus compte tenu du nombre très conséquent d'heures ETD à assurer. Les professionnels (au nombre de 67) et enseignants non-permanents intervenant dans la formation assurent majoritairement des enseignements que l'équipe pédagogique titulaire n'a pas la possibilité de proposer elle-même (67 % des heures ETD sur les trois années de licence). Ces constats expliquent nombre des difficultés exprimées par l'équipe à mettre en place des projets pédagogiques et des accompagnements poussés vers l'international. On regrette l'absence de détails sur les effectifs moyens en TD dans les trois années du cursus, le DAE mentionnant en revanche le nombre élevé de groupes à créer.

La démarche d'amélioration continue de la formation est globalement fragile. L'équipe pédagogique détaille les modalités d'évaluation des enseignements sans pour autant en restituer les principales leçons. Contrairement à de nombreuses autres formations, toutes disciplines confondues, la licence *Psychologie* a fait le choix de ne pas tenir de conseil de perfectionnement, même à distance, durant les deux années de crise sanitaire. Au-delà de la faible représentation des professionnels (un seul professionnel participant au conseil de perfectionnement est mentionné, alors qu'un stage obligatoire est à réaliser en L3, mobilisant de nombreux secteurs de la psychologie), il est très regrettable que les outils numériques mis au service de la pédagogie durant la crise sanitaire ne l'aient pas été pour ces conseils.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité sur toutes les années du cursus,
- Une attention portée à la professionnalisation des étudiants tout au long de la formation, du fait des prérequis pour l'entrée en master et la délivrance du titre de psychologue,
- De nombreux dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante,
- Une approche programme et par compétences en cours de mise en place, en cohérence avec les attendus de la fiche RNCP correspondante.

Points faibles

- Un taux d'encadrement par des EC titulaires trop faible, rendant difficile l'adaptation et la diversification des méthodes pédagogiques,
- Une démarche d'amélioration continue au point mort durant la crise sanitaire,
- Une mise en place difficile des modules interdisciplinaires,
- Une insertion professionnelle après le diplôme insuffisamment anticipée pour les nombreux étudiants ne rentrant pas en master *Psychologie*.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs de 16^e section afin de mieux répartir la charge de travail et libérer du temps pour : la formation continue des enseignants à des pédagogies actives et par projet et la structuration d'une politique d'amélioration continue de la formation,
- Mettre en place un conseil de perfectionnement correspondant au cadre réglementaire, comprenant des étudiants et des professionnels du monde socio-économique,
- Trouver, avec l'aide de l'université, des solutions aux problèmes posés par les différences d'effectifs de promotions afin d'offrir, en L2 et en L3, des modules d'ouverture pluridisciplinaire aux Sciences humaines et sociales (SHS) en lien avec les autres disciplines de la faculté ASH,
- Accentuer l'accompagnement à l'insertion professionnelle post-licence.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* est rattachée à la faculté Arts et sciences humaines (ASH). Seule licence de sociologie et d'anthropologie de la région Centre-Val de Loire, elle fait intervenir des enseignants-chercheurs en sociologie, anthropologie et démographie majoritairement.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence est organisée selon les priorités de l'établissement, respectant le parcours de réussite modulaire et la volonté d'interdisciplinarité des enseignements. La licence *Sociologie* propose chaque semestre une unité d'enseignement (UE) d'ouverture avec l'anthropologie, l'histoire et la musicologie essentiellement. L'existence d'une double licence *Histoire-sociologie* est un vrai plus pour offrir des alternatives aux classes préparatoires. Cette offre attractive témoigne d'un riche partenariat interne à l'université de Tours (UT), et est complétée d'une convention avec un lycée pour faciliter les transitions prépa/université. Rien n'est mentionné sur les partenariats possibles avec l'université d'Orléans, ni sur le plan national. On ne connaît pas non plus les détails des possibilités de passerelles avec les formations des autres disciplines de la faculté Arts et sciences humaines (ASH). La licence est tout à fait pluri- et interdisciplinaire dans les contenus de cours qu'elle propose.

La formation réussit de façon satisfaisante à ouvrir ses étudiants à l'international, sans pour autant accueillir d'étudiants en mobilité entrante. Les multiples partenariats du département en zone Erasmus et Erasmus Mundus permettent aux étudiants du cursus de partir (19 sortants en 2018-2019, année de référence hors Covid ; on notera que des mobilités ont également pu être réalisées durant la crise sanitaire). Un cours de socio-anthropologie en anglais a été pensé spécifiquement pour les étudiants en échange à l'université de Tours et le catalogue de formation est ouvert à leur présence, mais la formation n'a pas accueilli d'étudiants en mobilité entrante dans le cursus sur la période de référence.

La formation est adossée à la recherche en termes de contenus d'enseignement, avec toutefois un déséquilibre dans l'effectuation de ces heures entre enseignants-chercheurs (EC) titulaires et personnels vacataires. La formation inclut tous les semestres au moins un enseignement formant à la recherche, malgré la prédominance quasi absolue de l'analyse de données quantitatives dans le cursus, alors que les méthodes mixtes deviennent la norme en recherche en Sciences humaines et sociales (SHS). Les étudiants bénéficient de l'opportunité de mise en pratique de ces compétences de recherche en 3^e année (enquête de terrain possible au 5^e semestre et au 6^e semestre, mais aucune donnée quant à d'éventuels stages en laboratoire). Le fait que des chargés de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) interviennent en licence est un vrai plus, mais il n'est pas précisé sur quels enseignements ni à quel volume ceux-ci interviennent. Le déséquilibre dans le nombre d'enseignants dans la formation entre titulaires et contractuels ou vacataires (22 contre 24) est alarmant : si le calcul des 2958 "heures étudiant" assurées par des EC et chercheurs se comprend en heures "équivalent travaux dirigés", ce volume ne représente que 45 % du volume horaire total de la formation. Les unités de recherche auxquelles sont rattachés les EC de la formation ne sont pas précisées.

La formation se soucie de sa dimension professionnalisante en termes d'outils méthodologiques et de contenus d'enseignement, mais ne précise pas les conditions de mises en pratique de ces compétences dans le milieu socio-économique. Plus de la moitié des "heures étudiant" maquette de la licence (818) sont effectuées par 13 intervenants professionnels, pour un volume moyen de 62 heures par intervenant, ce qui est beaucoup. On regrette de ne pas connaître leurs profils pour mesurer la pertinence de ces interventions (les données qualitatives auraient pu être utilisées à cette fin) et évaluer si ces vacataires sont une valeur ajoutée ou une solution par défaut afin d'assurer les cours que ne donnent pas les titulaires. La question des stages en 3^e année (L3) n'est pas évoquée dans la présentation de la licence, alors qu'il est possible d'en effectuer durant les 5^e et 6^e semestres (modules valant chacun 6 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS*). Les contenus des cours en L3 sont toutefois pour une grande part orientés vers le monde du travail et les enjeux sociétaux contemporains, et l'orientation professionnelle fait l'objet d'un module spécifique au cours du 5^e semestre. Le nombre d'étudiants bénéficiant de reprise d'études en formation continue n'est pas indiqué dans le dossier d'autoévaluation, alors qu'à défaut de formation spécifique, tous les modules de la licence y sont

ouverts et une facilitation de changement de groupes proposée. La question de l'alternance n'est pas traitée, alors que la mise en pratique des outils appris pourrait être bénéfique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation combine approche programme et début d'approche par compétences, et fait état d'une montée en spécialisation d'une année sur l'autre. Elle est organisée selon une approche programme graduée allant des cours les plus généralistes aux cours les plus professionnalisants, avec des thématiques actuelles. L'approche par compétences est visible dans l'attention à la progressivité des acquisitions méthodologiques, notamment en matière d'apprentissage de l'enquête, sans que l'on comprenne pourquoi celle-ci se focalise sur les données quantitatives. Il est en revanche plus difficile d'apprécier la correspondance entre unités d'enseignement (UE) et blocs de compétences, ainsi que l'alignement pédagogique en matière d'évaluation, la seule modalité mentionnée étant la passation d'oraux. Les crédits ECTS possiblement gagnés via les projets tutorés ne font pas l'objet d'un intérêt particulier, pourtant de tels projets gagneraient à être mis en place (ou valorisés, la réalisation d'une enquête de terrain au cours des 5^e et 6^e semestres s'y apparentant fortement) pour évaluer de façon pertinente les acquis professionnels mis en avant par l'équipe pédagogique au cours de la formation.

L'équipe fait état de nombreuses modalités pédagogiques, dont des pédagogies innovantes (projets et classe inversée). S'il est tout à fait compréhensible qu'une formation intégrant de nombreux modules pratiques ne puisse se convertir au distanciel, on aurait souhaité connaître les potentiels aménagements pour les étudiants porteurs de handicaps devant suivre les cours depuis chez eux (robot de téléprésence), ou encore pour le suivi des étudiants en mobilité sortante. L'appui possible sur le Parcours de réussite modulaire (PaRM) n'est pas précisé.

La formation fait majoritairement reposer son dispositif d'ouverture à l'international sur ses ressources internes. Au-delà des cours d'anglais dont le volume horaire est imposé par l'université (18 heures par semestre à chaque année de la formation), les dispositifs mis en place dans la formation (réunions Erasmus) reposent sur les moyens du département (responsable dédié Erasmus et mobilité internationale). La baisse du nombre de sortants du fait de la crise sanitaire ne permet pas de juger de l'efficacité de cette politique. L'absence de mobilités entrantes n'est pas commentée, alors même que celles-ci sont comprises dans le dispositif de soutien aux étudiants sur place.

L'ouverture de la licence à la formation continue est limitée. La formation accueille en effet quelques étudiant/es de formation continue chaque année, et a ouvert bon nombre de ses modules à ce type d'étudiants. Si l'absence de contrats d'alternance est compréhensible (quoiqu'une réflexion pourrait être menée à ce sujet pour la L3, dans une visée de professionnalisation accrue), on saisit donc moins bien les raisons de l'absence totale de validations des acquis de l'expérience (VAE) délivrées, même partielles, notamment pour permettre à des publics de formation continue des passerelles vers la 2^e année (L2) et la L3. Ces chiffres ne font pas l'objet de commentaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation confirme son attractivité, pour laquelle elle use de dispositifs de visibilité variés. La licence *Sociologie* mobilise des outils classiques de maintien de reconnaissance et d'attractivité du cursus : journées portes ouvertes, communication numérique, salons étudiants. La présence des tuteurs sur ces salons est un plus. Les effectifs de la formation sont en croissance constante (+ 18 % sur la période), sans qu'elle travaille avec les dispositifs "oui si". La proportion de bacheliers technologiques est plus faible que celle des bacheliers généraux (ce constat fait l'objet d'une analyse pertinente de l'équipe pédagogique), mais l'effectif de ces bacheliers technologiques reste stable. Le dispositif de contrat de réussite pédagogique n'est pas encore mis en place dans le département.

La formation se soucie de la réussite et du bien-être étudiant, mais pâtit d'un taux d'échec plutôt élevé en 1^{er} année (L1). La formation est attentive aux statistiques de réussite qu'elle tient à jour et analyse, et fait état d'une collaboration avec les étudiants dans le cadre de la mise en place du tutorat. Le taux d'échec en L1 (plus de 47 % en 2020-2021, chiffre à prendre avec précaution compte tenu des 62,5 % de réussite pré-Covid) est notamment lié aux réorientations précoces, mais le taux de réussite dépasse globalement les 80 % en L2 et en L3. La formation ne dit cependant rien de la baisse drastique des effectifs d'étudiants à besoins spécifiques sur les trois années évaluées (- 60 % sur la période), ni des conditions de leur accueil et de leur soutien dans le cursus.

Le nombre de répondants aux enquêtes d'insertion post-licence est trop faible pour tirer des conclusions sur la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études après le cursus. En effet, aucune donnée qualitative n'est disponible quant aux devenir possibles des étudiants en termes de métier après une licence,

alors même qu'en 2020-2021, seuls 37 % des étudiants issus de la licence étaient en poursuite d'études à l'UT. La question de l'adéquation entre les emplois tenus à l'issue de la licence et le diplôme reste sans réponse. Si les parcours de master Métiers de l'intervention sociale et territoriale (MEDELIS) et Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie (MERESO) sont des débouchés connus, 8 étudiants sur les 54 ayant répondu à l'enquête de devenir à 12 mois indiquaient être dans une formation « autre », sans plus de précision ou d'analyse par l'équipe pédagogique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement par des enseignants permanents est trop faible, et la formation s'appuie fortement sur les effectifs de ses enseignants temporaires pour assurer les cours face à une demande grandissante. La proportion d'enseignants permanents intervenant dans la formation est variable selon que l'on regarde les chiffres fournis, allant de 22 à 27. Toutefois, la proportion d'enseignants temporaires (au nombre de 19) reste préoccupante puisqu'elle est liée à la hausse permanente des effectifs en licence, hausse qui fait par ailleurs obstacle aux mobilités sortantes des enseignants titulaires.

L'équipe pédagogique s'implique dans sa démarche d'évaluation interne, avec toutefois quelques améliorations nécessaires. La formation organise par elle-même des évaluations des enseignements, sans que plus de détails ne soient donnés et sans pour autant restituer leur contenu. On note qu'un an et demi s'est écoulé entre les deux derniers conseils de perfectionnement (décembre 2021 et mai 2022), alors qu'il est stipulé que ce conseil se réunit deux fois par an. Si le monde socio-professionnel est bien représenté dans cette instance, on regrette l'absence d'étudiants de licence pour parler directement de leur expérience, alors que des étudiants de master sont présents.

Conclusion

Points forts

- Une organisation pédagogique cohérente durant les trois années en termes de programme, de compétences et de méthodes d'enseignement,
- Des contenus de cours véritablement pluri- et interdisciplinaires,
- Une bonne attractivité et une attention portée à la visibilité de l'offre,
- Des efforts pour favoriser les mobilités sortantes.

Points faibles

- Un taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires trop faible,
- Un devenir incertain des étudiants diplômés ne poursuivant pas en master, et un déficit général d'information sur le devenir et l'insertion des étudiants,
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas, dans les données disponibles, d'étudiants de licence,
- Un décalage entre ouverture à la formation continue et effectivité des mesures prises en ce sens.

Recommandations

- Rééquilibrer la proportion d'enseignants-chercheurs permanents et d'enseignants contractuels ou vacataires,
- Porter une plus grande attention à la réussite pédagogique en L1, ainsi qu'au devenir et à l'insertion professionnelle des étudiants post-L3,
- Stabiliser, par des conseils de perfectionnement à la fois réguliers et intégrant des délégués des années de licence, le processus d'amélioration continue dans lequel s'est engagée la formation,
- Communiquer autour de la possibilité d'obtenir des VAE ou des validations des acquis professionnels (VAP) pour attirer plus de candidats issus de la formation continue.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours (au Département Carrières Sociales) propose le parcours *Médiation scientifique et éducation à l'environnement*. Elle recrute des titulaires de diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales*, mais aussi de DUT *Génie Biologique (GB)* ou *Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)*. Cette formation pluridisciplinaire est dispensée en formation initiale, avec la réalisation d'un stage long. Les projets tutorés ainsi que les liens forts avec les professionnels du domaine (dont des anciens étudiants) assurent la professionnalisation des étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence professionnelle (LP) est une poursuite d'études pour trois DUT (*Carrières sociales*, *GB* et *GEII*), et s'intègre dans l'environnement en lien avec les réseaux de l'éducation à l'environnement locaux et nationaux, le secteur de la culture scientifique et les secteurs des associations d'éducation populaire généralistes. La formation résolument pluridisciplinaire propose des liens entre différentes disciplines et domaines scientifiques (la moitié des intervenants sont des enseignants-chercheurs (EC) qui appartiennent à différents laboratoires).

Il n'y a pas d'internationalisation à ce jour dans la LP. Aucune information n'est donnée sur d'éventuels développements de ce point, si ce n'est que le format des stages n'est pas propice aux départs à l'étranger.

27 heures de formation par la recherche sont dispensées (recherche documentaire, méthodologie de la recherche qualitative - entretien - et séminaire mémoire) : cette place importante est très positive pour une LP, car elle développe la maîtrise des méthodes de recherche et la capacité de réflexion.

La dimension professionnelle est quant à elle bien mise en avant, à travers la participation de nombreux intervenants professionnels (16 pour un volume de 160 heures), la réalisation de stages et de projets tutorés. La formation peut accueillir des étudiants en formation continue (FC), mais elle n'est pas proposée en alternance (pas d'apprentissage). La FC est réellement mise en œuvre, puisque 7 à 11 stagiaires ont suivi cette LP durant les trois dernières années. Des validations des acquis de l'expérience (VAE) sont également délivrées (deux à trois par an).

La question du développement durable est bien prise en compte, puisqu'il s'agit d'un élément central dans la formation elle-même (cœur de métier). Des contenus ont ainsi été ajoutés pour développer sa prise en compte.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation communique sur la structure de la maquette, et met en place des formats professionnalisants (comme les projets tutorés) pour favoriser la mise en pratique des compétences. Les étudiants rédigent également un portefeuille de compétences, qui leur permet de synthétiser les aptitudes mises en œuvre dans les différentes situations professionnelles.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La LP combine classiquement une approche pédagogique traditionnelle (cours magistraux/travaux dirigés) avec une approche pratique (travaux pratiques) et plus originale (conférences, visites de terrain).

Concernant l'apprentissage des langues, les cours d'anglais sont complétés (30 heures) par l'accès aux ressources du centre de langue. Cependant, comme aucune mobilité n'est proposée pour l'instant, il s'agit plutôt d'un maintien de compétences pour les étudiants.

Pour l'instant, l'alternance n'est pas possible, mais l'équipe étudie certaines possibilités pour le futur. La formation indique être ouverte à la formation continue, mais cela n'a pas concerné d'étudiants les années passées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne (plus de 120 candidatures pour 24 places), et sa promotion se fait de manière assez classique (journées portes ouvertes, réunions d'informations). Le recrutement se fait plus largement que le périmètre de Tours, et les stages sont réalisés dans l'ensemble de la France, ce qui donne une bonne visibilité sur le plan national.

La réussite est bonne (de 93 à 100 %) et le suivi de l'évaluation des résultats est effectué par le responsable de la formation, et discuté en conseil de perfectionnement.

L'insertion professionnelle est qualifiée de bonne, l'enquête fournie dans le dossier montre que 8 des 13 répondants sont en emploi après 30 mois. La LP joue son rôle professionnalisant puisque peu d'étudiants (2 ou 3) poursuivent en master. Les emplois correspondent aux contours de la formation, et se font dans un premier temps essentiellement en contrats à durée déterminée (CDD). Le dossier indique également des taux de réponse à des enquêtes de plus de 90 %, ce qui révèle qu'un autre suivi est effectué : celui-ci indique un taux d'insertion professionnelle très élevé (avec 5 à 12 % de poursuites d'études, et un bon taux d'emploi en CDD dans le domaine de la LP).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 7 enseignants ou enseignants-chercheurs (nous n'avons pas le détail), 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 1 professeur invité. Cette composition n'est pas commentée et convient donc en l'état.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'amélioration de la formation se fait par le biais de consultations de la promotion (trois fois par an), de discussions avec la responsable pédagogique et l'équipe, et de discussions dans le cadre du conseil de perfectionnement. Ces échanges permettent des évolutions concrètes de certains contenus, afin de répondre aux besoins des étudiants et des débouchés visés.

La présence de nombreux professionnels (8 selon le compte rendu du dernier conseil fourni dans le dossier) dans le conseil de perfectionnement (dont des anciens étudiants) permet un pilotage en adéquation avec les enjeux réels des métiers visés.

Conclusion

Points forts

- Une formation résolument pluridisciplinaire qui couvre tous les aspects des Sciences humaines et sociales (SHS) nécessaires au périmètre des débouchés visés (au niveau national, et notamment dans le domaine de la médiation scientifique et de l'éducation à l'environnement),
- Une formation dans laquelle la recherche est bien présente, à travers l'implication des EC et le lien avec les thématiques de recherche et les opportunités liées au contexte de la formation,
- Une très bonne insertion professionnelle et de forts liens avec le réseau professionnel de l'environnement,
- Une implication du réseau de professionnels et notamment des anciens diplômés de la formation,
- Une bonne prise en compte des remarques des étudiants et des évaluations des enseignements.

Points faibles

- Une formation qui est proposée uniquement en formation initiale (pas d'alternance) sans que la FC ne soit activée,
- Une faible dimension internationale (peu de stages, d'échanges, de mobilités),

- Des analyses peu précises du recrutement et de l'attractivité de la formation.

Recommandations

- Réfléchir à la mise en œuvre de l'alternance,
- Ouvrir la formation à l'international.
- Suivre plus précisément le recrutement (analyse de la provenance, enquêtes).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologique (BUT) *Génie biologique* se déroule à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours. Il se décline en trois parcours : *Diététique et nutrition* (pour laquelle une année supplémentaire a été créée), *Biologie médicale et biotechnologie* et *Sciences de l'environnement et écotechnologies*. Avant la réforme, le diplôme universitaire de technologie (DUT) comportait trois options (analyses biologiques et biochimiques - ABB -, génie de l'environnement - GE - et nutrition) et deux licences professionnelles (LP) *Biologie analytique et expérimentale* et *Santé humaine et animale* en continuité des deux premières options. Ces deux LP ont été intégrées au BUT et font partie du parcours *Biologie Médicale et biotechnologie* et du parcours *Sciences de l'environnement et écotechnologies*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations DUT et LP s'intègrent dans l'offre de formation en biologie de l'université de Tours. En effet, ces formations sont en accord avec les thématiques développées par l'université en recherche en sciences de la vie, de la santé et environnementales.

La formation DUT est ouverte à l'international, mais cette ouverture doit être davantage menée. En effet, il existe peu de mobilités sortantes (quatre sur toute la période) et pas de mobilité entrante. La formation décrit des difficultés règlementaires à mettre en place ce type de mobilités. On peut noter une collaboration avec une université écossaise permettant la poursuite d'études et l'acquisition d'un niveau licence pour quelques étudiants de l'option *Diététique* chaque année. S'il existe une formation à l'anglais, il n'existe pas de cours de spécialités en anglais. Les deux LP mettent en place la possibilité de stage à l'étranger (cours en anglais, accompagnement par le service de relations internationales et programme Mexprotec), mais sans efficacité (aucune mobilité entrante ou sortante).

La formation DUT bénéficie d'un adossement réel à la recherche grâce à un nombre conséquent d'heures dispensées aux étudiants (400 heures en 2020-2021) et un encadrement par des enseignants-chercheurs. Les étudiants peuvent réaliser leurs stages dans les laboratoires de recherche et l'IUT les sensibilise à l'intégrité scientifique et déontologique (15 heures dispensées en 1^{re} année, approfondissements réalisés par la suite). Pour les LP, l'adossement à la recherche est très faible, voire inexistant. La formation indique que cela n'est pas une de ses priorités.

Concernant les relations avec le monde socio-économique et l'intégration des éléments de professionnalisation, la formation DUT prend en compte les besoins du monde socio-économique, notamment grâce à l'intervention d'un nombre important de professionnels (68 en 2020-2021). La formation DUT n'a pas développé l'alternance, mais le fera pour les 3^e années de BUT du parcours *Biologie médicale et biotechnologie* et du parcours *Sciences de l'environnement et écotechnologies*. Il est fort dommage que cela ne soit pas étendu à l'ensemble des parcours ni des années. Si l'équipe annonce mettre en place la formation continue, elle reste restreinte à peu d'étudiants (2 à 9 étudiants chaque année) et aucun parcours spécifique n'est proposé. La formation doit donc également faire un effort pour favoriser cette possibilité. Des stages obligatoires sont réservés uniquement aux étudiants en diététique, ce qui est vraiment regrettable. Enfin, les éléments indiqués ne permettent pas de savoir réellement comment la formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Dans les LP, ces relations avec le monde socio-économique sont également très développées (avec jusqu'à 30 % de professionnels et un nombre de semaines de stage conséquent - jusqu'à 16 semaines). L'alternance est également très présente avec un nombre d'apprentis compris entre 8 et 16.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation DUT met en œuvre différentes méthodes pédagogiques très adaptées aux compétences visées. Le dossier n'apporte pas d'éléments concernant l'approche par compétences. Il est important que la formation précise comment elle s'en saisit. Concernant les LP, aucune information n'est donnée à part le fait que le *portfolio* n'est pas mis en place et que les formations se font entièrement en présentiel.

La formation propose des méthodes pédagogiques diversifiées. Ainsi, elle développe des cours inversés, de la pédagogie par projet, cartes mentales, etc. L'existence d'un *portfolio* (en format papier), l'obtention de différentes certifications sont aussi à souligner. Du matériel, mobilier et salles adaptées sont mis à disposition des étudiants.

S'agissant de l'ouverture à l'international, celle-ci doit être davantage développée dans les différentes formations. Le DUT en est conscient et souhaite amplifier cet aspect, notamment par la délivrance d'enseignements en langue anglaise permettant aux étudiants de faire un stage à l'étranger s'ils le souhaitent. En 2021-2022, les LP ont mis en place des certifications en langues étrangères. Cependant, il n'y a pas d'éléments indiquant des dispositifs réels de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants. Il est juste indiqué que les étudiants étrangers qui en éprouvent le besoin peuvent demander des aides ponctuelles.

Il n'existe pas d'implication du DUT dans le développement de l'alternance. Cela va se mettre en place partiellement avec le BUT en 3^e année en s'adossant sur les deux LP qui existaient jusque-là. Les étudiants en formation continue (entre 2 et 9 chaque année) suivent la même formation que les autres étudiants. Il n'y a pas de dispositifs de formation spécifiquement adaptés. Un étudiant a bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) complète. Pour les LP, l'alternance est fortement développée comme attendu par ce genre de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation BUT est très attractive au regard du nombre de candidatures (3850) pour le nombre de places disponibles (110 en 2021-2022). Elle connaît ses différents publics et notamment leurs origines selon le type de baccalauréat. Cela se voit aussi pour les LP (202 candidatures pour 15 places et 50 candidatures pour 15 places).

Les formations suivent la réussite de leurs étudiants qui est très bonne (80-90 %). Le DUT indique qu'une grande partie des étudiants poursuit ses études (76 sur 110), mais on regrette que le dossier ne mentionne pas dans quelles formations se fait cette poursuite d'études.

Les LP suivent également l'insertion professionnelle de leurs étudiants qui est très bonne avec plus de 78 % d'étudiants avec un emploi à 30 mois. La poursuite d'études est très faible, ce qui est en adéquation avec les objectifs de formation des LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile pour la formation de disposer des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. En effet, la formation BUT indique un nombre conséquent d'enseignants-chercheurs (28), mais un manque d'enseignants en anglais. Pour les LP, les formations estiment avoir un nombre suffisant d'enseignants. Le budget est suivi par l'établissement.

L'évaluation interne de la formation DUT se fait à travers l'évaluation des enseignements par les étudiants, mais la formation n'a pas de conseil de perfectionnement, car elle indique en être dispensée. Des conseils de départements assurent ce rôle. Ni la présence des industriels ou acteurs du monde socio-professionnel extérieurs à la formation ni celle des étudiants ne sont indiquées. Pour les LP, un conseil de perfectionnement existe, mais sa composition n'est pas conforme à la réglementation, avec notamment l'absence d'étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un fort taux de réussite,
- Un bon taux de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle,
- Une forte représentation du monde socio-économique,
- Un investissement pédagogique de qualité.

Points faibles

- Des formations non attractives à l'international,
- Une absence de programme d'approche par compétences,
- Une absence d'alternance en DUT,
- Une absence de réel conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Développer la réflexion sur l'ouverture internationale et s'approprier les dispositifs offerts par l'établissement pour les mobilités sortantes,
- Se saisir pleinement de l'approche par compétences,
- Développer l'apprentissage dans tous les parcours et formations,
- Instituer un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle* est issu de la fusion du diplôme universitaire de technologie *Génie Électrique et informatique industrielle* et de trois licences professionnelles (*Énergie renouvelable et gestion de l'énergie renouvelable*, *Conception, études, réalisation en électronique numérique et analogique*, *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*). Dans la nouvelle mouture, ces licences professionnelles deviennent des parcours du BUT à partir de la deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation BUT proposée s'intègre efficacement dans le grand domaine du génie électrique et de l'informatique industrielle. Toutefois, la spécialisation en parcours dès la deuxième année (contre la troisième année pour les anciennes licences professionnelles) n'est pas clairement décrite. Une spécialisation graduelle ou des mutualisations entre les parcours pourraient contribuer à l'image de "formation unique" et pas juste d'une association de formations tubulaires. Les articulations avec d'autres formations dans l'institution ou dans la région sont très peu citées, ne permettant pas une appréciation convenable.

La formation suit essentiellement la politique d'ouverture internationale de l'institut universitaire de technologie (IUT). Au-delà du programme d'échange avec le Mexique et l'accompagnement des stages à l'étranger, aucun autre élément n'est détaillé dans le dossier.

L'adossement à la recherche n'est pas recherché par les formations, qui le justifient par le caractère professionnalisant des formations. De plus, les données pouvant caractériser la participation d'enseignants-chercheurs sont sommaires (pas d'indication sur les profils des postes ou sections du Conseil national des universités - CNU) voire inexistantes, comme dans les tableaux relatifs aux licences professionnelles.

En partenariat avec Pôle emploi ou la région, l'IUT met en place un dispositif pour accueillir des stagiaires en formation continue. Par ailleurs, le développement de l'apprentissage, un axe stratégique de l'université, est réalisé de manière concertée avec le centre de formation des apprentis (CFA) des universités de la région Centre-Val de Loire. Le degré d'intervention des enseignants issus du monde professionnel est variable dans les LP intégrées dans le BUT. Une incitation plus forte est nécessaire, notamment dans le secteur de l'électronique (LP *Métiers de l'électronique : fabrication de cartes et sous-ensembles électroniques*) et des systèmes automatisés (LP *Systèmes automatisés et réseaux industriels et informatiques*). Dans le secteur de l'énergie et du développement durable (LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*), on dénombre entre 8 à 10 intervenants extérieurs pour 80 heures à 90 heures en présentiel. Il reste de la marge pour améliorer le taux d'intervention des professionnels des métiers visés dans le cadre du BUT qui est, dans un premier temps, une formation ayant pour but l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations qui font partie du dossier présentent dans leurs fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) une liste de blocs de compétences, qui malheureusement ne sont pas utilisés lors des évaluations dans les maquettes actuelles. L'habilitation électrique est valorisée hors formation sous la forme de certification professionnelle, mais le dossier très succinct ne décrit pas les modalités d'accès ni de valorisation de ces certifications.

Seul le dossier relatif au diplôme universitaire de technologie (DUT) donne des précisions sur les pratiques pédagogiques, qui sont variées. Les autres volets ne donnent aucune information à ce propos, sauf la possibilité d'un suivi partiel à distance, sans spécifier comment cela pourrait être organisé.

L'ouverture à l'international se limite essentiellement à des cours d'anglais et à un accompagnement par les référents Relations internationales (RI). Des certifications en anglais seraient exigées à partir de 2021-2022, sans expliciter lesquelles. Le dossier mentionne aussi la difficulté à recruter des enseignants d'anglais et le niveau insuffisant des autres enseignants pour introduire des cours en anglais dans leurs matières.

Les formations ont une forte demande pour l'alternance. Les dossiers sont toutefois sommaires sur ce sujet, ne décrivant pas les modalités du calendrier et faisant des réflexions minimales sur les chiffres renseignés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Au niveau DUT, le dossier mentionne un effort pour attirer des bacheliers technologiques, notamment des sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (ST2ID). Cet effort reste, malgré cela, peu efficace, avec une majorité des recrutés issus de bac généraux. Les licences professionnelles ne font pas une analyse sur la provenance des candidats et l'attractivité de leurs formations, dont le nombre d'admis est souvent très supérieur au nombre de candidats inscrits, alors que ce sont des formations plus confidentielles que le DUT (accessible via des vœux Parcoursup).

Les taux de réussite sont élevés. Cependant, les cas (peu nombreux) où les étudiants ne valident pas leurs années ne sont pas analysés, ce qui ne permet pas une réflexion sur des dispositifs d'aide à la réussite.

La formation ne s'empare pas assez des outils et indicateurs pourtant mis à sa disposition. En effet, les chiffres d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont repris dans les comptes rendus des réunions des conseils de perfectionnement pour discuter des améliorations aux différents modules d'enseignement, mais ne sont pas suffisamment utilisés pour animer les analyses du dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines est peu détaillée à l'exception de quelques remarques sur le nombre insuffisant d'enseignants afin d'assurer les heures d'enseignement. Le taux de répartition entre enseignants-chercheurs et enseignants n'est pas explicité dans tous les dossiers, mais certains passages indiquent une présence très faible d'enseignants-chercheurs. Deux des licences professionnelles ont un nombre très limité d'intervenants extérieurs, ce qui peut être un problème vis-à-vis des textes qui régissent les licences professionnelles si le nombre d'heures est faible. La soutenabilité n'est pas gérée par les formations, mais par la direction du département.

Un système d'évaluation des enseignements semble être en place, mais le nombre de répondants serait trop faible selon les dossiers. Les conseils de perfectionnement des licences professionnelles sont censés intégrer des enseignants titulaires de la formation (enseignants et enseignants-chercheurs), des industriels intervenant dans la formation et des étudiants (alternants ou non), mais le nombre n'est pas précisé. De même, les conseils de département des DUT sont peu détaillés, tant par leur composition que par leurs actions. Néanmoins, ces conseils disposent de tableaux et graphiques issus des enquêtes de l'université. Ces données sont complètes et représentatives, ce qui contredit les éléments présents dans les dossiers.

Conclusion

Points forts

- Une organisation pédagogique regroupant les différentes formations en génie électrique et de l'informatique industrielle,
- Une bonne mise en place de l'alternance.

Points faibles

- Un dossier laconique qui présente rarement des analyses sur les données et éléments demandés,
- Des formations très cloisonnées qui tendent à rester des parcours tubulaires lors de la mise en place de la 2^e année du BUT,
- Une absence de données quant au nombre d'enseignants-chercheurs et à leur implication.
- Une faible implication des intervenants professionnels.

Recommandations

- Mettre en place une spécialisation graduelle plutôt que des spécialités tubulaires dès la 2^e année, avec des matières mutualisées et la possibilité de réorientation entre les parcours,
- Renforcer la présence d'enseignants-chercheurs (et pas simplement d'enseignants comme des professeurs agrégés - PRAG -/professeurs certifiés - PRCE) afin de justifier le caractère universitaire de la formation,
- Renforcer le nombre d'intervenants extérieurs issus d'entreprises.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* se construit, à partir de la rentrée 2021, dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Mesures physiques* et la licence professionnelle (LP) *Ingénierie et intégrité des matériaux*. Ce BUT inclut dès la 1^{re} année deux parcours : *Techniques d'instrumentation et Matériaux et contrôles physico- chimiques* qui remplacent le DUT et, dans sa continuité, la LP précitée. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois de l'université de Tours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Mesures physiques (MP) s'inscrit dans le cadre des formations de l'IUT de Blois et de la réforme des DUT.

Les formations des parcours sont en cohérence avec la politique de l'établissement dans les orientations de son offre de formation pour une insertion professionnelle par la voie technologique. Les formations ciblent les métiers techniques d'assistants ingénieurs pour la caractérisation des matériaux. Le *continuum* de la LP initiale *Ingénierie et intégrité des matériaux* avec le DUT MP a évolué vers deux parcours dès la première année pour intégrer les spécificités de la LP initiale dans le cursus complet du BUT. La 1^{re} année de BUT (BUT1) concerne l'année 2021-2022, les années antérieures correspondant à la 2^e année de DUT (DUT2), ou les LP. Par construction, le partenariat académique est national à travers les réunions de l'Assemblée des chefs de départements (ACD) comprenant 29 départements. La formation LP est déclinée sur deux sites, à Évreux pour la plasturgie et à Blois sur les matériaux pour l'hydrogène. La formation est pluridisciplinaire.

L'ouverture à l'international est rendue possible par des conventions d'échange (Japon), des stages (Europe) ou à travers des conventions entre l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT) avec le Maroc, mais l'impact de ces dispositifs n'est pas analysé en termes de flux sortant ou entrant. En LP, future 3^e année de BUT (BUT3), la formation réserve des places aux étudiants mexicains via le programme Mexprotec, un programme de coopération bilatérale entre le Mexique et la France coordonné par l'ADIUT (1 ou 2 places offertes). En 2018-2019, 7 étudiants sont partis à l'étranger dans le cadre de stages (Japon, Slovénie, Suède). Ce chiffre représente plus de 19 % de la promotion et est significatif de l'effort de l'équipe pédagogique. Il est à noter que la pandémie a eu un impact sur une mobilité sortante au plus bas (0 et 1) les deux années suivantes. Pour la mobilité entrante, le flux qui repose sur les programmes de l'ADIUT reste modeste (3 étudiants de l'Angola en 2021-2022), mais l'effort mérite d'être souligné. Il doit être poursuivi et amélioré en prenant appui sur d'autres programmes d'échange. Il n'y a pas d'analyse de l'ouverture à l'international par l'équipe pédagogique. C'est un aspect de la formation qui peut être amélioré avec un BUT en trois ans.

Le BUT est décliné dans un périmètre bénéficiant d'un adossement à la recherche par la présence d'enseignants-chercheurs dans le corps enseignant, la proximité de laboratoire de recherche et d'une maquette adaptée en adéquation avec la dimension recherche des activités universitaires. Un dispositif spécifique (44 heures) sous forme de projets est proposé aux étudiants par le laboratoire GREMAN dès la première semaine de cours sur du matériel de laboratoire et certains étudiants font leur projet tutoré, ou leur stage au GREMAN. Ce dispositif est à encourager.

Les relations avec le monde socio-économique existent sous forme de stages ou d'intervenants du secteur industriel et sont en cohérence avec l'objectif d'insertion professionnelle du BUT. 50 % des enseignants viennent du monde professionnel pour 22 % des enseignements. Des stages en entreprises sont imposés. Tous les groupes sont ouverts pour l'insertion en entreprise par des parcours non différenciés, suivant la même maquette pour les statuts apprentis et étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences nécessaires pour valider le BUT sont déclinées, mais le lien entre un alignement pédagogique et l'approche par compétences n'est pas explicitement formulé. La formation s'appuie sur un programme national complété par une adaptation locale à hauteur de 33 % sur les trois années. Les modalités d'évaluation en termes de compétences sont précisées sans référence à des blocs.

Si la pédagogie par projets est une spécificité reconnue et appréciée de la formation dispensée dans le cadre d'un BUT, il est à regretter qu'aucun élément du dossier d'autoévaluation ne développe sa mise en œuvre. Tous les cours sont en présentiel, mais aucune information n'est donnée sur l'emploi des outils du numérique et l'impact de ces derniers sur les pratiques pédagogiques.

Les enseignements de langue étrangère sont obligatoires et choisis en fonction des partenariats internationaux ciblés. Les certifications correspondantes sont proposées et les niveaux à atteindre précisés. On regrette l'absence d'analyse de ces dispositifs en termes de partenariats, de flux et de la mise en œuvre.

L'alternance est possible, mais il y a peu de candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou s'inscrivant en formation continue (FC) et on regrette l'absence d'analyse de ces faibles flux au regard des dispositifs existants. La formation en apprentissage à partir de la 2^e année (BUT2) avec une réduction du volume horaire de 20 % et 15 % en BUT2 et en 3^e année (BUT3) respectivement, est possible pour le parcours *Techniques d'Instrumentation*. Le dispositif de la formation tout au long de la vie, ou de contrat d'apprentissage en BUT2 et BUT3 est également possible. Un diplôme universitaire (DU), ou un diplôme interuniversitaire (DIU) ou des certificats universitaires sont délivrables dans le périmètre de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT MP est très attractif comme le sont la plupart des formations dispensées en IUT, mais les moyens ou processus mis en œuvre pour communiquer sur la formation ne sont pas explicités. Pour 56 places ouvertes, 400 demandes sont répertoriées en moyenne sur la plateforme Parcoursup. Cependant, en 2021-2022, les inscrits ne dépassent pas 34. Sur l'ensemble des candidatures, les bacheliers technologiques, néo-bacheliers ou bacheliers en réorientation ne représentent que 17 %. L'analyse des néo-entrants est effectuée par l'équipe pédagogique par ailleurs très impliquée dans la sélection des candidats. Une baisse du nombre de bacheliers généraux est notée. Le travail effectué pour communiquer sur le BUT n'est pas explicité, bien que l'équipe pédagogique doive être impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation type journées portes ouvertes (JPO) à destination des lycéens.

Le taux de réussite est supérieur à 89 % sur les 2^e années de DUT (DUT2) des trois années précédentes, mais l'impact des dispositifs mis en œuvre pour les recalés n'est pas analysé. Pour la LP, le taux de réussite est difficile à évaluer compte tenu des abandons. Les inscriptions administratives (IA) sont inférieures aux admissions autorisées en début d'année selon les données fournies. En se basant sur les IA, les taux de réussite de 2018 à 2021 sont évalués à 83,3 %, 82,4 % et 95,7 % qui sont à comparer à un taux de 80 %, 41,2 % et 47,8 % lorsqu'on se base sur le nombre des inscrits pédagogiques (IP) en début d'année. Il aurait été pertinent que les raisons de ces abandons fassent l'objet d'une analyse, car elles se situent à un niveau élevé de 50 % en 2019-2020 et 2020-2021 (17 sur 34 et 23 sur 46). Les passerelles sont mises en œuvre par l'intégration des étudiants en réorientation des filières technologiques ou générales, en 1^{re} année pour ceux ou celles qui n'ont pas validé leur 1^{re} année de l'enseignement supérieur, en césure ou en reprise d'études. Il est regrettable que pour le DUT, la démarche d'analyse des résultats des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus demeure sur un plan qualitatif. Une analyse quantitative serait plus utile pour mesurer l'impact de ces dispositifs sur la réussite ou la réorientation des étudiants.

L'équipe pédagogique analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés de LP et de DUT2, mais doit améliorer son dispositif d'enquête pour rendre cette analyse plus pertinente. La majorité des diplômés DUT MP poursuit ses études en école d'ingénieurs ou en licence professionnelle. Pour la LP, le devenir des diplômés est analysé à 30 mois par les services concernés de l'établissement. Le faible taux de réponse ne permet pas d'analyse fiable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation de BUT en termes de moyens humains et financiers est analysée. Les outils développés par l'IUT permettent de suivre la soutenabilité de la formation. Les logiciels de gestion administrative ADE (emplois du temps) et HELICO (services) sont interfacés et permettent d'avoir accès en temps réel au service réalisé. L'équipe d'enseignants est constituée de 16 enseignants-chercheurs et de 15 vacataires. La maquette correspond au Programme pédagogique national (PPN) : (500 heures de cours magistraux - CM/travaux dirigés - TD -, 384 heures de travaux pratiques - TP -/ situations d'apprentissage et d'évaluation - SAÉ - et 200 heures de projet tutoré).

Le processus d'évaluation interne est différent pour le DUT et la LP, mais dans le cadre de la réforme du BUT, une seule procédure devrait être mise en place. La formation est dans la phase de transition suite à la réforme du BUT, la fin des DUT2 et la réorganisation de deux LP. Le conseil de perfectionnement opère en LP et un conseil de département biannuel, en DUT. Les réponses anonymes à l'enquête institutionnelle ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique, car non quantifiables. Il est à noter que le conseil de perfectionnement est moteur dans les propositions d'évolution sur la période évaluée en LP. Par exemple, en LP, certaines notes sont portées à la connaissance des étudiants très tardivement. Le partage d'expérience lors des ACD et les réunions des groupes de travail constitués par des enseignants contribuent aussi aux améliorations lors de l'élaboration des propositions retenues pour faire évoluer le programme national.

Conclusion

Points forts

- Une pertinence entre la formation et les métiers ciblés,
- Un bon adossement à la recherche,
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation.

Points faibles

- Un faible suivi des parcours des étudiants,
- Un processus de formation continue, validation des acquis de l'expérience et formation tout au long de la vie peu développé,
- Une approche par compétences mal définie.

Recommandations

- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes et le suivi des parcours des étudiants par des études de cohortes sur une période proche de la diplomation,
- Améliorer le dispositif de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience et développer l'ouverture à la formation tout au long de la vie en structurant des insertions possibles dans le BUT grâce aux VAE et validations des acquis professionnels (VAP), et en communiquant sur ces possibilités,
- Améliorer l'approche par compétences ainsi que les modalités d'évaluation dans le cadre de la mise en place du BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)* est une nouvelle formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois. Il regroupe l'ancien diplôme universitaire de technologie (DUT) *MMI* et la licence professionnelle *Métiers du numérique, parcours User Experience Interface Integration (Ux2i)*, avec l'objectif de former des assistants-ingénieurs aux métiers de la communication numérique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation fait partie de la stratégie de formation de l'institution, notamment en ce qui concerne l'ouverture au monde socio-économique et à la formation technique professionnelle. La constitution du BUT se fait par l'agrégation du diplôme universitaire de technologie (DUT) *MMI* et de la licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique, parcours User Experience Interface Integration (UX2i)* et, si le programme des semestres a été repensé dans ce *continuum*, il y a trop peu d'éléments pour juger l'articulation de l'équipe autour de cette nouvelle mouture. On regrette également que le dossier ne fasse pas un panorama des formations complémentaires existantes dans l'institution comme sur les plans régional ou national.

L'ouverture à l'international existe, avec quelques partenariats avec le Japon, le Canada ou le Mexique, présents depuis l'époque des DUT et LP. La plupart des mobilités (entre 2 et 7, selon les années recensées) se font dans le cadre de stages, et ont été très impactées par la crise sanitaire.

L'adossement à la recherche n'est pas un objectif déclaré de la formation et on peut regretter qu'aucune initiative dans ce sens ne soit avancée. La plupart des intervenants est constituée de professeurs agrégés (PRAG) ou d'intervenants extérieurs, et la formation ne compte que trois maîtres de conférence et trois attachés temporaires d'enseignement et recherche (ATER), issus de sections disciplinaires différentes, ce qui est trop faible pour une formation universitaire.

Les relations avec le monde socio-économique sont importantes, grâce aux contrats d'alternance en licence professionnelle (entre 12 et 15) et à des actions/formations visant l'entrepreneuriat. La formation compte aussi plus d'une dizaine d'intervenants extérieurs dans des domaines propres à la formation (graphisme, webdesign, programmation php/mysql, etc.).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme d'études vise l'acquisition de compétences fondamentales et techniques alignées avec ses objectifs. Le dossier ne comporte que les descriptifs séparés du DUT et de la LP, sans donner d'indications quant aux adaptations engendrées par le passage au BUT.

La fiche du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) décrit des blocs de compétences, mais l'évaluation par compétences n'a pas encore été mise en œuvre. On regrette que la valorisation d'autres compétences ou certifications ne soit pas prise en compte.

Les pratiques pédagogiques restent assez classiques, avec un découpage cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques (CM/TD/TP) pour les matières fondamentales et une pédagogie par projets pour les matières techniques.

La formation se donne les moyens d'une ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais se fait dans des modules spécifiques, distribués sur plusieurs semestres, pour un volume total de 50 heures dont une partie en autonomie sur une plateforme numérique. Le *Test of English for International Communication (TOEIC)* est proposé, mais aucune certification n'est délivrée. La LP inclut des dispositifs pour préparer la mobilité internationale (préparation d'une candidature, interculturalité, immersion), ainsi qu'un accompagnement des responsables de stage.

Aucune mention n'est faite d'une adaptation du contenu et des dispositifs aux publics en formation continue ou alternance. Le dossier n'indique pas si ces derniers suivent un calendrier spécifique ou si c'est au reste du groupe (majorité) de s'adapter à un calendrier par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier ne spécifie pas les actions pour améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation. Les données montrent que le DUT MMI est recherché par différents profils allant des filières scientifiques aux filières artistiques. Le nombre d'admis au BUT est assez important (731 sur 1598 candidats), sachant que le nombre de places est limité à 56. Aucune autoévaluation n'est proposée pour discuter des critères de recrutement Parcoursup mis en place. Dans l'ancienne mouture (DUT MMI + LP), les diplômés DUT ne représentaient qu'environ un quart des admis en LP.

Les mécanismes mis en place pour suivre la réussite des étudiants sont nombreux, incluant des aménagements de cursus, des réorientations, ainsi que des tutorats assurés par des étudiants plus gradés, une initiative intéressante qu'il faut évaluer et peut-être développer. Le centre de formation d'apprentis (CFA) complète ce suivi dans le cadre de l'alternance, même si pour l'instant il est limité à la LP.

Le suivi des diplômés côté DUT MMI est sommaire, se limitant essentiellement au nombre de poursuites dans la LP. Le suivi fait par la licence professionnelle est plus complet au niveau des chiffres, mais ne présente aucune réflexion sur ceux-ci ni sur l'adéquation des emplois effectifs aux objectifs initiaux de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre d'enseignants semble suffisant, mais est très déséquilibré, avec seulement trois maîtres de conférence et trois assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) pour huit professeurs agrégés ou certifiés détachés (PRAG/PRCE) et plus d'une dizaine de vacataires. Le taux d'implication des enseignants-chercheurs et enseignants n'est pas non plus détaillé. Le suivi des coûts se fait essentiellement à partir d'outils de gestion de l'emploi du temps et de décompte du service du personnel.

Des évaluations des enseignements existent, mais aucune analyse n'est fournie. Sous le prétexte que ces évaluations sont anonymes, le dossier ne présente aucune réflexion quant aux résultats de cette évaluation dans l'évolution de la formation ni en ce qui concerne le nombre de répondants. Des conseils de perfectionnement sont censés avoir lieu chaque année, mais seul le compte rendu de l'année 2018-2019 est fourni. Ce dernier mentionne des campagnes d'évaluation des formations menées par l'université, mais ne l'utilise pas pour discuter des améliorations possibles. C'est insuffisant et cela montre que la formation ne s'empare pas assez des outils dont elle dispose pourtant.

Conclusion

Points forts

- Une formation en construction, avec une cohérence sur le montage associant les anciens DUT MMI et LP UX2i,
- Une possibilité de poursuite en alternance dès la deuxième année du BUT,
- Une mise en place de différents mécanismes pour le suivi de la réussite des étudiants,
- Une existence de plusieurs dispositifs permettant la poursuite de stages à l'international.

Points faibles

- Un manque de réflexions-sur les indicateurs (recrutement, insertion) et sur l'articulation mise en place pour la création du BUT, ainsi qu'un suivi de l'insertion professionnelle défaillant,
- Peu d'enseignants-chercheurs dans la formation.

Recommandations

- Mettre en place des mécanismes internes pour le suivi de l'insertion professionnelle, afin d'analyser les données des enquêtes faites par l'université et de les compléter,
- Mieux discuter et analyser les données, de préférence lors des séances du conseil de perfectionnement afin d'avoir un suivi continu au fil des années,
- Revoir la politique de postes et l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux et télécommunications (R&T)* se construit, à partir de la rentrée 2021, dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Réseaux et télécommunications* et d'une licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : administration et sécurités des systèmes et des réseaux*, parcours *Qualité - sécurité des systèmes d'information*. Ce BUT inclut, dès la 1^{re} année, deux parcours *Cybersécurité et Internet des objets et mobilité* qui remplacent le DUT et, dans sa continuité, les deux LP précitées. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois de l'université de Tours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT R&T s'inscrit dans le cadre des formations de l'IUT de Blois et de la réforme des DUT. Les formations des parcours sont en cohérence avec la politique de l'établissement dans les orientations de son offre de formation pour une insertion professionnelle par la voie technologique. Les formations répondent à une demande croissante des métiers nécessaires pour déployer et sécuriser les technologies de l'information et de la communication et sont proposées sous statut étudiant ou apprentissage. La 1^{re} année de BUT (BUT1) concerne l'année 2021-2022, les années antérieures concernant la 2^e année de DUT (DUT2) ou les LP. La formation complète par une adaptation locale à hauteur de 33 % sur les trois années le programme national (PN). Par construction, le partenariat académique est national par les réunions de l'Assemblée des chefs de départements (ACD) comprenant 29 départements R&T. Une mutualisation des moyens est réalisée avec le BUT *Métiers de multimédia et internet (MMI)*. La formation est pluridisciplinaire par construction et l'interdisciplinarité est effective lors des mises en situation professionnelles (situation d'apprentissage et d'évaluation - SAÉ). Le PN inclut le développement durable dans certaines ressources scientifiques telle la consommation énergétique.

L'ouverture à l'international est rendue possible par des conventions d'échange (Japon), des stages (Europe) ou à travers des conventions de l'association des directeurs des instituts universitaires de technologie (ADIUT) avec le Maroc, mais sa mise en œuvre n'est pas explicitée. Le flux entrant ou sortant est marginal et n'est pas significatif. C'est un aspect de la formation qui peut être amélioré avec un BUT en trois ans.

Le BUT est dans un périmètre bénéficiant d'un adossement à la recherche par le biais d'enseignements par des enseignants-chercheurs (8) et 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), mais cette dimension universitaire n'est aucunement exploitée. Il n'y a pas de dispositif spécifique orienté vers la recherche (pas d'heures de formation ni de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie). On regrettera que l'équipe pédagogique considère le diplôme comme "non-concerné" par ces aspects, la professionnalisation n'impliquant pas nécessairement l'éviction de toute dimension de formation à la recherche.

Les relations avec le monde socio-économique sont effectives par les stages réalisés dans des entreprises régionales en adéquation avec les objectifs de la formation. La formation est pilotée par un enseignant-chercheur de l'IUT de Blois en collaboration avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) des universités Centre-Val de Loire. Les vacataires d'entreprises extérieures (Atos, Worldline, Cap Gemini, Caisse nationale d'assurance vieillesse – CNAV –, etc.) interviennent pour moitié dans les enseignements qui, par ailleurs, sont effectués par les enseignants de l'IUT de Blois. L'alternance qui est possible dès la 2^e année du BUT renforce les liens avec le tissu industriel local et régional, notamment avec le groupe Orange. Une labellisation Cisco fortement appréciée par les entreprises locales est proposée aux étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La notion de compétences est déclinée pour la validation du BUT, mais le lien entre un alignement pédagogique et l'approche par compétences n'est pas explicitement formulé. La formation s'appuie sur un programme national complété par une adaptation locale à hauteur de 33 % sur les trois années. La fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) de la LP *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux* sert de base pour décliner les compétences sans que les correspondances entre unités d'enseignement (UE) et blocs de compétences soient explicitement mentionnées.

Si la pédagogie par projets des formations relevant du périmètre du BUT est très appréciée, sa mise en œuvre aurait pu être davantage développée notamment dans le cadre de l'utilisation des outils numériques. Les ressources numériques sont en libre accès et tout étudiant R&T bénéficie d'un espace dédié aux objets connectés (fabrique connectée). Certaines évaluations, non référencées par ailleurs, sont effectuées par contrôles continus réguliers sur des blocs de compétences/connaissances.

Les enseignements de langue étrangère sont dispensés, l'anglais étant imposé par le programme national (PN). Des cours de japonais sont obligatoires pour les candidats visant des stages au Japon, mais on peut regretter qu'il n'y ait aucune information sur le nombre d'étudiants concernés par ces cours notamment en DUT2. Le *Test of English for International Communication (TOEIC)* sans niveau imposé est proposé sur la base du volontariat. Les données concernent uniquement la LP et montrent une baisse significative du nombre d'étudiants qui ont passé le TOEIC en 2020-2021 (de 11 en 2018-2019 et 2019-2020 à 1 en 2020-2021). On regrette l'absence d'analyse de cette baisse ainsi que l'absence de données concernant le DUT2.

L'alternance est possible, mais la formation continue n'est pas dans le périmètre de la formation. Hormis le BUT1 en formation initiale, différentes combinaisons sont possibles pour l'alternance. On regrette l'absence de démarche de communication autour des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), actuellement sous-utilisées en LP (1 à 2 demandes par an) par rapport à leur intérêt pour ce type de filière.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT R&T propose les parcours *Cybersécurité* d'une part, et *Internet des objets et mobilité* d'autre part, s'adressant à des métiers en tension, ce qui le rend très attractif, ce qui est étayé par l'augmentation de candidatures sur Parcoursup par rapport à 2020-2021. Les bacheliers technologiques représentent environ 45 % de l'ensemble des candidatures. Ce chiffre est inférieur aux 55 % demandés par le rectorat. En moyenne, 600 candidats postulent au BUT pour 56 places ouvertes. Les statistiques de rentrées des étudiants de DUT sont présentées chaque année au conseil d'institut. En 2021-2022, le nombre d'inscrits est de 50 pour 56 places ouvertes. L'implication de l'équipe pédagogique dans la communication sur le BUT n'est pas développée, bien qu'elle doit être concernée par de nombreux dispositifs d'information et d'orientation type journées portes ouvertes à destination des lycéens.

Le taux de réussite est supérieur à 72 % pour les 2^e années de DUT (DUT2) des 3 années précédentes (88 %, 98 %, 72 %) ; la baisse en 2020-2021 est attribuée à l'effet Covid. En LP, il est très difficile de déterminer le taux de réussite, car certains candidats abandonnent la LP en cours d'année, phénomène dont l'équipe pédagogique a conscience. Cependant, elle ne propose pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite, ce qui est regrettable. Les passerelles sont mises en œuvre par l'intégration des étudiants en réorientation des filières technologiques ou générales, en 1^{re} année pour ceux ou celles qui n'ont pas validé leur 1^{re} année de l'enseignement supérieur, en césure ou en reprise d'études, mais l'impact de ce dispositif n'est pas analysé.

L'équipe pédagogique analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP ou en DUT2, mais cette analyse pourrait être rendue plus pertinente si le dispositif d'enquête est amélioré. Les DUT2 intègrent principalement une école d'ingénieurs ou une LP en poursuite d'études. Des enquêtes de suivi sur les formations et le devenir des cohortes sont réalisées par l'établissement à 30 mois. Le faible taux de réponse ne permet pas d'analyse fiable. Les réponses à 9 mois ne sont pas analysées. Certains poursuivent en master dans un autre établissement, car l'université de Tours ne propose pas de master adéquat. Pour un suivi récent, la formation s'appuie sur le réseau des anciens et les indicateurs nationaux des enquêtes de l'ADIUT. L'insertion qualifiée de "nombreuse" à 18 mois n'est pas quantifiée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le BUT dispose de moyens en termes de ressources humaines et de finance pour les formations des deux parcours. Un total de 13 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 23 vacataires dont 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dispensent les enseignements. La possibilité de formation des enseignants est attestée par celle de 3 enseignants à la certification Cisco, par la participation des enseignants aux ACD ou encore par les formations du Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) de l'université de Tours. La maquette est conforme au programme national (PN : 917 heures +150 heures en autonomie par la mise en situation professionnelle - SAÉ). Des outils développés par l'IUT permettent de suivre la soutenabilité de la formation. Les logiciels ADE (emplois du temps) et HELICO (services) sont interfacés et permettent d'avoir accès en temps réel au service réalisé.

Le processus d'évaluation interne est différent pour le DUT et la LP, mais une seule procédure devrait être mise en place dans le cadre de la réforme du BUT. La formation est dans la phase de transition suite à la création du BUT, la fin des DUT2 et la réorganisation de la LP. Le conseil de perfectionnement opère en LP et un conseil de département biannuel, en DUT. Les réponses anonymes à l'enquête institutionnelle ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique, car non-quantifiables. La formation s'appuie sur son réseau d'anciens pour avoir un retour d'expérience ainsi que sur les indicateurs nationaux des enquêtes de l'ADIUT.

Conclusion

Points forts

- Une pertinence entre la formation et les métiers ciblés, grâce aux stages apportant une forte dimension professionnalisante,
- De bons résultats en termes de réussite en DUT2 et LP,
- Une bonne attractivité de la formation.

Points faibles

- Une faiblesse concernant le suivi des parcours des étudiants (analyse des échecs, accompagnement à la réussite et à la poursuite d'études),
- Une approche par compétences peu structurée,
- Une proposition faible d'offre en termes de formation continue (FC), validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) et formation tout au long de la vie (FTLV).
- Une dimension recherche ignorée.

Recommandations

- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes et le suivi des parcours des étudiants, par des études de cohortes sur une période proche de la diplomation,
- Penser les modules de formation en termes de compétences dans le cadre de la mise en place du BUT, avec des modalités d'évaluation diversifiées,
- Développer l'ouverture à la formation tout au long de la vie en structurant des insertions possibles dans le BUT grâce aux VAE et VAP, et en communiquant sur ces possibilités.
- Faire évoluer la maquette pour une ouverture vers les activités de recherche.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) SCIENCE ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

Le futur BUT *Science et génie des matériaux* de l'université de Tours sera constitué à partir de la fusion entre l'actuel diplôme universitaire de technologie (DUT) proposé par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois et la licence professionnelle *Ingénierie et intégrité des matériaux* (LP 2IM). Le BUT a été défini sur la base du programme national des BUT de cette spécialité (67 %) et d'une adaptation locale (33 %). L'effectif du DUT est de 55 étudiants pour une capacité d'accueil prévue à 56 et la licence professionnelle 2IM accueille une vingtaine d'étudiants. Dans la région, cette spécialité n'est proposée qu'à l'IUT de Blois.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation avec la stratégie de l'établissement ou le tissu local/régional n'est pas indiquée. La formation est régie par un programme national avec 33 % d'adaptation locale, mais les critères de choix pour les unités d'enseignement (UE) retenues en adaptation locale ne sont pas explicités. Un partenaire privilégié est cité : le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) Le Ripault. Cet aspect est assez étonnant compte tenu des activités de laboratoires de Tours dans le domaine et du Contrat plan État région (CPER) sur les matériaux multifonctionnels (MUMAT) et les projets structurants de l'université (Ambition recherche développement - ARD) traitant des matériaux en conditions extrêmes (MATEX) et en microélectronique (ARD Certem 5.0). Cela interroge sur les interactions de l'IUT de Blois avec les autres partenaires de ce domaine au sein de l'université. La formation est construite en cohérence avec ses objectifs et les objectifs nationaux des BUT. Le BUT recrute comme attendu des lycéens de filières générales scientifiques ou technologiques (STI2D et STL). Le taux de pression est élevé (1 place pour 9 candidatures). En fin de cursus, la majorité des diplômés s'oriente vers une licence professionnelle ou une école d'ingénieurs : actuellement, 48 étudiants sur 55 ont intégré un niveau N+1 après la diplomation DUT, ce qui représente un taux d'insertion professionnelle très faible en sortie de DUT, mais qui sera cohérent avec le futur BUT. La formation ne cite qu'un partenaire, le CEA, mais ne mentionne pas d'autres partenariats industriels, académiques ou internationaux. Il n'est donc pas possible de savoir si elle s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux. La formation est intrinsèquement pluridisciplinaire, car la science et le génie des matériaux sont par essence adossés sur la physique, la mécanique, la chimie, etc. L'interdisciplinarité est développée au travers des projets tutorés et des stages. La formation a pris en compte le développement durable, notamment les objectifs cités de l'Agenda 2030 pour l'innovation, l'infrastructure, en particulier l'écoconception et le recyclage des matériaux. Le BUT ne dispose pas de financements obtenus dans le cadre de l'initiative d'excellence et des projets connexes dépendant du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Il pourrait être intéressant de répondre à ce type d'appel pour diversifier les partenaires académiques.

La formation n'a pas pour objectif de se développer en offrant des parcours européens ou internationaux. En conséquence, la mobilité entrante est inexistante et la mobilité sortante faible, reposant exclusivement sur une convention avec le Japon et une autre avec la Slovénie via un laboratoire de recherches et une collaboration avec le Mexique pour la LP 2IM pour 1 à 2 étudiants mexicains. Il est regrettable que la formation ne recherche pas plus de partenaires internationaux pour accueillir ses étudiants en stage en 2^e et 3^e année afin de leur offrir une expérience à l'international.

La formation intègre peu une formation à et par la recherche. Elle cite un projet de recherche bibliographique et la participation aux 24 heures de l'innovation aéronautique, ce qui apparaît un peu mince au regard de l'objectif 9 de l'Agenda 2030 cité par la formation et qui concerne l'innovation. L'ex-LP signale des projets avec le laboratoire de recherche GREMAN de Tours qu'il sera important de pérenniser et de développer au sein du BUT. Par ailleurs, parmi le personnel des enseignants-chercheurs de l'IUT, il n'est pas fait mention d'intégration au sein des laboratoires, contrairement aux enseignants de la licence professionnelle travaillant majoritairement au sein du GREMAN. La formation BUT n'intègre pas de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie,

mais fait état d'une sensibilisation à travers la réalisation d'un projet tutoré de recherche bibliographique (9 heures en bibliothèque universitaire), ce qui reste trop faible.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique à l'occasion des stages réalisés à 63 % sur le territoire et via des visites d'entreprises (1 par groupe soit 5 entreprises mobilisées). Moins de 10 intervenants extérieurs sont dénombrés au sein de l'ex-DUT (venant de 6 entreprises différentes) pour un total de 21 heures d'enseignement seulement sur 2000 heures d'enseignement encadré auxquelles s'ajoutent 600 heures de projet. Ce nombre d'heures est nettement insuffisant pour une formation professionnalisante de type BUT. La LP 2IM mentionne 9 intervenants extérieurs soit 50 % des enseignants pour un total de 22 % des enseignements, ce qui est plus approprié. La préparation à l'insertion professionnelle est réalisée à l'aide de projets et de mises en situation lors de stages (26 semaines). Il n'y a pas de sensibilisation à l'entrepreneuriat ou de formation, mais les étudiants intéressés peuvent participer à un dispositif dédié réalisé par l'université (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat - PEPITE). Ouvrir ce dispositif à tous les étudiants du BUT afin d'étendre le champ des possibilités est fortement recommandé. L'alternance sera proposée en 3^e année de BUT, mais une ouverture dès la 2^e année de BUT serait souhaitable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et donc les blocs de compétences associées, mais l'adéquation entre l'enseignement dispensé et les compétences attestées n'est pas présentée, de même que l'articulation entre les blocs de compétences. La formation n'a pas intégré d'outils de type e-portfolio pour valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. Seuls les étudiants alternants en disposent par l'offre du centre de formation des apprentis (CFA). De même, la certification numérique Pix n'est pas encore intégrée à la formation. La formation doit davantage s'emparer de ces opportunités et de ces outils numériques.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) avec une mise en situation (stages) et des projets. Il n'est pas mentionné de cours en classes inversées ou de travail sur des plateformes en autonomie qui pourraient constituer des pistes pour favoriser la participation des étudiants et leur responsabilisation. La formation dispose d'un plateau technique, mais son contenu et le personnel dédié ne sont pas indiqués. La formation ne propose pas de modalités d'enseignement à distance même partielles et n'a pas capitalisé sur l'expérience issue de la crise sanitaire pour valoriser les pratiques mises en place dans l'urgence. Les TP sont certes spécifiques, mais les CM et TD pourraient être proposés à distance pour accueillir du public en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'enseignement au sein de la formation n'est pas adapté pour permettre son ouverture à l'international qui ne relève pas des objectifs affichés de la formation. Le *Test of English for International Communication (TOEIC)* est proposé seulement aux étudiants intéressés. Aucun enseignement disciplinaire n'est réalisé en anglais. Une réunion par an présente les dispositifs d'aide à la mobilité, ce qui est peu. En conséquence, les mobilités entrantes et sortantes sont quasi inexistantes, ce qui est surprenant pour une formation qui intègre une période de stage sur deux années.

En ce qui concerne l'accueil des différents publics, aucun parcours spécifique pour la formation continue n'est proposé. Aucune VAE ou validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) n'ont été demandées sur la période d'évaluation, ce qui est étrange dans le domaine des matériaux qui est un fort secteur industriel. Cela interroge sur l'accessibilité de l'information, les méthodes de prospection ou de communication, voire l'étendue des partenariats. Une analyse de la situation doit être menée afin d'en connaître les raisons.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mesure son attractivité en suivant les effectifs et les candidatures sur Parcoursup, en particulier le type de bac, le nombre, la provenance géographique des étudiants. Aucune mention ni analyse n'est faite sur le fort déséquilibre entre hommes et femmes au sein de la formation (6 femmes parmi les 51 étudiants du cursus). Il est regrettable que la formation ne propose pas d'actions spécifiques pour favoriser la candidature de bachelères.

La formation suit la très bonne réussite de ses étudiants (95 %) et a mis en place des dispositifs de tutorat et des contrats pédagogiques pour la réussite, ce qui est un point fort.

En ce qui concerne l'analyse de l'insertion professionnelle, le taux de réponse est tellement faible (9 réponses sur 55 étudiants) que les chiffres ne sont pas significatifs. Nombre de formations à l'instar de la licence professionnelle *Ingénierie et intégrité des matériaux* doublent l'étude institutionnelle par une étude de l'insertion réalisée par la formation à 12 mois dont les taux de réponse sont bien meilleurs. Il est fortement conseillé au BUT de s'inspirer de l'expérience de cette licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains limités : une équipe pédagogique de 12 permanents au sein de l'IUT auxquels s'ajoutent 26 contractuels (dont 11 enseignants de lycée et 9 intervenants industriels). La formation est donc portée majoritairement par des contractuels. Aucun chercheur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou des laboratoires n'intervient dans la formation, ce qui ne favorise pas le lien avec la recherche. Compte tenu du nombre de contractuels, le nombre de mobilités est logiquement de zéro pour les enseignants.

La formation ne définit pas un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Dans cette structure où peu de permanents émergent, il aurait été intéressant d'avoir des informations sur le pilotage, informations qui manquent cruellement. On peut citer quelques exemples assez saillants qui relèvent d'un pilotage fragile : l'absence d'évaluation systématique des enseignements, de retours d'expériences, de dispositifs d'amélioration continue, d'enquêtes autres que celles réalisées par l'université. Un conseil de département existe et fait office de conseil de perfectionnement, mais sa composition n'est pas renseignée tant sur la représentativité des étudiants que celle des professionnels extérieurs.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite étudiante élevé,
- Une cohérence avec les objectifs de la formation et les objectifs nationaux des BUT,
- Une mise en œuvre de visites d'entreprises,
- Une attractivité forte (mais uniquement vers les bacheliers, pas vers les bachelières).

Points faibles

- Une très faible ouverture internationale,
- Une absence d'ouverture vers la recherche,
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements,
- Un faible nombre d'heures d'intervention des professionnels en ex-DUT (21 heures seulement),
- Un déséquilibre hommes/femmes anormal au sein des promotions d'étudiants.

Recommandations

- Promouvoir les dispositifs de mobilité internationale en particulier pour les stages,
- Renforcer les liens avec le monde de la recherche,
- S'emparer des pratiques de la LP pour mettre en place des actions en termes d'amélioration continue (dont l'évaluation des enseignements),
- Augmenter la part d'intervenants professionnels dans la formation,
- Mener des actions en faveur du recrutement de bachelières, et porter une attention particulière à la représentativité des étudiantes dans les éléments d'information (plaquettes, sites, etc.), la participation lors des forums en lycée et autres actions de communication.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Chimie* de l'université de Tours est une formation généraliste en trois ans qui vise à donner aux étudiants les connaissances et concepts de base de la discipline, essentiellement en vue d'une poursuite d'études. Organisée en six semestres incluant une voie licence option Accès santé (L.AS) ou une voie classique, elle propose en 1^{re} année (L1) des modules d'ouverture et en 3^e année (L3) une unité d'enseignement (UE) à deux options qui ouvre sur la synthèse et réactivité de molécules organiques ou sur les matériaux pour le stockage de l'énergie pour la chimie. Des choix d'UE de physique durant le cursus permettent aux étudiants de viser une poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF) Physique-Chimie*. Elle dispose aussi d'un dispositif d'accès via une L1 "oui si". L'effectif se situe entre 55 et 65 étudiants pour une capacité d'accueil de 80 places.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pour partie en lien avec la stratégie de l'université de Tours qui souhaite offrir une formation pluridisciplinaire. Elle s'inscrit aussi dans l'objectif de la réussite des étudiants avec la mise en place d'un dispositif L1 "oui si" pour 33 étudiants. Le positionnement local et régional est pertinent au regard de la carte des formations malgré un effectif faible pour la mention. L'augmentation constatée (de 145 en 2018 à 235 à la rentrée de l'année universitaire 2020) provient essentiellement de l'ouverture de la licence option Accès santé (environ 50 étudiants) et du dispositif "oui si". Toutefois, les objectifs de la formation interrogent notamment dans le cadre de la poursuite d'études. Si les unités d'enseignement (UE) proposées en choix sont cohérentes avec une poursuite en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF) Physique Chimie* ou en master *Chimie et Sciences de matériaux* proposés par l'université de Tours, celles correspondant en licence aux UE optionnelles « Synthèse et réactivité de molécules organiques » ne débouchent sur aucun parcours de master de l'université de Tours ni de master en partenariat avec d'autres universités. Par ailleurs, il est mentionné à plusieurs reprises (par exemple, par le conseil de perfectionnement) que peu d'étudiants de la L3 *Chimie* intègrent le master *Chimie et sciences des matériaux* de l'université de Tours, ce qui montre un problème d'adéquation entre les enseignements proposés en licence et ceux de master, notamment pour constituer un vivier de recrutement pour le master et au-delà pour les laboratoires de recherche. En revanche, on peut noter une bonne cohérence et complémentarité avec les autres mentions notamment via les modules d'ouverture en L1 qui facilitent les réorientations. De plus, le *continuum* avec le secondaire est bien pris en compte avec la possibilité de faire la L3 *Chimie* même si les spécialités de terminale ne comportent pas cette discipline via l'intégration dans le dispositif "oui si". La formation ne signale pas de partenaires locaux ou régionaux et se limite à des partenariats entre enseignants-chercheurs de différentes mentions pour les UE d'ouverture qui assurent une pluridisciplinarité dans le parcours. L'ouverture vers des partenariats doit être renforcée. La formation mentionne un projet d'excellence, le Programme d'investissements d'avenir 3 (PIA3), le projet Parcours de réussite modulaire (PARM) qui a permis de recruter des ingénieurs pédagogiques afin de former les enseignants à de nouvelles pratiques telles que la classe inversée. On peut regretter qu'un premier bilan de ces actions ne soit pas mentionné.

La formation est ouverte à l'international, mais les flux de mobilités entrantes (aucun étudiant) ou sortantes (un étudiant par an) sont quasi inexistantes. L'attractivité internationale se limite aux étudiants acceptés via le dispositif campus France (soit 15 à 20 étudiants sur la licence). La formation ne propose pas d'offre de parcours international spécifique, mais dispose d'un soutien de l'université via un dispositif de préparation à la mobilité internationale (présentation des dispositifs de mobilité, préparation linguistique et culturelle, etc.) et de cours de français pour étudiants étrangers, mais qui visiblement ne permet pas d'augmenter les flux entrants.

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée via plusieurs dispositifs : les interventions des enseignants-chercheurs de la formation, un stage de six semaines minimum en L3, une formation à la méthodologie bibliographique durant la 2^e année (L2) tandis qu'en L1, 6 heures sont dédiées à la découverte des services de documentation. Il n'est pas mentionné d'intervention de chercheurs, d'invités internationaux, ni de séminaires ou de visites de laboratoires pour donner de la visibilité aux laboratoires de recherches. La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique à travers un module dédié Compétences,

engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP) sans précision des heures consacrées.

La formation n'entretient pas de relations fortes avec le monde socio-économique et n'indique aucun partenariat. Toutefois, des représentants du monde socio-économique et extérieurs à l'université participent au conseil de perfectionnement. La formation est ouverte en formation initiale et par défaut en formation continue, mais aucun aménagement n'est prévu, ce qui rend cette ouverture purement formelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur les compétences indiquées dans la fiche du Répertoire national des certifications (RNCP), mais de façon globale sans que l'adéquation entre enseignement dispensé et compétences soit précisée.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) avec mise en situation (stage au semestre 6 en L3). Dans les modalités de contrôle des connaissances ou les descriptifs, peu d'approches par projet ou problèmes, études de cas, travaux de groupes, visites d'entreprises et séminaires sont signalés, à l'exception d'un TP projet avec rendu sous forme de publication et quelques classes inversées dans une UE. Bien que ces initiatives soient méritoires, cela fait assez peu sur trois années de formation et ces nouvelles pratiques mériteraient d'être plus largement répandues. La création d'un Fac'Lab ou espace de travail collaboratif universitaire où étudiants et enseignants viennent développer leurs projets numériques, accompagnés par des ingénieurs du digital, annoncée en 2022 devrait permettre d'explorer de nouvelles approches pédagogiques en mettant l'accent sur la démarche scientifique et l'autonomie.

L'ouverture à l'international est limitée à un public entrant francophone en raison d'absence d'offre de formations disciplinaires en anglais. Une langue étrangère (ici l'anglais) est enseignée à raison de 18 heures par semestre, et le Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur (CLES) puis le *Test of English for International Communication (TOEIC)* ont été rendus obligatoires en L3, ce qui peut suffire à une mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation peuvent être adaptés aux publics de la formation continue, mais ce public est quasi inexistant. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été demandée sur la période d'évaluation et seules des validations des acquis professionnels (VAP) sont signalées pour des étudiants provenant de sections de brevets de technicien supérieur (BTS) ou d'instituts universitaires de technologie (IUT) qui demandent à entrer en L3 (12 en 2018, 4 en 2020, et 0 en 2019). Aucun diplôme universitaire (DU) n'est mis en œuvre et un souhait de proposer des enseignements en formation ouverte et/ou à distance (FOAD) est mentionné sans que rien de concret ne soit présenté.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mesure son attractivité en suivant les effectifs qui sont en hausse, mais par l'effet du L.AS et du dispositif "oui si". On peut regretter que des études sur l'attractivité telles que la provenance géographique des étudiants, leurs moyens d'information, les raisons de leur choix, leur âge, leur situation (salarié, handicap, etc.), ne soient pas réalisées.

La formation suit et affiche la bonne réussite de ses étudiants (L1 : 79 %, L1 oui si : 52 %, L2 : 76 % et L3 : 84 %) et, via des enquêtes ou le conseil de perfectionnement, elle met en place une amélioration continue après des retours d'expériences (mise en place de directeurs d'études, de dispositifs d'accompagnement pour le handicap ou d'alerte pour des étudiants décrocheurs).

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées par des enquêtes de l'université, mais le taux de réponse est trop faible pour être significatif (14 réponses sur 60 étudiants). Une enquête réalisée par l'équipe pédagogique indique une large poursuite d'études en 1^{re} année de master (M1) en dehors de l'université : 28 départs pour 33 étudiants, 5 seulement s'inscrivant en M1 *Chimie* à Tours. Cela interroge sur l'adéquation entre la licence et le master et mérite d'être analysé pour expliquer les raisons conduisant la licence *Chimie* à ne pas être un vivier de recrutement pour le master *Chimie*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Malheureusement, le dossier ne présente pas de données et d'indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité ni pour estimer le taux d'encadrement. La formation dispose d'une équipe pédagogique de 52 enseignants-chercheurs dont 23 dépendent du département de Chimie (il n'est pas indiqué s'ils sont tous membres actifs d'un laboratoire de recherche) et de 23 enseignants non titulaires qui interviennent pour les enseignements non disciplinaires ou de chimie. La quantité d'heures effectuées par ces vacataires n'est pas indiquée, ce qui ne permet pas de mesurer l'adéquation des moyens humains. De même, le *ratio* entre intervention disciplinaire en chimie et non disciplinaire n'est pas indiqué. Le dossier mentionne la présence de trois professionnels dans l'enseignement pour une intervention de six heures par étudiant, mais il s'agit de personnels internes de l'université, intervenant soit dans le service de documentation, soit dans le service audiovisuel, en soutien de projets. Les informations données sont trop parcellaires pour évaluer quantitativement ou qualitativement les besoins, mais on peut noter la faible participation de professionnels extérieurs.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants tant à l'initiative de l'université de Tours que de celle de l'équipe pédagogique. Les résultats ont été pris en compte pour faire évoluer la formation, par exemple par la création de directeurs d'études, la mise en place du dispositif "oui si", etc. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant 3 personnalités extérieures à la formation, 7 enseignants ou enseignants-chercheurs, mais un seul étudiant, ce qui est trop peu.

Conclusion

Points forts

- Une bonne réussite des étudiants dans le cursus licence *Chimie* avec une forte poursuite d'études en master (mais hors établissement),
- Une bonne formation à et par la recherche,
- La présence d'un dispositif d'amélioration continue après une analyse des évaluations des enseignements,
- Un *continuum* avec le secondaire bien pris en compte,
- Une bonne cohérence avec les autres mentions et une ouverture pluri et interdisciplinaire,
- La présence d'un projet d'excellence de l'établissement (PARM-PIA4) pour la formation des enseignants-chercheurs.

Points faibles

- Aucune donnée ou indicateur pour la mesure du coût, de la soutenabilité, le taux d'encadrement,
- Un problème d'adéquation avec le parcours de master local induisant un faible taux de poursuite d'études dans le master *Chimie* de Tours,
- Une faible internationalisation et une faible mobilité entrante et sortante.
- Des effectifs à consolider,
- Une visibilité de la recherche plutôt faible,
- Une faible mise en place de pratiques pédagogiques variées malgré l'aide du Programme d'investissements d'avenir 4 (PIA4),

Recommandations

- Mettre en place un pilotage se basant sur des indicateurs,
- Analyser les raisons qui conduisent les étudiants de licence *Chimie* à ne pas poursuivre leurs études dans le master *Chimie* de l'établissement, car le taux de déperdition est excessif (85 % soit 28 étudiants sur 33),

- Favoriser la mobilité entrante et sortante en s'appuyant sur les dispositifs existants,
- Promouvoir les atouts de la formation afin d'accroître son attractivité,
- Augmenter la visibilité de la recherche menée à l'université de Tours par exemple via des conférences sur la recherche,
- Diversifier davantage les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur le Programme d'investissements d'avenir 4 (PIA4).

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La formation de licence *Informatique* permet d'acquérir les connaissances fondamentales et généralistes pour une poursuite d'études en master, mais aussi une insertion directe sur le marché du travail. La formation ne dispose que d'un seul parcours, mais est proposée sur deux sites : Blois et Tours. Ce dernier n'a été ouvert qu'en 2018-2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Informatique* a une articulation privilégiée avec le master *Informatique parcours Big Data Management and Analysis* dispensé à Blois, ce qui permet d'orienter les contenus vers différents publics en cohérence avec les besoins du marché du travail. Toutefois, l'articulation avec d'autres formations au même niveau (des bachelors universitaires de technologie - BUT - notamment) n'est pas élaborée, tout comme les possibilités de poursuite d'études sur le site de Tours. C'est une formation solide qui attire autant d'étudiants de la région que de l'étranger, avec une augmentation régulière des effectifs sur les deux sites d'enseignement. Cette augmentation des effectifs dépasse les possibilités en moyens humains et matériels disponibles, ce qui a imposé une limitation de la capacité d'accueil.

Concernant la politique d'ouverture internationale, la formation présente des taux de mobilité entrante et sortante modestes, mais existants (deux étudiants par an), avec différentes universités en Europe, Amérique et Asie. Il en va de même pour le recrutement international qui, selon le dossier, n'est possible que sur le site de Blois. Le dossier indique également qu'un parcours dédié à la mobilité internationale (notamment avec une double diplomation) a été fermé lors du dernier contrat, ce qui est en contradiction avec les objectifs affichés par l'université de Tours. Le positionnement régional de la formation (par rapport à l'université d'Orléans, notamment), national et international n'est pas précisé.

Le lien avec la recherche se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs rattachés au Laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de Tours (LIFAT). Le dossier souligne que certains enseignants-chercheurs essaient d'introduire leurs travaux de recherche grâce à des activités de vulgarisation, malgré l'orientation exprimée dans le dossier indiquant que la préparation à la recherche n'est pas une vocation de la licence.

Le lien avec les partenaires socio-économiques est suffisamment exploré, grâce à des partenaires industriels tels que Umanis et Worldline, à l'intervention d'un nombre conséquent de professionnels dans la formation (42 professionnels répartis entre Tours et Blois). Des formations transversales autour des besoins du marché professionnel sont également organisées, ainsi qu'un stage obligatoire de fin d'études (8 à 12 semaines). Toutefois, les efforts envers les partenaires socio-économiques semblent se faire de manière plus importante à partir du master, lequel permet le suivi de la formation en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en place d'une approche par compétences se fait graduellement, en s'appuyant sur un Programme d'investissements d'avenir (PIA) à caractère éducationnel (projet "Parcours de réussite modulaire").

Différentes méthodes pédagogiques sont appliquées, dont les classes inversées, mais surtout une pédagogie par projets, qui s'adapte à plusieurs compétences visées par la formation. En ce qui concerne les modalités de suivi à distance, si celles-ci n'ont été mises en place que pendant la pandémie COVID-19, il reste qu'une grande partie du matériel est disponible via l'espace numérique de travail (ENT) permettant ainsi la révision des contenus traités en cours, ce qui est positif. Les compétences obtenues en dehors du cursus et valorisées dans la formation sont essentiellement celles liées à la certification numérique Pix.

L'acquisition de compétences linguistiques se fait essentiellement par un module d'anglais délivré chaque semestre. Le volume de ces modules est correct et bien intégré au sein d'unités dédiées aux contenus transversaux. Certains cours offrent du matériel en anglais visant à rendre plus simple l'intégration d'étudiants internationaux en mobilité entrante.

L'indisponibilité de ressources suffisantes empêche l'ouverture de la formation à l'alternance en licence. Il est possible d'accueillir du public en formation continue et par validation d'acquis, mais le dossier ne recense aucun cas récent. En dehors de ces éléments, nous remarquons que le dossier ne détaille pas les éventuelles différences existant dans l'offre sur les deux sites, notamment par rapport à l'impact sur le personnel enseignant qui y intervient. De même, la quatrième année de licence énoncée dans le dossier n'est jamais détaillée ou expliquée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs de communication employés pour développer l'attractivité de la formation passent essentiellement par les circuits traditionnels tels que les salons d'étudiants et journées portes ouvertes, ainsi que des présentations auprès des lycées. Le dossier cite aussi le rôle mineur du site web et des réseaux sociaux, sans développer plus. Cette politique de communication reste suffisante pour garantir l'attractivité de la formation, qui voit une augmentation régulière du nombre de candidats, mais aussi d'admis et d'inscrits (ces derniers correspondent à un peu moins de 10 % du volume des candidatures). D'ailleurs, si les inscrits sont majoritairement issus de filières généralistes, environ 10-15 % proviennent de filières technologiques. Il faut remarquer qu'une limitation à la capacité d'accueil a dû être mise en place en raison des ressources disponibles insuffisantes.

Le suivi de la réussite se fait essentiellement lors des jurys de fin d'année, et le retour sur les dispositifs d'accompagnement n'est pas systématiquement étudié quoique jugé positif. On observe un certain nombre d'abandons essentiellement en première année, mais le passage de la deuxième (L2) à la troisième année (L3), ainsi que le nombre d'étudiants ayant obtenu le diplôme, se font à des cohortes presque constantes.

Finalement, le dossier réaffirme que l'insertion professionnelle directe n'est pas l'objectif premier de la formation (mais la formation pour la recherche non plus, ce qui peut étonner), et qu'un nombre important d'étudiants de licence est admis dans le master de l'institution. De ce fait, les analyses d'insertion sont peu exposées, alors que, certaines années, les chiffres indiquent une part non négligeable de diplômés engagés dans d'autres occupations que la poursuite d'études en année N+1. Seules les statistiques relatives à 2019-2020 sont fournies mais peu discutées dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Du fait de la répartition de la formation entre deux sites, le nombre d'enseignants-chercheurs sur chaque site est faible, ce qui peut gêner l'organisation des formations et le suivi des groupes. La formation compte néanmoins sur plusieurs aides, dont des contrats d'attachés temporaires d'enseignement et recherche (ATER) et la participation d'intervenants industriels est conséquente en L2 et L3, avec plus d'une trentaine de professionnels répartis entre les deux sites de la formation. Pour ce qui est des indicateurs quant à la soutenabilité, le dossier se limite à rapporter les chiffres sans une réelle analyse. Il indique toutefois que la capacité d'accueil est limitée afin de contrôler le nombre de groupes et ainsi s'adapter aux ressources humaines et matérielles disponibles.

L'évaluation des enseignements n'est pas détaillée, le dossier se limite à discuter de la participation limitée des étudiants. Ces évaluations sont censées être évoquées en conseil de perfectionnement, qui toutefois n'a pas eu lieu depuis 2020 en raison de la pandémie et dont on regrette qu'aucun compte rendu n'ait été joint au dossier. La formation ne s'empare pas suffisamment des outils pourtant mis à sa disposition.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux d'attractivité,
- Une articulation forte avec le master *Informatique*,

- Une ouverture sur deux sites, permettant une plus grande répartition des effectifs et une empreinte locale accrue.

Points faibles

- Trop peu d'importance accordée à l'insertion professionnelle immédiate ou à la formation pour la recherche,
- Un manque de clarté dans le positionnement stratégique de la formation,
- Un manque d'analyse des données disponibles sur le suivi des étudiants.

Recommandations

- Ne pas négliger l'insertion professionnelle immédiate, même si l'articulation avec le master est importante - dans cette optique, des enseignements de méthodologie de la recherche seraient également bienvenus,
- Renforcer les interactions avec d'autres formations clés afin d'améliorer le positionnement stratégique de la formation au sein de la politique de l'établissement,
- Analyser davantage les données disponibles sur les suivis de la réussite et de l'insertion des étudiants. Il faudrait veiller à ce que le conseil de perfectionnement soit pleinement opérationnel pour les améliorations attendues dans l'évolution de la formation.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* est une formation généraliste en mathématiques. En plus du parcours traditionnel, la formation comprend un parcours licence option Accès santé (L.AS). Depuis l'année 2020-2021, les étudiants inscrits en Parcours d'accès spécifique santé (PASS) peuvent choisir l'option mathématiques, et la L.AS *Mathématiques*, permettant, le cas échéant, l'accès aux études de santé en deuxième année, est ouverte depuis 2021-2022. De plus, les deux premières années de la formation permettent l'intégration d'étudiants du parcours *École d'ingénieurs Polytech* de l'École polytechnique de Tours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'environnement de l'établissement, présentant des mutualisations en première année (L1) avec les licences *Informatique* et *Physique* mais aussi le parcours *École d'ingénieurs Polytech* de l'École polytechnique de Tours. S'ajoutent aussi la filière PASS mineure *Mathématiques* et celle d'une L.AS *Mathématiques*. La licence *Mathématiques* est une formation généraliste qui vise notamment la poursuite d'études en master (surtout au sein du master *Mathématiques approfondies* et du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – MEÉF –* du site de Tours). En dehors de ces éléments, l'articulation avec d'autres formations locales ou régionales n'est pas indiquée.

L'ouverture à l'international est quasi-inexistante, avec seulement deux mobilités recensées sur la période. Cela concerne notamment des accords Erasmus, mais le dossier ne détaille pas les pays partenaires.

L'adossement à la recherche n'est pas approfondi dans le dossier, à l'exception de la mention aux enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Le dossier mentionne toutefois que certains stages documentaires en troisième année peuvent mener à un contact approfondi avec les laboratoires et la recherche scientifique, ce qui demeure une initiative faible par rapport à la possibilité de poursuite d'études en master.

Les relations avec le monde socio-professionnel sont peu exprimées, le domaine d'activité et la provenance de la vingtaine d'extérieurs ne sont pas suffisamment détaillés pour identifier s'il s'agit d'industriels ou d'intervenants de l'académie (lycées). L'objectif principal de la formation est de former des individus prêts à entamer un master recherche ou *MEÉF*. Les éléments de professionnalisation sont essentiellement les outils proposés par l'université (orientation, bilan de compétences) ou des stages de découverte des classes scolaires, ce qui est peut-être insuffisant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme et les méthodes d'évaluation sont cohérents avec les compétences visées. Les blocs de compétence du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont identifiés, mais l'évaluation par compétences n'est pas encore mise en place. La valorisation de compétences en bureautique se fait par la mise en place de la certification numérique Pix.

Des initiatives pédagogiques telles que l'utilisation d'outils en ligne et de supports multimédias sont citées sans plus de détail, en complément du format plus traditionnel (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) adopté notamment dans les premières années. Une approche "projet documentaire" est utilisée dans le cadre des stages optionnels en troisième année.

La formation dispense un bon volume de cours d'anglais tout au long du cursus et l'obtention du diplôme est conditionnée par l'obtention d'un certificat de compétences. Des outils sont disponibles pour la préparation de la mobilité. En revanche, aucun enseignement n'est dispensé en anglais.

La formation n'est pas ouverte en alternance et ne dispose pas d'aménagements pour un public en formation continue. L'accès à des validations d'acquis est très réduit, mais justifié par le domaine d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier n'indique pas de dispositifs spécifiques pour renforcer l'attractivité. De manière classique, la communication autour de la formation s'effectue via le site de l'université, les journées portes ouvertes, les salons de l'orientation, les actions de la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP). La plupart des inscrits sont issus de baccalauréats généraux, même si quelques étudiants issus de baccalauréats techniques sont admis (souvent en mode "oui si"). L'équipe pédagogique exprime d'ailleurs ses réserves sur ce dispositif, car la plupart des candidats finissent par renoncer à la formation. L'évolution du nombre de candidatures a été impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Les chiffres fournis montrent que plus de la moitié des candidats est admissible, mais que moins d'un tiers s'inscrit finalement.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas exhaustif, le dossier se concentre notamment sur le cas des "oui si" qui bénéficient d'un suivi plus rapproché. On observe que la plupart des étudiants ayant validé leur première année (L1) s'inscrivent en deuxième année (L2) sur l'année n+1. En revanche, une réduction importante est observée entre la deuxième et la troisième année (L3). Le dossier ne commente pas ce fait, qui est peut-être dû au départ d'étudiants de l'École polytechnique de Tours. Toutefois, l'équipe pédagogique propose quelques pistes de solutions : troisième année allégée, augmentation en première et deuxième années de l'apprentissage de raisonnements abstraits, etc.

Les chiffres d'insertion professionnelle indiquent un fort taux de poursuite d'études, que ce soit dans l'établissement ou en dehors. Le dossier mentionne le master *Mathématiques* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)* comme principales destinations. L'enquête d'insertion fournie par l'université est très limitée en nombre de répondants, lesquels sont essentiellement en poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier n'émet aucun commentaire sur les moyens disponibles. Le nombre total d'enseignants intervenant dans la formation semble largement suffisant (84 titulaires, 24 non permanents). La soutenabilité n'est pas discutée, quelques chiffres sur le nombre d'heures sont fournis.

Les formations sont évaluées par des questionnaires mis en place tous les deux ans, permettant l'analyse des enseignements et leur évolution. Une fréquence annuelle serait plus adéquate. Un conseil de perfectionnement annuel permet de formaliser les suggestions et de cibler les actions envisagées pour l'évolution de la formation, dont le renforcement du raisonnement abstrait lors des premières années ou l'ouverture d'un parcours allégé en troisième année. Selon le dossier, le conseil de perfectionnement est composé de six membres de l'équipe pédagogique, deux étudiants en L3 et un extérieur qui est en fait enseignant en Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) au lycée Descartes de Tours. La participation d'extérieurs est donc questionable et pourrait être améliorée, notamment avec une ouverture vers le monde industriel.

Conclusion

Points forts

- Une réelle ouverture à d'autres filières, comme le cas du parcours dédié aux PASS,
- Un nombre important d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, issus des universités de Tours et Orléans notamment.

Points faibles

- Une réduction importante du nombre d'inscrits en troisième année sans qu'une analyse soit réalisée ou une justification proposée,
- Un dossier peu détaillé, souvent limité aux chiffres requis qui ne sont pas analysés,
- Un conseil de perfectionnement avec peu de représentativité de membres extérieurs.

Recommandations

- Effectuer un processus d'autoévaluation plus complet, avec des discussions et réflexions sur les nombres et indicateurs avancés afin d'assurer un pilotage plus solide,
- Augmenter la participation de professionnels extérieurs dans le conseil de perfectionnement afin d'aligner la formation aux besoins socio-économiques et améliorer les perspectives (à plus ou moins long terme) d'insertion professionnelle.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Sciences, Technologies, Santé* mention *Physique* ne comprend pas de parcours. La formation est portée par la faculté des Sciences et techniques (S&T) avec un seul responsable de la mention. Les deux premières années de la licence *Physique* intègrent des étudiants du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) de l'École polytechnique universitaire (ÉPU Polytech) de Tours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique* s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) en cohérence avec la politique et la stratégie de l'établissement. L'offre de formation est structurée en quatre modules par année afin de faciliter l'application de la loi ORE en particulier pour les candidats issus de Parcoursup et qui, éloignés des attendus, se voient proposer un contrat pédagogique dans le parcours « Réussir ma licence en quatre ans ». Les étudiants du parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) de l'École polytechnique de l'université de Tours suivent les cours des deux premières années de la licence. Les ouvertures disciplinaires en Mathématiques et informatique ou en Chimie et sciences de la Terre par le biais de deux portails mathématiques-physique-informatique (MPI) et physique-chimie-sciences de la terre (PCST) du semestre 1 s'inscrivent dans le cadre de la pluridisciplinarité voulue dans le cursus. Sauf pour l'anglais, l'interdisciplinarité ne fait pas partie de la politique de construction de la licence qui est axée sur la poursuite d'études en master. Cependant, l'articulation avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MÉEF)* qui prépare au Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire (CAPES) *Physique-chimie* résulte de la complémentarité possible entre les licences *Chimie* et *Physique*. Les stages effectués dans des collèges ou des lycées de la région sont dans cet alignement.

L'ouverture à l'international est réalisée par le dispositif Erasmus qui permet la mobilité sortante dont le flux reste cependant modeste, en cohérence avec une offre de formation qui n'est pas orientée vers l'international. Il n'y a pas d'initiative explicite pour l'international, alors que celui-ci pourrait être compris au sens des liens avec des universités du monde francophone (Canada, Belgique, Suisse, pays du Maghreb).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche dans sa mise en œuvre par des enseignants-chercheurs (EC) des deux laboratoires de recherche en physique de l'université de Tours qui par ailleurs accueillent des stagiaires au semestre 6. Les stages à vocation recherche dans un laboratoire au niveau national ou à l'étranger sont possibles, mais peu nombreux.

Le caractère fondamental et disciplinaire de la licence tournée vers la poursuite d'études ne favorise pas de liens directs avec le monde socio-économique traditionnel. Si la pluridisciplinarité des enseignements ouvre aux métiers de l'ingénierie, de l'enseignement, de la recherche ou de la diffusion des savoirs, on regrette l'absence d'obligation à effectuer un stage, qui offrirait pourtant une dimension applicative à l'apprentissage de la gestion de projet faite dans le cursus (projets tutorés). On regrette également le déséquilibre de répartition des heures entre EC et intervenants professionnels (50 heures effectuées par des professionnels sur l'ensemble de la formation). Des stages en milieu hospitalier ou au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou à travers le Module d'orientation, de bilan, et d'insertion en licence (MOBIL) gagneraient à devenir un élément constitutif de l'offre de formation pour assurer ses liens avec le secteur entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence est déclinée en modules, quatre par semestre, dans une architecture qui met en œuvre les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) 24519 de la licence *Physique* dans une démarche d'acquisition progressive des compétences vers la spécialisation. Au semestre 1, les enseignements cours-travaux dirigés (TD) sont assurés en groupe à effectifs réduits pour une transition lycée-université favorisant la réussite des étudiants. Le suivi d'une acquisition homogène des compétences entre groupes est effectué de manière hebdomadaire par l'équipe enseignante. Le module Compétences,

engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP) prend en compte les compétences développées dans le cadre de projets au choix de l'étudiant ou d'activités salariées, des engagements bénévoles, etc. Les documents communiqués ne permettent cependant pas de juger de la qualité de l'alignement pédagogique en matière de correspondance entre les objectifs d'acquisition des compétences et leurs modalités d'évaluation.

Pour favoriser la réussite des étudiants, la licence *Physique* s'appuie sur la pédagogie par projets, l'approche par la pédagogie inversée, le travail de groupes, la disponibilité de polycopiés de cours ou de supports vidéo sur une plateforme. Une remise à niveau en mathématiques et physique est mise en œuvre pour les étudiants du dispositif : « Réussir ma licence en quatre ans » (RMQA) conduisant à la première année de licence *Physique* l'année suivante. La plateforme Celene est utilisée pour l'accès aux documents et autres vidéos, supports de cours. Les modes tout distanciel, puis hybride co-modal ont été appliqués pendant la période Covid pour assurer les enseignements et les évaluations, mais le mode présentiel est privilégié depuis, car moins contraignant pour les étudiants en termes de charge de travail et de prises de notes. Par ailleurs, les différents espaces de travail sont équipés pour le numérique. On regrettera cependant, comme l'équipe pédagogique le note elle-même, que les projets en petits groupes soient effectués sur des heures "hors maquette" en 1^{re} année (L1) et 2^e année (L2), du fait de l'organisation actuelle des contenus de cours.

Les enseignements d'anglais sont proposés sur les six semestres de la licence avec une accentuation des pratiques au 6^e semestre. Deux modules, intitulés « Physics and Culture » de 54 heures avec un stage évalué sous forme d'un rapport et d'une soutenance en anglais et l'Élément pédagogique (EP) "*Mathematical tools*" sont directement enseignés en anglais. Une certification en anglais est obligatoire pour valider sa licence, et concerne en particulier la 3^e année (L3) *Physique* en 2021-2022. L'EP CERCIP propose un module de préparation à la mobilité internationale sortante et le *continuum* avec le master *Physique*. Un dispositif est mis en place pour la mobilité entrante, des étudiants étrangers sélectionnés par leur université d'origine peuvent intégrer la formation via un stage ou durant un ou deux semestres à l'université de Tours. Les flux entrants, entre 21 et 28, représentent 8 % environ de l'effectif total en licence qui est en moyenne de 280 sur les années 2018 à 2021. La répartition sur les trois années de licence aurait dû être précisée. Ce dispositif qui est opérationnel pour la mobilité entrante mérite d'être poursuivi. On regrette l'absence de données et d'analyse concernant la mobilité sortante liée au dispositif de l'EP CERCIP.

L'établissement dispose d'un service pour l'accueil et la gestion des demandes en formation continue et la validation des acquis de l'expérience. Ainsi les stagiaires de formation continue (FC) ne sont pas gérés par le département et ne sont pas systématiquement identifiés. Cependant, les enseignants de licence *Physique* utilisent une plateforme pour le dépôt de supports variés (remise à niveau, cours, corrigés de travaux dirigés - TD -, annales, vidéos, tests, quiz, animations, etc.) ou pour communiquer (forums). Ces différents supports facilitent la compatibilité de la formation avec une activité professionnelle. Une amélioration est nécessaire pour mieux intégrer la FC dans le dispositif de formation, et pour contribuer à ouvrir la licence à des étudiants en FC grâce aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), pour l'heure sous-utilisés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'établissement utilise un certain nombre de dispositifs pour communiquer auprès de différents publics sur ses formations dont la licence *Physique*, notamment des fiches formation rénovées, son site web, la journée portes ouvertes, les salons de l'orientation, les actions de la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP). Une communication ciblée auprès des lycéens est envisagée à travers des interventions du département de physique dans les lycées. Une analyse chiffrée est conduite sur les néo-entrants et les "oui si". Les bacs généraux représentent la totalité des néo-bacheliers.

L'équipe pédagogique de la licence *Physique* analyse chaque année les taux de réussite L1-L2-L3. Un suivi de l'impact des dispositifs d'accompagnement (CERCIP), de réorientation (MOBIL) et d'aménagement (RMQA) de parcours en quatre ans est réalisé. Pour la L3 de l'année 2019-2020, par exemple, 28 étudiants sur 35 ont été diplômés, ce qui correspond à un taux de réussite de 80 %. Sur les 7 restants, 5 ont été ajournés et 2 étaient défaillants. Ce résultat, compte tenu du parcours exigeant de la licence *Physique* est considéré comme satisfaisant. Le taux de réussite à la première année des étudiants régulièrement présents aux séances de tutorat est extrêmement élevé alors que l'impact des dispositifs CERCIP et MOBIL n'est pas quantifiable. On regrette également l'absence d'une analyse du peu d'utilisation de la possibilité de passerelles vers les écoles d'ingénieurs en 2^e année (L2) - seuls 4 ou 5 étudiants partent dans ces écoles en fin de L2. Un directeur d'études est assigné à chaque étudiant dans le cadre du projet Parcours de réussite modulaire (PaRM), afin de l'accompagner de près, notamment dans la signature d'un contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. Il est à noter que le nombre d'étudiants concerné reste inférieur à 5 % de l'effectif total qui est en moyenne de 280, soit une quinzaine au cours des trois années (L1, L2 et L3). Le processus de ce dispositif nécessite d'être

amélioré en termes de suivi pour être plus efficace.

L'équipe pédagogique analyse le devenir des étudiants en termes de poursuite d'études dans l'établissement ou à l'extérieur. Les données quantifiées fournies quant aux étudiants inscrits en L3 et portant sur l'année 2019-2020 montrent que parmi les admis, 54 % poursuivent en master à Tours (master *Physique, Matériaux* ou *MÉEF*) et 25 % dans un autre établissement. Le *continuum* licence *Physique*-master est jugé très satisfaisant. Une poursuite d'études dans une autre licence a également été relevée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations dans le périmètre de la licence *Physique* bénéficient des moyens humains et financiers pour un fonctionnement correct. Les nouveaux maîtres de conférences (MCF) ainsi que les doctorants sont formés à l'enseignement, mais aucune procédure de mobilité pédagogique n'est mise en place. Les maquettes respectent le cadrage de l'établissement qui fournit les éléments quantitatifs et qualitatifs pour le pilotage des formations. Il n'y a pas de données quantifiées en dehors des heures de la maquette. Une offre de formation dédiée aux enseignants est possible, mais aucun suivi n'est réalisé quant aux bénéficiaires.

Le processus d'évaluation interne est organisé par l'établissement par une campagne semestrielle selon une procédure identifiée d'évaluation des enseignements par les étudiants. Sous forme de questionnaire en ligne, une campagne annuelle est également réalisée sur les aspects fonctionnels et organisationnels et les relations avec le milieu professionnel. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit annuellement. Avec un enseignant du secondaire, un de l'IUT de Tours et deux étudiants de master (M1 et M2), complétant le corps enseignant interne (2 EC, 1 professeur agrégé - PRAG), le CP gagnerait en diversité à être élargi en particulier à un représentant du monde socio-économique au moins. Le compte rendu met l'accent sur la nécessité de rassurer l'étudiant par le renforcement du contrôle continu et des tests d'auto-positionnement. Une communication en amont en lycée est souhaitée pour mieux préparer les primo-entrants quant aux attendus, méthodes de travail, débouchés, etc. et travailler sur une orientation plus efficace des étudiants après la L2.

Conclusion

Points forts

- Des processus variés impliquant différentes filières pour appliquer la loi ORE avec une ouverture sur la recherche et l'international,
- De bons résultats en termes de réussite étudiante et de poursuite d'études dans une filière exigeante,
- Une équipe pédagogique motivée et réactive pour diversifier les pratiques pédagogiques et la réussite des étudiants.

Points faibles

- Une professionnalisation faible des étudiants après la licence,
- Des dispositifs de suivi des étudiants fragiles, notamment le recueil des données et la mise en œuvre des passerelles interfilières,
- Une faible mise en œuvre de l'approche par compétences,
- Un emploi réduit des outils du numérique pour l'enseignement,
- Une faible intégration effective de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience dans le cursus de la formation,
- Des flux de mobilité internationale limités.

Recommandations

- Favoriser la professionnalisation dans la licence par la plus grande présence de professionnels en cours, et par un dispositif de stage obligatoire.
- Améliorer le dispositif de suivi des parcours des étudiants, pour faciliter les passerelles,
- Optimiser l'approche par compétences (APC) initiée dans la déclinaison de la maquette, notamment via l'inclusion des heures en groupe projet dans les heures maquette et non en dehors,
- Améliorer le flux en formation continue (FC) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) en prenant appui sur l'APC et les outils du numérique pour optimiser le dispositif de la FC et de la VAE,
- Améliorer le flux en mobilité internationale en renforçant les liens avec les pays francophones.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre et de l'Environnement (STE)* se déroule en trois ans à l'université de Tours et possède un parcours unique. Une interdisciplinarité forte se fait avec les licences *Physique* et *Chimie*, notamment au semestre 1 et tout au long de la formation par la proposition de différents modules.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la politique d'établissement. Elle s'articule avec d'autres formations en physique, mathématiques et chimie notamment, consciente de l'intérêt de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité. Ainsi, les mathématiques, la physique, la chimie et les sciences de la vie sont enseignées chaque semestre. Elle établit des liens forts avec les lycées et des collaborations universitaires. Il est regrettable de ne pas avoir de données chiffrées sur ces partenariats.

La formation est ouverte à l'international notamment par l'intermédiaire de deux partenariats Erasmus. Malgré tout, trop peu d'étudiants se saisissent de cette mobilité sortante. Il n'y a pas de mobilité entrante, notamment en raison du manque d'enseignements dispensés en langue étrangère.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche à travers les enseignements et le stage de recherche obligatoire au semestre 6 d'une durée de 2 mois. Il existe une réelle sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie dès le semestre 2 sous différentes formes pédagogiques.

Peu d'éléments sont indiqués concernant la relation entre la formation et le monde socio-économique. Il est précisé que peu de professionnels interviennent, car la formation ne s'oriente pas dans cette optique de professionnalisation. Cependant, l'insertion professionnelle est bien prise en compte par la formation à travers, chaque année, une journée portant sur ce sujet avec la présence d'anciens étudiants, 16 heures dans le cadre du Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) et le stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Aucun élément ne permet de savoir si l'approche par compétences est mise en place. La formation propose la certification numérique Pix, mais cela ne concerne que six étudiants. L'existence d'un *portfolio* n'est pas indiquée.

La formation développe des méthodes pédagogiques diversifiées (jeux sérieux, écoles de terrain, classes inversées, etc.) grâce aux formations suivies par les enseignants (celles-ci pourraient être détaillées).

Si quelques cours sont dispensés en anglais, ils ne sont pas assez nombreux pour rendre la formation attractive aux publics étrangers.

Enfin, il n'y a pas d'étudiants en formation continue ni en alternance. Il n'y a donc pas de mise en place de dispositifs spécifiques. Seules quatre validations des acquis professionnels (VAP) ont été réalisées en 2018-2019.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. Elle est très présente dans les salons étudiants, propose des portes ouvertes et des visites en lycées.

La formation suit facilement la réussite de ses étudiants en raison du faible effectif. Sur la base du nombre d'étudiants inscrits en première année (L1) et en troisième année (L3) en 2020-2021, la réussite du passage de la L1 à la L3 est faible et n'est que de 34 % (78 étudiants inscrits en L1 avec seulement 27 étudiants inscrits en L3).

En L3 en revanche, la réussite des étudiants est très importante (proche des 100 %).

La formation analyse activement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Elle indique que la poursuite en master est importante. Cependant, il n'y a que 9 étudiants sur 26 en 2020-2021 qui continuent en année supérieure et 8 d'entre eux restent à l'université de Tours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie de personnels en nombre suffisant (39) pour assurer l'ensemble des enseignements. Pour cela, elle s'appuie sur le nombre d'enseignants dispensant des cours et le nombre d'heures nécessaires au bon déroulement de la formation. Les outils de pilotage de l'établissement sont utilisés, mais les indicateurs de la soutenabilité ne sont pas présentés.

Les évaluations des enseignements sont réalisées par l'établissement et par les responsables de deuxième année (L2) et L3. Le taux de réponse des étudiants est excellent (100 %). Une prise en compte de ces évaluations est réalisée quant à l'amélioration de la formation. Il existe également des délégués étudiants qui participent à ce dispositif. La formation indique par ailleurs que la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place un conseil de perfectionnement même s'il semble avoir existé préalablement. On le regrette, la crise sanitaire ayant fait émerger de nouveaux moyens de réunions. Sa composition n'est pas indiquée.

Conclusion

Points forts

- Une formation intégrant de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité,
- Une présence de pédagogies innovantes,
- Un stage de recherche obligatoire.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement,
- Pas d'approche par compétences,
- Peu de mobilités sortantes.

Recommandations

- Instaurer ou réinstaurer un conseil de perfectionnement associant professionnels, étudiants et enseignants,
- Initier une démarche d'approche par compétences,
- Développer l'ouverture à l'international.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La formation se déroule en trois ans à l'université de Tours. Elle comporte deux parcours, un parcours classique et un parcours international accessible à partir de la deuxième année de licence (L2). Ce parcours permet d'accueillir des étudiants étrangers et de favoriser la mobilité sortante. De même, la formation est devenue une licence option Accès santé (L.AS), des étudiants peuvent donc tenter l'accès à certaines formations de santé. La poursuite d'études est possible dans de nombreux masters de biologie, mais également en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la politique de l'établissement. Elle est construite en cohérence avec d'autres formations : Parcours accès santé spécifique (PASS), autres licences (licence de chimie et de géosciences notamment, licence professionnelle), écoles d'ingénieurs et masters. Un effort réel est donc fait pour que cette formation intègre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité. Chaque semestre, les étudiants suivent deux modules disciplinaires, un module transversal (langue vivante, outils scientifiques, etc.) et un module hors discipline (mathématiques, chimie, physique, informatique, etc.). La formation est devenue une L.AS et est donc intégrée au dispositif PASS - L.AS. Cela renforce cette notion d'interdisciplinarité.

La formation est très ouverte sur l'international avec la création d'un parcours international accessible à partir de la L2. Une mobilité internationale (étude ou stage) est d'ailleurs obligatoire dans ce parcours. La mobilité sortante des étudiants, indépendamment de ce parcours, a augmenté entre 2018-2019 (15 étudiants) et 2019-2020 (27 étudiants). Les étudiants sont accompagnés sur le plan financier et administratif pour réaliser leur mobilité sortante. L'impact de cet accompagnement sur le taux de mobilité doit être précisé.

La formation s'attache à développer l'aspect recherche au travers des enseignements dispensés (recherche bibliographique, présentations orales et affichées de travaux de recherche, analyse critique des résultats issus de publication scientifique, etc.), les enseignants-chercheurs présents dans la formation et la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage de recherche en laboratoire. Le stage est non obligatoire du fait du grand nombre d'étudiants. Il est important d'indiquer le nombre d'étudiants se saisissant de ce stage.

La formation n'a pas vocation à une insertion professionnelle directe. Cependant, la formation répond aux compétences listées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les étudiants peuvent accéder à des formations professionnelles (licences professionnelles, master, école d'ingénieur).

Les étudiants sont amenés de manière très satisfaisante à réfléchir à leur projet professionnel à travers un module, de recherche documentaire, de rencontres avec un professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile de savoir si les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées aux compétences visées. Bien que la formation soit découpée en blocs de compétences, il n'y a malheureusement pas d'évaluations réalisées en ce sens et l'approche par compétences n'est pas clairement décrite.

Les enseignants s'investissent dans la formation aux innovations pédagogiques, mais la licence doit indiquer quelles formations sont suivies par les enseignants et quel est leur nombre. La formation essaie de mettre en place davantage de travaux pratiques (TP). Deux certifications sont proposées, à savoir la certification numérique Pix et le *Test of English for International Communication (TOEIC)* ou *Linguee Skills*, et sont obligatoires en L2 pour le Pix et en L3 pour celles en anglais.

Des dispositifs (administratifs et pédagogiques) de formation sont adaptés pour permettre l'ouverture de la formation à l'international. Ceux-ci doivent cependant être davantage détaillés. Deux enseignants sont dédiés à la mobilité sortante.

Il n'existe pas d'accueil d'étudiants en alternance. Des aménagements d'emplois du temps existent pour accueillir quelques étudiants en formation continue (nombre trop faible, moins de 1 %), mais au même titre que tous les étudiants dits empêchés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mène différentes actions afin de développer et suivre son attractivité auprès de différents publics (site internet, journées portes ouvertes, etc.). La formation est en mesure de suivre l'évolution des candidatures et les différents types de publics d'étudiants recrutés. Le nombre de candidatures a augmenté significativement (de 58 % entre 2019-2020 et 2020-2021) avec la mise en place de la L.AS et du parcours international.

La formation suit la réussite des étudiants qui est très bonne en L2 (81,5 %) et en L3 (environ 94 %). Concernant la réussite en 1^{re} année (L1), celle-ci doit être davantage lisible. La formation doit également analyser l'impact de la réussite des étudiants sur ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus : projet Parcours de réussite modulaire (PARM) avec des contrats pédagogiques, etc., unité d'enseignement (UE) CERCIP (création d'activités d'animation) pour l'accueil des L1, et prise en compte des situations en RSE (régime spécial étudiant) et handicap.

La formation doit analyser la poursuite des étudiants en licence professionnelle, masters et écoles. Cette analyse n'est pas détaillée et est rendue difficile par le faible nombre de réponses des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne donne pas d'éléments concernant l'adéquation entre les moyens nécessaires et l'atteinte de ses objectifs.

Il existe une évaluation régulière des enseignements avec un taux de réponse aux questionnaires faible (30 %). Un conseil, appelé par la formation, de perfectionnement se réunit régulièrement. Cependant, sa composition n'est pas correcte (absence d'étudiants et de professionnels du monde socio-économique). Les enseignants doivent pouvoir se saisir davantage des conclusions de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Une formation devenue L.AS,
- Un parcours international,
- Une formation par la recherche,
- Des dispositifs d'aide à la réussite.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement ne répondant pas du tout aux exigences de la réglementation,
- Une approche par compétences peu développée.

Recommandations

- Intégrer des étudiants et des professionnels du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement et pouvoir se saisir pleinement des recommandations issues de ce conseil,
- Développer l'approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies* portée par l'université de Tours (UT) est pilotée et gérée par la faculté de Pharmacie de Tours. Elle propose un seul parcours, *Contrôle Qualité en Biotechnologies (CQBio)*. Il est ouvert en formation initiale et continue, en apprentissage avec le centre de formation des apprentis pour les Entreprises du médicament (CFA Leem, propre à la branche des industries de santé).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation témoigne d'une excellente insertion dans la stratégie de l'établissement. Elle a été spécifiquement créée dans le cadre du projet de développement de la filière des biomédicaments et des biotechnologies en région Centre-Val de Loire (CVL). Ce grand projet est porté par l'université de Tours et soutenu par l'État avec le financement Programme d'investissements d'avenir (PIA) du LabEX MAbImprove en 2011, projet de recherche portant sur le développement des anticorps monoclonaux en santé co-porté avec l'université de Montpellier. Cette formation de licence professionnelle (LP CQBio) a ouvert en 2018 concomitamment avec un master professionnel pour accompagner le développement de la filière industrielle. Les partenariats sont donc nombreux, réels, solides et à valeur ajoutée puisqu'il s'agit d'un écosystème complet de développement économique et industriel. S'y ajoute le groupe IMT, organisme de formation spécialisé dans les métiers de production pour les industries pharmaceutiques, cosmétiques et biotechnologiques.

La formation n'est pas ouverte à l'international, ce qui est dommage étant donné l'ouverture internationale forte du secteur d'activité.

L'activité de recherche est un élément important de l'écosystème de la LP. Le LabEX MAbImprove regroupe 200 chercheurs regroupés en 25 équipes, membres d'établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), d'hôpitaux (centre hospitalier régional - CHU - de Tours, Montpellier et Nîmes, Institut du cancer de Montpellier) et d'autres structures comme le CFA Leem et le service de valorisation de l'INSERM (INSERM Transfert). La formation et l'équipe pédagogique de la LP CQBio bénéficient de cet environnement, les enseignants-chercheurs de cette même équipe sont membres des laboratoires précités et prennent en charge 80 % des enseignements (370 heures sur 450 heures hors projet tutoré et stage). Ce sont des experts dans ce domaine, ce qui est un atout majeur pour la LP. Toutefois, il n'est pas décrit de dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants dans les laboratoires ni l'implication spécifique de chercheurs, ce qui est étonnant au regard des opportunités évidentes.

La formation a été construite en 2014 sur la base d'un référentiel de compétences fondé sur les besoins du secteur industriel ciblé (recours à un cabinet spécialisé dans les travaux sur les métiers, les compétences et les certifications professionnelles). Une correspondance est établie entre ses unités d'enseignement (UE) et les blocs de compétences de la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation s'appuie, en partie, sur un socle pluridisciplinaire dont une partie appliquée en travaux pratiques (environ 100 heures sur 450 heures) qui se déroulent au sein de l'institut Bio3, plateforme technologique mimant une usine de production, créée en collaboration avec le groupe IMT. Ce groupe prend d'ailleurs aussi en charge deux des neuf UE de ce socle. Il est un partenaire non négligeable. Pourtant, les relations avec l'équipe universitaire sont distendues et le dossier indique un déficit de communication entre les deux parties prenantes. Cette situation mérite d'être réglée rapidement. C'est au travers des enseignements sur la réglementation des médicaments que les étudiants sont sensibilisés à la déontologie et à l'intégrité scientifique. Classiquement, le socle professionnel complémentaire comprend une formation en communication, en anglais, le projet tutoré et un stage (ou une alternance en apprentissage pour 86 % des étudiants en 2020-2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met effectivement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le contexte de la création de la LP CQBio impliquait une approche programme couplée à une approche compétences. La formation valorise donc les compétences acquises au sein du programme. Le dossier d'autoévaluation souligne spécifiquement la valeur ajoutée de l'alternance, chaque terrain de formation (université, industrie) alimentant l'autre (industrie, université). Rien n'est indiqué au sujet de la valorisation d'autres compétences.

Les pratiques pédagogiques ne sont pas très diversifiées. Sur ce point, le dossier d'autoévaluation fait référence aux projets tutorés et à l'unité d'enseignement (UE) "conduite de projet", déployant une pédagogie par projet. Les outils et ressources numériques sont faiblement mobilisés à l'exception de l'utilisation de la visioconférence qui reste toutefois ponctuelle (cas de certains professionnels ou entretiens lors des périodes en entreprise). Ils pourraient l'être en support du développement d'autres types de pédagogies actives développant l'autonomie des étudiants.

Bien que l'ouverture à l'international ne soit pas développée, les enseignements d'anglais sont adaptés au secteur, notamment via l'apprentissage du vocabulaire technique spécifique, ce qui permet aux étudiants d'être à l'aise dans ce secteur international où de nombreux documents ne sont rédigés qu'en anglais.

La formation est accessible en formation initiale et continue. Un service dédié de l'université de Tours est chargé de l'accompagnement du public en formation continue et validation d'acquis (service universitaire de formation continue - SUFCO). Les effectifs concernés et les services apportés auraient pu être précisés, pour en apprécier l'ampleur. Elle propose aussi l'apprentissage (86 % des effectifs en 2020-2021) en lien avec le CFA Leem (CFA de branche). Ouverte en apprentissage dès sa première année d'existence, la LP CQBio a été conçue "par défaut" pour ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Aucune information ne permet d'apprécier si la formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Concernant le public entrant, aucune donnée qualitative ou quantitative n'est présente dans le dossier d'autoévaluation. Les trois origines classiques des LP sont listées (licence, DUT, BTS), mais aucune donnée spécifique ne permet une évaluation externe précise sur ce point. Les dispositifs et actions de communication se limitent aux sites internet de la faculté et de l'UT.

Les taux de réussite au diplôme sont décrits comme satisfaisants, mais le dossier reste très peu documenté sur ce point. À titre d'exemple, le conseil de perfectionnement propose des modifications des contenus, mais le sujet de la réussite n'est jamais pointé comme élément justifiant un quelconque changement.

La LP bénéficie des données fournies par l'UT sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés et réalise en complément une enquête à 6 et 18 mois. Pour la promotion diplômée en 2020, les chiffres sont cohérents avec une hausse du nombre de diplômés en emploi (70 % à 86 % entre 9 et 18 mois). Ils montrent aussi une hausse de la reprise des études en master. Cette tendance se retrouve dans l'enquête à 6 mois effectuée sur la promotion suivante. Les poursuites d'études n'ont pas conduit à une discussion sur les impacts ni sur les mesures d'aménagement (voir compte rendu du conseil de perfectionnement de février 2021) alors qu'il s'agit d'un sujet critique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le sujet des moyens, du coût, de la soutenabilité et de l'accompagnement des enseignants est noté "sans objet" dans le dossier d'autoévaluation.

Si la formation atteste d'une démarche d'amélioration continue, celle-ci gagnerait à être enrichie des apports d'une plus grande diversité de professionnels du secteur ainsi que de l'avis des étudiants. Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit et échange sur les évolutions en termes de contenus et de suivi de la cohérence globale de la formation. La réunion de 2021 souligne des difficultés de communication avec le groupe IMT qui prend en charge des enseignements. Des représentants de ce groupe ne sont pas membres du CP. Les professionnels ne sont pas assez représentés (1 membre sur 8). Les étudiants sont notés "absents". Le CP n'est donc pas très ouvert, ce qui est regrettable. Les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants (EE), pourtant fournis par l'UT, ne sont pas commentés alors qu'ils devraient être, avec les enquêtes, une des données majeures bases des discussions.

Conclusion

Points forts

- Un cœur de formation d'un écosystème de développement industriel et de recherche, largement et solidement soutenu,
- Une approche par compétences intimement connectée aux attentes de la filière et des contenus en adéquation,
- Une équipe pédagogique experte dans le domaine.

Points faibles

- Une faible connexion avec les tissus recherche et industriel,
- Une collaboration distendue avec le groupe IMT, co-créateur de l'institut Bio3,
- Une composition du CP à revoir, des données qualitatives et quantitatives chiffrées (attractivité, public entrant) à suivre ou à analyser (résultats des enquêtes de devenir, notamment sur la poursuite d'études en master).

Recommandations

- Développer les relations avec l'environnement recherche, industriel, atouts majeurs de cette formation,
- Réinvestir le partenariat avec le groupe IMT,
- Enrichir les échanges du CP des données quantitatives et qualitatives commentées, pour nourrir une réflexion prospective sur l'évolution de la formation et/ou de son environnement académique, de manière à ce qu'ils correspondent encore mieux aux attentes des étudiants et des professionnels du secteur. De même, il convient d'intégrer les étudiants dans les discussions du CP, notamment pour suivre leur devenir, en particulier leur poursuite en master.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation* est portée par le département professionnel Agrosociétés de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies de l'université de Tours (UT). Elle ne propose qu'un parcours, *Méthodes et techniques en analyse sensorielle (MTAS)*, ouvert en formation initiale et en formation continue via l'alternance gérée avec le centre de formation des apprentis Centre-Val de Loire (CFA CVL). Elle forme des techniciens et techniciens supérieurs experts de l'analyse sensorielle et de la qualité appliquées aux secteurs de la cosmétologie et/ou de l'agroalimentaire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MTAS est un élément original de l'offre de formation de l'UT puisqu'elle est unique en France. Elle s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, aux côtés du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* et des licences générales *Chimie* et *Sciences de la vie* dont elle accueille des étudiants (20 et 35 % respectivement), d'une autre licence professionnelle *Formulation et contrôle qualité des cosmétiques (FCQC)* avec laquelle elle mutualise des enseignements et enfin du master mention *Biologie, agrosociétés parcours Sensoriel et innovation* vers lequel elle peut orienter, pour de la reprise d'études, ses diplômés désireux de poursuivre leur formation. Elle aborde certains des objectifs de développement durable lorsqu'ils font partie intégrante des enseignements, soit dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation, ce qui est pertinent. La LP MTAS est hors du périmètre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et donc, n'en bénéficie logiquement pas.

Le dossier d'autoévaluation de la LP MTAS ne fait pas état d'un positionnement à l'international. Le sujet est rapidement abordé. L'équipe de direction évoque, à juste titre, des limites liées aux contraintes réglementaires de l'apprentissage. Elle annonce que les stages des étudiants en formation initiale peuvent s'effectuer à l'étranger, mais aucune donnée précise n'étaye cette affirmation, ce qui indique peut-être que la situation ne s'est concrètement pas présentée.

En revanche, concernant la connexion à la recherche, une structure est citée : le Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA) qui est une unité mixte de recherche (UMR) sous la tutelle de l'Institut agro Dijon, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et de l'université Bourgogne Franche-Comté. Des thématiques de recherche industrielle pour les projets tutorés et/ou pour les stages de fin d'année sont fournies par des organismes privés et publics. En revanche, l'UMR 1253 de l'UT (Cerveau et imagerie) accueille et met à disposition locaux (salle d'analyse sensorielle) et matériel pour les étudiants. C'est dans ce cadre que sont abordées déontologie et intégrité scientifique via les expériences et/ou enquêtes impliquant des consommateurs. Des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et représentent 47 % de l'équipe pédagogique.

La LP possède de réels partenariats socio-économiques et prépare bien les étudiants à leur professionnalisation. Dans sa construction et ses contenus, la LP MTAS répond au schéma classique et attendu pour une licence professionnelle : elle accueille 35 % d'intervenants extérieurs professionnels du secteur, propose un stage ou de l'alternance en apprentissage, une unité d'enseignement (UE) de professionnalisation dès le premier semestre (communication, anglais), des projets tutorés encadrés par des professionnels et des séances pratiques, ainsi que certains enseignements dans les structures industrielles. Elle mentionne plus de 30 partenaires du monde socio-économique sur l'ensemble du territoire national dans les secteurs d'embauche des diplômés (12 sont cités), ce qui est remarquable. On peut regretter que des éléments de preuve n'en précisent pas le degré de formalisation afin d'en apprécier la solidité et la pérennité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus sont pluridisciplinaires et pertinents au regard des objectifs. La répartition cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et socle fondamental-socle professionnel sont cohérents et conformes au schéma classique d'une LP (moins de 30 % de CM, 30 % UE professionnelles). Les termes « approche programme » ou « approche par compétences » (APC) ne sont pas présents dans le dossier d'autoévaluation. Toutefois, l'association de compétences à chaque UE ainsi que la correspondance entre blocs de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et UE de la formation démontrent que la formation est théoriquement construite dans cet esprit. Des activités d'apprentissage et d'évaluation sont listées, et référence est faite à des mises en situation permettant d'apprécier la mobilisation des compétences et une opérationnalisation de l'APC, ce qui est remarquable. On peut positivement souligner qu'une certification en anglais est obligatoire depuis 2022. L'alignement pédagogique ne peut être définitivement apprécié sans informations précises sur les grilles et critères d'évaluation qui auraient pu être jointes. Cela dit, de nombreux points indiquent une réelle maturité de la LP sur ce sujet, point important à mettre en valeur.

Les pratiques pédagogiques sont particulièrement adaptées à la diversité des publics accueillis. En complément des ressources numériques construites pendant la pandémie, toujours à disposition des étudiants, l'équipe pédagogique prend soin d'adapter ses attentes, son organisation et ses consignes aux contextes d'études des apprentis : emploi du temps avec 35 % des enseignements suivis avec une organisation spécifique différente de celle de la formation initiale, sujets de projets tutorés plus théoriques que ceux des étudiants en formation initiale, encadrement à distance si besoin. Le compte rendu du conseil de perfectionnement mentionne aussi de futurs aménagements permettant d'alléger la charge de travail académique pendant les périodes de mises en situation.

La LP n'investit pas fortement dans la mobilité internationale. La mobilité sortante est mentionnée comme possible, encore plus facilement peut-être pour les étudiants en formation initiale (FI) dans le cadre d'un stage à l'étranger. Mais, ni effectif ni destination ne sont indiqués dans le rapport d'autoévaluation. Les responsables précisent que la mobilité entrante est impossible pour les étudiants en apprentissage (incompatibilité du processus de recrutement avec le calendrier Campus France et impossibilité de la signature d'un contrat d'apprentissage à l'étranger).

Le dispositif est particulièrement bien adapté aux publics de la formation continue (FC) et en apprentissage sans toutefois négliger la formation des étudiants en formation initiale, elle aussi adaptée (à titre d'exemple, leurs sujets de projet tutoré sont pratiques et appliqués et contribuent à la préparation du stage de fin d'année). Des candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont régulièrement accueillis dans la formation (en moyenne un par an depuis trois ans) et accompagnés par la formation ainsi que par le service dédié de l'UT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation LP MTAS suit son attractivité au travers des données quantitatives et qualitatives (dernier diplôme obtenu et origine géographique des étudiants) concernant les candidatures et les inscriptions (compte rendu du conseil de perfectionnement de février 2022). Les candidatures augmentent depuis trois ans (+ 30 %) pour atteindre un taux de sélection de moins de 30 % (22 inscrits sur 80 candidatures en septembre 2020). La part des étudiants en apprentissage est en hausse pour atteindre 80 % en septembre 2020. L'origine géographique est variée (11 départements). L'ensemble des données indique que la LP est attractive. Le dossier d'autoévaluation mentionne que les modalités de recrutement des apprentis ont été revues pour faciliter l'obtention des contrats par les étudiants suggérant que l'équipe reste vigilante et agile sur ce point.

De même, les taux de réussite sont mesurés et suivis. Les échecs sont analysés et des solutions sont réfléchies collectivement en conseil de perfectionnement (à titre d'illustration, des abandons sont constatés suite à des VAE partielles, posant la question de l'accompagnement conjoint LP-employeur).

La LP MTAS exploite les enquêtes réalisées par l'UT sur le devenir des diplômés (rapport fourni - enquête à 30 mois promotion 2017-2018 et éléments de l'enquête à 9 mois pour la promotion 2019-2020). La LP complète cette analyse par une enquête menée auprès des étudiants le jour de leur soutenance (tableau dans le compte rendu du conseil de perfectionnement de février 2022). Les données sont commentées. Dans le cas de points critiques (comme la poursuite d'études), l'équipe pédagogique propose des solutions alternatives aux étudiants diplômés afin de tenter de limiter cette tendance que l'équipe identifie, à raison, comme un potentiel futur problème d'accréditation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier d'autoévaluation ne signale pas de difficultés quant aux moyens dont dispose la LP MTAS à ce jour pour atteindre ses objectifs. Elle bénéficie de financements via le CFA CVL, utilisés pour améliorer les conditions d'études. Les enseignants ont bénéficié des formations du centre d'accompagnement pédagogique pour les enseignants (CAPE) de l'UT. Le conseil de perfectionnement anticipe un potentiel risque de diminution du nombre d'apprentis suite à la fin des aides financières octroyées aux entreprises pour l'accueil d'apprentis. Dans ce contexte, des besoins sont mentionnés. La formation n'a pas accès à des outils de mesure et de suivi de coût de la formation.

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est défini et effectif. Le conseil de perfectionnement (CP) se réunit, sa composition, qui est fournie pour février 2022, est équilibrée : 30 % de professionnels, 30 % d'enseignants, 15 % d'étudiants et 15 % de personnel administratif. Le compte rendu de cette réunion est présent dans le dossier : le travail des membres est alimenté par des données chiffrées et le compte rendu met en évidence analyse et anticipation. Deux étudiants sont présents dans le conseil de perfectionnement. Toutefois, ni le rapport d'autoévaluation, ni le compte rendu du CP ne font référence à des évaluations des enseignements par les étudiants alors que l'UT les effectue et les met à disposition de toutes ses formations.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale et bien positionnée,
- Un adossement fort à la recherche avec deux laboratoires : le Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA) et l'UMR 1253 (Cerveau et imagerie),
- Une bonne adaptation aux différents publics,
- Une grand investissement de l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Un risque d'augmentation des poursuites d'études,
- Une approche par compétences à opérationnaliser sur le plan de l'évaluation.

Recommandations

- Surveiller la tendance en augmentation à une poursuite des études pour les diplômés,
- Poursuivre la dynamique engagée sur l'APC par une opérationnalisation qui porterait sur l'explicitation de l'évaluation des compétences des étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation (Formulation et contrôle qualité des cosmétiques : LP FoQCos)* est une formation en un an en apprentissage ayant pour but de former des techniciens supérieurs en formulation et contrôle des produits cosmétiques. Cette formation est hébergée à la faculté de Pharmacie de Tours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation s'inscrit parfaitement dans l'offre de formations professionnalisantes de l'université de Tours, en accord avec la volonté de s'adosser aux spécificités socio-économiques régionales, ici le leadership régional en innovation et production cosmétique, au cœur de la Cosmetic Valley. La formation est en cohérence et en complémentarité avec les autres formations et comporte en général deux à trois étudiants issus de licence générale, sachant que la majeure partie de l'effectif est constituée de diplômés de brevets de techniciens supérieurs (BTS), ainsi que de quelques étudiants de diplômes universitaires de technologie (DUT) et elle n'a pas vocation à une poursuite des études. Un réseau de partenaires locaux et nationaux avec une évaluation annuelle par les étudiants a été établi ; la pluridisciplinarité est un élément fort et l'interdisciplinarité se retrouve dans le projet tutoré. Les enjeux de développement durable sont intégrés avec des enseignements dédiés en lien avec cette préoccupation et des contraintes imposées en termes de naturalité et de labellisation bio. La formation a su solliciter des services des Fac'Lab de l'ANR New Teach pour la réalisation de vidéos promotionnelles et de tutos dédiés.

La formation est très peu ouverte à l'international et indique que le format en apprentissage rend impossible la mobilité internationale des étudiants. La formation considère ne pas être concernée par les mobilités internationales de type Erasmus, car elle est ouverte en apprentissage. Cette justification n'est pas tout à fait exacte. Bien que cela soit encore marginal et concerne plutôt des séjours courts pour le moment (deux à quatre semaines), les étudiants en formation par apprentissage de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier du programme Erasmus + et réaliser une mobilité avec l'accord de leur employeur. Cela s'accompagne généralement d'une « mise en veille » du contrat d'alternance pendant la durée du séjour. Il est donc tout à fait envisageable de proposer ce dispositif de mobilité aux apprentis et la formation gagnerait à s'y intéresser.

Il y a une formation à la recherche et au développement pour le domaine cosmétique avec une mise en situation réelle de développement de produit. Une partie importante de l'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs de la faculté impliqués également dans le domaine cosmétique dans le cadre de leurs activités de recherche au sein des équipes Synthèse et isolement de molécules bioactives (SIMBA) et Nanomédicaments et nanosondes (NMNS) de l'université de Tours. Il n'y a pas d'accueil au sein d'équipes de recherche autre que ponctuel. Le projet tutoré permet de former et sensibiliser les étudiants à l'intégrité des données et à la tenue d'un cahier de laboratoire. Une formation à la recherche documentaire par le personnel de la bibliothèque universitaire est évoquée, mais sans volume horaire précis. La même remarque peut s'appliquer à la formation à l'utilisation de logiciels par des formateurs professionnels. La formation devrait cependant aborder des aspects comme le plagiat, l'éthique scientifique, la déontologie, ou le lancement d'alerte.

Par son format d'apprentissage, la formation est en lien étroit avec les problématiques professionnelles. Cette formation est parfaitement intégrée dans la réalité du marché et auprès des acteurs industriels. Elle a intégré dans son programme des aspects essentiels dédiés à l'environnement industriel et à l'insertion professionnelle réalisés par 23 professionnels experts (30 % des enseignements). Elle a ainsi pris en compte les recommandations du Hcéres.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et a fait évoluer son alignement pédagogique qui est en cours de formalisation pour la mise en place de l'approche par compétences. Dans ce cadre sont proposées des mises en situation professionnelles dans certaines unités d'enseignement (UE). Il existe une préparation à la certification numérique Pix et l'expérimentation *e-portfolio* est prévue dans le prochain plan. Une certification dédiée à la parfumerie est délivrée par une société partenaire.

De même, la formation propose des moyens pédagogiques diversifiés et innovants. Depuis 2020, les enseignements sont adaptés pour les cours magistraux au format hybride pour les enseignants. Des espaces variés d'enseignement sont à disposition des étudiants et des enseignements délocalisés ont été mis en place (mais interrompus par la pandémie) en contrôle qualité et en analyse sensorielle.

L'anglais est enseigné dans la formation et contribue à l'insertion professionnelle. Un enseignement de 25 heures est spécifiquement dédié à l'acquisition du vocabulaire technique spécifique du domaine et à l'expression orale. La mobilité internationale pourrait être intégrée à une formation en apprentissage.

La formation permet l'accès effectif des publics en alternance et a mis en place des modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. Cependant, il y a peu de demandes de formation continue. Pour l'année 2018-2019, il y a eu un stagiaire de la formation continue et aucun en 2019-2020 et 2020-2021. Pour les mêmes périodes, le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage était de 17, 20 et 16.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les canaux de communication de la formation sont variés et adaptés au public visé, et associent les sites institutionnels et professionnels (annuaire, réseaux). La formation utilise des supports de communication mis à jour régulièrement et utilisés lors des salons étudiants et des journées portes ouvertes. Les chiffres de progression des candidats à la formation sont fluctuants, mais supérieurs à l'effectif maximum. La plateforme e-candidat permet de suivre l'évolution des candidatures. Il faut souligner que la formation a renforcé son attractivité par son rattachement à un Centre de formation des apprentis (CFA) de branche d'envergure nationale, le CFA Les Entreprises du médicament (LEEM), en 2019. Cette formation se distingue des autres formations existantes du domaine, qui sont nombreuses, par deux spécificités : la double compétence formulation/contrôle qualité des diplômés et l'accès à la formation des étudiants issus de brevets de techniciens supérieurs (BTS) *Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie (MECP)* option cosmétologie. Il est en effet important de noter que le vivier d'étudiants de la formation se situe plutôt sur les BTS *MECP* ainsi que les diplômés universitaires de technologie (DUT) *Chimie*, et ce avec un rayonnement national.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite au diplôme sont excellents. Les apprentis sont suivis par un tuteur pédagogique avec un entretien régulier pour faire un point global. L'organisation d'un contrôle continu sur table permet en fin de période d'enseignement de dépister les apprentis en difficulté et de mettre en place des mesures.

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'insertion professionnelle à 30 mois (92 % en 2018-19, 91 % en 2019-20 et 82 % en 2020-21) est très satisfaisante et dans le domaine de formation. Pour la promotion 2017-2018, 11 étudiants ont répondu à l'enquête avec 10 étudiants en emploi. Il est à noter que le passage en apprentissage a permis une augmentation sensible des contrats à durée indéterminée (CDI). Le nombre d'inscrits est croissant (lien avec le rattachement au Centre de formation d'apprentis des Entreprises du médicament CFA LEEM).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre total d'enseignants (enseignants et enseignants-chercheurs) permanents intervenant dans la formation est de 16 et 2 enseignants temporaires soit un ratio satisfaisant. L'université de Tours met en place des mesures d'accompagnement à la pédagogie au travers du Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE). Ces formations peuvent être également complétées *via* des formations ou webinaires du domaine cosmétique, notamment proposés par la Cosmetic Valley ou la Société française de cosmétologie (SFC). Des membres de l'équipe pédagogique ont bénéficié d'un soutien. Par exemple, l'enseignante-chercheuse chargée des enseignements de microbiologie a pu suivre une formation organisée par la Cosmetic Valley sur les méthodes de contrôle qualité microbiologique mises en œuvre dans l'industrie et sur la vérification de l'efficacité des conservateurs antimicrobiens.

La formation évalue ses enseignements afin de procéder à des ajustements. En plus de la campagne annuelle d'évaluation des formations organisée par l'université, des retours sont demandés aux étudiants lors des entretiens individuels de suivi d'apprentis ainsi que lors des interactions avec les maîtres d'apprentissage. Cette démarche proactive permet d'adapter les contenus, avec, par exemple, l'introduction du volet Naturalité et cosmétique solide en 2020. Il existe un conseil de perfectionnement composé d'étudiants, de professionnels et d'enseignants qui se réunit en théorie annuellement pour discuter du contenu général et traiter de l'évolution à envisager pour deux UE en particulier tous les ans. La formation invoque la pandémie qui a perturbé les éditions 2020 et 2021 : il y aurait pourtant eu, la période l'a suffisamment montré, des solutions alternatives pour réunir ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Une formation structurée et attractive sur le plan régional et national,
- Une formation incluse dans le tissu socio-économique et interactive,
- Un suivi et une évaluation de qualité,
- Des partenariats solides et adaptés.

Points faibles

- Une interruption du comité de perfectionnement pendant la pandémie sans solution hybride,
- Une absence de réflexion quant à l'ouverture à l'international,
- Des demandes de formation continue trop rares.

Recommandations

- S'assurer de la reprise concrète des réunions du conseil de perfectionnement, en prenant en compte les précédentes recommandations,
- Permettre aux étudiants en formation par apprentissage de bénéficier du programme Erasmus + et de réaliser une mobilité avec l'accord de leur employeur,
- Rendre plus lisible l'ouverture à la formation continue, en lien avec la politique de l'établissement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* comprend un seul parcours intitulé *Amélioration continue de la production industrielle*. Cette LP est dupliquée sur deux sites : Blois et Évreux qui fonctionnent de concert. Chaque site dispose d'un référent pédagogique. La formation accueille environ 35 étudiants. Elle se déroule en apprentissage ou en formation continue (contrat de professionnalisation, congé de formation, reprise d'études, etc.). Ses diplômés intègrent tous les secteurs de l'industrie (métallurgie, aéronautique, agroalimentaire, pharmaceutique, etc.) dans les services d'amélioration continue, qualité, production, logistique, planification, maintenance, hygiène-sécurité-environnement.

Dans la région Centre-Val de Loire, on dénombre trois licences professionnelles *Gestion de la production industrielle*, mais une seule avec la spécialité « amélioration continue ».

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne présente pas son adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle a pris en compte de façon satisfaisante le développement durable et s'insère dans 4 des 17 objectifs de l'agenda 2030.

En ce qui concerne l'ouverture internationale et les mobilités, la formation précise ne pas être concernée par les mobilités internationales de type Erasmus en raison de son fonctionnement en apprentissage. Bien que cela soit encore marginal et concerne plutôt des séjours courts pour le moment (2 à 4 semaines), les étudiants en formation par apprentissage de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier du programme Erasmus + et réaliser une mobilité avec l'accord de leur employeur. Cela s'accompagne généralement d'une mise en veille du contrat d'alternance pendant la durée du séjour. Il est donc tout à fait envisageable de proposer ce dispositif de mobilité aux apprentis et la formation gagnerait à s'y intéresser.

La formation présente un adossement à la recherche faible. Pour ce parcours qui est très industriel, il est difficile d'avoir un adossement à la recherche. Toutefois, la formation transmet la méthodologie de recherche via un projet portant sur la résolution de problèmes à hauteur de 40 heures, ce qui est satisfaisant. La formation inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie ciblée sur le respect des clauses de confidentialité et la non-concurrence. Une sensibilisation plus large (plagiat, neutralité, impartialité, etc.) devrait être envisagée.

La formation cultive un partenariat fort avec le monde professionnel et favorise la formation tout au long de la vie (validation des acquis de l'expérience - VAE -, formation continue - FC). Elle s'inscrit donc, sans qu'elle le mentionne, dans les ambitions et les priorités de l'université de Tours pour ces axes. De plus, la formation est conventionnée avec deux centres de formation d'apprentis (CFA) et dispose d'un partenariat avec l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, ce qui est un point fort. À travers son offre de formation (100 % alternance), elle possède des liens forts avec le tissu industriel régional et national. La LP recrute des étudiants issus de formation industrielle pour leur offrir une formation spécifique. Elle recrute également des professionnels du monde socio-économique souhaitant acquérir une formation dans ce domaine. Elle est donc dans un *continuum* de formation en cohérence et en complémentarité avec le cycle précédent. L'objectif étant une insertion professionnelle directe, elle ne se préoccupe pas logiquement d'une articulation avec le cycle suivant. La formation est pluridisciplinaire, car elle concerne différents domaines nécessaires à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue. En conformité avec ses objectifs, il est logique que la formation privilégie l'intervention des professionnels du secteur qui participent à l'enseignement, aux jurys, à l'encadrement d'apprentis : ils représentent 70 % des intervenants et 36 % des heures d'enseignement (soit 164 heures). Toutefois, on constate un fort déséquilibre entre participation d'intervenants extérieurs et enseignants-chercheurs, car le nombre d'heures dispensées par les enseignants-chercheurs est bien trop faible dans cette formation (21 heures d'enseignement et 45 heures de projet tutoré sur 600 heures de formation). L'apprentissage et l'immersion professionnelle participent activement au lien de la formation avec le monde socio-économique mais aussi à la préparation à l'insertion professionnelle. Toutefois une sensibilisation à l'entrepreneuriat devrait être proposée, car certains des étudiants pourraient développer leur activité via la création de bureaux

d'études.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit des objectifs d'apprentissage clairs. L'alignement pédagogique est présenté dans un *syllabus*. Les compétences sont déclinées et mises en lien avec les compétences de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP). La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci *via* un outil de type *e-portfolio* mis à disposition par le CFA à destination des apprentis. Il n'y a pas de certification numérique de type Pix.

La formation met en œuvre une pédagogie dynamique basée sur les projets, l'animation, l'étude de cas, les mini-usines, etc. afin de rendre l'étudiant acteur de sa formation. Il s'agit d'un point fort de la formation renforcé par le dynamisme de l'équipe pédagogique (restreinte, mais investie). Des espaces spécifiques sont dédiés à cette pédagogie dynamique et la formation dispose d'une salle équipée de matériel numérique (4 écrans tactiles interfacés avec 6 tablettes, tableau interactif, dispositif de visioconférence, etc.) favorisant l'échange et le brainstorming durant les projets, mais aussi l'animation et les interactions entre étudiants. Cet aspect renforce le dynamisme et l'aspect novateur de la formation.

La formation propose un enseignement en anglais de 56 heures renforcé par des projets à rédiger ou à soutenir en anglais. La certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est proposée mais pas obligatoire. Cette formation en anglais constitue un premier dispositif de préparation à la mobilité qui peut sous condition être proposée aux apprentis.

L'objectif premier de la formation est d'accueillir les publics de formation continue ou en alternance et elle a donc mis en place les modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation pour cela. De plus, la formation a mis en place une politique d'accompagnement spécifique pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP). Cela représente 8 VAE, 3 VAE partielles, et 2 VAP sur la période 2018-2021. Cet effort est à souligner et à féliciter.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'ensemble des mesures mises en place sont satisfaisantes pour accroître l'attractivité de la formation, améliorer ses performances et assurer sa pertinence. Les dispositifs d'information sur la formation mis en place sont assez classiques et contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci. La formation est présente sur les forums, la journée portes ouvertes, et réalise une présentation de son offre auprès des étudiants préparant un diplôme universitaire de technologie (DUT) industriel de l'université de Tours. Une présence sur les réseaux sociaux est signalée, mais sans que sa forme soit précisée et sans que l'on puisse en apprécier l'importance. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. Le nombre de candidats sur les trois années de référence varie de 99 à 113, il est assez stable. En revanche, le nombre d'admissions chaque année oscille entre 35 % et 52 % des candidats. Il n'est pas donné d'explications concernant cette variation. Le taux de sélection est bon et devrait assurer une qualité suffisante des étudiants.

La formation suit aussi la réussite de ses étudiants qui est excellente (95 %) et met en place des dispositifs d'accompagnement.

Enfin, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées à partir des enquêtes de suivi des cohortes. Une seule enquête à 30 mois est citée, pourtant l'université de Tours réalise aussi des enquêtes à 9 mois. Le taux de réponse (66 %) est suffisamment important pour que l'analyse soit significative. Toutefois, les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. En effet, pour les trois années de référence (2018-2019, 2019-2020, 2020-2021), le dossier fournit les taux de réponse, le nombre de diplômés, le nombre de diplômés en poursuite d'études N+1, le nombre de diplômés en emploi à 18 mois, le nombre de diplômés en emploi à 30 mois et le nombre de diplômés à 30 mois en recherche d'emploi. On peut noter que le nombre de poursuites d'études est maîtrisé et il y a très peu d'étudiants en recherche d'emploi à 30 mois. Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018 seulement. Cette enquête est riche en informations : situation (10 en emploi, 5 en emploi et études, 2 en études, 1 en recherche d'emploi), type de contrat (9 en contrat à durée déterminée, 1 en contrat à durée indéterminée), type d'employeur (10 employés dans une entreprise privée, 0 dans un établissement public), revenu net mensuel (1 562 € en moyenne), niveau d'emploi (2 cadres, 6 professions intermédiaires, 2 employés), situation géographique (7 dans la région Centre-Val de Loire, 3 dans d'autres régions de France). Le secteur d'activité

est dominé par l'industrie, mais l'intitulé de l'emploi n'est pas toujours en adéquation avec la formation. Cependant la plupart des diplômés sont satisfaits de l'emploi occupé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens fortement limités : l'équipe pédagogique est très restreinte, mais solide et efficace, composée de 7 permanents, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 15 intervenants extérieurs. Parmi les permanents, on dénombre seulement trois enseignants-chercheurs (un professeur d'Université et deux maîtres de conférences) dispensant 21 heures d'enseignement et 45 heures de projet tutoré pour 600 heures de formation, ce qui est bien trop faible pour une licence. Il n'est pas mentionné le statut des autres enseignants qui réalisent environ 400 heures d'enseignement. Centrés sur la formation, les membres ne réalisent pas de mobilités internationales. Le dossier ne présente pas d'éléments pour juger du coût et de la soutenabilité de la formation ou des taux d'encadrement.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Elle dispose de plus, d'un conseil de perfectionnement, comprenant notamment des étudiants apprentis et des personnalités extérieures à la formation, et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Un compte rendu de conseil de perfectionnement est fourni en appui du dossier ; il atteste de la qualité de ces travaux en identifiant de nombreux axes d'amélioration sur tous les aspects de la formation. Toutefois, le dossier ne présente pas d'exemple concret d'actions réellement mises en place même si les rédacteurs du dossier assurent que les axes d'amélioration ciblés sont suivis d'effets.

Conclusion

Points forts

- Des liens solides avec le monde industriel,
- Une ouverture ciblée sur l'accueil de public en apprentissage ou formation continue,
- Une équipe pédagogique solide qui mène un pilotage efficient,
- Une forte attractivité et un suivi précis de l'insertion des diplômés et des taux de réussite,
- Une mise en place d'un dispositif d'amélioration continue après une analyse des évaluations des enseignements,
- Des objectifs d'apprentissage clairs et une déclinaison des compétences pertinente.

Points faibles

- Un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation,
- Une ouverture à l'international quasi inexistante,
- Une formation à l'éthique et à la déontologie fragile,
- Une absence de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Recommandations

- Renforcer le nombre d'enseignants-chercheurs,
- S'emparer des dispositifs de mobilité Erasmus + pour les apprentis afin de proposer cette possibilité à son public,
- Renforcer la formation à l'éthique et à la déontologie,
- Organiser dans le cadre de la formation au moins une sensibilisation à l'entrepreneuriat, et dans l'idéal, une formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Optique professionnelle* est constituée d'un seul parcours *Métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse vision*. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois ; elle est ouverte à l'alternance avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) des universités Centre-Val de Loire (en apprentissage et en contrat de professionnalisation) ainsi qu'à la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Optique professionnelle* qui forme aux Métiers de la vision a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations et la stratégie de celui-ci notamment en matière d'insertion professionnelle. La LP cible de nouveaux métiers dans un contexte d'ancrage territorial et des partenariats diversifiés à la fois académiques et socio-économiques. Elle est pilotée par deux responsables, l'un à l'université et l'autre au lycée Camille Claudel et s'inscrit dans le cadre de la formation tout au long de la vie (formation continue - FC -, validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels - VAE/VAP). La LP est construite en *continuum* avec un BTS *Opticien lunetier* et en complémentarité avec la formation de l'école d'orthoptie de Tours. Elle permet d'approfondir et de développer les connaissances des métiers visés. Elle est adossée aux besoins du territoire et est dispensée par des enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels de l'optique et ophtalmologistes de différents organismes. Deux tiers des enseignements sont assurés par les professionnels du métier.

La formation visant essentiellement une insertion professionnelle sur le plan national, l'ouverture à l'international n'est pas développée. L'organisation de la LP est peu compatible avec une mobilité sortante. Des partenariats spécifiques pourraient, en fonction des moyens, être établis pour une mobilité entrante significative et mettre en avant le savoir-faire de l'université en la matière.

L'adossement à la recherche n'est pas dans la stratégie de la formation, la professionnalisation étant privilégiée. La LP n'intègre pas d'initiation à la recherche. Elle pourrait être introduite sous forme de stage en laboratoire ou en milieu Recherche et développement. La recherche bibliographique est privilégiée, mais décorrélée de la mission d'apprenti. Afin de prendre en considération la précédente évaluation, le nombre d'enseignants-chercheurs a été porté de 3 à 8 (4 des unités de formation et de recherche - UFR - de Sciences pharmaceutiques et de médecine et 4 de l'IUT de Blois).

Les relations avec le monde socio-économique sont soutenues et les éléments de professionnalisation, nombreux. La formation est en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local en matière de spécialisation des opticiens. De nombreux professionnels, du domaine de la formation, font partie de l'équipe pédagogique et interviennent pour 48 % dans les enseignements. Ce contexte favorise l'insertion professionnelle dans le cadre de l'alternance. Il n'y a pas de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs métiers tels que construits par l'équipe pédagogique et les partenaires de la formation. Son organisation inclut un projet tutoré et un stage de 16 semaines avec par ailleurs un équilibre entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les blocs d'unités d'enseignement (UE) sont construits sur un référentiel de compétences en cohérence avec la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), mais la correspondance n'est pas explicite, tant sur les blocs de compétences que sur l'évaluation. La maquette n'est pas déclinée en blocs de compétences. Les compétences acquises en dehors du cursus de la LP ne sont pas valorisées.

La LP est par construction mise en œuvre à l'IUT de Blois et au lycée Camille Claudel et également sur des sites extérieurs pour les mises en situation comme en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), au Centre hospitalier ou au Centre régional Basse vision. L'accent est porté sur les mises

en situation métiers par un apprentissage *in situ* en milieu hospitalier ou en entreprise et favorise aussi le développement de l'autonomie de l'apprenti. Les intervenants extérieurs privilégient l'enseignement à distance, ce qui n'est pas sans poser de difficultés (cf. le conseil de perfectionnement). La cohérence dans les enseignements des intervenants extérieurs est à optimiser. Une plateforme pédagogique de l'université (Celene) est utilisée pour les dépôts de mémoires, les supports de cours et permettre la consultation des notes. Mais la ressource numérique n'est pas utilisée pour l'autoformation par exemple, par manque de ressources humaines. Un outil du type portfolio numérique du CFA partenaire permet un suivi des apprentis.

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents, mais sans rapport avec l'internationalisation. L'enseignement de l'anglais de 24 heures est destiné principalement à l'accueil de clients anglophones et la bibliographie, moins pour la mobilité internationale.

La formation cible l'alternance et la pédagogie par la pratique. La formation est ouverte à la formation continue, mais sa mise en œuvre est ponctuelle comme illustrée par celle des infirmières du Centre hospitalier de Châteaudun. La formation a été adaptée sans alignement avec les blocs de compétences en prenant en compte la validation des acquis de l'expérience (VAE). Un suivi individualisé pour l'alternance est réalisé par un tuteur enseignant de la formation. La politique VAE est marginale et constitue un axe d'amélioration dans l'offre de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La LP s'appuie sur un dispositif qui inclut l'encart publicitaire ou la participation à des forums étudiants de la région Centre-Val de Loire pour développer son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique de la LP est très impliquée dans les dispositifs d'information à destination des lycéens, sous forme de journées portes ouvertes ou d'interventions auprès des BTS du lycée partenaire. Le CFA partenaire participe aux dispositifs d'information sur la LP. On note une ambiguïté dans le document sur l'analyse de la provenance des candidatures : "Les candidats à la formation sont pour moitié au moins extérieurs à la formation. On en retrouve au moins un tiers dans les inscrits." Il peut s'agir des candidats extérieurs, soient à la formation dispensée à l'IUT et/ou au lycée partenaire. Un bilan annuel est effectué auprès du conseil d'institut. Le vivier de candidatures est stable : entre 33 et 42 candidats au cours des 3 dernières années pour une promotion entre 16 et 18, 18 étant le seuil maximum compte tenu des possibilités des plateaux techniques de la formation. 42 dossiers dont 21 complets sont dénombrés pour la nouvelle rentrée. La majorité des candidats hors BTS a un bac général soit 69 à 95 % selon les promotions, le nombre de bacheliers technologiques étant situé entre 0 et 2.

Le taux de réussite est présenté annuellement au conseil d'institut et la formation enregistre d'excellents taux de réussite en progression, entre 75 % et 100 % avec un seul abandon constaté durant les trois dernières années. Les échecs concernent des candidats ayant validé le BTS *Opticien lunetier*. Ils sont réorientés vers l'insertion pour une éventuelle intégration de la LP après un parcours professionnel.

L'insertion professionnelle des diplômés de la LP est suivie à 30 mois par les services centraux de l'établissement. D'après le suivi de cohorte, sur les 50 % de réponses au sondage, le taux d'insertion est supérieur à 98 %. Ce taux est aligné sur les objectifs de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP fonctionne avec des moyens humains et financiers grâce à l'apport des ressources propres issues de l'alternance. Le faible taux d'encadrement de 11 % relevé lors de la précédente évaluation pour les enseignants-chercheurs (EC) a été porté à 20 % grâce à cinq enseignants-chercheurs (EC) supplémentaires. Le total des EC a été porté à 8 : 4 des UFR de Sciences pharmaceutiques et de Médecine et 4 de l'IUT de Blois. Plusieurs enseignants financés par le budget de la formation assistent régulièrement au congrès d'optométrie et de contactologie. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est de 50 pour 8 EC, soit un pourcentage de 86 %. Cela correspond à 218 heures d'enseignement sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques, c'est-à-dire 48 % des enseignements de la formation hors heures tutorées dans le total des 600 heures en présentiel de la formation. Ces chiffres montrent que les intervenants professionnels sont bien impliqués dans la formation. La formation est présentée en termes d'heures en présentiel et en équivalent TD, et on note qu'il n'y a pas d'analyse concernant sa soutenabilité ou sa maîtrise du coût.

Le processus d'évaluation interne est assuré par l'établissement par deux enquêtes sur la formation et les enseignements. Le faible taux de réponse n'est pas analysé. Le conseil de perfectionnement qui inclut des étudiants et des professionnels ne s'est pas réuni pendant la crise sanitaire. Celui de 2022 a permis de faire remonter les axes à améliorer, comme la nécessité de la maîtrise de l'outil numérique pour les enseignements

en distanciel par des intervenants extérieurs ou la coordination entre ces intervenants pour éviter les redondances.

Conclusion

Points forts

- Un alignement entre la stratégie et les besoins en formation dans des métiers ciblés,
- Une synergie effective entre différents acteurs de la formation et du monde professionnel,
- Un ancrage territorial et une professionnalisation bien adaptés à la finalité de la formation.

Points faibles

- Une approche par compétences insuffisamment développée,
- Un processus de mise en œuvre de la formation marqué par des faiblesses, notamment vis-à-vis des interventions externes et de l'utilisation des ressources numériques,
- Un manque de visibilité et d'organisation pour la formation continue, VAE et/ou la formation tout au long de la vie.

Recommandations

- Améliorer l'approche par compétences,
- Améliorer la mise en œuvre de la formation par une meilleure coordination entre les différents intervenants,
- Prendre appui sur l'approche par compétences et les outils du numérique pour améliorer le flux en formation continue et la VAE.

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS ANIMALES

Établissement

Université de Tours

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Productions animales*, portée par l'université de Tours (UT) depuis 2004, est pilotée et gérée par la faculté des sciences et technologies (département Agrosciences). Elle propose un seul parcours *Développement et valorisation des produits de l'élevage (DVPE)*, ouvert en formation initiale et continue. Elle propose l'apprentissage avec le centre de formation des apprentis Centre-Val de Loire (CFA CVL) depuis 2020.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation témoigne d'un positionnement correct du point de vue de la stratégie de l'UT, de son unité de formation et de recherche (UFR), mais aussi du secteur professionnel spécifiquement visé. Elle fait partie de l'offre de formation du département Agrosciences depuis 2004 sans évolution profonde. Au sein du département Agrosciences, au même niveau, elle se situe dans un domaine voisin de celui occupé par la licence professionnelle *Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation, parcours Méthodes et techniques en analyses sensorielles (MTAS)*. Le master *Biologie intégrative et agrosciences, spécialité Durabilité et qualité dans les filières de productions animales (DeQPA)* est en interaction forte avec cette LP (secteur professionnel et mise en commun d'outils et de réseaux liés à l'insertion professionnelle). Quelques diplômés de LP y poursuivent d'ailleurs leurs études. Trois partenariats sont mentionnés : la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, partenaire historique de l'ensemble des formations en production animale, l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire (APECITA), et, plus récemment (2020), le CFA CVL pour l'apprentissage. Des actions concrètes sont décrites même si le dossier d'autoévaluation n'apporte pas d'élément de preuve formel.

Le sujet de la pluridisciplinarité est abordé : il est explicitement connecté à la nécessité d'une approche globale des filières de productions animales, présentée comme fondamentale dans la formation.

La LP DVPE n'est pas positionnée à l'international et l'adossement à la recherche n'est pas évoqué dans le dossier d'autoévaluation. On peut regretter que le dossier d'autoévaluation n'aborde pas ces deux sujets, ni ne fasse état d'une réflexion.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du secteur professionnel dans lequel elle se positionne par l'intermédiaire d'échanges (informels) avec l'APECITA et les entreprises du secteur agricole et alimentaire de la région, et du partenariat avec le CFA CVL. Contrairement à d'autres formations du département Agrosciences, la LP DVPE n'a pas fourni de correspondance avec les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle a toutefois identifié les compétences associées à chaque unité d'enseignement. On peut regretter que l'association des professionnels n'ait pas été explicitée sur ce point. L'inscription en apprentissage correspond à une ambition de l'UT, à laquelle l'équipe pédagogique et les professionnels du secteur ont adhéré. La LP DVPE prépare à l'insertion professionnelle au travers de plusieurs dispositifs et enseignements. Classiquement pour une LP, elle comporte des enseignements du socle professionnel (unité d'enseignement - UE - de méthodologie professionnelle, UE d'information et communication). Elle propose aussi des visites sur le terrain en faisant appel à des professionnels, notamment à ses diplômés, dont les témoignages sont largement appréciés par les étudiants. L'entrepreneuriat n'est pas mentionné.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Approche programme et approche par compétences ne sont pas évoquées dans le dossier. L'évaluation des compétences n'est pas décrite et aucun élément de preuve n'est apporté (grille d'évaluation). L'absence de détail sur les modalités d'évaluation ne permet pas d'apprécier l'alignement pédagogique. La LP ne répond pas aux attentes sur ce point.

Le dossier d'autoévaluation liste des activités d'apprentissage variées (pédagogie inversée, études de cas, audits sur le terrain, pédagogie par projet), ce qui est remarquable. Classiquement, la LP comporte un tiers de

cours magistraux et les travaux pratiques représentent un quart des enseignements restants. Les grands projets de l'UT ne sont pas évoqués dans le dossier d'autoévaluation qui fait état de relations plutôt distantes avec les formations hors du département Agrosociétés et avec l'UT plus généralement, état de fait que l'on peut regretter.

Comme précisé plus haut, la LP DVPE n'est pas positionnée à l'international. Elle propose néanmoins une formation à l'anglais dont le volume horaire n'est pas négligeable. Cet enseignement n'est pas unanimement satisfaisant pour les étudiants. L'équipe pédagogique mentionne ne pas exclure de réduire progressivement cet enseignement, ce qui poserait le problème des certifications en langues.

La formation est ouverte en apprentissage depuis 2020. En dehors du rythme d'alternance, le dossier d'autoévaluation ne fait pas référence à des aménagements spécifiques. L'équipe constate une déconnexion progressive des questions de terrain sur l'UE "projet tutoré". Cette évolution est identifiée comme liée aux contraintes logistiques des apprentis, notamment leur difficulté à travailler en groupe pendant les périodes en entreprise. On peut regretter qu'à la date de l'autoévaluation, l'équipe n'envisageait aucune adaptation de l'UE, répondant à la situation spécifique rencontrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le sujet de l'attractivité est traité dans le dossier d'autoévaluation, qui fait état du recrutement national et de lieux de stage ou d'apprentissage répartis sur le territoire entre 2018 et 2020. Concernant les dispositifs d'information quant à la formation, l'équipe souligne la forte participation des apprentis et diplômés au travers de leurs interactions et réseaux professionnels. Le compte rendu du conseil de perfectionnement (mai 2022) indique un taux de sélection de 30 % en moyenne (les chiffres annuels ne sont pas fournis) et une répartition qui met en évidence une prédominance des candidats externes (hors UT) et issus de filières professionnelles du même domaine (brevet de technicien supérieur agricole - BTS - et diplôme universitaire de technologie - DUT - *Génie biologique*, option agronomie). Les étudiants de cette formation sont d'ailleurs extrêmement motivés et restent en contact, notamment en intervenant dans la formation, ce qui est remarquable.

Aucun élément n'est indiqué au sujet du suivi des taux de réussite. La réussite des étudiants n'est pas documentée et aucune référence n'est faite à des modalités qui accompagneraient la réussite de publics particuliers (flexibilisation, étudiants empêchés, hybridation, formation à distance). D'ailleurs, la répartition entre les éventuels différents publics n'est pas décrite. La LP ne répond pas aux attentes dans ce domaine.

La formation bénéficie des enquêtes menées par l'UT au sujet du devenir des diplômés. Seule l'enquête à 30 mois de la promotion diplômée en 2018 est fournie alors que l'UT réalise aussi une enquête à 9 mois chaque année. À 30 mois, 70 % des diplômés sont en emploi, dont 50 % dans le secteur visé par la LP et 70 % occupent un poste de catégorie B, soit correspondant au niveau de leur formation. Ces chiffres sont corrects, mais pourraient être meilleurs surtout à 30 mois. Cette enquête met aussi en évidence des poursuites d'étude (30 % à la sortie et 17 % à 30 mois), chiffres à surveiller. Le chiffre de 80 % est avancé pour le taux d'insertion professionnelle des diplômés à 18 mois dans le document de présentation de la LP. Le dossier d'autoévaluation est un peu parcellaire sur ce point, qui est majeur pour une LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Sur le sujet des moyens, l'équipe pédagogique indique que le financement issu du CFA couvre la totalité du coût de la formation. Cette affirmation n'est pas accompagnée d'éléments permettant d'évaluer si la LP s'appuie sur les outils et indicateurs de mesure de coût. Mais, à décharge des responsables de la LP, l'UT reconnaît sa marge de progression sur ce point.

Il existe un conseil de perfectionnement (CP) qui s'est réuni en mai 2022. Le compte rendu de cette réunion est présent dans le dossier. La composition du CP répond aux attentes classiques. Une forte présence des diplômés est à noter dans les représentants du monde socio-économique. De "vrais" extérieurs pourraient apporter un éclairage complémentaire utile. Les données (chiffres, enquêtes d'insertion professionnelle, évaluation des enseignements par les étudiants) sur lesquelles le CP appuie son travail ne sont ni mentionnées, ni fournies. Certaines parties de ce compte rendu auraient leur place dans le dossier d'autoévaluation du fait de leur caractère général et global. Le sujet de la poursuite d'étude en master est abordé, mais pas explicitement indiqué comme étant potentiellement problématique, alors que le chiffre de l'enquête à 30 mois indique 17 % de diplômés encore en formation. Pour y répondre, l'équipe enseignante déclare orienter les diplômés vers la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais le service dédié de l'UT n'est pas cité comme dispositif permettant la concrétisation. Les remarques consignées sur l'évolution des lieux et missions d'apprentissage ont fait l'objet d'un retour précis et de propositions d'amélioration. Toutefois, rien ne permet de conclure qu'un

processus systématique d'évaluation interne et d'amélioration continue est déployé.

Conclusion

Points forts

- Une formation de niche accueillant des étudiants passionnés et qui restent connectés à la LP pendant leur carrière professionnelle.

Points faibles

- Une poursuite d'études trop forte à la sortie de la formation (30 % pour l'enquête fournie),
- Un processus d'évaluation interne et d'amélioration peu développé,
- Un faible engagement sur l'approche programme et l'approche par compétences,
- Aucune ouverture à l'international, ni adossement à la recherche.

Recommandations

- Réduire le taux de poursuite d'études en master en explorant la piste d'une révision du positionnement de cette LP dans son environnement scientifique et académique au sein même du département Agrosciences,
- Investir le champ de l'autoévaluation,
- S'engager dans les approches programme et par compétences,
- Développer l'adossement à la recherche et l'ouverture à l'international.

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE TOURS – ÉVALUATION EXTERNE DES FORMATIONS PAR LE HCÉRES

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS AU REGARD DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1^{ER} CYCLE

L'accompagnement des étudiants du 1er cycle à la réussite

Dans le rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle, les experts insistent sur la sous-utilisation du dispositif « oui si »¹. Cette réalité ne saurait être contestée. Pour autant, ces dispositifs, mis en place avec Parcoursup, sont trop récents pour qu'il soit possible de dresser un bilan consolidé de leur efficacité sur la réussite en L1 et moins encore sur l'obtention du diplôme de licence. En effet, très peu d'entrants dans le dispositif n'étaient, à la fin de la période d'observation retenue pour l'autoévaluation des formations (2020-2021), en mesure de décrocher leur licence, notamment parce que certains de ces dispositifs proposaient une « année 0 ». En outre, le contexte sanitaire que nous avons connu rend difficile l'évaluation du dispositif tant les niveaux de réussite au cours des deux années concernées par la crise ont été fluctuants. Un bilan sera dressé mais un déploiement large se heurtera nécessairement à la question des moyens (la mise en place de tels dispositifs nécessite des ressources humaines). Ces éléments (déploiement récent, coût de mise en œuvre significatif, efficacité réelle sur la réussite incertaine) ne concourent pas, pour l'heure, à la généralisation du dispositif « oui si ».

L'un des exemples utilisés par les experts pour illustrer la difficulté d'évaluer l'efficacité des dispositifs « oui si » concerne la licence d'informatique². Il nous a permis de constater une erreur (de notre fait) dans les données fournies au Hcéres concernant la licence Informatique pour l'année 2018-2019. Les données corrigées relatives à la réussite en L1 sont les suivantes :

¹ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 6 : « Il faut noter la faiblesse de l'usage des dispositifs "oui si" (en progression de 0.8 % à 3.2 % des étudiants durant les trois années de référence), effectifs dans seulement cinq licences générales » ; et p. 7-8 : « Les formations ne profitent pas suffisamment des dispositifs d'accompagnement à leur disposition pour favoriser la réussite des étudiants ayant des besoins spécifiques (reprise d'études, néo-bacheliers issus de filières technologiques et professionnelles, etc.). (...) Les dossiers d'autoévaluation ne mentionnent pas si ce dispositif a vocation à être généralisé à l'ensemble du premier cycle. Il est par ailleurs difficile d'évaluer l'impact de ce dispositif puisque pour les licences concernées, on ne constate pas de progression du taux de réussite. (...) Toutefois, si une analyse sur une période de cinq ans démontrait un bilan positif (ce qui n'est pas le cas actuellement pour les trois années d'analyse), dont une augmentation du taux de réussite situé actuellement entre 25 % à 60 % en première année, l'établissement devrait réfléchir à un déploiement plus large du dispositif. ».

² *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 8 : « Ainsi en licence Informatique, les deux séries de taux ne sont pas corrélées : la progression d'étudiants dans le dispositif « oui si » varie pendant trois ans de 9 % à 21 % puis 26 %, alors que le taux de réussite en première année de licence passe de 27 % à 63 % puis à 41 %. » ; ou encore (toujours p. 8) : « Les taux de réussite se situent autour de 50 à 60 % en première année avec quelques formations présentant des taux plus élevés (licence Mathématiques, licence Sciences de la Vie, licence Physique ou licence Sociologie) mais aussi des licences présentant des taux inquiétants au-dessous de 30 % (licence Informatique, licence Économie). ».

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nb inscrits en L1	158	179	183
Nb d'étudiants de L1 ayant validé l'ensemble des ECTS	76	113	75
Taux de réussite	48%	63%	41%

En 2018-2019, le taux de réussite en première année de licence Informatique était donc de 48 % (et non de 27 % comme nous l'avions indiqué à tort).

Le rapport mentionne le projet PaRM qui permet, entre autres, de proposer un portail numérique d'accompagnement et d'orientation pour le suivi des étudiants³. Ce portail, dénommé *Escale*, a été ouvert en test auprès de deux filières au cours de l'année universitaire 2021-2022. Il est en cours de déploiement en licence depuis la rentrée 2022. Si les équipes pédagogiques l'ont peu mentionné dans leurs analyses, ce n'est pas en raison d'une méconnaissance du dispositif (les directeurs d'étude, désormais installés dans toutes les mentions de licence conformément à la réglementation, ont été formés sur cet outil) mais d'une incompatibilité entre le calendrier de déploiement du dispositif et la période d'observation retenue pour l'évaluation des formations.

Les experts regrettent que l'approche par compétences (APC) soit encore « *balbutiante dans la plupart des formations* »⁴. Cette approche n'avait pas été initiée lors du contrat précédent ; la construction du projet en 2017, pour un déploiement de l'offre de formation en septembre 2018, était antérieure à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence. La lettre de cadrage sur laquelle doivent s'appuyer les équipes pédagogiques pour la construction des projets de formation pour le contrat d'établissement 2024-2028 impose l'organisation de toutes les licences en blocs de connaissances et de compétences. L'APC sera donc bien systématiquement déployée en licence pour la prochaine offre de formation.

Les rapports par mention de diplôme font ce même constat (APC insuffisamment développée) pour plusieurs formations relevant du périmètre du Bachelor Universitaire de Technologie⁵. L'APC est au cœur du programme national et du diplôme de BUT. Depuis la rentrée 2021, tous les étudiants inscrits en BUT créent ainsi un e-portefolio en lien avec les compétences acquises ; et toutes les maquettes, conformément à la réglementation, intègrent l'approche par compétences. Les données sur lesquelles l'autoévaluation a été réalisée pour les formations relevant des périmètres des BUT portant sur la période 2018-2021, antérieure à la mise en place de la 1^{re} année de BUT, n'ont donc pas intégré ces éléments.

³ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 8 : « Le projet PaRM obtenu permet aussi de proposer un catalogue numérique des formations afin de favoriser la diffusion de l'information, un portail numérique d'accompagnement et d'orientation pour le suivi de l'étudiant et un accompagnement des équipes pédagogiques. Peu de formations toutefois ont inscrit ces dispositifs dans les données et les analyses de leur dossier d'autoévaluation, ce qui montre une méconnaissance et donc une sous-utilisation des moyens mis à disposition ».

⁴ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 6 : « on doit regretter une approche par compétences balbutiante et un pilotage des formations qui ne s'appuie pas sur l'analyse des indicateurs de Suivi » ; et p. 8 : « [l'approche par compétences] est balbutiante dans la plupart des formations et souvent à l'état de projet pour le prochain contrat. Un accompagnement des équipes pédagogiques par l'établissement pour mener cette transformation est nécessaire notamment par l'intermédiaire des équipes pionnières et de leur retour d'expériences. ».

⁵ Cf. par exemple *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, Formations relevant du périmètre du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), Gestion des Entreprises et des Administrations, p. 2.

Le rapport signale également un déficit d'utilisation des fac'labs par les formations⁶. L'université de Tours dispose de trois fac'labs (dont la création a été rendu possible par le succès du projet *New TeAch* à l'appel à projet "ANR-16-DUNE-0003" qui a pris fin en juin 2022) : un sur le site de la faculté de Médecine (ouvert en mai 2019), un sur le site de la faculté de Droit, Économie et Sciences Sociales (ouvert en septembre 2020) et un sur le site de Grandmont qui rassemble les facultés de Sciences et Techniques et de Sciences Pharmaceutiques. Ce dernier n'a été inauguré qu'en juin 2022, ce qui justifie que les formations de ces deux facultés n'aient pas pu valoriser ce lieu dans leur autoévaluation. Le site des Tanneurs, quant à lui, qui rassemble les facultés d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues, ne dispose pas d'un fac'lab. Les contraintes organisationnelles, liées notamment à la question des emplois du temps (complexes dans le cadre de l'offre modulaire proposée en Licence), rendent difficile l'organisation du déplacement des étudiants vers des sites distants. Les formations portées par ces deux facultés ne peuvent donc avoir qu'un usage limité des fac'labs. Le *Pôle Audiovisuel Tanneurs*, qui existait sur ce site antérieurement aux fac'labs, met à disposition des équipes pédagogiques et des étudiants d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues des outils (et des ressources humaines) qui permettent de développer des projets multimédias.

Nous ne partageons pas l'étonnement des experts face à l'engouement modéré des collègues pour un déploiement massif des formes d'enseignement à distance⁷. La fermeture imposée des universités en 2020 a contraint toutes les équipes pédagogiques à investir dans les modalités d'une interaction pédagogique en distanciel. Beaucoup l'ont fait dans l'urgence, sans aucune compétence en ingénierie pédagogique pour la FOAD, et en ayant dû se familiariser avec des outils qu'elles et ils ne maîtrisaient pas initialement. La formation des étudiant.es a pu être assurée, quoi qu'en mode dégradé, mais cette période fut difficile pour beaucoup d'enseignants et d'étudiants. Le fait que les premiers aient délaissé les modalités d'enseignement à distance n'est guère étonnant.

L'adossement des formations du 1er cycle à la recherche

L'adossement des formations du 1er cycle à la recherche est jugé très faible par les experts⁸. Ce constat s'appuie sur le ratio "heures de formation à et par la recherche"/"heures de formation". La définition du nombre d'heures de formation à et par la recherche n'a pas été apprécié pareillement par toutes les équipes. Cet indicateur nous semble devoir être utilisé (et donc interprété) avec circonspection. À lui seul, il est insuffisant pour rendre compte de la juste mesure de cette "formation à et par la recherche" qui est par essence au cœur du modèle universitaire d'enseignement.

⁶ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 8 : « On peut toutefois regretter que peu de formations se saisissent du Fac'lab (lieux universitaires où étudiants et enseignants peuvent venir développer leurs projets numériques et bénéficient de ressources en matériels et moyens techniques mais aussi d'accompagnement d'ingénieurs) comme outil d'apprentissage pour les étudiants ou comme moyens de diversifier leur enseignement pour les équipes pédagogiques ».

⁷ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 8 : « De plus, on peut s'étonner que les formations qui se sont investies dans les modalités d'enseignement à distance en raison de la crise sanitaire aient choisi de les délaisser depuis. Une réflexion autour de l'aménagement de ces nouvelles possibilités permettrait pourtant l'accueil de publics en formation continue et d'étudiants empêchés. ».

⁸ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 9 : « L'adossement à la recherche est très faible tant en licence et en licence professionnelle que dans les formations relevant du périmètre des BUT. Ainsi, le ratio d'heures de formation à et par la recherche se situe en moyenne autour de 3 %. ».

La professionnalisation des formations du 1er cycle

Nous avons pris bonne note des recommandations des experts sur la nécessité d'un ciblage précis de formations et de secteurs sur lesquels il pouvait être pertinent de développer la formation continue.

L'université de Tours est attentive à la professionnalisation de ses formations. Le rapport du Hcéres indique une sous-utilisation des mises en situation professionnelle⁹. Cette affirmation nous semble devoir être à tout le moins nuancée. En complément des dispositifs de professionnalisation propres à chaque filière (certes plus ou moins nombreux selon les secteurs disciplinaires), tous les étudiants de licence peuvent réaliser un stage en L2 et/ou en L3 dans le cadre de deux dispositifs qui sont déployés pour toutes les formations de licence :

-Le « Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence » (dit MOBIL) <https://www.univ-tours.fr/formations/acquerir-des-competences-supplementaires/modules-dinsertion-professionnelle>

-Le module « Compétences, Engagement, Réflexions Citoyennes et Pratiques » (dit CERCIP) permet de réaliser un stage : <https://www.univ-tours.fr/formations/acquerir-des-competences-supplementaires/ue-cercip/stage>

Ces dispositifs permettent des mises en situation professionnelle dans un cadre réglementaire. Au total, au cours des années observées pour l'autoévaluation des formations, ce sont entre 600 et 1000 étudiants qui ont ainsi pu réaliser un stage grâce à l'un ou l'autre de ces deux dispositifs (MOBIL et CERCIP Stage), répartis dans toutes les mentions de licence. Le tableau ci-dessous montre que si le nombre de stages a diminué significativement lors des années universitaires impactées par la crise sanitaire, on a observé pour l'année 2021-2022 – fournies ici à titre de comparaison – une nette reprise et un quasi retour à la situation d'avant crise.

Actions	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Stage (≤ 10 jours) MOBIL	393	217	227	302
Stage (> 10 jours) MOBIL	474	377	348	464
Stage CERCIP	171	105	40	153
Total	1038	699	615	919

Le rapport souligne la faiblesse des taux de réponses aux enquêtes diligentées par l'établissement, notamment sur l'insertion professionnelle des diplômés¹⁰. Soucieuse du devenir de ses étudiants, notamment de ceux de licence, l'université de Tours a mis en place depuis deux ans une enquête spécifique permettant d'observer le devenir des sortants de L3 douze mois après leur départ de l'université. La première enquête de ce type a été réalisée en juin 2021 (devenir des étudiants inscrits en L3 en 2019-2020 et non réinscrits à l'UT l'année suivante). Le taux de participation (57%) est suffisant pour qu'il soit possible de tirer

⁹ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 10 : « Les dispositifs de professionnalisation, les mises en situation professionnelle restent sous-utilisées, en particulier les stages en troisième année. Si ceux-ci sont présents dans les formations relevant du périmètre des BUT et dans les LP, ils ne concernent en licence générale que quelques mentions, principalement du secteur Sciences, Technologies, Santé (licence Histoire, licence Gestion, licence Chimie, licence Informatique, licence Physique, licence Sciences de la Terre et de l'environnement, licence Sciences de la vie). Il est nécessaire de réfléchir aux freins qui empêchent les formations de proposer un stage de fin de licence et d'apprécier la possibilité de lever ces verrous ».

¹⁰ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 10 : « L'insertion professionnelle des diplômés est difficile à évaluer car le taux de répondants aux enquêtes est souvent trop faible pour que les résultats soient significatifs en licence générale ».

profit des résultats de cette enquête. Ils ont alimenté les rapports d'évaluation des formations de licence. Cette même enquête a été reconduite en juin 2022 auprès des étudiants inscrits en L3 en 2020-2021 et non réinscrits à l'UT l'année suivante. Le dépôt des dossiers d'autoévaluation sur le site du HCERES en juin 2022 n'a pas permis d'intégrer les résultats de la seconde édition de cette enquête. On constate néanmoins que les résultats observés en termes de poursuite d'études ou de situations d'emploi et de recherche d'emploi sont similaires (avec un taux de répondant.es (65%) supérieur à celui de l'année précédente). L'université de Tours a choisi de pérenniser cette enquête, qui sera conduite chaque année.

Par ailleurs, afin de compléter le suivi par enquête, l'université de Tours travaille actuellement à la rédaction d'une convention SISE avec la DGESIP afin de pouvoir connaître le devenir des sortants de l'université qui sont en études dans un autre établissement (dans ou en dehors de la région Centre-Val-de-Loire).

Les experts s'interrogent sur la part des diplômés en emploi dans certaines formations¹¹. Sur ce point, il nous semble utile de préciser le mode de calcul que nous avons retenu pour le calcul de cet indicateur. Par souci de cohérence avec les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés publiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, l'université de Tours a en effet fait le choix d'exclure les diplômés ayant poursuivi des études après leur LP ou Master des indicateurs relatifs à l'emploi ou à la recherche d'emploi. Ainsi, si nous reprenons l'exemple de la licence professionnelle *Commercialisation des vins* pour la cohorte interrogée en 2020-2021, ce sont 11 diplômés en emploi à 18 mois parmi 15 diplômés répondants à l'enquête (en excluant les poursuites d'études) soit 73% de diplômés en emploi à 18 mois (et non un taux inférieur à 50% comme indiqué dans le rapport). Dans nos calculs, nous privilégions l'utilisation du nombre de répondants (valeur servant de base au calcul) plutôt que le nombre de diplômés.

L'internationalisation des formations du 1er cycle

Les experts considèrent que : « *L'internationalisation est un point faible des formations du 1er cycle* » et que « *[l']ouverture à l'international reste trop limitée pour la majorité des formations alors qu'il s'agit d'une priorité affichée de l'établissement* » (p. 11). Nous nous étonnons de l'absence quasi totale, dans le rapport, de référence au contexte sanitaire. Deux des trois années d'observation ont été soumises à des restrictions de circulation sans précédent et il nous paraît difficile de dresser un bilan sérieux sur cette question dans un tel contexte. L'impact de la crise sur le nombre de mobilités entrantes et sortantes, qu'elles concernent les enseignants ou les étudiants, est évident. L'établissement n'a jamais ménagé sa peine pour développer ses partenariats internationaux ; le contexte singulier a fragilisé provisoirement (nous le pensons !) une partie des efforts consentis. Si « *La mobilité entrante d'enseignants-chercheurs et de professeurs invités n'est presque jamais mentionnée dans les dossiers d'autoévaluation* » (p. 11), c'est parce que cette mobilité a été faible. Pour autant, un tel constat n'a que peu de pertinence dans les circonstances que nous avons connues (une seule des trois années observées pouvant être considérée comme une année « normale »).

¹¹ *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 10 : « (...) sur les données présentées pour les licences professionnelles, on peut noter que seulement 50 % des diplômés sont en emploi 18 mois après le diplôme voire moins en LP Commercialisation des produits alimentaires ou en LP Métiers de l'industrie, gestion de la production industrielle, ce qui est trop faible. Les pourcentages de diplômés en emploi après 30 mois restent dans le même ordre de grandeur. »


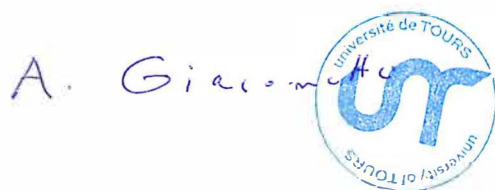
Le pilotage des formations du 1er cycle

Les experts alertent sur la composition des conseils de perfectionnement¹² et s'inquiètent – à tort – d'une absence de cadrage par l'établissement. La composition de ces conseils, dont la contribution à l'amélioration continue des formations a été rappelée à la communauté, a bien été cadrée (document annexé au rapport d'auto-évaluation de l'établissement). Nous avons néanmoins pris bonne note des recommandations des experts : un groupe de travail issu de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire fera des propositions pour que les équipes pédagogiques puissent tirer tout le profit attendu de ces conseils.

L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est organisée par le CAPE (Centre d'Aide à la Pédagogie des Enseignants) de manière systématique¹³. L'évaluation des enseignements est cadrée par une procédure communiquée annuellement à chaque direction de composante. Cette procédure rappelle la nécessité d'évaluer au moins trois enseignements chaque semestre pour chaque formation avec comme objectif l'évaluation au moins deux fois au cours du contrat d'établissement de tous les enseignements. Toutes les formations de licence et de BUT sont concernées par cette procédure. Son déploiement dans toutes les formations de santé est lancé depuis septembre 2022.

L'évaluation des formations, complémentaire à celle des enseignements, est réalisée annuellement par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne adressé aux étudiants de L3, de LP et de M1. S'il reste encore des marges de progression (participation plus active des étudiants au dispositif, amélioration des taux de réponses qui restent variables selon les formations, prise en compte plus systématique des résultats par les équipes pédagogiques, extension aux formations de santé), l'évaluation est, conformément à la réglementation, systématique sur le périmètre de la licence. Elle permet de disposer de données dont la prise en compte contribue, certes de manière encore perfectible, à l'amélioration continue des formations, objectif auquel l'établissement et les équipes pédagogiques sont attachés¹⁴.

A. Giacomini



¹² *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle*, p. 12 : « Par ailleurs, la composition du conseil de perfectionnement ne semble pas cadrée par l'établissement, ce qui est regrettable, car certains conseils ne comportent pas de représentants étudiants et comptent encore trop peu de représentants du monde socio-économique (voire aucun), en contradiction avec les critères de conformité de l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 ».

¹³ Le *Rapport d'évaluation du bilan du 1er cycle* du Hcéres indique à tort (p.12) que : « L'évaluation des enseignements n'est pas systématique ».

¹⁴ Nous ne partageons pas l'avis des experts qui considèrent que les taux de répondants sont faibles et « ne permet[tent] pas de disposer de données solides pour une amélioration continue des formations » (p. 12).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

